Plus que leur vie !

La vocation Picpus en temps de terreur

Marcel Bocquet sscc

Congrégation des Sacrés Cœurs

PLUS QUE LEUR VIE !

La vocation Picpus en temps de terreur

Marcel Bocquet sccc

Rome, 2020

Table des matières

Avant-Propos V

Préface IX

Postface XIX

Introduction XXIV

Chapitre I LA COMMUNE DE PARIS 1

Chapitre II L'ARRESTATION 24

Chapitre III LES FRÈRES 56

Chapitre IV LE PÈRE LADISLAS RADIGUE 70

Chapitre V LE PÈRE POLYCARPE TUFFIER 93

Chapitre VI LE PÈRE MARCELLIN ROUCHOUZE 109

Chapitre VII LE PÈRE FRÉZAL TARDIEU 129

Chapitre VIII LA CONCIERGERIE 148

Chapitre IX MAZAS 156

Chapitre X AU SECRET 164

Chapitre XI LA ROQUETTE 185

Chapitre XII LES PRÉMICES DU SANG 194

Chapitre XIII IL EN FAUT QUINZE 201

Chapitre XIV LA MONTÉE AU CALVAIRE 210

AVANT-PROPOS

« Dieu, pour le Christ, vous a fait la grâce non seulement de croire en lui mais aussi de souffrir pour lui. » (Ph 1,29).

Qui lira ce livre n'en sortira pas indemne. L'exécution de nos quatre frères Ladislas Radigue, Polycarpe Tuffier, Marcellin Rouchouze et Frézal Tardieu, le 26 mai 1871 dans les derniers jours de la Commune de Paris, nous confronte au risque qu'implique la foi en Jésus-Christ. Pas un d'entre eux ne se faisait d'illusion, ils le savaient depuis le début. Pas seulement lorsque dans les premiers jours d'avril 1871, on les conduisait en prison avec 84 religieuses et 11 frères de la Congrégation ainsi que d'autres religieux (Dominicains, Jésuites, Religieux de Saint Vincent de Paul), et des prêtres diocésains, mais déjà quand ils décidèrent de suivre Jésus, qui par Son Cœur vulnérable, sans défense et transpercé révèle la profondeur de l'amour de Dieu. Comment, ceux qui avaient consacré leur vie à l'amour réparateur manifesté dans les Cœurs de Jésus et de Marie, auraient-ils pu ne pas se sentir concernés par les fractures qui s'ouvraient dans la société et être du nombre des persécutés pour la justice et la fidélité à l'infinie miséricorde de Dieu ?

Dans leurs lettres écrites en prison, nous prenons conscience du cheminement intérieur parcouru par chacun de ces frères pour répondre au « Suis-moi » de Jésus, jusque dans les heures les plus sombres.

Jésus avertit ceux qui voudraient le suivre. Ils éprouveront une joie secrète quand on les persécutera, qu'on les maudira à cause de son Nom. Mais, pour découvrir cette béatitude, il faut traverser le présent avec ses heures lumineuses comme avec ses heures d'injustice et de violence. Force et intelligence sont nécessaires pour se laisser interroger au plus profond de sa foi et jusqu'au risque de sa vie : l'Église et ses membres sont intégrés dans le corps social. Le

malaise et les tensions de la société non seulement touchent l'Église mais, parfois, celle-ci les oriente, les aggrave ou même les provoque. Dans leur prison, les frères, avec plus ou moins de lucidité, ont compris qu'ils sont prisonniers parce qu'ils sont prêtres, membres de l'Église. Cette haine de la religion, de l'Église catholique et de ses membres, provient en réalité du profond malaise social éprouvé par les exclus, par ceux qui ne comptent pas, les laissés pour compte. Ceux qui sont persécutés parce qu'ils suivent Jésus dans l'Église, ceux d'hier et d'aujourd'hui se demandent : pourquoi cette haine contre nous ? Quelle est notre responsabilité ?

Subir la persécution pour Jésus c'est passer par un crible purificateur qui permet de s'interroger sur la façon dont l'Évangile de Jésus est annoncé au cœur même des tensions et des limites de nos institutions, de notre histoire. C'est aussi le moment de reconnaître les blessures institutionnelles et personnelles de l'Église, celles dont nous souffrons et celles que nous causons. Regarder ces blessures sociales, institutionnelles et personnelles, pouvoir les nommer sans les enjoliver est un premier pas pour nous ouvrir à la force réparatrice de l'amour du Cœur transpercé. Se reconnaître vulnérable et se sentir touchés par les blessures des autres nous met dans l'optique de Jésus qui, à la violence, présente l'autre joue ou demande, « à visage découvert » : « Pourquoi me frappes-tu ? »

De plus, nous reconnaître vulnérables et touchés, nous unit à tous ces hommes et ces femmes blessés, frappés, jetés sur nos chemins et qui attendent les mains et la générosité d'un Bon Samaritain.

Lorsque confesser notre foi en Jésus dans un contexte de violence devient proximité, amour et blessure, alors nous devenons plus proches du Cœur de Jésus et de ses sentiments traduits en actes. Il devient le centre.

Croire en Jésus et souffrir jusqu'à donner sa vie pour Lui est une grâce ; une grâce qui ne s'improvise pas. On la demande au Seigneur

et elle se nourrit de l'amour quotidien des frères et des sœurs, qui traversent ensemble les épreuves de la fraternité, assument les échecs, s'unissent chaque jour davantage à la vie donnée de Jésus, célébrée dans l'Eucharistie et contemplée dans l'Adoration. Cette grâce, Frézal Tardieu la reconnaissait présente dans sa vie, six ans avant qu'elle ne devienne épreuve de vérité à l'instant de son exécution.

> « Prosterné devant vous, ô mon Dieu, et tout couvert du sang de votre Fils, je Vous offre et Vous consacre tout ce que j'ai, tout ce que je suis, mes pensées, mes paroles, mes actions, mes infirmités, mes maladies, mes biens, ma réputation, ma vie. Vous m'avez tout donné, je Vous rends tout pour être employé à votre gloire et au salut de mon prochain. »

La grâce d'une vie donnée, même jusqu'à la mort, réside dans la lucidité de regarder en face, courageusement, les peurs et la violence déchaînée et dans la décision d'unir sa vie à celle de Jésus, toute donnée pour les hommes et les femmes qu'Il aime. Jésus, soleil qui vient d'en haut, non seulement illumine nos peurs et les ténèbres de la violence et de la mort dans nos sociétés mais encore brille sur les bons et sur les méchants. La vie en Christ ne nous appartient plus, mais elle devient féconde si, comme la sienne, elle est donnée.

Le testament spirituel de Christian de Chergé, rédigé deux ans avant son assassinat en Algérie, le 21 mai 1996, avec sept autres moines trappistes, tous récemment béatifiés en Algérie, (le 8 décembre 2018), nous le rappelle avec une rigoureuse cohérence évangélique. Il rendait grâce à Dieu d'avoir vécu, jusqu'aux ultimes conséquences, la grâce d'une vie donnée. Il avait reçu cette grâce auparavant par l'affection de sa famille, par ses amis et les frères de sa communauté, par les Algériens qu'il avait appris à aimer comme des fils d'un même Dieu unique et miséricordieux … Grâce qu'il reçut mystérieusement de la main de celui qui allait l'assassiner.

> « Et toi aussi, l'ami de la dernière minute, qui n'aura pas su ce que tu faisais. Oui, pour toi aussi je le veux ce MERCI, et cet A-DIEU envisagé de toi. Et qu'il nous soit donné de nous retrouver, larrons heureux, en paradis, s'il plaît à Dieu, notre Père à tous deux. »

En lisant ce livre, comment ne pas penser aux communautés chrétiennes persécutées aujourd'hui à cause de leur foi et du service au Dieu de Jésus Christ, par le culte et leur amour du prochain ? Comment ne pas penser à ces hommes et ces femmes qui vivent leur foi religieuse dans un contexte où diversité des opinions et débat critique ne sont pas admis ? Comment ne pas penser au profond malaise social et à l'injustice qui règne dans de vastes secteurs de notre monde et revêt une forme religieuse et invoque le nom de « dieu » pour justifier la violence et la destruction ?

Que la lecture de ce livre nous aide à vivre notre consécration aux Sacrés Cœurs comme réponse quotidienne dans une vie qui ne nous appartient pas mais est appelée à se mettre, jour après jour, au service de nos frères et, si Dieu le veut, à affronter la mort comme ultime témoignage de foi en son amour fidèle et donné jusqu'au bout.

Alberto Toutin sscc
Supérieur Général
Rome, 19 mars 2020
Fête de Saint Joseph

PRÉFACE

Cet essai sur la persécution de l'Église en France durant la Commune de Paris en 1871[1] est le bienvenu. À la lecture des signes des temps, l'appel universel à la sainteté aujourd'hui est un appel au martyre parce que la persécution des Chrétiens devient omniprésente et généralisée. Si quelqu'un est persécuté nous sommes tous persécutés car nous sommes un dans le Christ.

La persécution est un moment de redéfinition pour la communauté chrétienne car, bien que la discrimination contre toute personne pour des raisons religieuses doit être rejetée, l'Église se réjouit toujours pour ceux qui meurent d'une persécution issue d'un rejet haineux de la foi en Jésus Christ, Seigneur et Sauveur. C'est ainsi que la marque de l'Église, à la fois une et œcuménique, devient évidente en période de persécution. Le problème est moderne et douloureusement évident au moment même où l'Église Catholique se prépare à célébrer l'anniversaire d'une époque de persécution qui, étant historique et humaine, est interprétée de manière ambiguë.

[1] La Commune de Paris. Selon certains, les 10 semaines les plus intenses de l'histoire de Paris au cours desquelles, en mars 1871, un groupe de révolutionnaires prit le contrôle de Paris. Le 28 mai, le mouvement fut écrasé par l'armée française régulière. Bâtie sur les principes d'une citoyenneté partagée, l'idée était de poser les droits d'une personne ordinaire en opposition à l'ordre établi de la Monarchie et de l'Église, un écho de la Révolution Française, elle-même. Mais la véritable motivation trouvait sa source dans la colère due à la défaite de la France dans la guerre contre la Prusse qui se termina par un armistice humiliant en janvier 1871. Tandis que la France respectait les conditions de l'engagement, le poids de l'impôt pesait lourdement sur chaque personne et à long terme sur le rôle de la France dans l'ordre du monde. La défense des États du Pape, par exemple, un engagement de longue date de la France envers le Pape, fut abandonnée lors de l'unification de l'Italie et finalement de la création du Vatican par le Traité du Latran en 1929 avec Benito Mussolini.

20 sur 20 est la manière de caractériser une bonne vision. Pour la Congrégation des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie (SSCC), l'année 2020 nous offrira une opportunité pour revisiter notre histoire et célébrer notre vocation au moment où nous nous apprêtons à faire mémoire du 150e anniversaire de la mort de nos confrères lors de la Commune de Paris, de mars à mai 1871, une période de grande maturation pour nous. Cet essai peut nous y aider. Une note, comme celle de Marcel Bocquet, l'auteur de ce document, est nécessaire pour en expliquer l'origine. On le trouve à la fin du premier des quatre articles des *Annales Congregationis Sacrorum Cordium* (ASSCC 1962-1964). Le premier des articles, ici chapitre 4, concerne le Père Ladislas Radigue qui mourut pendant la Commune de Paris (1871). Ses compagnons Polycarpe Tuffier, Marcellin Rouchouze et Frézal Tardieu sont les sujets des chapitres 5, 6 et 7 respectivement. L'ensemble de l'étude du Père Bocquet comporte 14 chapitres.

Il écrit : *« Ces pages sont détachées d'une étude d'ensemble sur " la Commune de Paris et le couvent de Picpus [2] ", en manuscrit.*

[2] Picpus. Ce mot fait allusion à la Congrégation des Sacrés Cœurs. Composée de frères, de sœurs et de laïcs, cette Congrégation, naissance à Poitiers, en France entre 1792 et 1800 et établit son quartier général au sud-est de Paris dans le quartier appelé Picpus en 1805. Ce nom de Picpus remonte, dit-on, au temps d'une épidémie et des soins rendus aux malades en piquant le pus des plaies. Toutefois, pour la Congrégation, l'implantation dans ce quartier est liée au cimetière où près de 1500 guillotinés furent inhumés sommairement dans les fosses communes, durant la Révolution Française, une manière de réparer les atrocités perpétrées à cette époque. La propriété était très étendue et incluait un couvent de religieuses, une communauté de frères, des bâtiments scolaires, une ferme et le cimetière adjacent. La propriété et les bâtiments furent réquisitionnés par l'armée française durant la guerre Franco-Prussienne, puis à nouveau par les Communards qui emprisonnèrent plus de 100 membres de la Communauté des Sacrés Cœurs de Picpus. De nos jours, le 37, rue de Picpus reste l'adresse de la Congrégation la plus connue à Paris. Elle est aussi voisine du nouveau campus de l'université de la Sorbonne.

Elles laissent donc délibérément de côté l'arrestation, l'emprisonnement et la mort. Elles veulent simplement dessiner la courbe de la vie du Père Radigue. Après une enfance pieuse, survient la crise de l'adolescence qui caractérise l'indolence et la dissipation. On peut parler d'une vraie conversion en classe de philo quand il découvre sa vraie vocation. Il mène dès lors une vie de travail acharné et caché, sans qu'il puisse remonter toutefois la pente d'une certaine facilité. Maître des novices, il devient maître tout court de spiritualité. S'il a d'abord en tant que chef quelque mal à se dégager du pli pris durant un trop long stage en sous-ordre, il se révèle sous la pression de circonstances exceptionnelles (mort du Supérieur Général et captivité), un vrai chef et une forte personnalité. Qu'on se rappelle le jugement d'un historien de la Commune (l'abbé Virieu) emprunté du reste au P. Perdereau. Parlant de ses lettres, il déclare : " On croirait lire une épitre retrouvée dans les écrits de Saint Ignace d'Antioche ". Le jugement est de prix. Cette notice se base sur celles publiées par le P. Benoit Perdereau, Supérieur du Grand Séminaire de Versailles, dans les "Martyrs de Picpus," et par le P. Prospère Malige, Supérieur du Grand Séminaire de Rouen, dans "Picpus pendant la Commune", qui l'avaient personnellement connu. Il a été aussi fait état de sources inédites, en particulier de ses notes du collège que j'ai retrouvées à Flers, au cours d'une prédication. Fort bien centré sur la preuve du martyre, qui est l'essentiel, peut-être le dossier " humain " semble-t-il avoir été parfaitement constitué et exploité. Si le martyre est une grâce qui échappe à l'analyse, il n'en est pas moins vrai que la qualité du témoignage est renforcée par la qualité du témoin. La voie semble donc encore ouverte aux chercheurs. »

Cette note est précieuse car tout en discutant d'une remarque à propos de Ladislas Radigue, elle mentionne des sources à partir desquelles Marcel Bocquet bâtit son travail et en dit plus encore sur l'auteur lui-même. Il s'appuie sur 2 piliers, les publications des Pères Perdereau et Malige, mais il ne se limite pas à eux. Durant le mandat de Supérieur général, (1958-1970), du P. Henry Systermans, Marcel Bocquet entreprit de longues recherches dans les archives de la Congrégation. Durant cette période, il fit aussi des recherches sur la vie du Père Mateo et publia ses découvertes dans *« Le Père Mateo sscc, l'amour présent au monde »* traduit par Francis Larkin avec pour titre: *"Jésus roi d'amour"* (Milwaukee Bruce 1956). Marcel Bocquet (1903-

1917) était un frère de la Province française SSCC, un professeur de rhétorique et un homme plein d'esprit. Malgré son asthme chronique, il était plein d'entrain, travaillait pour l'Intronisation du Sacré Cœur dans les familles, connaissait la vie et l'œuvre du Père Mateo, il avait l'âme d'un enseignant qui aimait laisser ses étudiants sur leur faim. Cette remarque que l'on trouve dans sa nécrologie, écrite par le P. Xavier Riou (*Horizons Blancs* #73, Octobre 1977, p. 95), s'applique aussi pour ces esquisses publiées ici.

L'étude susmentionnée sur le Père Ladislas Radigue plus une autre sur chaque serviteur de Dieu (Polycarpe Tuffier, Marcellin Rouchouze et Frézal Tardieu) ne constituent que quatre des quatorze essais de Marcel Bocquet rassemblés ici. Comme cela est mentionné dans la note, il projeta de les publier tous mais elles avaient été conservées par les Archives Générales de la Congrégation (Rome) à l'exception des quatre esquisses biographiques publiées dans les *Annales SSCC*. Les notifications proviennent des divers écrits des Serviteurs de Dieu par la Commission théologique qui les a étudiés. Cela va de lettres à des notes de cours, de conférences spirituelles à des rapports de mission et dévotions populaires en cours. Le Père Bocquet connaît ces écrits. Il connaît aussi de nombreux aspects qui doivent être abordés pour comprendre l'époque dans laquelle ces hommes ont vécu. S'il laisse le lecteur avec le désir d'en savoir plus, il ne cache pas son point de vue. Sur les personnes et les événements, il écrit à la manière d'un humaniste, en évitant l'exagération typique des sujets sur la sainteté. Concernant les « Communards » il voit les choses sous un angle critique mais avec des mots de condamnation de la violence des contre-révolutionnaires. Son approche peut paraître inadéquate.

Marcel Bocquet, en tant que membre de la même Congrégation que ceux à propos desquels il écrit, est fidèle à son travail comme historien mais il est aussi admirateur de ces hommes courageux qu'il considère spontanément comme des saints et des martyrs. Considérer

comme martyrs ceux qui moururent pendant la Commune de Paris était déjà admis dès les premiers mois qui suivirent leur mort. Remplacer le langage populaire au profit de termes techniques des documents ecclésiastiques, fait perdre une grande partie de la dévotion que contiennent ces écrits (ex Perdereau et Malige). Ce serait là une infidélité car ceux qui écrivaient, louaient Dieu pour le don du sacrifice fait à la Congrégation à travers ses membres. Le discernement majeur qui pourrait aboutir à l'attribution officielle du titre de martyr (béatification) est un processus extrêmement riche qui permet d'explorer les voies de la sainteté de Dieu au plus profond de ses droits sur nous humains. Le travail de Marcel Bocquet justifie le dicton qui dit que s'il faut un village pour que grandisse un enfant, il faut toute une communauté pour que grandisse un saint.

La mort des Serviteurs de Dieu (Pères Ladislas Radigue, Polycarpe Tuffier, Marcellin Rouchouze et Frézal Tardieu) doit être vue dans le contexte d'une Congrégation profondément traumatisée mais qui renaît dans les persécutions qui n'ont ni commencé ni fini avec la Commune. La Congrégation vécut le traumatisme de l'Église Catholique en France après la Révolution Française et la direction sera finalement exilée hors de France en 1905. L'histoire de ceux qui sont morts prend ensuite les dimensions plus larges de l'histoire des moments dans lesquels ils ont vécu. Et ces temps étaient les jours de transition entre l'ordre ancien et le nouveau dans lequel « Dieu se réalise de nombreuses façons » pour citer Tennyson. Dans ce même poème *Mort d'Athur*, Arthur exhorte le général Bélisaire à prier: « La prière accomplit plus de choses que ne le rêve ce monde. » À travers le don de ceux qui furent appelés à mourir pour leur foi, la Congrégation retrouva sa vocation de prier, de demander à Dieu, à travers l'adoration perpétuelle, de réparer le monde. La participation à l'action de grâce dans une communauté est donc le contexte idéal pour entendre ce que Marcel Bocquet veut nous partager.

La reconstitution par le Père Marcel Bocquet de nombreuses conversations pourrait ne pas être la tasse de thé de tous les historiens, mais le travail de création soulève une question plus profonde. Plutôt que de poser la question évidente de l'exactitude historique de ce qu'il nous raconte, il serait peut-être préférable de saisir le sens de la solidarité et de l'indignation qui accompagnent tout un ensemble de faits et d'évaluations. Plus on lit d'auteurs, en particulier les rapports officiels de la Commune, plus apparaît la solidité de l'approche de Marcel Bocquet. Si, d'un côté, il est sensible à la situation critique qui, à bien des égards, a mené à la Commune, de l'autre il ne peut contenir sa rage face à l'envahissement déchaîné d'une maison pleine de victimes de la Commune.

L'auteur n'est pas insensible au cri des pauvres qui menèrent certains à déclencher la Commune de Paris. À cause de ses sympathies, il est d'autant plus critique sur l'inadéquation entre les réformes nécessaires et l'inexpérience des dirigeants de la Commune. Sa critique inflexible laisse deviner une profonde indignation qu'une telle cause digne, dans sa nécessité et son idée, ait été à ce point trahie par l'incompétence et la précipitation. Objectivement parlant, il n'est pas difficile d'être scandalisé et affligé de voir plus d'une centaine de membres d'une communauté religieuse, frères et sœurs, jetés en prison et leurs couvents mis à sac de la cave au grenier et quatre cadavres pour preuve qu'il ne s'agissait pas d'un cauchemar. Les Frères de Picpus ne furent pas les seuls à perdre la vie. Il y eut l'archevêque de Paris Mgr. Darboy et des prêtres de l'archidiocèse, des Jésuites, des Dominicains, des Sulpiciens et le Père Henri Plachat,[3] qui

[3] L'archevêque fut tué le 24 mai avec cinq prêtres diocésains et les Dominicains le 25 mai. Le Père Henri Planchat mourut le 26 mai avec les quatre Picpuciens, les Jésuites plus les trente-six gendarmes et quatre soi-disant espions. Arrêtés après leur évasion le 27 mai, trois autres furent exécutés. La Cause du Père Henri Planchat, le premier prêtre religieux de la Congrégation de Saint Vincent de Paul, a été présentée au Saint Siège avec les quatre religieux des Sacrés Cœurs serviteurs de Dieu : « Henri Planchat, Ladislas Radigues et ses compagnons ».

chaque jour parcourait l'ancien et le nouveau monde dans les rues de Paris. Ces morts doivent également être comparés au nombre effarant des seize mille personnes tuées par la nouvelle armée française. Des deux côtés il y avait largement de quoi s'indigner et beaucoup à réparer.

Moins par l'empilement d'informations que par l'observation de ce qui se passait, cette brochure est une série d'essais de style télégraphique, la tentative d'un homme d'atteindre la paix malgré tout ce qui s'est déroulé pendant la Commune de Paris et d'avancer.

Marcel Bocquet connaît si bien l'histoire et les personnages en cause qu'il en oublie parfois d'introduire le néophyte dans l'histoire. Ce travail est donc une invitation faite au lecteur de s'y intéresser et d'en apprendre davantage. La mort de saint Damien de Veuster ainsi que les quatre morts de la Commune suscitèrent une période de croissance et d'enthousiasme pour les vocations dans la Congrégation sous la direction du Père Marcellin Bousquet qui fut élu Supérieur Général en 1870 et servit dans des moments non moins tumultueux que les cinquante premières années de la Congrégation. Le Père Bousquet resta à son poste jusqu'à la veille de la première guerre mondiale: il mourut en Belgique, en exil hors de France. Lui, qui se disait tout aussi prêt à servir qu'à mourir, faisait souvent allusion à l'état béni de la Congrégation et à son avenir. Marcel Bocquet, pour sa part, écrit au plus fort de cette vague lorsque la Congrégation a atteint son plus grand nombre de membres dans les années 1960 et sa plus vaste portée missionnaire. Cet enthousiasme influence le regard que Marcel Bocquet porte sur le passé. Sa critique négative des événements reste néanmoins optimiste et éducative. En rendant ces essais accessibles à un plus large public, l'intention n'est en aucun cas d'anticiper le discernement de l'Église sur le statut officiel de martyr de ceux qui sont morts mais d'enrichir la connaissance que les frères et sœurs, religieux et laïcs, ont de leur patrimoine spirituel.

Il semblait approprié d'ajouter quelques pièces supplémentaires à cette collection. Quand Marcel Bocquet dit qu'un autre chapitre serait nécessaire pour parler du sort des sœurs durant la Commune, une publication plus ancienne répondait à ce besoin et figure en annexe du chapitre 2 : « l'Arrestation ». La lettre exquise de Marcellin Rouchouze à sa sœur Anne à La Serena au Chili, peu avant sa mort, ne peut être laissée de côté quand il s'agit de saisir le don de narrateur de Marcellin Rouchouze, secrétaire prétendument taciturne et secret. La confession de Ladislas Radigue figure déjà dans le texte du Père Bocquet. Il semble juste d'ajouter la prière de Frézal Tardieu dans laquelle il demande le martyre bien avant les événements de sa mort. Associer toute cette rhétorique avec quelque chose de Polycarpe Tuffier semble à première vue un peu forcé. La biographie de son cousin avec la majeure partie de ses lettres répondait au besoin. Quelle lettre de Polycarpe Tuffier, Marcel Bocquet aurait-il choisie comme étant vraiment typique ? Aucune lettre en particulier ne suffirait car Tuffier n'était pas un essayiste. Mais il écrivait abondamment dans des circonstances précises et Bocquet relit ces lettres circonstancielles dans le chapitre concernant l'isolement cellulaire qui donnait un contexte aux combats de Tuffier.

Ce travail a pour but de mettre en appétit. S'il était correctement annoté, sa longueur serait doublée. Mais certaines notes ont été jugées indispensables pour comprendre l'histoire. Il semble n'y avoir aucune limite sur les travaux ayant trait à la Commune. Par contre, on est face à une réelle pénurie quand on traite des Picpuciens et la Commune. La meilleure source ce sont les *Annales des Sacrés Cœurs* qui ont réutilisé du matériel pour les dates d'anniversaires et les documents soumis à la Congrégation pour la Cause des Saints. La plus grande partie forme un témoignage de visu émanant de ceux qui ont connu les serviteurs de Dieu durant leur vie. L'auteur indique parfois ses sources, mais rarement. Son travail n'était encore qu'une première ébauche. Cependant beaucoup de points peuvent être vérifiés par une enquête plus serrée dans les Archives Générales.

Ceci pour dire que Marcel Bocquet a fait des recherches même si son texte ne permet pas de le soupçonner. Cependant, comme indiqué, les clés d'interprétation qui sont les siennes traversent tout l'ensemble avec un brin de passion. Cela nous ramène à la pertinence de son travail.

La chronologie de cet anniversaire est importante, mais le moment spécial (Kairos) de la persécution à laquelle nous sommes confrontés en tant que chrétiens dans le monde d'aujourd'hui promeut la pertinence de l'œuvre. Beaucoup ont écrit sur l'avenir du Christianisme, l'imaginant petit, synodal, pèlerin, mystique. A ces caractéristiques, il faut y ajouter une autre: persécuté. La voie de l'Évangile de Jésus Christ apparaît de moins en moins en phase avec le développement de la vie moderne qui, malgré sa volonté exprimée d'inclusion, a tendance à persécuter ceux qui ne s'y conforment pas. Le désaccord est aussi radical que la question portant sur les débuts et la fin de la vie, et ce à quoi est appelée la vie humaine est menacé .Aujourd'hui, l'ironie de la situation pour les chrétiens est que pour l'amour de ce qu'est la vie, ils sont prêts à donner leur vie. On la retrouve dans les écrits de Jean l'évangéliste; qu'il suffise de rappeler les paroles ironiques de l'Apocalypse : « ils n'ont pas aimé leur vie jusqu'à craindre la mort » (Ap ch.12 v11). D'où ce titre du travail « *Plus que leur vie !* ».[4]

[4] En juillet 1971, Sœur Blanche Lhopiteau sscc écrivait à son Curé, le Père J. Hermet au sujet du Père Tuffier mort deux mois auparavant. Il avait été chapelain de la communauté des Sœurs des Sacrés Cœurs de Laval à deux reprises, de 1840 à 1847 et en 1862. Utilisant le terme populaire de martyr, elle écrit ce qui est une vivante interprétation du livre de l'Apocalypse de Jean: *mais nous trouvons notre immense consolation dans la certitude que nos chers disparus jouissent maintenant de la plénitude des biens célestes, la vision de leur Dieu qu'ils ont aimé sans partage, plus que leur liberté, plus que leur vie et qui les a récompensés de leur amour dès ce monde avec l'auréole du martyr attachée désormais à leur mémoire*. (Source Reine Tuffier. *Notice biographique sur le Révérend Père Polycarpe Tuffier* (Rome, Archives Générales SSCC, *Serviteurs de Dieu* 3 HI Cahiers 1 page 78, soulignements ajoutés).

Beaucoup m'ont aidé dans ce travail. Je les remercie tous et plus spécialement André Mark (précédent archiviste général), Luana Tarsi (secrétaire des archives), Maria Centofanti (responsable de la publication), Marie Leahy (assistante éditoriale), Columban Crotty (consultant et lecteur) et Alberto Toutin sscc Supérieur Général pour son avant-propos. Enfin, nous remercions vivement Marie-France Gazan pour avoir révisé l'édition en français.

David P. Reid sscc
Juin 2020

POSTFACE

En achevant la lecture de ces pages dont la chute finale est pour le moins tragique, la providence me fit entendre à la télévision le philosophe François Cheng qui, interrogé sur le sens de la mort, répondait : « La mort est ce qui fait de la vie un don. »[5] Cette formule de sagesse rejoint à merveille et explicite la logique profonde et unifiée de ces pages et de ces vies. La fin en est tragique par sa violence, qui contraste douloureusement avec la douceur et la qualité des services offerts tout au long de leurs vies par ces frères, prêtres, sœurs de Picpus : entrés généralement jeunes dans une congrégation qui les destinait aux œuvres d'éducation et d'évangélisation à l'autre bout du monde, ils vécurent l'offrande de leur vie dans le mystère du Christ, médité jour et nuit dans l'adoration eucharistique. Ils se donnaient au Seigneur et à l'humanité entière, et quatre prêtres parmi eux – pourquoi eux et pas d'autres, pourrions-nous demander – trouvèrent la mort dans un massacre « populaire » sur la colline de Belleville. Leur mort fut un don suprême nous plaçant au cœur même de leur vocation, et de toute vocation pouvons-nous ajouter. Le travail du père Bocquet a le mérite de révéler l'unité profonde de leur destinée et de nous faire connaître leur itinéraire, de leur province natale au couvent de Picpus. Le Seigneur travaille les cœurs et prépare des hommes à vivre les soubresauts de l'histoire dans une place humble, mais assurément la plus belle.

Aussi ma seconde réaction est-elle de faire remarquer à nos frères picpuciens d'aujourd'hui que la publication de ces pages est un devoir qui leur incombe ; ils ont même trop attendu (mais une partie de l'ouvrage provient d'anciens articles déjà publiés) ! Un devoir de mémoire, selon une formule qui peut être utilisée, mais plus encore

[5] Émission *La grande librairie* du 29 janvier 2020, sur France 5 (disponible sur le site de l'émission).

un devoir d'édification du peuple de Dieu tout entier, au-delà des limites de la congrégation. Au cœur de ces pages si sombres de notre histoire parisienne et nationale, jaillit la lumière de la charité et de la vérité. Par l'éclairage remarquable qu'il apporte, ce livre pourrait et devrait même faire avancer non seulement la cause de béatification de nos quatre prêtres, mais encore celle des autres victimes de la Commune. L'histoire de la cause de Mgr Georges Darboy est, nous le savons, emblématique des hésitations et de la mauvaise conscience française devant cette période obscure. Les archevêques de Paris ont ouvert et fermé à plusieurs reprises ce dossier, jusqu'à une relance récente par le cardinal Jean-Marie Lustiger et une suspension par le cardinal André Vingt-Trois[6]. Or, le récit des quatre vies des Pères Radigue, Tuffier, Tardieu et Rouchouze montre bien le climat de haine de la foi qui prévaut dans leur exécution, ce qui rejaillit sur l'ensemble des otages et permet de définir plus rapidement la notion de martyr chrétien. Comment ne pas être marqué par la figure du séminariste Seigneret, qui aide le vieux missionnaire Tuffier à monter les rues de Belleville ?

Les deux préfaces de l'ouvrage préviennent que le ton du père Marcel Bocquet au sujet des communards peut être vindicatif. En fait, il est assez mesuré et rapporte des faits, et assez peu de jugements. Il n'y a pas à se voiler la face sur la violence anticléricale des « communards » et sur celle des « versaillais » ! Il faut par contre s'interroger sur les racines profondes de ces attitudes de la part des deux camps. Pourquoi Adolphe Thiers refuse-t-il toute négociation pour un échange entre Blanqui et les otages, alors que la semaine sanglante est déjà prévue

[6] Charles Chauvin, *Mgr Darboy, archevêque de Paris, otage de la Commune (1813-1871)*, Paris, DDB, 2011, p. 170-172. Jacques-Olivier Boudon, « Épiscopat et sainteté, les aléas de la cause Darboy », in *La Sainteté*, actes de la VIIe université d'été d'histoire religieuse réunis par Gérard Cholvy, juillet 1998, p. 133-148. Jacques-Olivier Boudon, *Monseigneur Darboy (1813-1871) Archevêque de Paris entre Pie IX et Napoléon III*, Paris, Cerf, 2011.

et son issue acquise ? Pourquoi tant de haine de la part des Parisiens à la fin du Second Empire, qui apparaît pourtant comme une période faste de reconstruction et de mission pour les catholiques ? Période heureuse par certains côtés, voire insouciante, mais se terminant dans une guerre tragique qui allait entraîner dans son sillage deux autres conflits mondiaux et tant de victimes. Comme si les morts de la Commune – guerre civile franco-française, avec les Prussiens à l'horizon – , étaient les prémices de tant de victimes innocentes d'un siècle entier : les morts des conflits mondiaux mais aussi ceux des totalitarismes issus du communisme alors en gestation.

Quand l'Église fait son examen de conscience, elle doit s'interroger sur sa mission dans une société qui voyait grandir les inégalités sociales et l'exploitation des uns par les autres. Ce fossé inquiétait le jeune Frédéric Ozanam dès 1836 : l'Église, c'est aussi ces jeunes de la société Saint-Vincent-de-Paul qui voulaient éviter à l'avenir cette guerre sanglante. Permettons-nous cette longue citation :

> « […] combien ne faudrait-il pas à présent de charité, de dévouement, de patience pour guérir les souffrances de ces pauvres peuples, plus indigents encore que jamais, parce qu'ils ont refusé la nourriture de l'âme en même temps que le pain du corps venait à leur manquer ? La question qui divise les hommes de nos jours n'est plus une question de formes politiques, c'est une question sociale, c'est de savoir qui l'emportera de l'Esprit d'Égoïsme ou de l'Esprit de Sacrifice ; si la société ne sera qu'une grande exploitation au profit des plus forts ou une consécration de chacun pour le bien de tous et surtout pour la protection des faibles. Il y a beaucoup d'hommes qui ont trop et qui veulent avoir encore ; il y en a beaucoup plus d'autres qui n'ont pas assez, qui n'ont rien et qui veulent prendre si on ne leur donne pas. Entre ces deux classes d'hommes, une lutte se prépare ; et cette lutte menace d'être terrible ; d'un côté, la puissance de l'or, de l'autre, la puissance du désespoir. Entre ces armées ennemies, il

> faudrait nous précipiter, sinon pour empêcher, au moins pour amortir le choc. Et notre âge de jeunes gens, notre condition médiocre nous rendent plus facile ce rôle de médiateurs que notre titre de chrétien nous rend obligatoire. »[7]

L'auteur de ces lignes a vingt-trois ans, il est de la génération de nos martyrs ; la maladie fera qu'il ne connaîtra pas la fin de l'histoire…

Cette citation révèle combien les acteurs chrétiens engagés dans cette histoire n'étaient pas aveugles sur le drame qui se jouait. Ils ne prévoyaient sans doute pas de mourir martyrs à Paris, pas plus que leurs devanciers de septembre 1792. Mais ils étaient à l'œuvre dans la vérité de la charité au service de la société telle qu'elle était. Ce n'est pas une gloire de la Commune d'avoir incendié la ville pour se venger et d'avoir massacré des prêtres. (Signalons dans les circonstances présentes – la chose est peu connue – que la Commune mit le feu à la cathédrale Notre-Dame, mais que les internes de l'Hôtel-Dieu se précipitèrent pour éteindre l'incendie des chaises avant qu'il ne se propage). Ce n'est pas une gloire de la Troisième République naissante d'avoir fait autant de morts. Dans cette double erreur allait s'enraciner une mémoire schizophrène qui conduirait à 1905 et à bien d'autres éléments dont nous ne sommes pas tout à fait guéris, même si une laïcité positive présente beaucoup d'avantages.

Pour revenir à Picpus, au fond du jardin où priaient les frères et les sœurs, se trouvent les fosses des dernières victimes de la Terreur, parmi lesquelles les bienheureuses carmélites de Compiègne. Elles avaient fait vœu de donner leur vie pour la cessation des malheurs de la France, et la Convention montagnarde prit fin dix jours après leur exécution.

---

[7] Lettre n° 137 à Louis Janmot, Lyon, 13 novembre 1836. *Lettres de Frédéric Ozanam*, tome I, Paris, 1961, p. 242-245.

J'ignore précisément si nos morts de 1871 connaissaient alors ce détail de l'histoire spirituelle des carmélites. Nous sommes en droit de souhaiter, de rêver, de prier… que la cause des morts des 24 et 26 mai 1871 aboutisse dans la vérité non pas pour une mémoire revancharde, mais pour une mémoire pacifiée et réconciliatrice.

Que Notre-Dame-de-Paix y veille depuis notre chapelle de Picpus !

P. Gérard PELLETIER
Faculté Notre-Dame du collège des Bernardins
Maison Saint-Augustin

INTRODUCTION

Le but de la préface est de raconter comment ce livre a vu le jour et d'offrir un aperçu du point de vue de l'auteur, de ses sources et de sa méthode. Pour une introduction à l'œuvre, qui indique le sujet de la discussion, les trois premiers chapitres de Marcel Bocquet servent bien. Il se concentrera sur l'histoire des quatre frères décédés, mais il veut la situer dans le contexte de la vie religieuse des deux, frères et sœurs, pendant la Commune. L'aspect extraordinaire de cette période de l'histoire de la SSCC fut qu'à un moment donné, plus d'une centaine de SSCC furent emprisonnés, environ quatre-vingt-quatre sœurs, douze prêtres et plus de dix frères laïcs.

Ladislas Radigue a fait remarquer que si cela ne s'était pas produit, la Congrégation pourrait se demander si elle faisait partie du monde réel auquel elle appartenait. Le Fondateur, le Père Coudrin avait laissé un indice à la communauté pour savoir si les frères et sœurs s'inséraient dans un moment historique : « êtes-vous utile à l'Église ? » La présence du chrétien catholique a été contestée de tous côtés. La continuité de l'Église peut sembler acquise, mais l'Église n'est pas plus ancienne que la célébration de l'Eucharistie. Elle naît de l'Esprit, de l'unique action de Jésus, le Christ mourant et ressuscité à la gloire du Père et à l'envoi de l'Esprit Saint. Le souvenir révérencieux de la mort de Jésus se vit maintenant dans la mort et la résurrection du Corps du Christ chaque jour et dans chaque situation de la vie. Faire mémoire des morts et des ressuscités dans la communauté est profondément missionnaire. En 1870, trois quarts de siècle après la fondation de la Congrégation, vivre le mystère pascal loin dans les champs de mission, était l'idéal de la Congrégation et dans le travail de reconstruction sur le front intérieur qui se révéla nécessaire, tout comme ailleurs. Un schisme interne qui a secoué la jeune Congrégation dans les années précédant immédiatement la Commune, a son propre rôle à jouer dans le

conditionnement de la Congrégation à accepter de telles offrandes audacieuses car à moins que la semence ne meure....

Sur la toile de fond esquissée, Bocquet entreprend les quatre chapitres dédiés aux quatre morts. Son but est de montrer qu'ils étaient préparés, chacun à sa manière. Alors qu'ils semblent avoir beaucoup en commun et qu'ils ont beaucoup en commun, ils sont en fait des caractères humains distincts. Leur bonne préparation à la vie religieuse les a bien aidés quand le temps de la tentation était proche. L'isolement cellulaire auquel ils ont été soumis a été saisi par eux pour voir le tout dans son contexte. Marcel Bocquet consacre beaucoup d'énergie à présenter Polycarpe Tuffier, peut-être le plus convaincant des Serviteurs de Dieu parce qu'il lui a fallu tout ce temps en prison pour accepter sa vocation à mourir. Bien que la prison fût totalement antithétique pour tout son être, il utilisait son temps d'une manière qui le transformait véritablement . Il est resté le soignant bourru jusqu'à la fin, mourant alors qu'il jetait son corps sur un homme plus jeune pour le protéger. Le P. Ladislas est resté le supérieur attentif, sondant sa propre conscience sur la meilleure façon d'inspirer et de diriger. Il semblait voir la beauté eucharistique dans le don de soi, que l'on vive ou meure. Le sens du drame qu'il avait connu dès sa jeunesse ne l'a pas quitté dans ses derniers jours car il voulait être habillé pour la mort comme s'il allait à l'autel. Polycarpe Tuffier, son fidèle vicaire, se voyait aussi, s'il n'était pas habillé pour la messe, au moins en contact avec les paroles du Psaume 42 : « *J'irai à l'autel de Dieu qui donne à ma jeunesse la joie* » des paroles par lesquelles le prêtre a commencé la messe en ces jours.

Après de nombreuses années au service des pauvres et de la Congrégation en Belgique, Frézal Tardieu était revenu à la vie d'académicien, de directeur spirituel et de compagnon pastoral de personnes désireuses de croître en sainteté. Il a fait preuve d'une humilité époustouflante, appréciant vraiment les soins offerts à ses frères par les anciens gardiens de prison qui se distinguaient par leur

expérience des jeunes Communards têtus qui essayaient de commander la situation. Le père Frézal était un homme courageux qui parlait clairement et sans crainte de représailles. Avec toute son expérience, il a été bien choisi pour siéger au Conseil général. Il a utilisé ses compétences de directeur spirituel pour rester bien concentré. De même, Marcellin Rouchouze a utilisé ses talents d'observateur astucieux qui, bien que caché au service de son frère le P. Euthyme qui avait été Supérieur général, n'a pas manqué de nombreux détails. Le texte complet de sa lettre à sa sœur à La Serena, au Chili, écrite en mars 1871, est donné au chapitre 6. Non seulement dans ce dont il choisit de parler, mais aussi dans le détail avec lequel il discute de la communication avec ceux qui se trouvent à l'extérieur d'un Paris assiégé, Marcellin est comme le sage dans la Bible qui loue Dieu dans l'usage de ses compétences.

Avec tous les habitants de la Commune présentés et surtout les quatre qui mourront, Marcel Bocquet se déplace rapidement et avec beaucoup de détails à travers les scènes allant de l'arrestation, en passant par les multiples emprisonnements (Conciergerie, Mazas, Roquette) à l'ultime et ignominieuse rue Haxo. Ces chapitres, de huit à quatorze, sont des esquisses bien qu'il réussisse à présenter certains des traits des ravisseurs.

À l'occasion du cinquantième anniversaire (1921), toute l'histoire fut racontée dans une pièce de théâtre scolaire à Fauquemont, en Hollande (*ASSCC* juillet-août 1921, pp. 96-100) qui fut considérée comme un grand succès. On pourrait penser que le texte de Marcel Bocquet, bien qu'écrit beaucoup plus tard, aurait servi à cette fin. Les chapitres sont des vignettes et, comme nous l'avons déjà mentionné, ils servent à stimuler l'imagination et la réflexion chez Marcel Bocquet. Mais ce qui ressemblerait à un scénario pour une pièce de théâtre, est devenu un jeu de la passion dans lequel le Père Bocquet se déplace de scène en scène : les vues, les lieux, les horaires, les temps, la réponse de la foule, lui parlent de la Passion

de Jésus. Il y a même une atmosphère apocalyptique car la musique de l'armée prussienne engage la foule mais rappelle aussi que le massacre du 26 mai 1871 a lieu sur la dernière parcelle de terrain dans tout Paris, libérée par l'armée française envahissante. Marcel Bocquet a dû réfléchir longuement à la fin abrupte de l'Évangile de Marc, car telle est sa fin.

Le lecteur doit ramasser les morceaux alors qu'un gang était rassemblé pour ramasser les corps des victimes et vider leurs poches avant de les jeter dans une fosse jusqu'au lendemain matin quand les familles venaient, y compris la famille des SSCC, pour récupérer les restes, ramasser les morceaux... ce que nous faisons toujours.

Chapitre I

LA COMMUNE DE PARIS

Peu d'événements historiques d'une aussi courte durée et d'un si total échec ont eu une telle résonnance en France et dans le monde.

Alors que Karl Marx et Engels, les pères du Marxisme, ont porté les jugements les plus sévères sur la Commune et ont craint qu'elle ne compromette pour longtemps la cause de la révolution universelle, voici que par un revirement total leurs disciples la saluent de nos jours comme un épisode marquant et glorieux de la lutte du prolétariat pour son émancipation. La Russie soviétique en a proclamé l'anniversaire jour de fête officielle et donné le nom de « Commune de Paris » à l'un de ses croiseurs. Chez nous les partis de gauche se regroupent chaque année au « Mur des Fédérés », au cimetière du Père Lachaise et saluent dans leur lutte et leur sacrifice la promesse de lendemains qui chantent.

Dans un tout autre esprit, les Catholiques font eux aussi le pèlerinage à la Chapelle des Otages, rue Haxo. Ils les regardent comme des martyrs et attendent avec confiance le jugement de l'Église. Les 23 prêtres et des 8 laïcs exécutés par la Commune en haine de la foi et du sacerdoce, leur paraissent même être un des épisodes les plus saisissants de cette éternelle persécution qui de siècle en siècle a toujours donné des martyrs à l'Église. Jamais peut-être on n'a vu ainsi groupés autour de l'évêque et lui formant couronne, des représentants variés du clergé séculier, des divers Ordres religieux et du laïcat.

Voici avec Mgr George Darboy, archevêque de Paris, Mgr Surat, vicaire général ; Deguerry, curé de la Madeleine ; Bécourt, curé de Bonne-Nouvelle ; Sabattier, second vicaire de N.D. de Lorette ; Allard, directeur d'œuvres ; Seigneret, séminariste tonsuré. – Puis les Pères Jésuite Olivain, supérieur de la rue de Sèvres ; Ducoudray, recteur de Ste Geneviève ; Clerc, Caubert, de Bengy ; Planchat, des Frères de St.

Vincent de Paul, directeur de patronage ; Houillon, des Missions étrangères de Paris, -10 ans de Tibet ; - les Pères des Sacrés Cœurs de Picpus, Radigue, Tuffier, Rouchouze, Tardieu, qui sont le sujet de ce livre ; les Pères dominicains du Tiers-Ordre enseignant : Captier, Bourard, Cotrault, Delhomme, et le frère diacre Chatagneret, du collège d'Arcueil. Enfin les laïcs au service de cette maison : Gauquelin, professeur ; Voland, surveillant ; Marcé, Gros, Dentroz, Cathala, employés. Un résumé de l'Église…

Devant des interprétations si divergentes d'un même événement historique, où est la vérité ?

La Commune de Paris a-t-elle été cette épopée héroïque des travailleurs se sacrifiant pour libérer leurs frères de misère ? En ce cas la poussée antireligieuse n'aurait été qu'un épisode négligeable, au reste déplorable, à mettre à l'actif d'une petite minorité d'exaltés et de la racaille, comme il s'en trouve en toute révolution.

La Commune est un événement trop complexe, pour qu'on le puisse embrasser en un seul chapitre. Il est nécessaire cependant pour l'intelligence de ce récit, après un bref rappel des événements et de ses causes, d'aborder au moins ces deux points, trop souvent négligés : « Pourquoi et comment est né le mythe de la Commune ? » « Quelle a été la politique religieuse de la Commune, telle qu'elle apparaît dans ses actes officiels, dans l'opinion de ses propres journaux et de ses clubs, dans la conduite de ses hommes qualifiés ? »

L'apparition de la grande industrie a changé les conditions du travail. Elle a su multiplier la richesse, mais n'a pas su la répartir. Elle a organisé la production, mais s'est peu souciée du bien-être de l'ouvrier. La durée excessive des heures de travail, l'insécurité de l'emploi, les salaires de famine ont créé le prolétariat. Partout dans la classe ouvrière il existe une fermentation. Elle prend peu à peu conscience de sa force ; elle découvre que son unique espoir réside dans la révolution et la prise de pouvoir. Alors elle explose et

fait tomber les gouvernements : Charles X en 1830, Louis-Philippe en 1848.

Nulle part comme à Paris ne se trouvent réunies des conditions aussi favorables pour en faire un bouillon de culture des plus actifs : accumulation excessive d'ouvriers qu'a encore renforcée la récente annexion de la proche banlieue ; étalage de luxe, de plaisirs, de spéculation d'une capitale où affluent un pays et un continent en pleine expansion, puissant mouvement d'idées tant chez les ouvriers que parmi les intellectuels pour construire un monde plus juste, plus fraternel. Et soudain surviennent la débâcle de l'empire et la crise économique, qui précipitent les événements.

La défaite et la capitulation de l'armée ont dénoncé le mensonge de cette façade brillante qu'était l'Empire. Les misères d'un siège de 136 jours (septembre-janvier), la famine, le chômage exaspèrent la population. Des mesures fiscales maladroites (paiement de l'arriéré des loyers, suppression de la solde de la garde nationale, pour beaucoup les trente sous sont leur unique ressource) aggravent son sort et sont regardées comme des brimades. L'entrée des Prussiens en vainqueurs, indigne comme un affront intolérable. La décision de transférer le gouvernement à Versailles fait crier à la trahison.

Un mot magique est lancé : « L'armée a été vaincue sans combat. Mais Paris sauvera la France. » Paris songe avec orgueil à son armée, plus urbaine que nationale, qui possède un armement formidable. Déjà les menaces pointent : « Au cas où le siège du gouvernement viendrait à être transporté ailleurs, la ville de Paris devrait se constituer en république indépendante. »

Le pays cependant ne suit pas la capitale. Il est pour la paix et la monarchie, tandis que Paris rêve de guerre et de république. Le parti républicain, certain d'être mis en minorité, tente de retarder les

élections.[8] La droite réussit à les brusquer. 400 monarchistes sont élus contre 200 républicains.

Comprenant le danger que représente la garde nationale, le gouvernement ordonne à la troupe régulière de reprendre les 171 canons entreposés à Montmartre. L'opération est mal conduite. On laisse sonner le tocsin et battre la générale. Les troupes fraternisent avec les émeutiers. Les généraux Thomas et Lecomte sont fusillés. Le gouvernement pour mieux étouffer l'émeute, préfère la laisser se développer et se retire à Versailles. Les fédérés occupent l'Hôtel de Ville, la Préfecture de police, le Palais de Justice. Le 18 mars marque le début de la Commune bien qu'elle ne soit proclamée que le 28, après des élections qui donnent la majorité aux extrémistes, grâce aux abstentions.

La Commune n'a duré que 70 jours, du 18 mars au 27 mai 1871. En ces quelques semaines, Paris vit les heures les plus dramatiques de son histoire mouvementée. À peine le terrible siège contre les Allemands a-t-il cessé qu'un nouveau siège commence, soutenu cette fois par les forces révolutionnaires contre l'armée régulière : à la guerre étrangère succède la guerre civile, qui se double d'une guerre intestine.

La Commune est incapable de se donner des institutions valables. Les 72 élus portant le titre de délégués, se sont constitués en Comité central. Ils se sont répartis en 10 commissions, qui remplacent les ministères (29 mars). Un mois plus tard on procède à leur réorganisation. Les Jacobins[9] déjà solidement établis, concentrent entre leurs mains le

[8] L'élection a eu lieu le 26 mars 1871.

[9] Les Jacobins, représentatifs de la mémoire terroriste de la Révolution française (1793-1800) ont alimenté l'un des courants de l'idéologie de la Commune en faveur de la libération de la France entière. Ils étaient alignés avec les Blanquistes. Jules Miot qui a rendu visite au Père Tuffier était un vieux Jacobin de la Révolution de 1848. (Alistair Horne, *La chute de Paris*, chapitre 22, « Le retour des Jacobins », pp. 327-343)

pouvoir (21 avril). Ils font voter la création d'un Comité de salut Public : c'est une véritable dictature (15 mai). Les rivalités continuent, et certains comités, comme celui de la garde nationale, n'ont jamais pu être éliminés.

Tandis qu'on se bat sur les fortifications, un régime de terreur pèse sur la population : les prisons se remplissent de suspects, des otages sont désignés ; un décret permet de les fusiller en représailles. Le 21 mai les troupes pénètrent dans Paris par Auteuil sans coup férir. La lenteur de la progression laisse aux fédérés le temps de se ressaisir. Certains vendent chèrement leur vie, d'autres ne pensent qu'à la vengeance. À plusieurs reprises des otages sont exécutés. En même temps le feu est intentionnellement mis aux palais nationaux, aux édifices publics, aux quartiers élégants.

L'horreur et aussi la peur que causent ces attentats entraînent une répression impitoyable : plus de 16.000 fédérés périrent dans les combats de rue et près de 3.500 ont été fusillés ; 7.000 sont emprisonnés ou déportés, cependant que la plupart des chefs échappent à la répression. Ainsi décimé et déconsidéré le parti révolutionnaire est mis pour longtemps dans l'impossibilité d'agir.

C'est bien pourquoi personne n'a jugé plus sévèrement la Commune que les fondateurs du Marxisme et du Bolchevisme. Karl Marx et son ami Engels avaient suivi avec un espoir non dissimulé les événements. Pour la première fois leurs disciples passaient à l'action. Il leur fallut bien vite déchanter.

« La Commune de Paris a démontré que la classe ouvrière n'a pu se rendre complètement maîtresse de la machine de l'État et la mettre en marche à sa volonté », avoue crûment Marx. Ce sont les chefs qui en portent la responsabilité, déclare à son tour Engels : « L'Internationale n'a pas remué le petit doigt pour faire la Commune... » Oui, l'entreprise a été menée d'une manière insensée, enchaîne Marx : « Avec une petite dose de sens commun, la Commune aurait pu obtenir un compromis

utile à la masse entière du peuple, la seule chose qu'il était possible de conquérir à cette époque. »

Manque de maturité des travailleurs, veulerie et impéritie des chefs, mépris du vrai progrès social : tel est le bilan de la Commune, d'après les fondateurs du marxisme. À ce jugement fait écho Trotsky : « Si le 18 mars le pouvoir tombe entre les mains du prolétariat de Paris, ce n'est pas parce que ce dernier s'est emparé consciemment de ce pouvoir, mais parce que ses adversaires avaient abandonné Paris. »

Déjà Benoît Mahon, membre de la Commune, avait eu ce mot désabusé : « C'est la troisième défaite du prolétariat français. » (La première en 1850 n'avait abouti qu'à faire monter Louis-Philippe, le roi bourgeois, sur le trône. La seconde en 1848 avait été étouffée par le coup d'état de Napoléon III. Et voici que la troisième défaite intervenait après deux mois seulement de combat). Marx et Engels se seraient-ils trompés dans leur analyse du monde capitaliste ? Ils passèrent au crible les événements, les institutions et les hommes, et à la lumière de cette expérience manquée ils formulèrent dans « La Dictature du Prolétariat » les lois de la prise du pouvoir par le peuple. En passant, ils donnaient cependant un coup de chapeau à la Commune de Paris qui « avait excité dans la population ouvrière du monde entier l'intérêt pour la France ». Déjà se formait l'histoire légendaire de la Commune.

La mort, la déportation, l'exil avaient singulièrement éclairci les rangs de ceux qui formaient l'aile marchante des travailleurs. Les organisations qu'ils soutenaient s'étaient effondrées. Sur ce point, ceux qui dirigeaient la répression avaient vu juste. Mais il leur avait échappé que le malheur donne souvent une auréole et crée le mirage. Les chefs qui avaient passé la frontière se regroupaient à l'étranger. Avec le recul du temps et de l'exil leurs récits transposaient hommes et événements sur le plan de l'idéal, où s'estompent les fautes et les crimes. Par tactique politique le parti républicain au pouvoir préparait

l'amnistie des condamnés. Il était ainsi amené à réviser les jugements et à fournir des faits une explication différente. Pour relancer la lutte sociale, les nouveaux chefs avaient tout intérêt à voiler la défaite, en la transformant en épopée. Les étrangers emboîtaient d'autant plus facilement le pas qu'ils avaient de la difficulté à saisir ce qu'il y avait eu de spécifiquement français et parisien dans cette lutte. Ainsi naquit ce *mythe de la Commune*, dont le mot lui-même était emprunté à la légende révolutionnaire.

Si l'interprétation d'un fait a sa place marquée dans l'histoire de ce fait, elle ne doit pas cependant masquer la vérité. La Commune de Paris a voulu être à la fois un tribunal qui juge le monde ancien et une constituante qui prépare le monde nouveau, une assemblée qui discute des problèmes, et un gouvernement qui domine les situations, une capitale qui veut imposer par les armes ses vues au pays tout entier et qui se laisse déchirer par les factions. Elle ne sut ni se fixer une tâche proportionnée à ses forces ni se donner les institutions capables de la réaliser, ni surtout choisir ses hommes et les préparer à l'action.

Par la souveraineté de son action et l'ampleur de ses destructions, la Commune s'apparente aux secousses sismiques qui révèlent la fragilité de la croûte terrestre, en même temps que la puissance des forces souterraines qui la minent. Ainsi dévoile-t-elle subitement les points faibles de l'Église en France et le long travail de sape entrepris sous le régime qui officiellement la favorise.

À côté d'une réelle expansion du catholicisme en France sous le Second Empire et malgré les multiples preuves de vitalité qu'il donne : abondance du recrutement dans les séminaires et les ordres religieux, floraison d'œuvres pieuses et charitables, part prépondérante que prend le pays aux missions lointaines, conquête et organisation de la liberté d'enseignement... on constate cependant qu'une fraction importante des intellectuels et du monde ouvrier échappe à son influence. Reste à

expliquer comment la guerre ouverte à l'Église et la persécution violente ont été un des traits dominants de la Commune.

À part une courte réconciliation en 1848 où l'on pensa que l'Église avec le Catholicisme social de Lamennais allait appuyer le mouvement de l'émancipation prolétarienne, le parti républicain fut toujours résolument hostile à l'Église Catholique. Il existait, déclarait-il, entre elle et lui une double opposition. Une opposition historique : l'alliance séculaire entre le trône et l'autel mettait l'Église du côté des oppresseurs et devait logiquement entraîner sa disparition avec celle des cadres anciens. Mais surtout il existait une opposition foncière entre les deux : une vision du monde s'opposait à une autre vision du monde. L'une recherchait la glorification de Dieu et attendait de lui la révélation des vérités essentielles ; l'autre voulait la glorification de l'homme et n'admettait que les vérités découvertes par la science et par la raison.

L'Église devenait donc l'ennemi numéro un. Pour l'abattre deux courants se firent jour. Celui de la guerre froide, préconisé par Quinet. On ne peut compter se débarrasser du Catholicisme par la force, tant est grande encore son empire dans la nation et vivace dans le peuple le besoin de religion. Il faut d'abord le faire oublier. Ce sera le rôle de l'école ; d'où l'importance du ministère de l'instruction publique. Ce plan de déchristianisation progressive sous le couvert de la légalité et de la modération, rallie les intellectuels, et inspirera toute la Troisième République.

C'est au contraire la guerre ouverte et sans merci contre l'Église que prêche Blanqui, dont le programme : *Ni Dieu ni Maître* s'accommode mal de délais. Blanqui incarne les aspirations du petit peuple, ses revendications, ses rêves. Il est à ce point l'âme de la Commune, que ses chefs, sous l'instigation de Rigault, proposent de relâcher Mgr Darboy, le président Bonjean, d'autres otages de marque en échange de la libération du seul Blanqui, tombé aux mains des Versaillais. Thiers qui

sait l'importance du vieux chef pour les insurgés refuse : « Autant leur envoyer un corps d'armée », réplique-t-il.

De lui se réclament Rigault, préfet de police, puis délégué à la sûreté générale, Ferré, son *alter ego* et son successeur, Eugène Protot, délégué à la justice et rédacteur de la loi sur les otages, Da Costa, Levraud, Miot, Eudes, Gois ...pour ne parler que de ceux qui sont mêlés intimement à l'histoire des Martyrs de Picpus. C'est à eux que la Commune doit d'être devenue une réplique voulue de la terreur révolutionnaire [de 1793].

Cependant, pendant les six premiers mois de la République, de septembre à mars [1871], l'Église connaît quelque répit. Le gouvernement s'oppose non sans vigueur à ce que les édifices de culte et les prêtres ne soient pas respectés. Cependant il donne quelques gages à son aile marchante : expulsion des Frères enseignants dans le XIe, et il laisse surtout les clubs et les journaux se déchaîner contre l'Église et prêcher chaque jour la guerre civile et l'excitation au meurtre.

Tout change à la proclamation de la Commune. Dès le lendemain, le 29 mars, quand elle s'organise sous forme collégiale, elle supprime la direction des cultes, qu'elle rattache, le fait a son importance, à la Sûreté Générale.

Elle n'a que cinq jours d'existence et le 2 avril, paraît le *Décret* instituant la séparation de l'Église et de l'État et la confiscation des biens du clergé :

> *« Considérant que le premier principe de la République Française est la liberté ; Considérant que la liberté de conscience est la première des libertés ; Considérant que le budget des cultes est contraire à ce principe, puisqu'il impose les citoyens contre leur propre foi ; Considérant en fait que le clergé a été le complice des crimes de la monarchie contre la liberté, décrète :*
>
> *Art. 1er : L'Église est séparée de l'État.*
>
> *Art. 2 : Le budget des Cultes est supprimé.*

Art. 3 : Les biens dits de mainmorte, appartenant aux Congrégations religieuses, meubles et immeubles, sont déclarés propriétés nationales.

Art. 4 : Une enquête sera faite immédiatement sur ces biens pour en constater la valeur et les mettre à la disposition de la nation. »

Les considérants éclairent sur les procédés et les idées de la Commune. D'un principe de droit général, la liberté, elle tire une conclusion pratique, contraire à la fois au droit naturel et au droit international : c'est en comparaison de la confiscation par l'État des biens du clergé qu'a été institué le budget des cultes, conformément au concordat, traité, signé en bonne et due forme avec le Saint Siège. Plus grave encore est l'accusation jetée contre l'Église de complicité, de crime contre la liberté. C'est la mettre au ban de la société. Du reste les articles 5 et 4 légalisent les perquisitions et les réquisitions. Ainsi on ne perd pas de temps dès qu'il s'agit de guerre religieuse et on ne se soucie guère de forme : la Commune se fait à la fois assemblée législative et tribunal.

La même semaine, le Journal officiel publiait en date du 5 avril *un autre décret,* dit *des Otages*. La veille, Duval, délégué de la Commune avait été pris dans une sortie malheureuse des fédérés et fusillé séance tenante, tandis qu'un autre délégué, Gustave Flourens, avait été tué d'un coup d'épée. Rigault profita de l'émotion soulevée par cette exécution pour faire voter en séance de nuit un décret autorisant à choisir et à fusiller des otages en représailles. Protot, le délégué à la justice en rédigea le texte. En soi ce n'était qu'une mesure générale sans référence à l'Église. En fait, elle était dirigée contre elle : dans l'optique de la Commune qui se proclamait athée et combattait les Versaillais champions de la monarchie et du Catholicisme, les prêtres constituaient des otages de choix, comme il apparut aussitôt, Rigault ne s'en cachait pas et la défaillance de Protot s'explique par son anticléricalisme.

Le décret portait :

« Toute personne prévenue de complicité avec le gouvernement de Versailles sera immédiatement décrétée d'accusation et incarcérée ...

Toute exécution d'un prisonnier de guerre ou d'un partisan du gouvernement régulier de la Commune de Paris sera sur le champ suivie de l'exécution d'un nombre triple des otages ...qui seront désignés par le sort. »

Le décret précédent du 2 avril, l'accusant expressément de complicité, le délégué était donc désigné d'office pour servir d'otage ; de plus les otages étaient livrés à l'arbitraire.

Les Blanquistes ont profité de la désorganisation des commissions, le 21 avril, pour placer leurs hommes aux postes-clefs. Rigault quitte la Préfecture qu'il laisse à son ami Cournet, pour devenir Procureur de la Commune. Le lendemain 22, Protot fait voter la création d'un tribunal révolutionnaire. Le 28, est institué le Comité du Salut Public, le 17 mai, Rigault revient à la charge et demande que « fut mis à exécution immédiate le décret du 5 avril ».

Les jours de la Commune sont comptés, mais en moins de sept semaines elle a pris toute une série de mesures d'exception contre l'Église. L'instrument est forgé. Il lui reste 10 jours seulement pour s'en servir, 10 jours de défaite et donc de rancœur et de vengeance.

On a parfois tenté de minimiser l'influence de la presse. Violence verbale, a-t-on dit. C'est oublier que toute la publicité moderne repose sur la répétition de certains slogans qui, à force de vanter un produit, l'imposent au public. C'est la presse qui a fait les élections du 26 mars et donné la majorité aux extrémistes. Par faiblesse, par secrète connivence aussi, le gouvernement avait laissé les journaux se déchaîner contre l'Église, alors que l'état de siège lui donnait les moyens légaux de la contenir. Dans sa politique à courte vue, il espérait détourner sur elle les coups de ses adversaires et il fut la première victime de la tempête qu'il n'avait osé mater.

La Patrie en danger, organe de Blanqui, donne le ton :

13 septembre 1870 : « Le rôle du clergé, il est tout tracé, que tous partent, moines et curés, surtout les premiers qui envahissent la capitale et circulent avec une arrogance hors de saison, ventrus et désœuvrés parmi les citoyens armés. Déjà la Commune de Lyon a pris d'énergiques mesures contre la population des moines et des Jésuites qui depuis longtemps infestaient la ville. Ils ont prouvé que l'idée révolutionnaire fait corps avec l'idée philosophique de l'athéisme et de l'affranchissement de la pensée. »

19 septembre : « Les citoyens ne seront véritablement libres que le jour où ils auront envoyé le dernier des prêtres rejoindre dans la tombe le dernier des rois. Le peuple de Lyon n'atermoie pas, il va droit aux aristocrates et aux prêtres. »

2 octobre : « Nous sommes de ceux qui dès longtemps avons déclaré la guerre à Dieu comme aux rois, au despote du ciel comme à ceux de la terre. Trois résolutions ont avorté successivement pour avoir donné dans le panneau de l'Être Suprême et consorts. Nous prendrons nos mesures pour qu'il n'en advienne pas ainsi à la quatrième. »

26 octobre : Le rédacteur change, Lafayette succède à Reynard, le ton monte, le style devient apocalyptique : « D'un côté les faunes et les flores de la lumière et des brises. De l'autre les cryptogames à poisons et les bêtes monstrueuses. Parmi celles-ci le pire, c'est le prêtre. Auprès de lui la salamandre et la chauve-souris sont attractives. De tous les cultes le meilleur ne vaut pas un chien crevé. Pauvre humanité, dois-tu périr dans le linceul qu'a tissé l'Infâme ? De l'audace et de la colère. De la colère et de l'audace, ou tu es morte. La délivrance est au prix d'un effort suprême, terrible. Terrible, entends-tu bien ? À l'œuvre ! C'est-à-dire au combat à outrance. Révolution, réaction : il faut que l'un des deux, reste dans l'arène. Pas de pitié.

Que fais-tu d'un amas de tourbe ? On y met le feu. Et d'une charogne ? On la jette à la voirie. »

Sur ce thème : Sus à l'Église et au prêtre, qui fait l'unanimité et de surcroît recette, toute une campagne de presse s'orchestre. Les petits journaux pullulent, les feuilles éphémères, souvent certaines n'ont que quelques numéros, car la guerre entre clans rivaux est implacable et la Commune, le moins libéral des régimes. Elles renaissent aussitôt sous un nouveau nom. Les plus représentatives sont à deux sous : *Le Mot d'Ordre*, de Rochefort ; *Le Vengeur*, de Pyat ; *L'Ordre*, de Vermorel ; *L'Ami du peuple*, du même. À un sou : *Le Cri du Peuple*, de Jules Vallès ; *La Sociale*, de Mme Andrée Léo ; *Le Salut Public*, suivi de *La Montagne*, du journaliste-poète Marotteau.

La note comique ne manque pas. Un nommé Vial, garçon apothicaire d'Asnières, rapporte avec le plus grand sérieux le 9 avril, que dans le sein même des obus de Versailles, se trouvent renfermées de petites médailles de plomb, dentelées sur les bords et portant sur l'une de leurs faces l'effigie de Ste Geneviève, patronne de Paris et sur l'autre côté celle de Notre Dame de la Délivrance. Une pluie d'obus, passe encore, c'est la guerre. Mais une pluie de médailles, c'est du fanatisme ! Tel est le niveau : l'anticléricalisme a la presse qu'il mérite.

Mais aussi la note tragique. Marotteau écrit dans *La Montagne* le 22 avril : « Nous biffons Dieu. Les chiens ne vont plus se contenter de regarder les évêques ; nos balles ne s'aplatiront pas sur des scapulaires ; pas une voix ne s'élèvera le jour où l'on fusillera l'Archevêque Darboy. Nous avons pris Darboy pour otage et si on ne nous rend pas Blanqui, il mourra. La Commune l'a promis et si elle hésitait, le peuple tiendrait son serment. J'ai bien peur pour Mgr l'Archevêque de Paris. » Un mois plus tard, à la nuit tombante, une bande de Blanquistes fusillait l'Archevêque dans le chemin de ronde de la Roquette.

Le Père Duchesne est de tous le plus féroce et le plus lu (il tire à 60.000). Fondé par Humbert, Vermersh et Vuillaume, il porte en

vignette, dessinée par Rigancy, un sans-culotte assis sur des pavés ; à ses pieds gisent couronnes, mitres et crosses, avec la devise : la République ou la mort. Il lui est fidèle . Il faut crier : « Au prêtre, comme on crie au loup ! Une fois pour toutes, il faut en finir. » Sa grossièreté empêche de le citer.

L'histoire des martyrs de Picpus offre l'exemple d'une campagne de presse bien orchestrée. Le 5 mai, *Le Mot d'Ordre*, de Rochefort, annonce qu'on a découvert un crime odieux dans le couvent de Picpus et qu'il donnera le lendemain de plus amples renseignements sur ces horreurs : infanticides, séquestrations, tortures. Le 6 paraît sur 4 colonnes en gros titre : *Les Mystères du couvent de Picpus*, dont il est fait un tirage à part. « Demandez les crimes des Congrégations ; demandez les mystères de Picpus », crient les camelots à travers la capitale. Ce même jour *Le Cri du Peuple*, *Le Réveil du Peuple*, *La Commune* emboîtent le pas, suivis le lendemain par *L'Étoile, L'Estafette*. Le 9, *Le Mot d'Ordre* vient à la charge et réfute les démentis qu'apportent les journaux nationalistes ; le 14, il appelle à la rescousse la presse étrangère, tel *Le Times*. La foule se rue vers le couvent de Picpus.

Cependant il faut reconnaître qu'avant que se déchaînent les journaux, les badauds s'étaient déjà portés en masse vers Picpus. Au témoignage de la sœur Econome, le 29 avril, plus de 2.000 personnes envahirent le couvent. Le lendemain ils étaient 5.000 et le premier mai 12.000.

Quelle était donc cette force plus puissante encore que la presse ? C'étaient les clubs et les comités locaux.

La Commune voulait faire de la France une fédération de communes. En vertu de ce même principe il était fatal qu'elle se fragmente à son tour. Au comité central répondaient les comités d'arrondissement, les comités de quartiers et bien d'autres comités. Tandis que les délégués s'efforçaient de faire prévaloir leurs vues et leur influence au comité central, ils cherchaient aussi à se tailler dans

leur arrondissement de véritables fiefs où ils faisaient la loi, tels Ferré dans le XVIIIe et Ramier dans le XXe. Leurs hommes de main à leur tour se créaient de plus petits fiefs à l'échelle du quartier, tels Fenouillas et Philippe à Bercy, Clavier à Picpus. Cette nouvelle féodalité avait ses troupes : les bataillons de la garde nationale et ses assemblées locales, qui étaient les clubs. C'est à ces bandes locales qu'il faut attribuer le sac des Églises, leur fermeture aux fidèles et les réquisitions pour les besoins de la défense. Mais la présence des grands chefs de la Commune aux clubs et aux perquisitions atteste qu'elles avaient l'appui du pouvoir central et recevaient de lui leurs mots d'ordre.

Le 30 mars, des énergumènes escaladent le Dôme du Panthéon qui domine Paris ; ils scient la croix et plantent le drapeau rouge. En exécution du décret du 2 avril, nationalisant les biens d'Église, le capitaine Journaux avec mandat officiel, envahit le 4 l'archevêché et arrête Mgr Darboy. Sur sa propre initiative, il entreprend les jours suivants une perquisition méthodique, accompagnée d'effraction des portes et des meubles. Finalement il met l'archevêché à la disposition des Francs-Maçons pour y tenir leurs séances.

Les « Vengeurs de Flourens », bande conduite par Le Moussu, fait irruption dans l'Église de la Madeleine, pour cette seule raison qu'elle est la paroisse la plus « chic » de la capitale et que son curé a été précepteur du prince impérial. Leur cupidité leur fait découvrir une meilleure aubaine encore. Le 17 mai, ils envahissent le célèbre sanctuaire de Notre Dame des Victoires et font main basse sur les vases sacrés, les couronnes de la Vierge dont une de 90.000 franc-or.

À St. Vincent de Paul, on trinque avec les calices. À St-Leu, on s'affuble de chapes et de chasubles, on parodie une procession, on chante des obscénités. À St-Laurent, on viole les sépultures et l'on montre les ossements des malheureuses jeunes filles qui après avoir servi aux débauches des prêtres, ont été murées vivantes dans les in-pace. « C'est une vraie saturnale d'impiété », dit Lecanuet.

Clavier et sa bande perquisitionnent au couvent de Picpus, appellent à la rescousse Protot, Rigault et leur état-major, en font leur quartier général. Délogés par une bande rivale, après un arbitrage rendu par un général, ils vont s'établir non loin à St-Eloi, dont ils ont mis le clergé en prison. Ils l'organisent en blockhaus, y disposant tonneaux de pétrole, poudre.

Le 19 avril, *L'Univers* publie une liste de 26 églises fermées au culte, dont une dizaine, transformées en clubs. C'est la solution rêvée pour obtenir, sans bourse déliée, des salles vastes, meublées, faciles d'accès où l'orgue au besoin soutient les chants révolutionnaires. À St-Eustache, un délégué ceint de son écharpe rouge monte en chaire et commence son discours par un texte latin, emprunté à St-Paul : « *Ecce nunc dies salutis (voici le jour du salut).* » À Saint Sulpice, les paroissiens forcent les barrages, se massent vers le chœur et tandis que l'orateur pérore en chaire, entonnent le *Parce Domine*. Les fédérés foncent sur les fidèles, en majorité des *Enfants de Marie*, et tentent de les disperser. Elles se reforment plus loin et reprennent leur chant de réparation. À leur tour les membres du club réduits au silence, hurlent la Marseillaise. Il faut faire évacuer l'église.

À défaut de disques, les journaux restituent assez fidèlement l'atmosphère. C'est là que les chefs chauffent leurs partisans et que les ambitieux tentent leur chance. Les cafés entrent en scène. Parler et chanter donnent soif. En petit comité on dresse les plans, on monte les coups. Il y a bien les stratèges du café du commerce qui réforment la ville et bâtissent le monde de demain, mais aussi il s'y forme de vraies commandes d'action qui décident des expéditions à tenter, des changements à faire à l'échelle du quartier, mais aussi de leur petite expérience et de leurs propres ressentiments.

Non moins qu'à ses actes officiels, aux organes de son opinion, au comportement de la masse, la Commune doit se juger sur ses hommes les plus représentatifs. Il ne peut être question ici que

d'esquisser le portrait de ceux qui ont joué un rôle déterminant dans cette histoire.

Dans l'affaire des Martyrs de Picpus ont donc été mêlés des hommes de premier plan, tels que Rigault, Ferré, Protot, Ranvier, qui avaient rang et charge de ministres et doivent être regardés comme les vrais meneurs de la Commune. Or non seulement, ces hommes investis des plus hautes responsabilités gouvernementales ont pris l'initiative de faire voter des mesures d'exceptions contre l'Église, mais encore ils ont signé des ordres désignant nommément de pauvres prêtres âgés et inconnus pour l'arrestation et le massacre. Bien plus ils ont à plusieurs reprises, perquisitionné eux-mêmes dans le couvent de Picpus. On a sur ce point les témoignages les plus formels.

D'autres, tels que Garraud et François directeurs des prisons de Mazas et de la Roquette ; Gois, colonel président la Cour Martiale ; Benoît, colonel adjoint au général Bergeret ; Levraud, Da Costa, Genton, collaborateurs de Rigault et de Protot, forment ce qu'on peut appeler le haut personnel de la Commune. Ils ont été choisis, non pour leur compétence, la modestie de leurs emplois antérieurs ne les préparait en rien à assurer du jour au lendemain de semblables responsabilités. Seuls leurs convictions et leur zèle ont présidé à leur élection.

D'autres enfin comme le délégué Fenouillas, le commissaire Clavier, le secrétaire Girault, les capitaines Lenôtre, Dalivour, le brigadier-chef Ramain ont recherché eux-mêmes les responsabilités. On est surpris des initiatives que se permettent ces fonctionnaires subalternes, non moins que des approbations qu'ils rencontrent en haut.

Ces 17 hommes qui ont été les acteurs principaux du drame de Picpus, sont donc éminemment représentatifs de la Commune. Or que fait-on quand on veut étudier scientifiquement un produit ? On prélève en divers points de sa masse des échantillons qu'on analyse et

qu'on soumet à des tests appropriés : d'après les résultats obtenus, on peut porter sur le produit un jugement justifié.

Raoul Rigault, né à Paris en 1846 de famille bourgeoise est le type de la bohème révolutionnaire. Intelligent, paresseux, besogneux, gouape, c'est l'éternel étudiant qui vit d'expédients, pérore dans les cafés, écrit dans les petites feuilles, conspire contre l'Empire. Emprisonné il se fait une auréole parmi ses compagnons de détention, en criant : vive la guillotine ! La République le sort de prison et le nomme commissaire de police. Déjà il pratique les arrestations arbitraires. Il tente même le 31 octobre 1870 de s'emparer de l'Hôtel de Ville. L'échec le force à démissionner, mais il est vite en selle. Deux jours après l'émeute du 18 mars, il se fait confier la part du lion, la Préfecture de police. Il doit la céder à son ami Coumet le 24 avril pour devenir délégué à la sûreté. Le 1er mai à la constitution du Comité de Salut public, il prend le titre de Procureur de la Commune.

Petit de taille, mais de large carrure, portant la barbe et rajustant fiévreusement son lorgnon, à 25 ans il réalise le rêve de sa vie : devenir un nouveau Fouquier-Tinville. Il professe la plus vive admiration pour Hébert membre de la première Commune et son journal *Le Père Duchesne*, qu'il possède par cœur. Sa connaissance de la bohème et de la pègre en fait le recruteur des hommes de main qu'utilise la Commune pour ses basses besognes. Il a des mots à l'emporte-pièce. Interrogeant un Père Jésuite : « Quelle est votre profession ? » « Serviteur de Dieu. » (*froidement*) « Où habite votre patron ? » « Partout. » « Greffier, écrivez : Un tel se disant serviteur d'un certain Dieu en état de vagabondage. »

Il donne cette définition de la révolution : « Son criterium, c'est la mort des prêtres. Tant qu'il y aura des hommes qui prononceront le nom de Dieu, il y aura des coups de feu à tirer. » À Mgr Darboy qui lui demande la cause de son arrestation : « Voilà dix-huit siècles que vous nous embastionnez. Il est temps que cela finisse. » Il pratique volontiers l'humour noir. À l'abbé Crozes qui lui demande

de visiter un ami en prison, il lui signe un ordre d'écrou qui le fait enfermer.

C'est sur son ordre formel qu'on a arrêté l'Archevêque, le président Bonjean, les Jésuites. Il signe nombre d'arrestations, comme en témoignent les registres des prisons, entre autres celles des Pères de Picpus. « Veux-tu te confesser ? » demande-t-il à son ancien ami Chaudey. « Tu plaisantes. » « C'est que tu vas mourir. »

Il commande le feu lui-même, sabre en main, suivant le rite. Capturé le 24 mai rue Gay-Lussac, il est fusillé sur le champ ; il précédait de quelques heures dans la mort Mgr Darboy.

Théophile Ferré avait 26 ans. De taille presque minuscule, la figure disparaissant sous la barbe et les favoris, les yeux d'un noir foncé abrités derrière des verres épais, Ferré cependant ne prêtait pas à sourire. Il en imposait. Le masque froid, impénétrable, dénonçait une résolution farouche. Il avait un compte personnel à régler avec le Créateur qui l'avait fait si petit. On le sentait prêt à détruire le monde s'il ne pouvait le reconstruire à sa façon : « 1793, 1820, 1848 n'ont rien été. Cette fois-ci il faudra marcher dans le sang jusqu'à la cheville. Si nos armes sont enlevées, à nous la torche » jetait-il avec désinvolture en frappant de sa badine le tapis de la table. Ferré avait connu Rigault à Ste Pélagie. Lui aussi rêvait d'un rôle, mais handicapé par sa taille il mettrait plus de temps à percer. Pourtant, à la tête du comité de vigilance du XVIIIe, il semble avoir pris une part décisive à l'émeute du 18 mars. Délégué du XVIIIe, il en fait son fief et entre à la commission de sécurité, comme alter ego de Rigault.

La débâcle lui donne un rôle à la mesure de son ambition. Il suggère de couper les ponts de la Cité, d'y transférer les otages et de faire de l'île le tombeau de la Commune. Le 22 mai, il donne l'ordre aux directeurs de la santé et de la Roquette de « faire fusiller immédiatement les gendarmes, les prêtres et autres ». Les directeurs s'y opposent. Le 24 il signe l'ordre de fusiller l'Archevêque, le

président de la Cour de Cassation et quatre otages au choix, et c'est avec son sabre que l'on commande le feu. Lui-même signe le procès-verbal.

Le 27 il donne l'ordre de faire sortir de la Roquette les gendarmes et sergents de ville qui y sont emprisonnés. Mais ceux-ci, instruits par le massacre de la vieille où 40 des leurs ont péri, refusent. Ferré libère alors 167 détenus de droit commun et veut les lancer contre eux. Il se ravise et fait sortir 1333 soldats emprisonnés à la Petite Roquette. Sur le chemin, l'armée de Versailles les délivre. Ferré cherche à fuir, déguisé en femme et coiffé d'une perruque. Reconnu et arrêté il est traduit devant le 3e conseil de guerre et fusillé le 28 novembre 1871 à Satory.

Un long jeune homme de 25 ans, mince osseux, sans physionomie, sans barbe, sauf une ombre de moustache incolore, sur la tête un képi de la garde nationale orné de trois galons car il a commandé le 217e bataillon, mais il n'a pas voulu quitter la vareuse râpée avec laquelle il a fait la campagne comme maréchal des logis. Il est entouré d'une demi-douzaine d'individus sales, mal peignés, en paletots douteux ou en blousons d'uniforme : voilà Protot, le garde des Sceaux de la Commune.

Il porte la responsabilité de deux des mesures les plus arbitraires de la Commune ; il a proposé et rédigé le décret des Otages, il a proposé et fait voter la création d'un Tribunal Révolutionnaire. Bien que la plus haute expression de la magistrature, il a conduit lui-même les perquisitions. Il est notamment présent à Picpus, d'après Da Costa, substitut de Rigault, le 12 avril, jour de l'arrestation des 13 Pères, et le 5 mai cette fois avec Rigault et Cournet, préfet de police, pour l'arrestation des 15 Frères qui restent et des 84 religieuses. Il est présent aussi à Saint Laurent, à Notre Dame des Victoires. Au témoignage de ses amis et admirateurs son anticléricalisme aveugle explique ces démarches insolites.

Gabriel Ranvier, lui, avait 43 ans. Peintre sur laque, c'était un bon artisan qu'un incident de fabrication avait ruiné. Il se lança dès lors dans la politique et devint membre influent du comité central. C'est lui qui le 28 mars prononce le discours inaugural et proclame : « Le Comité de la garde nationale transmet ses pouvoirs à la Commune. »

Il est l'âme de Belleville et dans les derniers jours, il organise la résistance sur la rive gauche. À ce titre il signe le transfert des Otages de Mazas à la Roquette. Il garde sur eux la haute main, fait fréquemment des visites et se complait à passer en revue les gendarmes et les gardiens de la paix prisonniers. C'est lui qui accueille à la Mairie de Belleville les 50 otages que conduit Gois. « Il faut fusiller tous ces gens-là, mais je ne veux pas que cela se fasse à la mairie. » Il signe l'ordre de les conduire à la cité de la rue Haxo. Il se concerte ensuite avec Ferré pour faire subir aux autres otages le même sort. Il parvint toutefois à passer à l'étranger, et amnistié rentra en France.

Il existe une énigme Gois. On ne parle de lui au Conseil de guerre qu'au dernier quart d'heure et incidemment. Or ce Gois, garçon caviste, dit « Grille d'égout » et promu colonel d'état-major, porte les plus lourdes responsabilités. C'est lui qui prend l'initiative d'exiger les 50 otages et les conduit à la rue Haxo où ils seront fusillés.

Quant au colonel Bénot, garçon boucher de son état, il obtient sa grâce. Or c'est lui qui a commandé le feu rue Haxo de son propre mouvement, et il tire lui-même dans le tas. Chargé d'incendier les Tuileries, il n'a voulu laisser à personne d'autre le soin d'y mettre le feu. Puis son forfait accompli, il monte sur la terrasse du Louvre avec son chef le général Bergeret pour jouir de l'effet produit.

Fenouillas, dit Philippe, s'occupait de ventes de locaux pour hôtelleries. Délégué du XIIe, il proposa de louer au clergé de St-Eloi l'église paroissiale, moyennant un loyer de 4.000 franc-or pour la nef et 2.000 pour les bas-côtés. Da Costa lui attribue l'initiative de la

perquisition à Picpus. Débouté par une bande rivale, il alla semer la terreur à Bercy.

Clavier n'est qu'un modeste commissaire de police qui procède à l'arrestation des Pères de Picpus. Mais bientôt son audace ne connaît pas de borne : il est de ceux qui font sortir de prison le banquier Jecker pour l'exécuter. Il prête main-forte à Gois pour exiger qu'on leur livre les 50 otages et les conduit au massacre. Tout cela sans mandat. Il tente de mettre le feu à St-Eloi qu'il a bourré de poudre et de pétrole. Réfugié à Londres il envoie encore des lettres de menaces au clergé et aux Pères.

Son secrétaire Girault, qui l'aide d'abord, le supplante peu à peu à Picpus et à St-Eloi. Il séquestre le vicaire Majewsky plusieurs jours dans un caveau étroit semé de tessons de bouteille. Gracié il deviendra député de Paris, comme Da Costa sera l'auteur d'une grammaire française qui connaîtra une large diffusion.

Garraud, François, Romain, Lenôtre sont décrits par ailleurs. Quant aux bandes qu'ils commandent on est édifié à lire les rapports du Général Cheveret et de Rossel délégué à la guerre : « Ce sont des vagabonds travestis en soldats qui transforment en loques méconnaissables les uniformes qu'ils ont revêtus ; ils n'ont aucune discipline, n'obéissent qu'avec peine aux officiers qu'ils ont élus, errent dans les rues et les cafés, livrés à l'oisiveté. » L'ivresse a pris de telles proportions que Cluseret crée des conseils de guerre pour la réprimer. On accuse même Versailles d'arroser d'alcool les troupes en même temps que de boulets. Les témoignages du Frère caviste et du Frère cuisinier confirment pleinement ce jugement. Les excuses ne manquent pas : deux sièges consécutifs, oisiveté, privations, démoralisation, mais les faits sont là.

De ces rapides esquisses, dont la justification se trouve dans les pages suivantes, une conclusion s'impose : ces hommes à quelques exceptions près, étaient d'une extrême jeunesse. Rien dans leur vie

antérieure ne les avait préparés à remplir ces charges qu'ils s'étaient adjugées comme à la foire d'empoigne. Aucun d'eux ne s'est révélé homme d'état pour les premiers, chefs pour les seconds, ce qui veut dire sachant comprendre et dominer une situation et lui apporter des solutions neuves et efficaces.

Ils se sont au contraire laissé conduire par leurs passions. Ce sont des comptes personnels et mesquins qu'ils ont voulu régler avec la société. Ils se sont grisés de pouvoir et de mots.

Leur anticléricalisme fut aveugle et retardataire. Ils ont servilement copié la politique antireligieuse de la Révolution française dans ce qu'elle avait de moins avouable, puisqu'elle aboutit à un échec : l'Église n'était pas détruite, mais le pays était irrémédiablement divisé.

Non seulement ils portent l'entière responsabilité des brimades, des arrestations en masse, du massacre de 25 prêtres et 8 laïcs, sans compter tant d'autres victimes, mais ces crimes ne sont pas même compensés par une partie positive, comme il arrive parfois en histoire.

Chapitre II

L'ARRESTATION

Paris s'était vengé de la honteuse capitulation de Sedan, en renversant l'Empire et en proclamant la République (4 septembre 1870). La guerre ne cessait pas pour autant. Les Prussiens marchaient sur la capitale. Mais Paris était résolu à se défendre et se prépara à soutenir un siège. L'armée était en sa majeure partie prisonnière. On fit donc appel à la levée en masse et on appela les nouvelles troupes « les gardes nationaux ». Les casernes ne pouvant y suffire, on réquisitionna entre autres les couvents.

La maison-mère des Pères des SSCC avait, il faut l'avouer, de quoi tenter les militaires : ampleur des bâtiments, des cours, du jardin, sa situation à l'angle de deux rues de grande circulation, rue de Picpus et rue de Saint-Mandé et surtout proximité des remparts. Mais les 800 hommes du bataillon qu'il fallut héberger, dépassaient notablement ses possibilités. Les dortoirs, les salles communes, les chambres, tout fut occupé, tout fut jonché de paille. Les soldats étaient improvisés. La discipline était lâche. Les rigueurs d'un long siège de 136 jours poussaient au chapardage et à la lutte pour la vie.

Ce fut un soulagement pour la Communauté d'obtenir à l'armistice la levée de la réquisition et le départ de la troupe. Ce ne fut cependant pas l'avis de tous les occupants. Alors que la plupart des gardes nationaux n'aspiraient qu'à regagner leur foyer et reprendre leur travail, certains éléments -ceux précisément qu'on jugeait indésirables- se faisaient tirer l'oreille, s'incrustaient comme à plaisir et, mis au pied du mur, ne parlaient rien moins que de chasser les « calotins ».

L'ordre leur parvint enfin d'avoir à vider les lieux définitivement et sans délai. Il se passa alors quelques scènes étranges, qui plus tard donnèrent à réfléchir. Le frère Stanislas Beunard surveillait, en qualité de chambriste, le déménagement. Il signala aux gardes qu'ils avaient oubliés dans le petit salon du premier étage une caisse de munitions et de fusils. On n'en tint aucun compte. Il revint à la charge. On faisait toujours la sourde oreille. Ce n'est que sur sa menace d'en référer à l'autorité que le sergent donna l'ordre de l'enlever, mais alors il explosa : « Ah ! Vous voulez votre petit 93.[10] Eh bien ! Vous l'aurez. »

Si on pouvait mettre sur le compte de la négligence, l'oubli çà et là de tenues militaires, souvent défraîchies, il n'en était pas de même de cet abandon volontaire de fusils et de munitions. Tout se passait comme si l'on préparait des prétextes à perquisition.

Le frère Marin Fouquet, commissionnaire et des plus débrouillards, avait plus d'une fois amélioré l'ordinaire des uns ou des autres par des dons ou des échanges. En prenant congé de lui, le capitaine Valette, horloger de Vincennes, voulut pour le remercier lui faire le cadeau qu'il jugeait le plus utile en l'occurrence : deux révolvers. Comme le frère refusait, le capitaine insista : « Vous en aurez bientôt besoin. » Ce qui lui valut cette réplique : « Vos révolvers, si bons soient-ils, ne valent pas les miens. Et ce disant le pieux frère lui montrait son chapelet. » Peut-être les supérieurs n'attachèrent-ils pas l'importance qu'ils méritaient à ces faits et à d'autres du même genre. Sans doute jugeait-on les bons frères trop impressionnables ou trop peu au courant de la politique. Cependant mêlés journellement aux gardes nationaux qui, les prenant pour des domestiques, leur parlaient plus librement, les frères avaient une plus juste idée de la situation.

[10] Cette mention de 1793 était fréquente et montrait que dans l'esprit de beaucoup, la Révolution et la Commune étaient liées. Ici, la référence « vous voulez votre petit 93 ? » serait à la pensée contre-révolutionnaire.

Avec une déconcertante facilité, la Commune triomphait le 18 mars. Moins de 15 jours après, les perquisitions dans les lieux de culte et les couvents battaient leur plein. Le Vendredi-Saint 7 avril toutes les maisons de religieuses du quartier recevaient la visite de trois envoyés de la Commune, dont le commissaire de Picpus, Clavier : Petites Sœurs des Pauvres, double communauté des sœurs de Saint Vincent de Paul, où vivait encore sainte Catherine Labouré (celle à qui la Vierge était apparue), Dames de Sainte Clotilde, Sœurs de la Miséricorde, Dames Blanches de l'Adoration. Les Pères des Sacrés Cœurs étaient les seuls religieux du quartier : ils ne furent pas oubliés. Clavier avait-il choisi à dessein ce jour du Vendredi-Saint pour manifester sa haine de l'Église et son zèle pour la Commune ? Les visites toutefois furent brèves et correctes. Chez les Petites Sœurs des Pauvres, Clavier ne put même retenir son admiration et promit sa protection, comme le rapportait le lendemain *L'Univers*, le journal de Louis Veuillot. Les Pères étaient des lecteurs assidus du journal. Ils se félicitèrent d'avoir rencontré un commissaire discret et compréhensif. Sans doute auraient-ils déchanté s'ils avaient pu lire dans *L'Affranchi* du 9 avril qu'on avait saisi chez eux « un attirail d'artificier avec des bombes en préparation ». Mais qui parmi eux achetait ces feuilles nouvelles qui pullulaient depuis peu, à tirage restreint du reste ? Pouvaient-ils se douter que ce commissaire timide et sensible se révélerait un agent des plus entreprenants, des plus haineux et pour la persécution religieuse, qu'il les jetterait tous en prison dans quelques jours et qu'il tiendrait pour un honneur de figurer au premier rang de ceux qui les conduiraient au poteau d'exécution ?

On sait par une lettre du Père Radigue, comment il jugeait la situation. C'est lui qui, en qualité de prieur, gouvernait la maison-mère, en l'absence du Supérieur Général, parti visiter ses maisons de province. Un douloureux cas de conscience se pose au Père Radigue. Dans quelle mesure est-il responsable de l'emprisonnement de ses frères. Aurait-il pu leur épargner cette épreuve ? Sa lettre a l'allure d'un plaidoyer ; il l'avoue lui-même. En réalité elle porte un autre

nom : l'ouverture de conscience. Ancien maître des novices, il a longtemps enseigné à ses jeunes gens cet exercice fondamental de la vie intérieure. Il le pratique pour son propre compte, car il ne se paie pas de mots. Il cherche à voir clair en lui et du même coup à éclairer son supérieur.

Sa lettre est datée de la prison de Mazas : 1er mai 1871. Il expose d'abord les raisons de ne pas fuir : « J'avoue qu'aujourd'hui après les événements, j'agirais autrement ; je forcerais à partir ; mais alors la situation était bien différente : j'ignorais le danger qui nous menaçait et je voyais les inconvénients d'une fuite générale. J'étais persuadé que les vieux Pères et les simples prêtres n'avaient rien à redouter ; que les visites se faisaient seulement pour chercher les armes, de l'argent et des réfractaires ; il n'y avait du danger que pour les chefs de l'administration et pour les jeunes frères. Ceux-ci devaient prendre leurs mesures. Je m'attendais à être arrêté avec le Père Tuffier (le procureur), mais j'étais résolu à rester à mon poste, ma conscience m'en faisait un devoir. Ce qui s'était passé ailleurs me maintenait dans cette illusion. On n'avait arrêté que des personnes importantes : Mgr de Paris (l'Archevêque), M. Deguerry (curé de la Madeleine), les supérieurs et procureurs des jésuites ; le supérieur du séminaire de Saint Sulpice étant absent, on avait pris M. Icard : plusieurs des communautés d'hommes avaient reçu des visites sans arrestations. Pouvions-nous penser que nous, les derniers de tous, ignorés du monde entier, placés à l'extrémité de Paris, où tout était calme, nous aurions des dangers à courir ? »

Le Père donne ensuite les raisons qu'il y avait à rester : « Ces considérations ne me laissaient pas sans crainte ; mais si je voyais assez de danger pour permettre la fuite, je n'en voyais pas d'assez imminents pour l'ordonner, surtout aux prêtres, chargés pour la plupart du ministère dans diverses communautés. Dans toutes les églises de Paris on faisait les offices : Fallait-il laisser les communautés sans messes et sans confessions ? Je n'ai pas cru pouvoir le faire. Nos

Pères, qui étaient tous libres, ne l'ont pas pensé non plus ; chacun est resté à son poste par dévouement. On pourra dire qu'il a été imprudent, ce dévouement. Je préfère qu'on le qualifie ainsi plutôt que de constater son absence ; mieux vaut être trop dévoué que lâche ! Que n'aurait-on pas eu droit de dire si nous avions tous pris la fuite ? Il n'y aurait eu qu'un cri d'indignation contre notre timidité. »

Voici en conséquence la décision qu'il a cru devoir prendre : « Le Vendredi-Saint, dans la soirée, je réunis les membres du conseil présents ; nous étions quatre seulement. J'exposai la situation... Il fut décidé à l'unanimité que je devais donner à tous les Pères et les Frères la liberté de sortir de Paris. Après le souper, je leur fis part de cette décision et leur exposai que nous étions dans une situation très critique, que nous pouvions être exposés aux plus grands dangers, que tous étaient libres de s'y soustraire. J'assignai les lieux où ils devaient se rendre. Trois seulement partirent le samedi matin. »

Ainsi sur les 43 religieux présents à la maison-mère, trois seulement profitèrent de la permission : deux jeunes, un étudiant et un convers, et le prédicateur de la retraite : sa tâche finie il regagnait sa résidence. Les frères convers formaient les deux tiers de la communauté et lui donnaient son cachet propre. Ne sortant guère, sans grand contact avec l'extérieur pour la plupart, tout adonnés à la prière et au travail manuel, ils menaient en plein Paris une vraie vie contemplative. Après cette longue cohabitation avec les gardes nationaux, chacun comprenait la nécessité d'une retraite pour se retremper spirituellement. Ils la firent avec ferveur. Leurs âmes étaient mûres pour l'épreuve suprême.

Le mercredi de Pâques 12 avril, pendant le dîner, on entendit passer les fédérés au son d'un vieux tambour. Les convives prêtèrent un instant l'oreille. Puis le défilé s'éloignant, le Père qui lisait ce jour-là au réfectoire continua sa lecture. La Commune organisait ce déploiement de forces pour intimider le quartier, bien calme pourtant,

avant de lancer ses troupes contre les couvents, spécialement la double maison des Pères et des Sœurs des Sacrés Cœurs.

Ce n'était certes pas l'élite de ses soldats que la Commune avait chargée de cette opération de basse police, mais l'écume de la garde nationale du XIème arrondissement, comme le montraient assez les numéros disparates de leurs képis : 3, 32, 50, 204. Peu soucieux de combattre en première ligne où ils auraient dû faire face à des soldats de carrière, ils se réservaient les besognes plus lucratives et moins dangereuses, telles que les perquisitions et les arrestations. En fait de science militaire, ils connaissaient surtout ce principe de tactique qu'il faut d'abord attaquer l'adversaire le plus faible. À 13 heures et demie, ils pénétraient donc en force dans la maison mère des religieuses des Sacrés Cœurs, sise 35, rue de Picpus. Cet épisode joue un rôle trop capital en cette histoire, il est trop révélateur des procédés et des objectifs de la Commune, pour ne pas être traité en un chapitre spécial.[11]

Une vaste cour et un mur élevé séparent les deux maisons des Pères et des Sœurs. La portière, une fine mouche, parvint toutefois à déjouer la surveillance des gardes. Elle fit prévenir le Père Prieur que les fédérés avaient envahi la maison, pénétré dans la chapelle, forcé le tabernacle, volé les vases sacrés et profané les hosties. Pensant non sans raison que seul le pillage attirait les fédérés à la chapelle, le Prieur demanda au Père Tardieu de retirer le ciboire du tabernacle, mais d'y laisser les hosties dans un simple corporal, pour que l'adoration perpétuelle puisse continuer.

Le bouillant Père Tuffier matait sa nervosité à son habitude en arpentant le jardin. Un fédéré, qui était monté sur le mur pour reconnaître les lieux, l'aperçut et s'écria : « Tiens, un curé ! »

[11] Voir l'annexe de ce chapitre.

Déjà il marchait sur l'appentis fixé au mur et s'apprêtait à sauter dans le jardin, quand il se vit interpelé par le Père Tuffier qui lui rappela que pour pénétrer chez les particuliers il existait une porte et une sonnette. Le fédéré se retira piteusement. La remarque dut porter, car peu après, vers les trois heures, un factionnaire était placé à l'entrée du couvent, face à la loge du portier.

À cinq heures tandis qu'un détachement cernait la maison, une troupe forte de 25 hommes faisait irruption dans la porterie. Elle était placée sous les ordres de Clavier, flanqué de son secrétaire Girault et des capitaines Lenôtre et Henry. Le délégué du XIème, Fenouillas, l'appuyait. Les rapports signalent aussi la présence de Protot, délégué de la justice. On le reverra plus tard à Picpus avec Rigault, le délégué à la sûreté et Cournet, préfet de police pour en expulser les derniers Frères et les 84 Sœurs du couvent voisin. On ne concevrait pas aujourd'hui un haut fonctionnaire crochetant lui-même une maison particulière à la tête d'une bande de partisans. C'était monnaie courante alors. Sans échapper à la griserie du pouvoir, les seigneurs de la Commune frayaient volontiers avec leurs anciens camarades de l'action clandestine et de la prison qui, faute de chance, d'audace, de talent, végétaient dans les rangs inférieurs. Volontiers ils leur donnaient un coup de main pour les opérations policières. Si Protot parut, ce fut sans doute plus tard, à l'heure où l'on fêtait la victoire aux dépens du couvent. Après la disette du siège et la pénurie de ce demi-siège, il ne pouvait non plus dédaigner ces menus avantages de sa charge. Sans doute est-ce la raison pour laquelle dans leurs dépositions, aucun des Pères et des Frères ne parlent de ce personnage, car pendant qu'ils faisaient bombance, les fédérés avaient pris soin de les boucler.

Âgé de 49 ans, commissionnaire SSCC depuis 17 ans et chargé d'organiser au Havre les départs des missionnaires, le frère Marin Fouquet était en fait le bras droit du Père Procureur qui avait en lui une totale confiance et lui confiait volontiers les missions délicates. Le frère

Marin a laissé des « Mémoires », publiées en partie, qui sont une mine précieuse de renseignements pour l'histoire de la maison, particulièrement en ces jours tragiques. Dès qu'il apprend l'investissement de la maison-mère par les fédérés, le Père Tuffier l'envoie en renfort à la porterie. C'est à lui que s'adresse Clavier : « Appelez-moi le Supérieur. » « Il n'est pas ici. Il est en province. » « Eh bien ! Son remplaçant. »

Le Père Radigue paraît bientôt, accompagné du Père Tuffier. Clavier leur signifie qu'il a mandat de la Commune pour perquisitionner et il le somme d'avoir à le conduire sur le champ dans sa propre chambre. « Chacun sa porte et que personne ne sorte », lance le capitaine Lenôtre, à ses hommes, avant de suivre le commissaire.

Le Père Radigue loge au premier au-dessus du parloir, au débouché de l'escalier ; et bien qu'il soit le second personnage de la Congrégation, il n'occupe qu'une seule pièce, sommairement meublée, mais vaste, où il reçoit, travaille et couche. Clavier va droit au bureau et sans façon ouvre les tiroirs, les fouille, les vide, prend connaissance des lettres. « Que cherchez-vous donc ? » demande avec calme le Père. « Vous ne trouverez rien ici. Nous ne faisons pas de politique. » « Ce n'est pas votre politique qui nous inquiète. On s'en fiche de votre politique, mais vous dites la messe, vous portez des scapulaires. Nous ne voulons plus de ces superstitions. »

La fouille n'en continue pas moins. Commodes, placards, bibliothèques, tout y passe. Le Père Radigue est un gros travailleur. Les pages qu'il a noircies de sa petite écriture serrée forment des piles impressionnantes. Les gros cahiers de cours, tout en latin, n'éveillent qu'un sourire d'incompréhension. Mais voici du français : *Grandeur et excellence de l'Adorateur, l'Adoration*, *Fête du Sacré Cœur* (1866), *La dignité du martyre* (Saint Servan 1849) ... Et pour finir le coup de grâce, *Le religieux des Sacrés Cœurs tendant à la perfection selon sa Règle et ses Constitutions*, manuscrit de 864 pages, achevé il y a peu. Les feuillets semblent leur brûler les doigts. Ils y renoncent vite. Vont-ils revenir bredouilles ?

« De la poudre, commissaire, j'ai trouvé de la poudre », crie un gradé d'une voix de triomphe. Et de brandir et de mettre sous le nez du Père une boite qu'il a dénichée dans le tiroir de la table de chevet. « C'est tout simplement du charbon de Belloc que je prends contre les aigreurs d'estomac », dit le Père qui a du mal à garder son sérieux. On vérifie. On en verse un peu dans le creux de la main. On hume. C'est exact. Chez ces révolutionnaires en rodage, le comique va souvent de pair avec le tragique.

« Rassemblez tout le monde en bas », lance alors Clavier d'une voix rageuse pour sauver la face.

Le Père Tuffier charge le frère Marin de prévenir chacun des Pères et des Frères qu'ils aient dans le plus bref délai, à se réunir au parloir. Tel n'est pas l'avis du frère Marin. Depuis le temps qu'il seconde le Père Procureur, il sait qu'il peut se permettre les initiatives les plus risquées, quitte à se faire tancer, si la chose tourne mal.[12] Tandis qu'il était aux aguets pendant la perquisition, il a conçu le plan de faire évader les jeunes frères par une porte dérobée du jardin, dont les fédérés doivent encore ignorer l'existence. Aussi se hâte-t-il lentement de rassembler la Communauté. Au parloir les délégués s'impatientent. Craignant le pire, le Père Tuffier presse à nouveau le frère Marin d'activer ses recherches. Les gardes partent à leur tour en campagne et ramènent le frère Didier, jardinier, qui imperturbablement continue d'arroser ses légumes. Mais cinq au moins des jeunes, les frères Élie, Antonin, Paul, Benoit, Télesphore, ont pu s'esquiver et, pense le frère Marin, ne risqueront pas d'être enrôlés de force dans les troupes communistes.

Au fur et à mesure qu'ils arrivent au parloir, les religieux doivent décliner leurs noms et prénom et leur emploi ; puis sur un signe des chefs, ils vont se ranger contre le mur. Comme les bancs qu'on a été

[12] Marcel Bocquet exprime son appréciation des *Mémoires* et de la *Biographie du frère Marin Fouquet*. Bureau des *Annales des Sacrés Cœurs*, Braine-le-Compte 1913 *https://ssccpicpus.com/en/martyrs-of-the-commune-paris*

chercher sont trop peu nombreux, ils font assaut de prévenances à qui restera debout, à l'étonnement et à l'agacement des fédérés.

« Tout le monde est-il là ? » interroge Clavier. Le frère Marin s'empresse de répondre affirmativement. Mais le Père Tuffier demeure inquiet. Il se lève, passe son monde en revue. N'a-t-il pas deviné la manœuvre du frère Marin ? Oui, mais il pense au vieux frère Antoine, resté seul à l'infirmerie. À tout prendre n'est-il pas préférable qu'il soit au piquet avec ses confrères qu'exposé tout seul aux brimades de ses forcenés ? Il l'envoie donc chercher. Le bon frère a tenu à revêtir sa plus belle tenue. Fantaisie de malade, pense-t-on. Mais le frère a son idée. Non, il ne s'est pas trompé. À la vue des gardes en armes et de ses confrères rangés contre le mur, il croit l'heure venue de confesser sa foi et hardiment il s'offre au martyre : « Je ne tiens pas à la vie. Qu'on me coupe le cou ! Qu'on me coupe le cou ! » crie-t-il dès le seuil. Dans les moments de tension extrême, il s'en faut de peu souvent pour que le fou rire ne se déclenche. Chacun sait la gravité de l'heure, mais le contraste est si frappant entre la débilité du pauvre infirme et la vigueur de sa déclaration, sa mimique est si expressive, déjà il tend le cou au glaive, qu'irrésistiblement fusent les rires. Les geôliers eux-mêmes se laissent gagner. Mais le capitaine Lenôtre revient. Il place ostensiblement deux sentinelles à l'intérieur du parloir et deux à l'extérieur et scande la consigne pour que personne n'en ignore : « Le premier qui bouge, le premier qui parle, fous- lui la baïonnette dans le ventre. »

Dès la première heure on avait consigné le concierge dans sa loge avec ordre de ne laisser entrer ou sortir personne. Et si jamais il lui prenait fantaisie d'alerter le voisinage et de révéler quoi que ce soit de ce qui se passe dans la maison, il serait fusillé sur le champ. Pour l'instant on exigeait de lui qu'il remit toutes les clefs du couvent et surtout qu'il n'oublie pas les clés des caves. Le portier eut beau protester qu'il n'en possédait aucune, que chacun avait les siennes ; qu'il se débrouillât, s'il tenait à conserver la tête sur les épaules. Le

portier n'eut d'autre ressource que d'entrer au parloir et de demander à chacun ses clés. Clavier et Lenôtre surveillaient de près l'opération. Quand le réfectorier remit la clé de la cave, leur méfiance redoubla « C'est vous le caviste ? C'est bien la seule clé ? Sinon on vous fusille dans cinq minutes. » Les témoins ont noté « la brutalité incroyable » de Clavier envers « le caviste », le frère Michel Balmes, vieillard de 76 ans. En sortant, le commissaire remarqua une clé que le jeune frère Liévin Jacob, un belge, portier adjoint, portait suspendu à un cordon comme une médaille et que dans son trouble visible il avait oublié de remettre. Il ordonna de le saisir, de le fouiller et comme on trouve sur lui 100 francs, il les lui confisque et le traite de voleur. On lui arrache ses médailles qu'on brisa, son scapulaire qu'on déchira ; puis on le conduisit dans la vieille maison isolée au milieu de la cour et là on le jeta dans un réduit sous l'escalier, où on le maintiendra douze jours.

Curieux paradoxe en vérité. Ces révolutionnaires ne parlent que de combattre la prêtraille, en qui ils voient l'ennemi numéro 1 de l'émancipation prolétarienne ; et ils traitent les prêtres avec des ménagements évidents. Ils clament à tous vents qu'ils vont libérer les prolétaires et leur donner enfin le statut d'hommes libres à ces domestiques, car c'est ainsi qu'ils jugent les frères qui ne portent pas la soutane et ont un emploi manuel, ils les brutalisent, et bientôt les traiteront et les exploiteront comme des serfs.

Maintenant, pensèrent-ils, la perquisition allait pouvoir se dérouler sans contrainte et donner de substantiels résultats. De fait la maison fut parcourue et fouillée de la cave au grenier. Ils ne prenaient même pas la peine de chercher les clés. Ils faisaient sauter la serrure. La cave surtout les retint longuement. La maison recevait directement son vin d'une propriété située dans le Lot que lui avait léguée un ancien Supérieur Général. Ils goûtèrent le vin en connaisseurs ; celui de consommation courante, celui des fêtes et le vin de messe. La cave reçut ce jour-là une rude atteinte.

De là on passa à la cuisine, où le frère Conrad, un allemand, préparait le souper comme à l'accoutumée. On souleva les couvercles, on goûta. Et comme l'heure avançait, on décida de s'attabler au réfectoire et on se fit servir le souper préparé pour la Communauté, en prenant soin de le renforcer substantiellement de ce qu'on avait découvert dans la réserve : le tout arrosé copieusement.

Le pillage avait commencé. Sous prétexte de s'éclairer dans les perquisitions, on avait fait main basse sur les cierges de cire. Il y en avait plusieurs caisses : on ne les revit plus. La Procure renfermait tout un stock de vêtements destinés tant aux missionnaires qu'aux indigènes d'Océanie, notamment une centaine de paires de souliers : tout disparut. Et ce n'était qu'un début. Est-ce pour leur donner le change que le capitaine Henry vint leur apporter une montre détraquée, en demandant que le propriétaire veuille bien reconnaître son bien ? L'inventaire fait après leur départ permit de se faire une idée plus juste de leur haute probité !

Soudain la porte du parloir s'ouvrit sous une poussée violente. Des protestations énergiques se faisaient entendre. Était-ce une bagarre ? Des fédérés poussaient un ecclésiastique qui se débattait et quatre civils. On reconnut l'Abbé Guéibels, vicaire à la paroisse voisine de St Eloi. Il était venu visiter avec ses deux frères un autre vicaire M. de Saint Aromand, qui habitait rue de Picpus en face des Pères. Un factionnaire l'aperçut au moment où il refermait la porte. Il pensa que c'était quelque Père des Sacrés Cœurs qui s'enfuyait et donna l'alarme. Un détachement força la maison et ramena triomphalement avec l'Abbé Guéibels, ses deux frères, Saint Aromand en robe de chambre et en pantoufles et le domestique de ce dernier. L'Abbé protestait qu'il était sujet belge et avait droit de libre circulation dans Paris. Clavier parut. Il avait crocheté, il y avait peu de jours, l'église de St Eloi et s'était déjà bagarré avec le vicaire. Il feignit de ne pas le reconnaître et le garda prisonnier avec l'un de ses frères. Il renvoya

chez lui Saint Aromand qui portait la mort sur le visage (il devait s'éteindre peu après), et relâcha en même temps le serviteur et le plus jeune des Guéibels. Il tenait toutefois à s'élever hautement contre le terme de domestique employé par M. de Saint Aromand et qui était une atteinte à la dignité humaine.

À 7 heures on releva les sentinelles. Les nouvelles arrivaient les mains chargées de victuailles. Il n'était pas question de partager, mais le vin favorisait les confidences : « Tout cela c'était de la faute aux scapulaires de Trochu », répétait sentencieusement l'un des gardiens.

Il faut croire que c'était le slogan du jour, celui qui avait servi à stimuler le zèle des recrues avant l'assaut du couvent, car ce soir on l'entendit à plusieurs reprises. Puisque la Commune continuait la Révolution de 1789 et qu'eux, les fédérés, étaient les successeurs des grands ancêtres, il fallait bien pour continuer le parallèle trouver le pendant des Chouans et de leurs scapulaires du Sacré-Cœur. On avait bien tenté de parler des zouaves pontificaux qui auraient investi la capitale. Mais trop de parisiens tenaient leur charge héroïque à Loigny sous la conduite de Charette et Sonis, comme un des plus beaux faits d'armes de la malheureuse guerre de 70. Alors on avait imaginé les scapulaires de Trochu. Si Paris avait succombé, c'était que le général Trochu, chargé de sa défense, avait distribué des scapulaires au lieu d'armes à ses soldats.[13]

[13] Bien qu'il s'agisse d'une défaite importante pour l'armée française lors de la guerre franco-prussienne, la bataille de Loigny (2 décembre 1870) a été marquée par la bravoure des volontaires de l'Ouest, les Zouaves pontificaux, sous la direction du Colonel Athanase de Charette et du Général Gaston de Sonis. Les Zouaves rappellent les Chouans qui furent des combattants antirévolutionnaires de 1792 à 1800. Le général Louis-Jules Trochu était le chef militaire quelque peu inefficace (aux yeux de certains) de Paris pendant le siège, septembre 1870-janvier 1871.

La propagande n'avait atteint que l'esprit de ce simple, non son cœur. Le fédéré consentit à ce qu'on aille chercher des bancs supplémentaires pour que chacun pût s'asseoir.

Tandis que chefs et hommes festoyaient joyeusement au réfectoire, au parloir sous l'œil somnolent de leurs gardiens vautrés dans les fauteuils, Pères et Frères gardaient sur leurs bancs un silence religieux, moins par crainte des représailles que par habitude et par besoin. Récitant le bréviaire, égrenant le chapelet ou méditant dans son cœur, sans peut-être envisager le pire, chacun se confia à Dieu et lui demanda d'être prêt à toute éventualité. On ne peut douter que c'est à ces longues heures de recueillement et de prière que les prisonniers durent, le lendemain et les jours suivants, leur sérénité et leur joie.

L'attente durait depuis plus de trois heures, quand reparurent enfin les chefs. Clavier prit place devant une petite table, et entouré de ses acolytes commença l'interrogatoire préliminaire à l'interrogation.

« Lequel d'entre vous est le premier ? » « C'est moi, » répondit le Père Radigue, qui n'ignorait pas ce qu'en pareille circonstance l'honneur renfermait de danger.

« Mettez-vous devant moi et répondez : vos nom, prénom, âge, lieu de naissance et votre fonction. » Et puisqu'il tenait, sinon

---

Scapulaire du Sacré-Cœur. Il existe deux types de scapulaires. Un scapulaire monastique qui fait partie de l'habit religieux des moines et des moniales et un scapulaire dévotionnel. Le scapulaire dévotionnel est une réplique miniature du scapulaire monastique. Il est considéré comme un objet sacramentel ou religieux et représente une dévotion particulière, telle que la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Une image du cœur de Jésus est devenue l'emblème des forces contre-révolutionnaires en France. Cette image a été apposée sur les drapeaux et les bannières et portée comme insigne de bras par les soldats et ceux qui s'opposaient à la tendance antireligieuse de la révolution. Cf. *http://1815-1918.blogspot.com/2010/12/battle-of-loigny-2nd-december-1870.html* (Consulté en décembre 2018).

malheureusement le chef de la Congrégation, du moins son second, pourquoi ne pas poursuivre l'interrogatoire ?

« Pourquoi les prêtres de Picpus avaient-ils des maisons dans les cinq parties du monde ? » Oui, il en avait vu en Algérie quand il y avait été déporté. (À Nouméa aussi, opina un autre). « Quels étaient leurs buts, leurs activités ? À quoi employait-on les jeunes ? »

Clavier, commissaire improvisé, se révélait encore bien novice dans l'emploi. Sans doute le sentait-il lui-même, car il osait à peine lever les yeux de son registre où il consignait les dépositions. Blond, barbu, sous la lumière crue de la lampe, il paraissait avoir à peine 25 ans. Son secrétaire Girault, « ce polisson de 19 ans » avait encore moins d'assurance que son patron, mais il le dépassa sous peu. Henry, petit, sec, rageur, semblait ne pouvoir dire un mot sans écumer. Lenôtre jouait l'importance, s'efforçait de faire du volume malgré son air chétif et maladif. On aurait ri de ses prétentions sans certaine cicatrice, large comme une pièce de deux francs, qu'il portait à la joue et lui donnait un air de férocité. Tous deux appartenaient au 204ème bataillon. Philippe, de son vrai nom Fenouillas, délégué du XIIème, ne méritait en rien ce soir-là sa réputation de « hyène de Bercy ». Nonchalamment assis dans un fauteuil, roulant cigarette sur cigarette, l'ancien forçat qu'il était savourait le plaisir, certes inespéré pour lui, de présider une cour de justice dans un parloir de couvent. Mais ce qui étonnait et attristait le plus ces religieux voués à l'enseignement, c'était l'extrême jeunesse de leurs geôliers : la plupart n'avaient que de 15 à 20 ans. Ces adolescents imberbes jouaient aux grands et aux durs avec toute la démesure et le sérieux de leur âge. À leur insu, ils n'inspiraient que de la pitié à leurs victimes qui pensaient que ces attitudes de révolte, ces paroles de haine, ce penchant au pillage et au vin étaient plus imputables à leur milieu et aux circonstances qu'à eux-mêmes et les marqueraient toute leur vie.

Clavier continuait son interrogatoire, l'émaillant parfois de remarques critiques touchant l'organisation de la maison ou la

répartition des sujets. Il s'étonnait par exemple que les religieuses des Sacrés Cœurs eussent deux aumôniers, alors qu'un seul aurait suffi à la tâche. Entendant le Père Carchon déclarer qu'il était l'aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, il le prit violemment à partie, l'accusant d'être l'auteur de l'article paru dans l'Univers où on lui attribuait un bon mouvement. Non, jamais il n'avait eu cette attitude admirative pour les Sœurs. Il protestait hautement contre ce mensonge.

Les 22 frères coadjuteurs ne portaient pas la soutane . Les prenant pour des serviteurs ou des journaliers, il ne s'attarda pas. L'interrogatoire terminé, il relut attentivement ses notes, les passa à Philippe qui approuva et déclara d'un ton où perçait la gêne : « Tout ce qui porte une soutane va partir ce soir même pour le dépôt. C'est une mesure de sécurité qui a été rendue nécessaire par les mesures qu'ont prises les Versaillais. » « Mais c'est une mesure illégale, protesta le P. Tuffier. Il est vraiment étrange que dans un pays de liberté, on nous arrache de notre domicile et qu'on nous saisisse notre maison dont nous sommes les légitimes propriétaires. »

« Et ceux qui ont été déportés en 1852 », répliqua Clavier d'un ton sec et suffisant, « ils n'ont peut-être pas été arrachés à leur domicile ? Ils n'étaient peut-être pas aussi propriétaires de leur domicile ? » Alors jetant le masque et parlant clairement cette fois : « Quant aux citoyens, dit-il, s'adressant aux Frères, ils sont libres de retourner à leurs travaux. Mais défense absolue de sortir de la maison. »

Il était 10 heures et demie. Les prisonniers n'avaient rien pris depuis midi et ils étaient exténués par ces cinq heures d'attente et d'émotion. Tandis que les frères sortaient en silence, bouleversés par l'arrestation de leurs Pères, le frère Marin pratique risqua : « Vous n'allez pas les laisser partir comme cela sans rien prendre ? » « Je te défends de rien leur apporter. Ils n'ont besoin de rien. Il est tard et les fiacres nous attendent depuis déjà pas mal de temps. »

Ainsi tout avait été arrêté d'avance et combiné pendant qu'ils étaient à table avec Protot, grâce à qui, sans doute, les choses avaient pu être menées rondement et le simple mandat de perquisition mué en mandat d'arrêt.

Clavier était revenu sur sa décision et avait permis qu'on distribue aux partants du pain et de l'eau. De sa propre autorité le frère Marin y ajouta du vin, de la viande et du fromage. Mais ils touchèrent à peine à la nourriture.

Les gardes leur refusant la permission de monter dans leurs chambres pour y prendre les objets les plus indispensables, les frères Marin et Stanislas leur préparèrent en hâte un peu de linge qu'ils remirent à chacun en leur glissant un mot d'amitié. Les gardes les rappelèrent à l'ordre : « Voilà deux gaillards qu'il faudra tenir à l'œil ! » Quant au frère Amator, infirmier, qui avait réclamé avec un peu trop d'insistance aux fédérés à nouveau attablés, du vin pour les prisonniers, il fut immédiatement appréhendé et enfermé avec le frère Liévin. Tous les gardes n'avaient pas la même hargne. L'un d'eux permit au Père Tuffier de monter chez lui et lui glissa à l'oreille ces mots qui en disent long sur l'estime où il tenait ses chefs. « Emportez tout ce que vous pouvez. Surtout ne laissez pas d'argent, vous ne le reverriez plus. »

Pour ces 13 religieux des SSCC, l'heure de la vérité avait sonné : celle où la fidélité à sa vocation et à sa foi exige le sacrifice de sa liberté et de sa vie. Un point est hors de doute : c'est leur double consécration à Dieu par le sacrifice et la vie religieuse qui leur a valu à tous l'emprisonnement et pour quatre d'entre eux la mort. Les déclarations de Clavier et de sa bande sont formelles : « Vous dites la Messe ! Vous portez des scapulaires... Tous ceux qui portent la soutane vont partir ce soir même pour le dépôt. »

Ce n'est pas par pur hasard non plus que l'honneur de verser leur sang, fut réservé aux quatre membres du Conseil général. Ils n'avaient

pu cacher leurs titres et leurs fonctions à l'interrogatoire. Il apparut dès lors à la Commune que la prise était bonne. Puisque le chef de la Congrégation était absent, du moins avait-on pu se saisir de ses principaux collaborateurs. Sans doute se firent-ils quelque illusion sur l'importance de la Congrégation et le rôle qu'elle jouait dans l'Église, ils n'en mirent pas moins les quatre conseillers en tête de leurs listes. Et quand la Commune aux abois voulut porter un coup mortel à l'Église, elle désigna ces quatre Pères, parce qu'ainsi elle pensait décapiter cette Congrégation, voués aux Sacrés Cœurs et à l'Adoration perpétuelle, à l'enseignement de la jeunesse et aux missions lointaines.

Mais bien que rien n'eût désigné les neuf autres à l'attention de la Commune que leur présence à la Maison Mère ce 12 avril 1871, cependant ils étaient bien représentatifs de la Congrégation des SSCC. L'ordre adopté est celui des registres d'écrou, qui est aussi conforme à celui de la Communauté où l'on se place suivant l'ancienneté de la profession religieuse.

1. Le P. Ladislas Radigue, Prieur.

2. Le P. Polycarpe Tuffier, Procureur.

3. Le P. Frézal Tardieu, Conseiller.

4. Le P. Marcellin Rouchouze, Conseiller et Secrétaire Général.

5. Le P. Siméon Dumonteil, âgé de 77 ans avait été missionnaire en Océanie Orientale, aux Iles Marquises. Rentré en France il n'avait pas cessé de s'intéresser aux missions lointaines. Il avait communiqué son zèle à Mademoiselle Zoé du Chesne qui, sur ses conseils et avec son approbation, fonda en 1868 l'Œuvre Apostolique, dont le but est de pourvoir les missions lointaines en objets de culte et en ornements. Par les innombrables concours qu'elle a suscités et les ouvriers qu'elle a animés, l'Œuvre Apostolique n'a pas peu contribué à l'évangélisation. Il mourut en 1872.

6. Le Père Louis Lafaye, 64 ans, exerçait depuis longtemps son ministère dans le diocèse de Limoges, quand il entra dans la Congrégation. Il fut plusieurs années Supérieur du grand séminaire de Versailles, dirigé alors par les Pères des SSCC. Au sortir de prison, il fut nommé maître des Novices, puis Conseiller Général. (+ 1887)

7. Le Père Daniel Holtermann, 56 ans, de nationalité hollandaise, avait fait un premier séjour en Amérique du Sud, comme professeur au collège de Valparaiso du Chili, où il devait retourner et mourir. À Paris il s'occupait des enfants pauvres du quartier et des soldats.

8. Le Père Philibert Tauvel, 30 ans, enseignait le dogme à Versailles. Il devait par la suite exercer des charges importantes à la Maison Mère à Paris d'abord, en Belgique ensuite après les expulsions. Il survécut un demi-siècle à ces évènements qui le marquèrent profondément. C'est un témoin de qualité, à qui toutefois le détail et le pittoresque échappent, peut-être parce qu'il avait perdu un œil.

9. Le Frère Laurent Besqueut était présentement aumônier de la Maison Mère des religieuses des SSCC, avant de devenir lui aussi Conseiller du Supérieur Général. Âgé de 63 ans, il n'appartenait que depuis peu à la Congrégation où l'avait conduit son estime pour ses anciens maîtres de Versailles.

10. Le Père Sosthène Duval, 30 ans, était pour lors professeur de littérature au petit noviciat de Picpus. Il fut par la suite envoyé à Tahiti, dans le Pacifique. Il revint à Paris prendre sa retraite, mais ce fut comme pour le Père Tauvel, pour y revivre les mauvais jours. Expulsé comme congréganiste en Belgique, il y mourut après en 1907.

11. Le Père Séverin Kaiser, 26 ans, originaire de la Prusse Rhénane, n'était que de passage à Paris. Il fut retenu, après la Commune, à Versailles où il retrouvait son frère Médard. Après les temps de nationalisme exacerbé que nous avons connus, il n'est peut-être pas superflu de noter qu'à peine la guerre perdue de 70 terminée, deux allemands pouvaient enseigner dans un grand séminaire français et y obtenir estime et audience. Il y eut quelque étonnement au début. Un séminariste se permit même de plaisanter assez lourdement leur accent. Sans broncher, le professeur prit une copie de cet élève et sous couleur de vouloir se perfectionner en français, il lui demanda raison de quelques particularités d'orthographe, de propriétés de termes, de tournures qui lui avaient parues curieuses. Il avait mis les rieurs de son côté, sa grande culture, sa valeur morale et son tact firent le reste.

12. Le Père Stanislas Carchon venait lui aussi du clergé diocésain (Verdun) ; il n'avait prononcé ses vœux que six mois plus tôt. Il desservait les Petites Sœurs des Pauvres. Sa première obédience le conduisait donc en prison. Ce n'était pas mal de débuter ainsi dans la vie religieuse.

13. Le frère Constantien Lemarchand, 54 ans, n'était pas prêtre, mais faisait partie des Frères de chœur qui, à la différence des Frères convers, adonnés surtout aux travaux manuels, devaient aider les prêtres dans leur ministère. Il remplissait à Picpus les fonctions de sacristain. Il a laissé une relation de sa captivité d'un grand intérêt. Seul des Frères, il portait la soutane. C'est à ce titre qu'il fut arrêté. Les communards ne s'embarrassaient pas de subtilités. Pour eux le port de la soutane était le signe du sacerdoce et entraînait d'office l'incarcération. Ainsi l'arrestation du frère Lemarchand confirme qu'un des traits les plus saillants de la Commune est sa haine du sacerdoce et de la religion.

14. Frère Michel Balme (76) réfectorier, malade

15.	Frère Alain Richard	(67)	portier, malade
16.	Frère Palémon Miquel	(69)	tailleur
17.	Frère Aubin Reynouard	(71)	menuisier
18.	Frère Mathieu Sirvain	(71)	lampiste
19.	Frère Theodore Martin	(64)	infirmier
20.	Frère Amator Dellac	(64)	réfectorier
21.	Frère Didier Panel	(63)	jardinier
22.	Frère Agapit Policey,	(54)	maître-maçon
23.	Frère Damien Beaudin	(71)	aide-cuisinier
24.	Frère Joseph Hussenot	(64)	portier
25.	Frère Yves Toutain	(48)	jardinier
26.	Frère Marin Fouquet	(50)	commissionnaire
27.	Frère Maurice Virrieu	(55)	aide-cuisinier
28.	Frère Crepin Mauzaudier	(48)	gardien
29.	Frère Conrad Bussmann	(47)	cuisinier
30.	Frère Stanislas Beunat	(40)	chambellan
31.	Frère Boniface Roos	(44)	cordonnier
32.	Frère Lambert Clashaus	(36)	tailleur
33.	Frère Liévin Jacobs	(27)	portier
34.	Frère Etienne Bassard	(34)	jardinier

APPENDICE

La Très Révérende Mère Benjamine Le Blais et ses quatre-vingt-quatre compagnes de Picpus

Un hommage aux Sœurs Durant la Commune de Paris tiré du livre *Figures Picpuciennes* (Paris, Spes, 1941) ; pp. 29-48 ; chapitre II « In vinculis non dereliquit illam! » (Sg 10,14 « Et ne l'abandonna pas dans ses liens »).

Cette contribution honore la remarque faite par Marcel Bocquet sur la nécessité d'écrire un chapitre présentant les Sœurs durant les événements de la Commune de Paris. Cette contribution a été choisie par son récit vif, en sachant qu'il y a encore beaucoup de choses à apprendre de la façon dont les Sœurs ont, elles aussi, vécu la Commune de Paris. Voici d'autres sources de référence :

- Benoit Perdereau *Les Martyrs de Picpus* (Paris, Adolphe Josse, 1872, pp. 335-353) ;
- Prosper Malige, *Picpus Pendant La Commune* (Paris, Evreux, 1898), pp. 161-214 ;
- Marin Fouquet, *Biographie et Mémoires* (Braine-le-Comte, Bureau des *Annales SSCC,* 1913, pp. 135-137) ;

Chapitre II *"In vinculis non dereliquit illam!"*

Depuis le 17 mars, la Commune régnait en maîtresse à Paris : confiscations, arrestations, massacres étaient à la mode du jour. On fermait les églises après en avoir saisi les ornements, les vases sacrés ; les saintes Espèces étaient profanées ; les prisons s'emplissaient de prêtres et de religieux coupables « d'adorer un Dieu que la Commune ne reconnaît pas ». Plus on avait fait de bien, plus on était exposé aux injures, aux vexations, aux mauvais traitements. Réparatrice, la Congrégation des Sacrés Cœurs se devait d'appartenir au nombre des victimes : à la Roquette, onze Pères étaient détenus.

Rue Haxo, quatre martyrs - les RR. PP. Ladislas Radigue, Polycarpe Tuffier, Frézal Tardieu et Marcellin Rouchouze - versaient leur sang pour la cause de Dieu. Les Sœurs échappèrent au massacre, mais non à l'incarcération.

Leur Supérieure générale était alors la T. R. Mère Benjamine Le Blais, « la vertu personnifiée », comme l'appelait plaisamment la vénérée Fondatrice. Mère Benjamine était née à Saint-Jean-de-Luz où son père était commandant d'armes du fort de Socoa. Entrée au noviciat de Picpus en 1822, elle y prononçait ses vœux le 9 juillet 1823, en la fête de Notre-Dame de Paix qu'elle honorait d'une filiale dévotion.

Une foi vive, un abandon confiant en la divine Providence, une humilité profonde, une grande élévation de sentiments, distinguaient la vénérée Mère. La délicatesse de son cœur, son indulgente bonté, sa douceur et l'inépuisable charité dont le ciel avait enrichi son âme, la firent choisir par la T.R. Mère Henriette, en 1828, comme fondatrice de la Maison d'Alençon (Orne). En 1837, la T.R. Mère Françoise de Viart lui confiait celle de Chartres (Eure et Loir) ; puis, après un séjour de neuf années à la Maison-Mère, Mère Benjamine était appelée à la direction de l'établissement de Mortagne (Orne). Nommée Prieure de Picpus en 1853, une très forte majorité la désigna enfin à la direction générale de l'Institut en 1866.

Le 12 avril 1871, les fédérés, au nombre de soixante, envahissaient la Maison-Mère ; ce fut la Supérieure qui les reçut. Les saluant avec la distinction et la grâce qui lui étaient propres, elle leur demanda ce qu'ils désiraient : « Nous n'avons pas de comptes à vous rendre ! » lui répondit Clavier, chef de la bande sinistre. « Apportez-nous toutes vos clés et suivez-nous ! » Puis, se tournant vers l'un de ses capitaines : « Va, lui dit-il, poster une sentinelle à toutes les portes, et si quelqu'une de ces femmes cherche à sortir, qu'on lui passe la baïonnette à travers le corps. » Commencèrent alors d'odieuses perquisitions dans la chambre de la Mère Benjamine : ses papiers, les lettres les plus confidentielles, et jusqu'à son testament, tout fut saisi et examiné : « Rien n'est ici à vous, citoyenne Le Blais » lui objectait le grossier Clavier lorsque, timidement, elle risquait une remarque. « Si j'apprends par les

journaux que vous avez donné connaissance de ce qui se passe aujourd'hui chez vous, je vous fais toutes conduire à Saint-Lazare. »

Par bonheur, en prévision d'événements qu'on devinait proches, la T.R. Mère avait envoyé dans les Maisons de province la plupart des novices qui vivaient à Picpus ; le pensionnat était fermé et il n'y restait que deux élèves que les circonstances n'avaient pas permis de rendre à leurs familles.

Quittant la chambre de Mère Benjamine, les bandits se rendirent ensuite à la chapelle. Les Adoratrices, revêtues de leur manteau rouge, se trouvaient au prie-Dieu : « J'étais à l'adoration à 1 h. 1/2 », écrit l'une d'elles, « quand j'entendis pousser fortement la porte. Les fédérés entrent parlant à haute voix, faisant grand bruit avec leurs armes ; ils envahissent la chapelle. L'un d'entre eux se dirige vers le Tabernacle et, en criant, demande la clé ; comme elle tarde à arriver, impatient, il force la porte avec sa baïonnette, saisit les vases sacrés et répand sur l'autel les saintes Espèces. La Prieure qui était accourue lui demande en grâce de ne pas profaner davantage les saintes Hosties : « Sortez d'ici ou je vous passe la baïonnette à travers le corps ! », lui crie ce furieux. Et il continue son sacrilège.

« ... La statue miraculeuse de Notre-Dame de Paix fut descendue de sa place ; nous les suppliâmes de nous la laisser » ; après un moment d'hésitation : « C'est du bois, laissons-la-leur ! », dirent-ils. Ainsi fut sauvée la Vierge bénie de Picpus qui, cachée soigneusement, sortit de sa retraite lorsque les Sœurs rentrèrent chez elles.

Les perquisitions terminées, Clavier annonça que la moitié de ses hommes seraient logés et hébergés dans le couvent, aux frais des Sœurs ; puis il se retira. La vénérable Mère Benjamine fut mise sous bonne garde nuit et jour. L'infirmière, chargée du service des fédérés, accomplit sa mission avec une bonté et un dévouement que ces misérables furent obligés de reconnaître ; et cependant, quelles n'étaient pas leurs exigences !

Pour passer le temps, ces hommes désœuvrés et rarement à jeun, ne trouvaient rien de mieux que de décharger leur rage contre les Sœurs. La T.R. Mère surtout était en butte à leurs invectives brutales ; coupable à leurs

yeux des pires atrocités, elle ne méritait rien moins que la fusillade. À l'exemple de Jésus, elle se taisait et priait pour ses bourreaux : « Père, pardonnez-leur ! »

C'est au milieu d'angoisses chaque jour plus poignantes que s'écoula le mois d'avril. L'adoration du Très Saint Sacrement, continuée nuit et jour, fut la grande consolation des pauvres Sœurs ; mais le divin Prisonnier dut se réfugier successivement dans divers endroits de la maison, avant de fixer sa demeure à l'infirmerie du pensionnat. « Vers la fin, comme les choses se gâtaient toujours, la Supérieure générale, craignant une nouvelle profanation, décida que l'on consommerait les saintes Espèces que l'on avait recueillies et gardées jusque-là et autour desquelles, de jour et de nuit, on avait continué l'adoration... « Les Sœurs l'une après l'autre, mais sans le ministère d'aucun prêtre – ils étaient tous en prison – s'approchèrent, non pour recevoir, mais pour prendre la sainte Communion. Quand toutes eurent communié, il restait encore quelques saintes Hosties qui furent consommées par celle que la Supérieure députa à cet effet ; on ne garda qu'une parcelle devant laquelle se continua l'Adoration. Après la sainte Communion, les Sœurs descendirent toutes à la chapelle (la cérémonie avait lieu à l'infirmerie) pour renouveler leurs vœux avant de mourir si, comme tout le faisait craindre, il fallait aller à la mort. »

L'heure de mourir n'avait pas sonné pour elles, mais les événements allaient se précipiter :

29 avril. *Deux mille personnes envahissent la Maison-Mère, poussées par la curiosité. C'est que les calomnies les plus horribles avaient été répandues par la presse contre les Sœurs aussi bien que contre le clergé.*

« Une bonne femme avait eu soin de se munir d'une lanterne et d'une boite d'allumettes chimiques pour bien visiter tous les coins et recoins. Arrivée sur les lieux, elle regarde de tous côtés… Puis, s'en allant, elle s'écrie : « Ten, ce n'est que ça ! Et moi qui avais apporté ma lanterne pour mieux voir ! Vlà ben grand'chose. Si j'avais su, nous ne nous serions pas tant dérangés... »

2 mai. *« Dix mille personnes entrent dans la communauté, passant par les fenêtres du pensionnat et se répandant du grenier à la cave... »*

Sommé de mettre ordre à ces visites domiciliaires, le capitaine des fédérés fait apposer sur le portail l'inscription suivante : « Le public n'entre plus jusqu'à ce que la Justice ait prononcé. »

5 mai. *La journée se passe dans la prière et l'adoration : premier vendredi du mois !*

À sept heures du soir, deux grandes voitures cellulaires franchissent le portail et entrent dans la cour d'honneur. « La citoyenne Supérieure » est invitée à comparaître devant le conseil réuni dans la maison des Pères de la Congrégation. Elle demande à être interrogée chez elle ; mais, sur le refus qui lui est fait, Mère Benjamine part avec deux Sœurs : Mère Télesphore, économe, et Sœur Athénodore, directrice du pensionnat. La Supérieure comparait la première devant quinze citoyens assis autour d'une table, éclairée par des cierges provenant de la chapelle. Son interrogatoire terminé, on l'enferme dans un réduit sous un escalier ; elle y restera jusqu'à 9 heures du soir et Mère Télesphore viendra l'y rejoindre tandis que la directrice du pensionnat obtient l'autorisation d'aller retrouver ses deux élèves. Les Sœurs, réunies à la chambre commune, prient pour leur vénérée Mère. À 9 heures, on leur enjoint de descendre au grand parloir, où elles ont la joie de retrouver celle qu'elles avaient craint de ne plus revoir. Impossible de lui dire le moindre mot ! Clavier est pressé d'en finir et commence l'appel par les plus anciennes. Seize ont répondu. « Suivez le citoyen ! » clame le commissaire, désignant un garde national qui les conduit dans la cour, et, sans leur permettre de changer de vêtement, les fait monter avec leur robe blanche dans les voitures stationnant près de la porte de la communauté. Mère Benjamine pose une question : « Cela ne vous regarde pas, Le Blais ! », riposte le féroce Clavier ; «Vous n'êtes plus rien ici... » Il est onze heures du soir, l'Heure Sainte dans la Congrégation...

L'infirmière reste à Picpus avec quelques malades ; Mère Benjamine lui fait comprendre qu'elle doit consommer la parcelle d'Hostie gardée à

l'infirmerie : Jésus cesse alors de résider corporellement au milieu de ses épouses et l'Adoration perpétuelle est interrompue...

1 heure du matin. Six autres voitures arrivent pour « charger » le reste de la communauté. Chacune trouve place dans une cellule. Quelques gardes nationaux entourent en ricanant une bonne petite vieille, cramponnée des deux mains à son bâton ; il n'y a qu'à la regarder pour comprendre qu'elle leur adresse une dernière supplique. Ce qu'elle désire ? – Rester à l'infirmerie, car elle n'est plus jeune ni très ingambe : « Si elle a quatre-vingts ans, elle a assez vécu pour mourir ! ... », telle est la réponse qu'on lui jette à la face. S'approchant de sa Supérieure, la chère Sœur Michel renouvelle discrètement ses vœux et se laisse hisser parmi ses sœurs.

Maintenant tout le monde est « casé » ; les cellules sont au grand complet. Et Mère Benjamine... – Ah ! pour celle-là, le couloir est encore trop bon ; qu'elle s'y tienne debout !... Et la vénérable Mère obéit : pas un mot, pas un murmure ; elle prie, unie à son Maître.

Où conduit-on les prisonnières ? – C'est l'inconnu. En descendant de voiture, elles s'apercevront qu'elles sont à Saint-Lazare, la prison des femmes perdues de vices. À leur insu, les bourreaux ont fait un heureux choix pour des « réparatrices ».

3 heures du matin. La dernière voiture franchit la grille ; on se retrouve. Entassées dans un corridor du rez-de-chaussée, les unes assises par terre, les autres debout, appuyées contre le mur, les quatre-vingt-quatre Sœurs attendent qu'on les dirige vers leurs salles ou leurs cachots respectifs ; elles y seront cinq ou six par cellule.

La T.R. Mère Benjamine est mise au secret : « Cellule de détenue, sans autre ameublement que le modeste lit, peu engageant sous le rapport de la propreté, la sellette en bois sans dossier, l'écuelle de terre et la cruche d'eau ». – La vénérée Mère a 69 ans et relève de maladie ! L'économe et la maîtresse du pensionnat sont logées à la même enseigne.

7 mai. *Dimanche. Pas de messe.*

8 mai. *Supplice de « la fouille ». Le directeur de la geôle, Mouton, ex-ouvrier cordonnier et repris de justice, charge une surveillante de l'opération. « Elle y met toute la rigueur que ses maîtres sont en droit d'en attendre : argent, objets de piété et même les scapulaires qui sont partie intégrante du costume des Sœurs… »*

Servir quatre-vingt-quatre personnes dans des cellules, cela complique vraiment trop la besogne ! Les prisonnières se voient transférées dans un galetas situé au cinquième étage de l'immeuble. Dans cette salle, « 90 lits, tellement rapprochés les uns des autres qu'ils laissent un passage à peine suffisant » … Peu importe ; la joie d'être ensemble et de pouvoir se réconforter mutuellement compense le reste. Ah ! si la bonne Mère Benjamine était avec elles !...

Peu à peu, on organise la vie de communauté : à 7 heures, prière et méditation ; l'adoration se fait régulièrement, presque comme à Picpus !!! Les Sœurs se tournent dans la direction d'une église et, dans le plus grand recueillement, font leur garde d'honneur en esprit au pied du Tabernacle.

Vers 9 heures 1/2, rendez-vous au réfectoire que les détenues viennent de quitter, dans quel état ! « Nous mangions dans des gamelles et nous buvions dans des timbales doublement dégoûtantes... » Le menu est simple : soupe « qui ressemblait à de l'eau de vaisselle » et petit pain noir d'une livre et demie environ, provision de la journée.

Temps libre jusqu'à la récréation ; les unes lisent, les autres tricotent – de bonnes âmes ont fourni livres et laine – cousent, etc. Une heure de promenade dans la cour. De nouveau, temps libre et chapelet.

3 heures 1/2, souper : « Ratatouille d'haricots ou de pommes de terre, voilà tout ! Le dimanche et le jeudi - quatre fois au total - on nous donnait de la viande ; et, une fois, je n'avais ni couteau, ni fourchette, ni cuiller pour la manger : jugez de l'affaire... » (Lettre de Sœur Renée Clessin à sa famille.)

Mère Benjamine, est-il besoin de le dire ? est soumise au même régime : « Le Bon Dieu y donne sa bénédiction, et je trouve bon », répond-elle lorsqu'on lui demande comment elle supporte cette nourriture grossière.

12 mai. *La T.R. Mère et ses deux compagnes sont réunies en une même cellule, mais séparées du reste de la communauté. « Là, nous étions assez bien », écrit Sœur Télesphore. « On nous laissait la porte ouverte jusqu'au moment des fermetures du soir, mais nous ne devions pas aller plus loin ; d'ailleurs, nous étions surveillées par des gardiennes... »*

13 au 17 mai. *C'était un spectacle assez curieux que celui de quatre-vingt-quatre religieuses réunies dans cette prison ; aussi, dans les salons de la Commune, se donnait-on rendez-vous pour les venir voir. Les visiteurs étaient forcés d'avouer que la tenue des Sœurs était parfaite. Tout le monde admirait leur silence, leur piété, leur charité ; mais qui donc aurait pu comprendre ce qu'elles souffraient d'être ainsi « en spectacle à Dieu et aux hommes ! »*

M. Mouton entre un jour dans « le galetas » ; il a bonne figure : que va-t-il arriver ?... Bientôt, derrière lui, apparaissent Mère Télesphore et Sœur Athénodore. On les entoure, on s'embrasse... « Pourquoi notre Mère n'est-elle pas avec vous ?... Est-elle malade ? ... Au secret encore ? » Et les questions d'aller leur train pendant que des larmes commencent à mouiller les yeux. Témoin de ces effusions, le directeur se met à l'écart ; lui aussi est attendri.

« Mesdames », dit-il, « ce n'est pas ma faute si vous ne voyez pas aujourd'hui Madame la Supérieure. Je vous la ferai voir demain, pourvu que vous me promettiez d'être plus raisonnables... Car je connais votre Mère ; elle a vraiment bon cœur, et, si elle vous voit pleurer, cela lui fera de la peine ! »

Dans la soirée, le lendemain, Mère Benjamine vint embrasser ses filles, toutes émues de la revoir enfin. À partir de ce jour, les Sœurs purent jouir de sa présence pendant la récréation.

18 mai*. Les communards ne se sentent pas en sûreté. Furieux d'avoir dû rendre l'argent saisi sur dix Sœurs mises en liberté à la suite d'une intervention de l'Ambassadeur des États-Unis, ils se vengent en mettant de nouveau Mère Benjamine au secret.*

19 mai. *L'armée de Versailles entre à Paris, mais les prisonnières ignorent que l'heure de la délivrance approche.*

21 mai. *« Canon, tocsin, cris de détenues à l'intérieur, mouvements des employés dans les cours, bruits d'armes à l'extérieur. »*

22 mai. *« Les surveillantes parlent de l'entrée de l'armée de Versailles dans Paris, mais chacune d'elles commente, et c'est généralement en faveur de la Commune. »*

On fait descendre les captives dans un atelier du rez-de-chaussée parce que, dit-on, il y a du danger à cause du canon. Elles y resteront trois jours et trois nuits sur des bancs, la tête sur leurs paquets en guise d'oreillers. « ...Jamais je ne pourrai vous dépeindre le sifflement des bombes et des obus qui prenaient leur direction sur notre prison ; nous entendions l'écroulement des maisons et des barricades par le canon et la mitrailleuse ; c'était effrayant... »

23 mai. *Nuit sans sommeil, car, près de la prison, un magasin est en feu ; on n'aperçoit que des tourbillons de flammes et de fumée. Les bombes, les obus sifflent, éclatent, passent et s'entrecroisent... C'est vraiment épouvantable.*

Impossible à la T.R. Mère Benjamine de rejoindre ses filles : il y a trop de danger et, d'ailleurs, elle n'a pas l'autorisation nécessaire.

24 mai. *Les balles et les obus pleuvent dans la cour.*

4 heures. Visite de M. Mouton; il ne paraît pas rassuré : « Je suis perdu ! dit-il aux Sœurs ; mais je n'ai pas été méchant avec vous, j'espère que vous me justifierez. J'avais été chargé de vous faire sortir sur les barricades où vous auriez été mitraillées, je ne l'ai pas fait. » Les Sœurs promettent de le sauver, si faire se peut.

5 heures 1/2. Nouvelle visite du pauvre directeur. Il donne, mais trop tard, toute permission d'aller chercher Mère Benjamine et, finalement, se réfugie lui-même au milieu des Sœurs. La Mère arrive. Aussitôt un grand

bruit se fait entendre dans le corridor ; ce sont les soldats victorieux ; ils ouvrent l'atelier et le général Clinchant se présente : « Où est le directeur ? » Le malheureux s'avance en tremblant. « C'est ainsi que vous vous cachez parmi des femmes ! Qui êtes-vous, mesdames ? – Nous sommes des religieuses. – Et vous êtes prisonnières de la Maison ou de la Commune ? – De la Commune, général. – Prisonnières de la Commune!... » crie par trois fois le général indigné, et frappant du pied : « Eh bien ! Mesdames, vous êtes libres et faites dans la maison ce qu'il vous plaira. »

25 mai. *Les Sœurs sont tirées de leur refuge provisoire et logées dans la partie de la geôle occupée auparavant par les Sœurs de la prison. Grâce à leur intercession, M. Mouton a la vie sauve.*

27 mai. *Une première joie ! Le P. Louis Lafaye, lui aussi prisonnier de la Commune, rend visite aux religieuses dans son costume de prisonnier. On ne peut se retenir de rire en le voyant dans cet accoutrement, puis on passe aux choses sérieuses : c'est la veille de la Pentecôte, chacune se confesse en vue du lendemain.*

28 mai. *Grande joie : il y a messe à la prison. Les officiers, les soldats, un grand nombre de personnes y assistent. C'est l'aurore de la paix.*

30 mai. *Des voitures, mais cette fois ce ne sont plus des voitures administratives, viennent chercher nos chères prisonnières. On traverse une foule curieuse, mais sympathique, et, dans la soirée, la T.R. Mère Benjamine et ses filles rentrent à Picpus. Tout y est assez bouleversé, souillé, en désordre ; aucune dégradation notable à la chapelle. Le soir même, les Sœurs entreprennent le rétablissement du sanctuaire : comment ne souhaiteraient-elles pas avoir la sainte Messe sans délai afin de pouvoir recommencer l'Adoration ?...*

31 mai. *Le lugubre drame était terminé. Au prie-Dieu, les adoratrices rendaient grâces à Jésus de les avoir sauvées et lui demandaient pardon de tant de crimes commis. Elles avaient retrouvé avec un bonheur inexprimable la statue vénérée de Notre-Dame de Paix. « Honorez bien cette sainte image », avait dit la T.R. Mère Henriette à ses filles ; « vous lui devrez, un*

jour, votre conservation... » Ces paroles recevaient une éclatante sanction dans le secours visible de Marie durant ces jours critiques.

Entourée de l'affection de ses filles qui s'efforçaient de lui faire oublier les rudes épreuves qu'elle venait de traverser, la T.R. Mère Benjamine continua à gouverner la congrégation : la vigueur de son âme et la lucidité de son esprit étaient surprenantes.

Sortie, le 22 avril 1879, pour acheter une statue de saint Joseph, elle fut frappée d'une attaque d'apoplexie ; ramenée à Picpus, elle y expirait le lendemain, dans la douce sérénité de l'âme qui a combattu le bon combat et voit s'ouvrir à elle le Cœur de Jésus, son asile et le lieu de son repos à jamais.

Chapitre III

LES FRÈRES

Les Frères convers ne portaient pas la soutane, mais seulement une grande redingote noire qu'ils endossaient pour les exercices religieux et déposaient aux heures de travail. Il fallait vraiment des œillères pour ne pas découvrir à leur comportement et à leurs propos qu'ils étaient des religieux. Mais, l'esprit farci de toutes les inepties entendues dans les réunions publiques ou lues dans les feuilles révolutionnaires, les hommes de la Commune affectèrent de ne voir en eux que des domestiques et qui pis est, des domestiques de prêtres. Ils se vengèrent sur eux qu'ils jugeaient sans défense, des quelques égards qu'ils avaient dû témoigner aux prêtres, plus, certes, par crainte d'être remis en place que pour tout autre motif. Leur brutalité n'allait pas sans calcul : ils tenaient à profiter de cette aubaine inespérée de jouer aux maîtres une fois dans leur vie et de se faire servir au doigt et à l'œil, sans qu'il parût que leur conscience républicaine s'inquiétât si leur conduite était d'accord avec leurs principes de liberté et d'égalité.

Quant aux Frères, abasourdis par l'incarcération de leurs Pères, subitement livrés à eux-mêmes dans une maison livrée au pillage et occupée par une horde qui n'avait de militaire que les armes, ils se montrèrent tels qu'ils étaient. La plupart, simples et timides, ne comprenaient rien à ce qui se passait : ils savaient seulement qu'on ne se bat pas contre les éléments déchaînés, mais qu'il importe de tenir ferme jusqu'à la fin de la tempête. Quelques-uns habitués à frayer davantage avec l'extérieur ou plus impulsifs ne cachèrent pas leur indignation et sans mâcher les mots dirent plus d'une fois leur fait à leurs nouveaux maîtres.

Clavier ne laissa pas le temps aux Frères de se retourner. À peine les fiacres emmenant les treize prisonniers avaient-ils démarré que, déjà

lui et sa clique s'étaient attablés au réfectoire. Il rangea ostensiblement devant lui, à côté de son révolver, toutes les clefs de la maison et commanda comme au café « un vin blanc chaud avec des citrons ». Le Fr. Marin promit le vin, mais fit observer qu'il n'existait pas de citron au couvent : « Comment ! On se permettait de discuter ses ordres maintenant, explosa-t-il. « Vous avez les clefs » répondit avec calme le frère. « Vous avez du reste fouillé partout. Croyez- vous que je me laisserais tourmenter pour des citrons, si j'en avais ? »

C'était l'évidence même : ce n'en était que plus vexant. Pour sauver son autorité toute neuve, il fit appeler le cuisinier qu'il jugeait sans doute plus malléable. Il tombait bien. Le Fr. Conrad Bussman était un allemand taillé en force. L'habitude de se coltiner chaque jour avec les grosses marmites et la responsabilité de nourrir une nombreuse Communauté, n'avaient pas précisément développé en lui la passivité et la patience. Son savoir-faire, son courage devant la besogne à abattre lui faisaient aisément pardonner son franc parler. « Tu nous prépareras demain sept poulets. Nous sommes sept, chacun le sien. » « Vous n'êtes pas les maîtres pour commander ici », répliqua le frère, visiblement à bout : il était près de minuit et le cuisinier était à ses fourneaux depuis 4 heures et demie du matin.

Déjà Clavier levait le bras pour le frapper. Le Fr. Marin s'interposa vivement. « Entendu, commissaire, vous serez servi comme vous le désirez. » Resté seul avec le Fr. Conrad, il lui représente les dangers d'une révolte inutile. Mais le cuisinier avoua : « Depuis six heures ce soir, je leur ai déjà servi plus de 20 litres de vin blanc et autant de café. »

Pour faire diversion, le Fr. Marin rappela à Clavier qu'un des leurs, le Fr. Protais Duval, était mort cet après-midi même, juste avant l'invasion de la maison et qu'il était urgent de lui rendre les derniers devoirs. « Sois sans crainte nous ne le laisserons pas pourrir sur sa paillasse. Dépêche-toi plutôt de nous préparer sept lits et mets-nous tous ensemble dans la même chambre. » « Mais nous n'avons pas de

chambres à sept lits. Il n'y a que les dortoirs des élèves. » « Mets-nous où tu veux. Et surtout pas de matelas de curé : ça pue. » Et s'adressant au capitaine Lenôtre : « Celui-là est à surveiller de près. Il est tout ici. Les autres ne sont rien. Demain on lui fera son affaire. »

Tandis que Clavier pestait sur la dureté des lits (pour se conformer à leurs instructions, on leur avait donné des paillasses neuves et rêches, bourrées de paille neuve aussi), le Fr. Marin méditait sur la conduite à tenir. Sans jamais vouloir sortir de son humble rang de frère convers, il avait été mêlé de près à toutes les affaires importantes de la Congrégation, où il avait rendu les plus signalés services. À l'initiative et à la dextérité, il joignait une piété profonde et une soumission totale à l'autorité. Il exerçait un réel ascendant sur les autres frères, heureux de voir l'un des leurs associé de si près à la marche de l'institut. Sa présence en ces jours d'épreuve leur était un réconfort. Mais maintenant qu'il était repéré, quel appui pourrait-il leur fournir ? Son devoir n'était-il pas de fuir ? Caché dans les parages il veillerait encore plus sûrement sur eux. Ce fut de la consternation quand il annonça à ses compagnons son intention de fausser compagnie aux occupants. Ils se rendirent toutefois à ses raisons et favorisèrent sa fuite. En plein midi il s'esquivait de la cuisine par la porte de service, tandis qu'à grand bruit les cuisiniers récuraient les chaudrons.

À la même heure le Fr. Lambert Clashaus, le tailleur, disparaissait à l'opposé dans l'Avenu de St-Mandé. Blond, 36 ans, dans la force de l'âge avec une taille de grenadier, sentant encore le soldat qu'il avait été, il avait attiré l'attention du chétif capitaine Lenôtre qui aimait les beaux hommes et voulait à toute force l'enrôler dans sa troupe.

Mis hors de lui par ces deux évasions opérées à la barbe de ses hommes, Clavier résolut de frapper un grand coup. Il donna l'ordre de rassembler tous les frères à la salle du Chapitre. Il entra, revolver en main, fit d'un coup de crosse voler en éclats le bénitier, prit place

dans la stalle du Supérieur Général et de sa voix hachée commença une harangue.

« Je le sais, vous n'êtes pas des domestiques, vous êtes des religieux. » Et, debout, il menaça les frères avec son revolver. « Vous parlerez ou alors je vous ferai exploser le cerveau. » « Tout le monde n'est pas ici. Où est le commissionnaire et le grand blond ? » « Nous ne savons pas. » - « Ah ! Vous ne le savez pas ! Trouvez-les-moi tout de suite ou je vous fais fusiller. »

La nuit était déjà fort avancée qu'il n'avait rien obtenu de leur silence. Désignant au hasard six frères : Palémon, Amator, Yves, Etienne, Maurice et Boniface, il les fit enfermer dans la remise.

L'audace était payante sous le régime de la Commune. Regardant le couvent de Picpus comme une prise de guerre, ne venait-il pas d'être promu lieutenant pour ce haut-fait d'armes ? Clavier s'installa dans les appartements du Supérieur Général. En ces temps de pénurie ce n'était pas un mince avantage d'être logé, nourri et abreuvé pour rien et d'avoir pour vous servir un personnel nombreux et stylé. Pour que la Commune y trouvât son compte, il se donna la mission de désintoxiquer ces pauvres victimes de la superstition et du fanatisme.

Il s'en prit surtout au Fr. Stanislas Beunat qu'il affecta à son service particulier. La tâche était lourde : le commissaire aimait la bonne chère et tenait table ouverte. Âgé de 40 ans, actif, entendu, connaissant les ressources de la maison, le Fr. Stanislas servit Clavier avec la même conscience sinon avec le même cœur que son Supérieur Général. En retour il n'en fut que le souffre-douleur. On ne lui épargna ni leçons ni sarcasmes ni obscénités. La rondeur du Frère cloua plus d'une fois le bec à ses geôliers. On l'entreprit sur la confession.

« Messieurs, ces questions-là nous emmèneraient trop loin. D'ailleurs vous ne comprendriez rien aux réponses que je pourrais

vous faire. » On voulut toucher à son vœu de chasteté. D'un mot cinglant il arrêta net les propos et l'on parla d'autre chose.

« Et la Sainte Vierge, tu l'adores ? » « Non, je ne l'adore pas, mais je l'honore et je l'aime comme la mère de Notre Seigneur Jésus-Christ. »

À la fin d'un repas où il les avait servis, Clavier quelque peu éméché se tourna brusquement vers lui et lui mettant brusquement le révolver sur la poitrine : « Jure qu'il n'y a pas de Dieu. » « Je jure qu'il y en a un : je l'aime et je l'adore. »

« Faut-il tirer ? » demanda Clavier à ses compagnons. « Tire, tire », lui cria-t-on de tous côtés. « Tirez, si vous voulez », lui dit calmement le frère. « Jure.» « Non. » « Jure. » « Non. »

Devant le regard ferme du Fr. Stanislas, Clavier déposa son arme et d'un air qu'il voulait ironique et qui n'était qu'embarrassé : « Il se ferait tuer plutôt que de renoncer à ses superstitions. Il voudrait bien se faire passer pour un martyr. » « Non, mais vos menaces ne me feront pas abjurer ma religion. »

Le Fr. Stanislas voulut profiter de l'ascendant qu'il s'était acquis peu à peu sur eux pour pénétrer à la chapelle où les spectacles qu'il avait sous les yeux, les propos qu'il entendait lui faisaient craindre les pires profanations. Attiré dans la Congrégation par le culte qu'on y rendait nuit et jour à l'Eucharistie, il avait plus d'une fois frémi en entendant leurs blasphèmes. « Va chercher ton Bon Dieu, qu'on le fasse frire », lui avait dit un convive aviné.

Les faits avaient répondu aux propos. Non contents de briser ou de jeter aux ordures les crucifix et les images pieuses qui décoraient les chambres et les couloirs et de prendre pour cibles les statues de Saint Michel et de Saint Benoît dans les jardins, ils avaient pénétré dès le premier jour dans la chapelle. La statue du Sacré-Cœur avait volé

en éclat, Saint Joseph était criblé de balles, Saint Pierre avait été affublé d'un éteignoir, mais surtout le tabernacle avait été forcé. Déçus et furieux de n'y trouver qu'un linge -un corporal- renfermant des hosties au lieu des vases précieux qu'ils escomptaient, ils avaient répandu les hosties consacrées sur le dessus d'autel et le tapis. La chapelle avait été formellement interdite aux Frères et fermée à clef. Le Fr. Stanislas réussit à se glisser dans la tribune qui servait pour l'adoration de nuit. Ce qu'il vit le consterna. Abordant Girault qui, en l'absence de Clavier, avait la responsabilité de la maison : « Qu'avez-vous fait ? » « Vous avez jeté à terre les hosties consacrées il faut que j'aille les recueillir. » « Vous êtes fou avec vos superstitions. »

À force d'insistance cependant, il obtint d'entrer dans la chapelle, en compagnie de Girault et d'un fédéré armé. Tandis qu'il recueillait les hosties éparses, il vit Girault s'approcher de l'autel et vouloir se saisir d'une hostie.

« Arrêtez », lui dit-il avec autorité, « n'y touchez pas, vous n'en avez pas le droit. » « Autant que vous peut-être. »

Tenu ainsi en respect, Girault le laissa faire. Sans aucun doute des hosties avaient été lacérées. On sut plus tard comment avait été commis le sacrilège. Quelques jours auparavant un vieillard aveugle et dur d'oreille, ignorant les évènements survenus à Picpus, était venu de Pantin ou il habitait, conduit par un enfant, pour faire ses Pâques, ainsi que chaque année. Il s'était adressé au factionnaire qu'il avait pris pour le portier. L'idée leur vint d'une bonne farce à faire à ce malheureux, sans respect pour ses cheveux blancs. Les fédérés le conduisirent à la chapelle et lui crièrent qu'ils allaient le communier eux-mêmes. Le vieillard se refusa de se prêter à cette comédie indigne. Alors ils se saisirent de lui et le forcèrent à avaler deux hosties : « Tu dois être content maintenant », lui dit Girault : « Les curés ne t'en auraient donné qu'une seule et nous t'en avons donné deux. »

Après avoir pieusement recueilli les hosties dans une serviette très blanche, le Fr. Stanislas les porta dans sa chambre, épiant le moment de les remettre au curé de St-Eloi, alors caché dans l'infirmerie. Le prêtre les plaça dans un petit beurrier qu'il enferma dans un secrétaire. Et l'adoration, œuvre essentielle de la maison, recommença. Les frères avaient été mis dans le secret : ils tâchèrent de se glisser à tour de rôle à l'infirmerie sans donner l'éveil. La nuit venue alors que tout dormait dans la maison, ils se réunirent pour une veillée de prière et de réparation et pour se confesser. Le prêtre leur adressa quelques mots : « L'histoire nous apprend que dans la primitive Église, les chrétiens poursuivis par les païens emportaient chez eux la Sainte Eucharistie pour se communier eux-mêmes et puiser dans le corps du Seigneur la force dont ils avaient besoin. Placés dans les mêmes périls, nous avons besoin d'une grâce semblable. Nous avons de plus un autre devoir à remplir. Ces hosties ont été profanées. Notre communion réparatrice sera plus touchante encore que celle des Catacombes. »

Au petit matin, une douzaine d'entre eux se retrouvaient à l'infirmerie pour y communier. Leurs allées et venues donnèrent-elles l'éveil comme aussi leur air de bonheur ? - Peu après, les fédérés perquisitionnaient à l'infirmerie. Et dans celui qu'ils avaient pris jusque-là pour un vieux frère infirme, ils reconnurent l'abbé Pierre-Auguste Denis, curé de St-Eloi qui, présent au couvent au moment de l'arrestation des Pères s'était tout bonnement glissé dans un lit de malade. Furieux d'avoir été ainsi bernés ils résolurent de se venger sur le clergé de la paroisse, sous le couvert d'aider leurs prêtres.

Ils firent prévenir chacun des vicaires que leur curé, caché à Picpus, désirait vivement les voir. À peine arrivé, l'abbé Guebels fut saisi et enfermé dans un réduit. Sa nationalité belge qui l'avait sauvé la semaine précédente, on l'a vu, ne lui servit de rien cette fois. Peu après l'abbé Majewski venait se jeter à son tour dans la gueule du loup. Il eut beau arguer de sa nationalité polonaise, il fut dépouillé de ses vêtements et reçut une volée de coups. Il menaça alors de se plaindre

à Dombrowski, gentilhomme polonais dont la Commune avait fait un général. Ce mot magique eut son effet : le vicaire fut élargi sur le champ et reçut même un certificat de civisme.

Tandis que l'abbé Denis n'était écroué à Mazas que le 2 mai, le couvent de Picpus devenait une sorte de prison particulière aux mains d'une bande autonome. Vengeance, espoir de rançon ou caprice de petits chefs qui tiennent à affirmer leur autorité. Les fêtes de Pâques amenaient toujours à Picpus des pascalisants, notamment des étrangers, sûrs d'y trouver des confesseurs en leurs langues. Ils s'adressèrent naturellement à la porterie. Mal leur en prit. Arrêtés comme suspects, hommes et femmes furent longuement interrogés, odieusement fouillés et même déshabillés et fustigés. Ils en sortirent épouvantés.

La capture de l'abbé Denis, comme bien l'on pense, n'améliora pas le sort des Frères. Les perquisitions reprirent sous la direction de Girault. Plusieurs nuits de suite il fit irruption dans les cellules et les dortoirs, obligeant les dormeurs à se lever et à chercher avec eux. Ils firent alors une découverte qui devait donner à tous bien de la tablature. Une clef portait cette étiquette : clef du caveau.

Réminiscences des romans-feuilletons ou des mélodrames qu'ils avaient lus ou vus ? Les hommes de la Commune ont eu la hantise des souterrains recélant des armes, des trésors . Communiquant entre eux. « Maintenant vous ne pouvez plus nier. Où est votre souterrain ? » N'obtenant pas de réponse, on enferma les Frères dans la remise, (c'était le dimanche du Bon Pasteur, 23 avril), avec la menace : « Conduisez-nous au souterrain ou vous serez fusillés ou vous serez pendus ou vous serez enterrés jusqu'au cou. »

La triple formule était trouvée. Elle serait répétée à satiété, sans autre effet, que de donner un peu de répit aux Frères. « Cette réclusion, rapporte le Fr. Agapit, nous procura un avantage dont nous étions privés depuis le commencement de l'invasion : celui de faire en commun notre prière du soir et celle du lendemain matin, car elle était

déjà faite, lorsqu'un peu avant six heures on vint ouvrir la porte de notre prison. »

La nuit avait porté conseil et aussi sans doute les courbatures et ampoules gagnées à manier la pioche à la recherche du fameux souterrain . « Pourquoi s'astreindre à creuser soi-même, alors que l'on dispose d'une main d'œuvre abondante, experte et gratuite ? » Comme le dit l'un d'eux, on commua leur triple peine en celle des travaux forcés.

On piocha dans le jardin, on piocha sous l'infirmerie, on piocha dans la cuisine. Puis on décida de s'y prendre avec méthode et de creuser une longue tranchée de 80 centimètres de profondeur. On fit appel au Fr. Agapit qui en qualité de maitre-maçon avait aidé à la construction de la maison. On l'obligea à enfoncer la sonde dans les endroits les plus invraisemblables : ici parce que l'humidité avait légèrement soulevé le carrelage, là parce que le terrain s'était légèrement affaissé ou encore dans la fosse à fumier. Le Frère avait beau leur expliquer que les constructions en torchis, établies non sur des fondations mais sur des piliers, ne pouvaient cacher des constructions souterraines, on le forçait à continuer ses vaines recherches.

Cependant le pillage allait bon train : jardin, basse-cour, cave économat, procure des missions, sacristies, chambres, tout fut mis en coupe réglée. Les deux voitures et le cheval du couvent ne suffisant pas à leur rapacité, ils empruntèrent la voiture et le cheval des Sœurs. Voitures et chevaux sortaient chaque nuit pour des destinations mystérieuses. Une nuit c'était une barrique et 100 paires de souliers, une autre nuit nouvelle barrique et deux sacs de farine. Tantôt c'était des légumes, tantôt du charbon, du bois ou des meubles, du linge. On requit les Frères pour mettre en fût une barrique de 400 litres, à boire sur place. On tua le porc et la bibliothèque du P. Besqueut servit à le flamber. Ce fut un vrai feu de joie dont les flammes s'élevaient à la hauteur du second étage. Le charcutier réquisitionné d'office en eût

si peur qu'il leur façonna un pâté immangeable. Par contre, avec les trente poulets rôtis par le Fr. Conrad, ils se pourléchèrent les doigts.

On faisait ripaille, on invitait les petits copains, rarement des femmes, plus souvent des hôtes d'honneur appartenant à l'un des nombreux comités de la Commune. C'était la vie de château au couvent. Il y eut des jalousies, des bagarres. Que des gardes nationaux du XIème établissent ainsi leur fief au cœur du XIIème, c'était proprement une injustice. Un général, pas moins, fut commis pour trancher le débat. Il le fit en faveur du XIIème. Le 25 ou 26 avril le 74ème remplaça le 204ème.

Les nouveaux occupants se montrèrent plus disciplinés et somme toute moins avides. Comme ils se cantonnèrent au rez-de-chaussée et au premier étage, les Frères profitèrent de ce répit pour mettre un peu d'ordre et de propreté dans la maison. Ils pensèrent surtout à soustraire les objets du culte aux profanations et les entassèrent dans la chambre du Fr. Stanislas. C'en fut assez pour qu'un énergumène l'accusât d'avoir détourné les biens de la Commune et le traduisit devant le comité du XIIème.

« Nous ne voulons pas de Jésuites. Et vous en êtes un. » Le Frère eût beau nier appartenir à la Compagnie, n'être pas prêtre, ne pas même savoir le latin, on le condamna à rejoindre ses Pères et sous bonne escorte on le conduisit à Mazas, au milieu des cris et des insultes de la foule que ne manquèrent pas d'attiser ses convoyeurs. Le mandat d'arrêt n'avait pas été délivré régulièrement. Le directeur de la prison refusa de l'admettre. Le Frère Stanislas dut retourner à la mairie du XIIème. On l'interrogea à nouveau, cherchant à le prendre en défaut. Le maire Philippe vint à passer : il voulut bien se souvenir des bons repas que lui avait servis le Frère et lui délivra un certificat de civisme. Dans sa simplicité il regagnait le couvent, quand il fut arrêté par le docteur Renaud, médecin de la maison : « Mais, malheureux,

n'allez pas vous jeter dans la gueule du loup. Ne croyez-vous pas qu'il y a déjà assez de victimes comme cela ? »

Les choses se gâtaient à Picpus. Il semble bien qu'une nouvelle bande y ait fait la loi, et n'ait eu de cesse qu'elle n'ait vidé le couvent de toute sa curaille. Et puisque les caveaux n'avaient rien donné, on les accusa de crimes sadiques, de meurtres lubriques. « Lisez les mystères de Picpus », criaient les porteurs de journaux.

De toutes les Communautés de Paris, Picpus était celle sans doute qui possédait le plus de reliques. Le Fondateur les avait ramenées de Rome : crânes, ossements insignes, corps entiers. Les dorures et les verreries pouvaient peut-être donner le change, mais les reliquaires n'avaient aucune valeur ni d'art ni de matière. Pensant y trouver des trésors, les fédérés les avaient brisés. Leur cupidité déçue les avait jetés de dépit au feu ou même dans les latrines ou abandonnés dans quelque coin. La rage vraiment satanique d'un médecin, prêtre défroqué disait la rumeur publique, vit le parti qu'on en pouvait tirer. (Sans doute s'agit-il du Docteur Pillot, délégué du 1er arrondissement, un ex-prêtre qui se disait athée et s'était inscrit à l'internationale).

Le P. Daniel Holtermann, emprisonné le 13, s'était vu libéré peu après en qualité de Hollandais. Il rodait depuis autour de Picpus dans l'espoir de s'y glisser à nouveau et de porter les secours religieux aux frères, notamment au Fr. Alain Richard, déjà administré, qui demandait le viatique. La chose parut d'autant plus facile que les fédérés recevaient beaucoup et qu'un officier mis au courant avait permis de fermer les yeux. Sitôt entré, les Frères se rassemblent autour de lui : on s'embrasse, on se raconte d'émouvantes histoires, on dit ses craintes, ses espoirs. Il communie toutefois le malade et commence à entendre les confessions.

Soudain des pas précipités et un tumulte de voix se font entendre au bas de l'escalier. Un groupe d'une quinzaine de notabilités de la Commune,

dont trois portent l'écharpe rouge (Protot, délégué à la Justice, Rigault, délégué à la Sûreté, Cournet, préfet de police, tout le gratin de la Commune, d'après Da Costa, qui en qualité de substitut, faisait partie de la bande), envahissent le pavillon où se trouve l'infirmerie. Tandis qu'ils s'attardent au bas à inspecter les lieux, le Fr. Crépin Mazaudier s'emploie à faire monter le Père à l'étage supérieur et à se hisser dans les combles par une échelle dissimulée dans un placard ; puis il accueille les importuns visiteurs. Leur fureur se déchaîne aussitôt contre les images pieuses qui ornent encore les murs de l'infirmerie. Dans la chambre voisine, dite du Fondateur, ils découvrent un reliquaire qu'ils défoncent. Le médecin est le plus acharné. À les voir si agités, atteste le Fr. Crépin, on aurait dit que par un instinct diabolique, ils sentaient la présence du prêtre et du Saint Sacrement. Ils montent à l'étage supérieur, découvrent l'échelle et tentent de soulever la trappe qui donne accès au grenier. Le Père a eu l'idée de se poser dessus et de peser de toutes ses forces. Ils enfoncent à plusieurs reprises une baïonnette dans le bois autour de ses pieds, mais sans l'atteindre.

« Cherchons plutôt dans les caves », dit le médecin. « Que d'abominations nous trouverions dans ce caveau si nous pouvions le découvrir. » Et toute la bande de redescendre inspecter les caves. Après deux longues heures d'angoisse, le Fr. Crépin croyant tout danger écarté, fait descendre le Père. Nouvelle alerte. Deux chefs remontent. Le Père Daniel n'a que le temps de se blottir derrière un lit. Mais ce n'est qu'à la chambre du Fondateur qu'ils en veulent et au reliquaire. Le Fr. Crépin les voit se saisir d'un ossement et le glisser dans une poche.

Peu après ils voyaient passer sous leurs fenêtres la Supérieure Générale et deux religieuses des Sacrés Cœurs pour y être interrogées et convaincues de crimes abominables, témoin cet ossement humain que brandissait victorieusement le président de ce tribunal improvisé. En peine de quoi un mandat d'arrêt était lancé contre la double communauté des Sœurs et des Frères.

Il était près de 9 heures du soir quand les Frères, rassemblés à l'exception des trois malades, étaient conduits au grand parloir des Sœurs, à travers la brèche que les hommes de la Commune avaient faite dans le mur qui séparait les deux Communautés pour les piller plus aisément et, ils s'en avisaient maintenant, pour justifier leurs calomnies. On prit leur nom, prénoms, lieu et date de naissance. Tard dans la nuit, ils entendirent crisser sur les pavés de lourds véhicules. Allaient-ils rejoindre leurs Pères ? Car on ne leur disait toujours rien. On les regardait comme des quantités négligeables et on les emprisonnait.

C'étaient bien des voitures cellulaires, mais elles étaient réservées aux 84 Sœurs qui, Supérieure Générale en tête, furent enfermées à la prison des femmes de Saint Lazare, de sinistre mémoire. Pour eux, placés sur deux rangs, entre une double file de baïonnettes, ils furent conduits à Mazas où les Pères se trouvaient depuis le 17 avril.

On était le 5 mai, premier vendredi du mois, jour consacré à la réparation et particulièrement solennisé à Picpus par l'exposition du Saint Sacrement, selon l'esprit et le but même de la Congrégation des Sacrés Cœurs.

Ils étaient onze :

1. Fr. Palémon Miquel, tailleur, 69 ans ;
2. Aubin Reynouard, menuisier, 71 ans ;
3. Mathieu Servais, lampiste, 71 ans ;
4. Amator Dellac, réfectorier, 64 ans ;
5. Didier Panel, jardinier, 63 ans ;
6. Agapit Policey, maître-maçon, 54 ans ;
7. Joseph Huscenot, portier, 64 ans ;
8. Maurice Virrieu, aide-cuisinier, 55 ans ;
9. Boniface Roos, cordonnier, 41 ans ;
10. Liévin Jacobs, second portier, 27 ans ;
11. Etienne Bassard, jardinier, 34 ans ;

Les deux cuisiniers semblent n'avoir rejoint que plus tard ; Fr. Conrad Bussmann, 47 ans ; Damien Beaudin, 71 ans. Le Fr. Yves Toutain était tout bonnement sorti par la grande porte. La maison ne fut toutefois entièrement vidée que le 17 mai où, après avoir conduit leurs trois malades Antoine Tufal, 75 ans, Michel Balmes, 76 ans et Alain Richard, 67 ans, à l'hospice d'Enghien, les deux infirmiers étaient incarcérés à Mazas le 17 mai. C'étaient : Fr. Crépin Mazaudier, 48 ans ; Théodore Martin, 41 ans.

12 prêtres, dont les 4 conseillers du Supérieur Général, 1 frère de chœur, 15 frères convers ; 84 religieuses dont la Supérieure Générale et deux Mères du conseil : tel était le tribut prélevé sur la double Congrégation des Sacrés Cœurs par la Commune. La vocation réparatrice de l'une, la haine de l'autre, exigeraient davantage.

Chapitre IV

LE PÈRE LADISLAS RADIGUE

Il peut paraître étrange, à première vue, qu'on sache si peu de chose sur un homme qui a occupé les premières charges dans la Congrégation et en a, pendant vingt ans, formé tous les novices. Mais n'est-ce pas le sort de l'éducateur ? Ses élèves peuvent lui garder une profonde reconnaissance, l'estimer, l'aimer. Ils ne retiennent guère de lui qu'un mot familier, un tic professionnel. Au-delà du maître, ils ont à peine entrevu l'homme. Peut-être même le directeur de conscience est-il plus qu'un autre exposé à être méconnu. À le voir se pencher avec un tel oubli de soi sur ses difficultés et lui tracer d'une main sûre, le chemin de la perfection, le disciple n'imagine guère que son père spirituel a connu, connaît encore les luttes, les échecs, les incertitudes.

Personne pourtant ne fut moins soucieux de poser et moins secret que le P. Ladislas Radigue. Il était l'enjouement, la simplicité mêmes. Certains même au premier abord s'y laissaient prendre, et ne découvraient que plus tard sa solide culture, sa réelle valeur intellectuelle, son expérience de la vie. Par contre tous s'accordent à proclamer, avec son heureux caractère, sa haute vertu et à reconnaître que sa vie religieuse l'a préparé de longue date à l'héroïsme de son martyre. Il faut donc se résigner à ne connaître que les grandes lignes de sa vie sans ces anecdotes savoureuses, ces traits expressifs qui aident à fixer une physionomie.

Il était le second des six enfants de Thomas Radigue et de Marie-Antoinette-Françoise Dolente. Ils s'étaient épousés 4 ans plus tôt, le 19 octobre 1819 : lui avait 23 ans, elle 16 ans et demi. C'étaient des cultivateurs aisés du hameau ou, comme on dit au pays, du village de Boisaumont, faisant partie de la paroisse de Saint Patrice-du-Désert, dans l'Orne. Les profondes vallées découpées dans les collines

élevées ont fait donner à cette région le nom de Suisse normande. L'aîné, Ladislas-Justin était né le 8 août 1821. Après Armand, qui deviendrait au noviciat frère Ladislas, allaient suivre Marie-Armande-Céline le 23 juin 1825, Gustave-Marcel-Victor le 15 août 1826, Charles-Octave le 13 mai 1828 et Flavie-Valérie la 12 décembre 1829.

Armand-Pierre naquit le 8 mai 1823 et, selon la coutume en ces temps de foi, il fut baptisé le jour même, fête de l'Ascension. On sait peu de chose sur la mère, sinon qu'elle était fort pieuse et de santé fragile que six maternités achevèrent de ruiner. Elle mourut le 15 novembre 1830, à l'âge de 27 ans. Avant de mourir elle eut le clair pressentiment de la vocation et de la destinée glorieuse de son fils : « Vois-tu, aimait-elle à dire aux siens, mon petit blond, il sera prêtre et mourra comme un grand saint. »

Armand tenait d'elle une frêle stature, sa santé chancelante, mais aussi sa foi profonde et sa souriante douceur. Le père était sensible à cette ressemblance physique et morale avec la femme aimée qu'il avait perdue et il lui montrait une prédilection marquée. François Radigue était un homme de devoir que l'épreuve visita tôt et forma. Sans plainte, sans phrase, il lui ferait face jour après jour et à force de se mesurer avec elle, sans trop s'en rendre compte il monterait peu à peu. Au soir de sa vie quand il fera ses adieux à son fils et quand il apprendra son martyre, il trouvera d'instinct les mots simples, profonds qui d'emblée l'égaleront à l'épreuve suprême. Pour l'instant, le devoir urgent, c'étaient ces six visages d'enfants qui pleuraient leur maman. Armand avait 7 ans quand il perdit sa mère, Flavie la dernière, 11 mois seulement.

Pour tirer d'embarras son neveu par alliance, l'oncle de la disparue, l'abbé Duarré, curé de Ruillé, offrit de prendre en son presbytère le jeune Armand. Il le prépara avec soin à sa première communion et découvrant en lui des signes évidents de vocation, il le fit entrer en octobre 1834 au Petit Séminaire de Sées. Fondé un

siècle plus tôt, le séminaire avait été repris en 1820 par le chanoine Bazin, un saint authentique, (on instruit présentement le procès de béatification), qui lui avait donné un élan et un esprit nouveaux. Sans avoir encore la renommée qu'il devait si justement conquérir par la suite, on y faisait déjà d'excellentes études et on y recevait une solide formation chrétienne. C'était particulièrement un foyer de piété mariale et sa chapelle devait être le premier sanctuaire élevé à l'immaculée Conception et pour cette raison recevoir le titre de basilique. Il fournira un recrutement abondant et de choix au clergé diocésain et aux Congrégations religieuses : parmi lesquelles venait en belle place la Congrégation des sacrés Cœurs.

Des élèves accouraient nombreux dans la petite ville de Sées, tapie aux pieds de sa cathédrale, qui en émergeait comme une châsse précieuse, seuls à y mettre quelque animation avec les prêtres et les religieuses. On y comptait 263 élèves en 1841, 340 quelques années plus tard. Les classes atteignaient et parfois dépassaient les 50 élèves. C'était la rançon du succès et aussi le contrecoup des Ordonnances de 1828 qui limitaient le nombre des collèges ecclésiastiques.

En dehors de la maison paternelle et deux courts séjours à Ruillé et Vaugirard, la vie tout entière d'Armand Radigue s'est écoulée en trois maisons : Sées, Issy, Picpus. Entré à l'Immaculée Conception à 11 ans il n'en sortit qu'à 20 ; il y poursuivit ses études de la huitième à la philosophie ; il y fut, semble-t-il, en proie à une crise douloureuse et il y trouva sa vocation. Ce fut donc pour lui une étape décisive. On n'a pour la faire revivre que quelques témoignages tardifs de ses camarades et quelques lignes laconiques des registres.

Ceux qui ont été ses condisciples et ses amis se rappellent encore la tendre piété et le caractère aimable, doux et ouvert, qui lui conquirent l'estime et la sympathie de tous. Il appartenait à une classe nombreuse, où l'amitié la plus cordiale et la plus étroite unissait tous les cœurs.

« Ce qui m'avait attiré à lui, dit le P. Tellier, de Tinchebray, c'était son air candide et simple. Plus tard sous des dehors indifférents, j'avais découvert en lui, une piété sincère. En amitié, comme en religion, il n'était pas démonstratif, mais au fond il y avait chez lui une grande tendresse de cœur qui se révélait à l'occasion. Ayant eu le malheur de perdre sa mère pendant sa première enfance, il s'était attaché très étroitement à ses trois frères et à ses deux sœurs. C'est par affection pour l'aîné qu'il avait demandé de porter son nom en communauté. Dans une grave maladie que son plus jeune frère a faite au petit séminaire, quelle désolation et quels soins touchants ! S'il avait voulu se gêner un peu il aurait pu avoir des succès dans les compositions : il avait beaucoup de bon sens et de l'esprit naturel.

Les archives du collège n'ont guère retenu que ses places d'excellence en fin d'année et deux brefs jugements sur sa conduite :

En 8ème	il est 7ème	sur 24 élèves
en 7ème	7ème	sur 49 "
en 6ème	13ème	sur 38 "
en 5ème	11ème	sur 52 "
en 4ème	19ème	sur 53 "
en 3ème	19ème	sur 44 "
en 2ème	19ème	sur 44 "
en 1ère	14ème	sur 34 "
en Philo	5ème	sur 38 "

On distingue nettement trois périodes. Chez les petits, de la 8ème à la 5ème, il est bon élève. Puis survient une crise : il passe au 19ème rang et les effectifs ont beau fondre chaque année, il se maintient trois années de suite à cette place. Enfin il se ressaisit et termine par une place excellente, accompagnée de la mention : conduite très bien.

Quelle fut la nature de cette crise ? Les registres disent laconiquement à la fin de sa seconde : « renvoyé pour sa dissipation le 2 avril 1841 ».

Deux autres élèves de la classe sont l'objet d'une semblable sanction, atténuée chez l'un, Prévost cité plus bas « il m'a promis de renoncer à sa dissipation », aggravée chez l'autre, qui ne reparaît plus dans les registres. Armand a-t-il été renvoyé quelque temps chez lui pour paresse et insubordination ? Il semble bien que oui.

Interrogé à ce sujet trente ans plus tard, un camarade affirmait qu'il avait quitté le séminaire avec quelque éclat, en même temps que ses deux frères alors en 7ème, et aurait même tenté d'entrer au collège d'Argentan. Un autre mieux placé, semble-t-il, nie le fait et pense qu'il a seulement accompagné chez lui son frère atteint de typhoïde. Ce que confirme la déposition de Flavie, attestant qu'il ne rentre qu'après que son frère eut achevé sa convalescence.

Qu'Armand ait profité habilement de la maladie du petit frère pour s'éclipser ou que l'initiative en revienne au supérieur, on ne peut nier qu'il ait alors traversé une crise. Il compte trop sur sa facilité pour se maintenir dans une petite moyenne, alors que ses dons lui auraient permis de briller aux premières places. Peu appliqué au travail, il se laisse aller à la dissipation. « Très gai, spirituel », note un compagnon d'alors. Plus sensible à l'amitié qu'à l'émulation, il ne perd aucune occasion de rire. Il a une gaieté naturelle, un engouement, qu'il aura toujours de la peine à réfréner. Il écrira 20 ans plus tard. « Comme je ne puis toujours être sérieux quand j'écris ou quand je parle, il m'est arrivé d'être pris au sérieux. Je n'ose presque plus ni parler ni écrire, excepté à ceux qui me connaissent de longue date. Je vais prendre un sérieux diplomatique qu'il faudra voir pour s'en faire une idée. » (Au P. Leriche, 27 avril 1864)

Cette même année 1841, le surveillant général écrit au Supérieur (le procédé est déjà singulier) pour se plaindre que les compositions sont chaque année cause de dissipation, faute de surveillance et de coordination entre les professeurs. Certains élèves ont-ils profité de ces tiraillements entre leurs maîtres, en ont-ils été victimes ?

Pour expliquer cette légèreté et cette instabilité d'Armand, ne faudrait-il pas faire intervenir aussi le remariage de son père ? La nouvelle maman veut bien faire, trop bien faire même : les quatre garçons se succèdent au séminaire, un seul y reste. On sent dans quelques lettres d'Armand plus tard qu'il a de l'estime, du respect pour elle, mais il dira : Madame Radigue. Il a dû souffrir du changement et son camarade a noté : une tendresse secrète, refoulée.

L'âge et l'épreuve aidant, il a mieux compris le sérieux de la vie et l'appel de la grâce. Sa sœur et filleule Flavie note le changement : « Il était très studieux. Il travaillait même pendant les vacances. Il me donnait de bons et pieux conseils. Il me recommandait souvent de faire tout le bien qui serait en mon pouvoir : « Tu en ferais le jour et la nuit, tu n'en ferais jamais assez. » Cette remarque naïve trahit le néophyte. Mais deux ans après la conversion du petit chahuteur, il est 5ème, et a « très bien » en conduite. Il est revenu au séminaire avec la volonté de se consacrer à Dieu et d'être missionnaire dans la Congrégation des Sacrés Cœurs. Il n'attendit même pas la fin de l'année scolaire pour se rendre au noviciat, alors situé dans la banlieue de Paris, à Vaugirard.

« À peine eut-il pénétré dans la salle où étaient réunis les élèves, racontait plus tard Flavie, que ceux-ci quittant aussitôt leurs places, s'élancèrent vers lui, passant par-dessus les bancs, les tables, se disputant la faveur d'être les premiers à l'embrasser, car tous l'aimaient et l'estimaient singulièrement. Ils pensaient qu'il venait pour rester, mais quand ils comprirent qu'il ne venait que pour faire ses adieux, ils se sentirent tous émus jusqu'aux larmes. » L'abbé Provost confirme : « Ce fut une grande douleur parmi nous, quand un soir nous apprîmes que le faisceau, si étroitement lié, allait se briser avant l'heure ordinaire des séparations et qu'Armand Radigue et Alphonse Duval allaient nous quitter pour entrer dans la Congrégation des Sacrés Cœurs et de l'Adoration perpétuelle. Nous admirions leur dévouement ;

mais il y avait des larmes dans tous les yeux et une douleur profonde dans tous les cœurs à l'heure des derniers adieux. »

Vingt-cinq ans plus tard il croyait devoir encore expliquer : « J'ai quitté le diocèse uniquement parce que j'ai cru que Dieu me voulait dans un autre lieu. Mais tout en bénissant le Seigneur, je suis toujours affectionné au pays natal. »

Le fondateur de Picpus, le P. Coudrin avait été vicaire général de Sées et ses fils avaient quelque temps dirigé le grand séminaire. Aussi la Congrégation des SSCC y était-elle bien connue, d'autant qu'à Sées et dans deux autres villes du diocèse, à Alençon et à Mortagne, les religieuses des SSCC dirigeaient des pensionnats. Les aumôniers, Pères des SSCC, n'étaient pas sans exercer quelque influence, car précisément à cette époque leurs confrères d'Océanie écrivaient aux Îles Gambier et Hawaï, quelques-unes des plus belles pages de l'épopée missionnaire du XIXème siècle. *Les Annales de la Propagation de la Foi* publiaient leurs récits et c'est de ces lectures que vint à Armand le premier désir d'entrer à Picpus. Mais ce billet laissé au moment du départ à ses condisciples : « Le Cœur de Marie est le rendez-vous des amis absents », révèle ce qui, à son insu, l'attirait plus encore que les missions : la dévotion aux Sacrés Cœurs.

Il prit l'habit le 19 juillet 1843 et par attachement à son aîné qu'il aimait tendrement, il demanda de porter le nom de Ladislas. Au noviciat il eut la chance d'avoir pour directeur un homme de premier plan, le P. Euthyme Rouchouze, dont il sera à deux reprises et pendant 14 ans, le collaborateur. C'était un caractère de chef. Dix ans plus tard on lui confiera la destinée de la Congrégation, divisée et affaiblie par un schisme douloureux et il saura apaiser les esprits et rétablir la discipline. C'était aussi un homme de science. Il possédait une connaissance approfondie de la Bible, dont témoignaient ses cours et plus encore l'art qu'il avait d'en utiliser les textes pour ses démonstrations, notamment pour asseoir solidement la dévotion et

la doctrine des Sacrés Cœurs, alors encore dans l'enfance. Ses circulaires révéleront un précurseur en la matière et un maître.

On garde trois cahiers de notes du frère Ladislas. Le premier commencé le 16 octobre 1843 et achevé le 28 décembre, comprend 66 pages d'une écriture serrée et est consacré à l'étude du psaume 118. Les cahiers 2 et 3 contiennent un commentaire de l'Épître aux Hébreux, qui s'étend sur 117 pages. Les notes sont en Français, mais c'est le texte latin qui est commenté et c'est toujours en latin que se font les citations fort nombreuses des Pères de l'Église, de saint Thomas et des autres livres de la Bible. Il s'agit moins d'une étude critique que d'une lecture savoureuse de l'Écriture Sainte, destinée à nourrir l'esprit et le cœur des novices.

Voilà qui jette un jour tout nouveau sur le niveau réel des études dans les séminaires, petits et grands, sous la Monarchie de Juillet.[14] On exigeait alors de débutants ce qu'on n'oserait jamais leur demander de nos jours. Y en aurait-il beaucoup aujourd'hui à pouvoir saisir au vol des cours bourrés de citations latines et à posséder ainsi à fond des livres entiers de l'Écriture ?

Ces cahiers nous dévoilent les progrès accomplis par le jeune Radigue. Il n'est plus l'étudiant volontiers frondeur qui compte sur sa facilité pour s'en tirer honorablement, cède volontiers à sa fantaisie dans le choix des matières à étudier, touche un peu à tout sans chercher à approfondir. Désormais il a compris l'appel du Christ et des âmes. On sent chez lui un sens plus délicat du devoir, un souci plus exigeant du travail méthodique, un goût plus prononcé pour les

[14] « La Monarchie de Juillet était une monarchie constitutionnelle libérale en France sous Louis Philippe Ier, commençant avec la Révolution de Juillet 1830 et se terminant avec la Révolution de 1848. Elle marque la fin de la Restauration Bourbon (1814-1830). Tout a commencé avec le renversement du gouvernement conservateur de Charles X, le dernier roi de la Maison de Bourbon ». Cf. *https://en.wikipedia.org/wiki/July_Monarchy* (Consulté le 24/12/18).

sciences sacrées. Il se prépare ainsi par un travail long et obscur à devenir à son tour un maître que caractériseront toutefois l'abondance plus que la rigueur, la volonté de s'adresser à tous plutôt que de creuser les questions.

Il fit ses vœux perpétuels le 7 mars 1845 à Picpus. Il avouait plus tard à l'un de ses novices, le P. Tauvel, que pendant le sermon de profession il fut assailli d'une violente tentation de quitter la chapelle. Il ne se maîtrisa qu'en se rappelant ce principe de la vie spirituelle : qu'il ne faut jamais prendre de décision dans les moments de trouble. Passant outre à ses répugnances, il prononça ses vœux et recouvra instantanément la paix.

Ces 20 mois de noviciat étaient, en même temps qu'un apprentissage de la vie religieuse, une initiation déjà poussée aux sciences ecclésiastiques. Aussi dès la fin de l'année il recevait des mains de son Supérieur Général, Mgr. Bonamie, la tonsure et les ordres mineurs (20 décembre). Deux ans après il était sous-diacre (25 juillet 1847) et coup sur coup diacre (18 mars) et prêtre (2 avril 1848).

Une obédience imprévue l'attendait. On demandait à ce jeune prêtre de 24 ans d'accompagner un convoi de déportés jusqu'aux Îles Marquises en Océanie. Le 5 mars précédent, un décret avait paru qui supprimait la peine de mort pour les délits politiques et la remplaçait par la déportation aux colonies. Après les événements de juin 1848 le gouvernement avait procédé à des arrestations et des condamnations massives. On pensa aux Îles Marquises récemment annexées et on demanda le concours des Pères des SSCC qui avaient la charge de les évangéliser Le temps pressait. On avait le P. Ladislas sous la main. Il partit en hâte faire ses adieux aux siens effrayés de l'entreprise. Entre-temps, le gouvernement avait demandé de surseoir au départ. Le décret traîna deux ans dans les bureaux et ne fut jamais appliqué. Ce n'est que 23 ans plus tard que le P. Radigue devait se retrouver face à

face sinon avec les mêmes insurgés du moins avec leurs fils, mais pour tomber sous leurs balles.

En attendant on lui fixa pour résidence provisoire le noviciat qui venait d'être transporté de Vaugirard à Issy. Le provisoire devait durer 20 ans. La propriété était une de ces « folies » comme il s'en construisit tant dans cette banlieue fort à la mode au XVIIIème siècle. On en avait respecté le pavillon rococo dont on avait fait la chapelle. Si les bassins avaient presque tous disparu, il restait les belles allées en terrasses plantées d'ifs, si propices au recueillement comme aux promenades animées des récréations. Surplombant le fameux séminaire, la vue s'étendait au loin sur la capitale où dômes et clochers apparaissaient derrière l'écran des cheminées empanachées.

Troisième directeur d'un noviciat qui ne dépassait guère la vingtaine de novices, achevant à peine les études qu'eux-mêmes commençaient, il était plutôt comme leur frère aîné, chargé de les initier aux observances de la vie religieuse, de diriger la récitation du bréviaire ou les travaux manuels de propreté, d'animer les récréations et les promenades. S'il lui était facile de s'y prêter à 25 ans, son mérite fut grand d'y persévérer durant 15 ans et de se retrouver à 40 ans dans le même poste.

De violentes migraines l'assaillaient continuellement. Il aurait pu arguer du peu d'importance de ses fonctions pour s'en dispenser à l'occasion. Il s'imposa de n'y jamais manquer. Bien plus, il écrivait ses cours en entier. Et ce sont de véritables traités qu'il composa sur la Liturgie, la Messe, la Politesse où le novice apprenait qu'il ne devait pas puiser dans la tabatière du Supérieur sans y être formellement invité. « Il était la règle vivante de la Communauté, un modèle de régularité », au témoignage de ses anciens novices.

La Congrégation des SSCC traversait alors une difficile crise de croissance. Au Fondateur, le P. Coudrin, avait succédé Mgr. Bonamie, archevêque de Smyrne. Voulant achever l'œuvre du fondateur, il

entreprit de refondre la Règle. Mais « plus droit qu'adroit », il ne tarda pas à dresser contre lui une opposition vigoureuse, conduite par celui-là même qui avait été le bras droit du P. Coudrin. Soutenu d'abord par Rome, Mgr. Bonamie ne tarda pas à être désavoué. Le Saint Siège nomma un visiteur, Mgr. Parisis, évêque de Langres.[15] Ce prélat remarquable à tant de titres, se laissa circonvenir par l'opposition. On dit qu'il y perdit le chapeau de cardinal. Il s'aperçut trop tard qu'en brimant l'ancien Supérieur Général, il sapait toute autorité et en premier lieu la sienne propre. Cependant la partie la plus saine de la Congrégation demeurait fidèle à Mgr. Bonamie. Elle le montra bien en élisant à une très forte majorité, non le candidat de l'opposition qui était aussi celui de Mgr. Parisis, mais le P. Euthyme Rouchouze. Les opposants en petit nombre tentèrent de former un groupe dissident, qui n'était plus viable. Sauvée de justesse, la Congrégation alors en plein essor, dut pendant de longues années se replier sur elle-même pour refaire ses forces.

En ces temps de trouble, il était plus difficile de connaître son devoir que de le faire. Ce fut le rare mérite du noviciat d'Issy, conduit par le P. Alexandre Sorieul, maître des novices et compagnon du fondateur, et animé par le P. Euthyme Rouchouze, le futur Supérieur Général « qui représentaient hier et demain » de ne pas broncher sous la tempête et de devenir « le centre où se débattaient sous l'œil de Dieu les plus chers intérêts de l'institut ». Il est juste d'associer à cette œuvre de restauration le nom du P. Radigue et celui des trois autres martyrs. Peut-être, comme l'a dit encore le P. Malige, ce stage à Issy fut-il pour le P. Radigue « une préparation à son rôle définitif, à son

[15] Pour faire face à la crise de la Règle à l'origine du schisme, le Saint-Siège, par décret du 29 mars 1852, a nommé un Visiteur apostolique, en la personne de Mgr Pierre Louis Parisis, évêque d'Arras. En conséquence, le Saint-Siège a destitué les deux Supérieurs généraux, Mgr Bonamie et Mère Constance Jobert. Cela a poussé la Congrégation à l'élection de nouveaux généraux (1853) : P. Euthyme Rouchouze (mort en 1869) et Mère Gabrielle Aymer de la Chevalerie, nièce de la Bonne Mère (morte en 1866).

martyre, comme délégué de la Congrégation dans l'expiation sanglante de la Commune ».

En juillet 1863 mourait le P. Alexandre Sorieul. Il le veilla et le soigna comme l'aurait fait un fils avec un dévouement total, mais aussi une déférence admirative, qui n'était pas sans étonner les jeunes novices chez qui le respect n'est pas la vertu dominante. Depuis de longs mois le poids de la maison pesait sur ses épaules. Ses attributions s'étaient étendues peu à peu. Au cours d'Écriture Sainte s'était joint l'économat où ses connaissances des choses de la terre et des précieuses amitiés en Normandie lui permirent de tirer un meilleur parti du jardin comme de s'approvisionner à meilleur compte. La plupart des novices et des frères convers l'avaient choisi pour directeur spirituel. La suppléance du maître des novices et les soins à donner au malade achevèrent de ruiner sa santé toujours délicate. Ses migraines reprirent de plus belle. Aux dires du P. Tauvel, il en était venu à passer au lit une semaine sur deux. La nomination du maître des novices relevait alors du Chapitre Général, car le titulaire faisait de droit partie du conseil généralice et devenait le troisième dignitaire de la Congrégation. Prévoyant le choix des capitulants que devançait la voix populaire il songea à demander son changement. Il en était là quand, assistant aux derniers moments d'un convers d'une grande vertu, il lui demanda d'intercéder pour lui auprès de Dieu et de lui obtenir qu'on le changeât de poste ou qu'une santé suffisante lui fût rendue. Sa prière fut entendue. Les maux de tête disparurent, et il prit même un certain embonpoint. En septembre le Chapitre le nommait maître des novices.

Il avait au reste pris une part active en ce Chapitre de 1863. Chargé par fonction d'expliquer la Règle, d'en éclairer les articles trop concis, d'en dégager l'esprit, il avait senti la nécessité d'un commentaire authentique, qu'appuyait le souvenir de la récente crise. Il émit donc le vœu qu'une commission fût nommée à cet effet. Mais

nul plus que lui n'était qualifié pour mener à bien le travail : aussi au lieu d'une commission, ce fut lui qui en fut chargé.

Un autre projet lui tenait non moins à cœur. La crise spirituelle que l'on venait de traverser avait en partie tari le recrutement. Ne pourrait-on, pensait-il, créer des petits noviciats. Ils accueilleraient les élèves au seuil de leurs études et en même temps qu'une solide culture humaine et chrétienne, ils recevraient une formation toute imprégnée de spiritualité picpucienne. L'idée a fait son chemin depuis. Tous les Ordres religieux possèdent leurs « écoles apostoliques » mais l'institution en était nouvelle alors, et si le P. Radigue ne peut en être considéré comme le père, il ne fut pas devancé de beaucoup. Dès l'année suivante des locaux étaient aménagés à cet effet dans la maison de Picpus.

Sa direction spirituelle repose sur une connaissance approfondie des novices. Il se plaint aux directeurs de collèges d'être dans une ignorance à peu près complète de leurs faits et gestes, leurs talents, leur caractère, leurs aptitudes « et il insiste auprès d'eux pour qu'ils lui donnent tous les détails qui peuvent nous être utiles, pour nous éclairer dans le jugement que nous devons porter d'eux dans la suite » (Lettre au P. Leriche, 22 juin 1863).

S'il insiste pour avoir des dossiers documentés sur eux, ce n'est pas qu'il se sent coupé de ses novices. Après 15 ans de séjour à Issy, et malgré sa fonction, il reste celui qui est entré par la petite porte, en surnombre, et cherche à établir des contacts d'amitié avec eux. Sa nouvelle dignité n'affecte en rien sa simplicité naturelle. Certains même se laissent au premier abord tromper par les apparences et le croient sans personnalité. De plain-pied avec les novices, il provoque tout naturellement leurs confidences, sans rien toutefois de cet art de tirer les vers du nez où excellent parfois certains préfets de discipline. Il n'obtient cette totale confiance que parce qu'il partage totalement leur vie, même leurs récréations. Il s'est fait une loi de n'y jamais

manquer. Car il estime que c'est dans ces moments de détente qu'ils sont vraiment eux-mêmes et se livrent tels qu'ils sont. Mais soit qu'il arpente avec eux les allées d'Issy ou les bois de Meudon en leur parlant des grands problèmes de l'heure que débattent les journaux, soit qu'en hiver il leur enseigne les petites malices du jeu des dames ou du trictrac, on sent bien qu'il n'a qu'un but : les mieux connaître pour les mieux façonner.

Il sait montrer de la fermeté. « Nous nous souvenons de tel novice, dit le P. Malige, et c'est de lui qu'il parle, qui ne manquait pas d'amour propre et préférait de beaucoup les travaux intellectuels aux travaux manuels ; le directeur l'avait remarqué, et lui réservait les travaux les plus humiliants. Si les autres bêchaient, arrosaient, ratissaient, lui avait la charge de porter le fumier. Assez souvent quand les autres étaient à l'étude, occupés à la lecture, lui était chargé d'aller faire au jardin, qu'il n'aimait pas, un travail supplémentaire. »

Il n'oublie pas qu'il s'adresse à des commençants, et il ne dédaigne pas d'user de petites industries qui feraient sourire les jeunes d'aujourd'hui, mais qu'acceptaient ceux d'alors. Pour les former à la dévotion aux Sacrés Cœurs, il leur propose de consacrer soit un jour soit une semaine, à remplir successivement les offices de promoteur, réparateur, adorateur, amant, disciple, victime, serviteur, suppliant zélateur. Il leur explique patiemment en quoi consistent ces offices et pour chacun leur offre des méditations, des prières, des résolutions : des saints patrons. « Puisque dévotion indique un état permanent et non quelque chose de passager, il faut pratiquer les actes qui lui sont propres, les réitérer assez fréquemment et pendant un temps suffisant pour former une habitude. » Si l'on juge d'une méthode à ses fruits, les missionnaires de valeur qu'elle a formés témoignent pour elle. Il suffit de citer le P. Damien De Veuster, le futur apôtre des lépreux de Molokaï, dont la mort héroïque allait jeter tant de gloire sur la Congrégation. Car, à cette époque, même les novices belges ou allemands formés à Louvain, devaient achever leur formation à Issy

et professer à Picpus. Tout l'avenir de la Congrégation lui était donc confié.

La formation qu'il leur donne ne se cantonne pas, comme bien l'on pense, dans ces menues pratiques de piété. Sa culture, son travail assidu, son expérience des étudiants, sa réelle sainteté lui ont permis de pénétrer plus profondément les mystères divins et d'en dégager quelques lignes de force, qui lui paraissent les plus propres à construire une solide piété et donner tout son sens à une vie. Pour lui tout se ramène à l'imitation de Jésus-Christ ou pour emprunter les termes mêmes de la Règle « à retracer les 4 âges de la vie de Notre Seigneur ». Il s'était lié d'amitié avec ses voisins, ces Messieurs de St-Sulpice et à leur contact il a pu mieux étudier cette École française de spiritualité, qui est à l'origine de la dévotion au Sacré-Cœur et l'a marquée si sensiblement.

Il pose en principe que le P. Coudrin a été suscité, comme tous les Fondateurs, pour remédier aux maux dont souffrait alors l'Église et qui étaient le matérialisme et le naturalisme : négation du surnaturel, amour exagéré de l'indépendance et du corps. Mais de même que toute révolution a eu son prototype dans la révolte du Paradis terrestre, de même toute restauration a son modèle dans celle opérée par le Christ, pour continuer son œuvre il nous faut donc continuer le Christ. Cette imitation des 4 âges est pour nous le moyen pratique de vivre notre consécration aux Sacrés Cœurs, fondement de notre spiritualité. Elle a de plus l'avantage de faire des différents ministères auxquels nous nous livrons un tout homogène, une construction harmonieuse qui sans ce centre paraîtrait disparate. Si nous sommes éducateurs, c'est pour retracer la vie d'enfance ; adorateurs, pour retracer la vie cachée ; missionnaires, pour retracer la vie évangélique, et si nous pratiquons la mortification extérieure et surtout intérieure, c'est pour retracer la vie crucifiée.

Ces idées sont développées dans *« Le Religieux des Sacrés Cœurs tendant à la perfection selon la Règle et ses Constitutions »* gros manuscrit de 864 pages, dédié au T.R.P. Euthyme Rouchouze qui l'avait chargé de ce travail dans sa Circulaire du 20 octobre 1863, conformément au vœu du Chapitre Général. Il avait été stipulé qu'une commission serait nommée pour revoir le travail et le présenter au prochain Chapitre. Le manuscrit fut livré en temps voulu, car il est daté de la fête de St-Benoît, 21 mars 1867. Mais sans doute les 864 pages décourageaient-elles à l'avance toute tentative d'examen ou de refonte. Le précieux manuscrit fut déposé dans les archives où il dort encore. Ce fut une erreur. Il est bien vrai que le Père a cédé à son abondance naturelle, son style manque de fermeté et de concision, il écarte résolument toute documentation et discussion, il semble ignorer qu'il existe des questions difficiles, controversées, il s'en tient trop à un exposé tranquille, et dans la partie technique ne fait qu'effleurer la question. En revanche il a mis en vive lumière ce point fondamental de la spiritualité picpucienne : l'imitation des 4 âges. Pour l'illustrer du reste il avait composé ou dessiné à la plume, répétant autour des Sacrés Cœurs et du ciboire les 4 scènes de l'Évangile et en avait assuré lui-même la diffusion.

Visiblement son œuvre complète celle qu'accomplissait vers le même temps le T.R.P. Euthyme Rouchouze. Tandis que le Supérieur Général expose de façon magistrale comment la consécration aux Sacrés Cœurs est la fin et l'âme de la Congrégation, le P. Radigue montre comment vivre cette consécration dans chacun des actes de la vie ou dans les différents emplois. Ce sont les deux côtés de la même médaille. Et ceux qui par la suite ont traité de ces questions auraient gagné à le lire et à s'en inspirer, y trouvant équilibre et plénitude.

Prieur de la Maison Mère

C'est en se fondant sur cette communauté de vue avec le T.R.P. Rouchouze dont il avait été le novice, puis le collaborateur à Issy

durant 10 ans et dont il était depuis 5 ans le conseiller écouté, que le Chapitre Général réuni en septembre 1868 le nomma Prieur de la Maison-Mère. Il écrivait quelques jours après à Mgr. Jaussen, vicaire apostolique de Tahiti : « Vous avez sans doute appris ce que le dernier Chapitre a fait de ma chétive personne. Je vous assure que je suis loin de me réjouir. J'étais habitué à la solitude du noviciat. Je m'étais attaché à l'œuvre de toute une vie. Mais enfin le Bon Dieu l'a voulu. Que son saint Nom soit béni ! »

La charge de prieur requiert entre autres qualités du doigté et de l'humilité. Car, tout en lui laissant la direction habituelle de la maison, il est fatal que le Supérieur Général intervienne dans son gouvernement qui souvent se confond avec celui de l'institut. Le prieur doit aussi, en cas d'absence prolongée ou de maladie de son supérieur, assurer l'intérim et expédier les affaires courantes. Outre son caractère ouvert et conciliant et son grand esprit de foi, le P. Radigue n'avait pour mettre de l'huile dans les rouages et adoucir les flottements inévitables qu'à faire appel à la déférente amitié qui le liait à son Supérieur ainsi qu'il l'avoue : « Il y avait deux hommes dans la Congrégation avec lesquels j'ai passé presque toute ma vie religieuse, avec lesquels j'ai vécu dans l'intimité et que j'aimais comme un enfant aime son père, un ami de véritables amis. » (Il voulait désigner les PP. Alexandre Sorieul et Euthyme Rouchouze) et il ajoutait : « Ah ! Cher Père, quel déchirement de cœur on éprouve en de pareilles circonstances. Tous deux m'ont laissé dans le plus grand embarras. Enfin le Bon Dieu l'a voulu. Nous n'avons qu'à nous incliner et adorer ! » (Au P. Leriche, 11 janvier 1870)

En effet le T.R.P. Rouchouze, dans la force de l'âge et en pleine activité fut soudain terrassé par la typhoïde et emporté quelques jours après, sans qu'il ait pu mettre de l'ordre dans ses affaires et dans ses comptes. C'était le 2 décembre 1869. Il gouvernait l'institut depuis 16 ans. Il n'avait pas désigné de vicaire, à dessein sans doute pour ne pas gêner les futures élections. Il revenait donc au P. Radigue de prendre

l'intérim. Dans la Circulaire qu'il adressa à toutes les maisons pour leur notifier la disparition de leur chef et sa prise de pouvoir, il n'eût pour faire l'éloge du défunt qu'à laisser parler son cœur.

> *« Un grand malheur vient de frapper la Congrégation. Nous perdons un Père digne de nos regrets et qui à bien des titres a droit à notre reconnaissance. Au milieu des nombreuses épreuves par lesquelles passait notre Congrégation, Dieu a suscité un homme selon son cœur, un homme de foi qui a espéré contre toute espérance. »*
>
> *« Il a été cet homme sage dont parle l'Évangile, qui a édifié sa maison sur la pierre ; la pluie est tombée, les fleuves ont débordé, les vents ont soufflé ; tout s'est réuni contre cette maison ; mais elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée sur la pierre.*
>
> *« Par son activité, son énergie et son amour pour les Sacrés Cœurs, il a sauvé d'une ruine prochaine notre chère Congrégation. Aussi devons-nous être tous pénétrés pour lui d'un vif sentiment de reconnaissance.*
>
> *« Persuadé qu'une société religieuse ne peut vivre et prospérer qu'autant qu'elle vit, qu'elle est animée de l'esprit de son Fondateur le T.R.P. Euthyme n'a rien négligé pour entretenir l'esprit du Bon Père dans la Congrégation. Il aimait à étudier la vie de notre pieux instituteur, à rappeler ses paroles, ses exemples. Il a voulu que tous les lieux sanctifiés par la présence de ce Père vénéré fussent chers à tous ses enfants.*
>
> *« Véritable enfant du Bon Père, il a eu pour sa mémoire le plus profond respect et pour ainsi dire une espèce de dévotion, voulant observer à la lettre cette recommandation de l'apôtre : « Souvenez-vous de vos premiers supérieurs, et considérant qu'elle a été leur vie, imitez leur foi. »*

Vicaire Général

Prieur et vicaire général, il lui revient de préparer et de convoquer le Chapitre d'élection. Il ne peut oublier que les dernières élections,

16 ans plus tôt [1853], se sont soldées par un schisme. L'apaisement s'est fait dans les esprits. Mais une réaction contre la main de fer du réformateur qu'était le P. Euthyme, n'est-elle pas à craindre ? Son devoir n'est-il pas de prévoir toute fermentation en créant l'ambiance favorable aux élections et au changement d'autorité ? Il hésite, consulte, notamment le P. Tuffier et se résout enfin à intervenir. Reprenant les idées qu'il avait développées dans son commentaire sur la Règle, il trace d'une main ferme avec les devoirs des électeurs, ceux du Supérieur Général et de chacun de ses enfants. On sent à lire ces lignes tout éclairées de sagesse surnaturelle combien ces deux années de priorat l'ont mûri et grandi.

> *« Nos saintes règles nous déclarent formellement que l'œuvre du Chapitre d'élection est une des plus importantes affaires de la Congrégation. L'affaire si grave ne peut être accomplie que dans le recueillement, les entretiens avec Dieu par une prière fervente ; elle n'aura sa perfection qu'autant que les affections terrestres et les intérêts humains sont bannis des cœurs, purifiés par les saints exercices de la récollection spirituelle, élevés à Dieu par l'oraison.*
>
> *« Après la messe du Saint Esprit, chacun des électeurs à genoux devant l'autel prête serment : c'est la seule fois qu'on l'exige de lui Il jure de n'écouter que sa conscience, c'est-à-dire de ne donner son suffrage qu'à celui qu'il croit le plus apte à remplir dignement la charge de Supérieur Général, il jure de se dépouiller de tout sentiment d'intérêt ou d'inclination, il s'engage à n'avoir en vue que la gloire de Dieu et le plus grand bien de la Congrégation, en sorte qu'il soit disposé à se donner pour supérieur celui-là même pour qui il éprouverait quelque antipathie naturelle, ou dont il croirait avoir reçu quelque sujet de mécontentement, si, tout examiné selon Dieu, il l'estime effectivement le plus capable de bien gouverner pour la gloire de Dieu et pour le bien de l'institut.*
>
> *« Préposé au gouvernement de la Congrégation, le Supérieur général est comme la tête de l'institut ; c'est lui qui doit étendre son influence, éclairer notre marche et diriger nos pas. C'est de lui que nous devons attendre l'impulsion pour agir ; c'est lui qui doit imprimer le mouvement à tout le*

corps ; c'est de ses lumières, de son initiative, de la sagesse de sa direction, de son zèle éclairé que dépendra la prospérité de nos œuvres. »

« J'ajoute que notre bonheur dépend en grande partie du Supérieur général ; car s'il est notre chef, il est aussi notre père, et à ce titre il a une grande influence sur les joies qu'on peut goûter dans la famille.

« N'oublions pas cependant que la prospérité de la Congrégation ne dépend pas uniquement du Supérieur général. Il est le chef sans doute, mais il n'aura pas d'action sur les membres paralysés, c'est-à-dire peu dociles à suivre l'impulsion donnée.

« Avec l'esprit de foi nous nous acquitterons aisément de nos devoirs envers le Supérieur général. Nous le respecterons en son absence aussi bien qu'en sa présence. Notre obéissance sera prompte, exacte, persévérante. On ignore parmi nous les réclamations, les oppositions, les murmures qui font gémir les supérieurs ; les jugements et les critiques qui détruisent l'autorité. Notre amour reconnaissant pour celui qui veille sans cesse sur nos âmes pour les préserver du mal et qui en rendra compte au tribunal de Dieu, se témoigne, non par des paroles, mais par des actes. »

C'est la surprise que révèle cet homme. Il a vécu jusqu'alors dans l'ombre du noviciat, la plupart du temps en sous-ordre ; et soudain il se révèle comme un vrai chef. Son action directe à la même netteté que son langage officiel. Il y met seulement plus de forme, plus d'amitié. Il écrit au Père Postel : « À l'élection de notre Père défunt, il n'y a eu qu'un simulacre de retraite, mais je ne crois pas que nous soyons obligés de suivre ce qui s'est pratiqué à cette triste époque. Autant que cela dépendra de moi, nous suivrons les exercices d'une retraite sérieuse. Pour obtenir ce résultat il me semble que la réunion de tous les membres du conseil donnant l'exemple de la régularité serait très efficace. Enfin nous voilà arrivés à la fin de ces quatre mois. Je croyais qu'ils ne finiraient jamais. » (28 mars 1870).

L'autorité suprême pèse à ce doux. Certes il lui a communiqué une onction qui peut-être manquait au défunt, mais il ne l'a pas laissée

se dégrader entre ses mains. Il y avait même quelque hardiesse à vouloir tracer si rigoureusement ses devoirs à chacun. Ce qu'il ne dit pas et qui explique ses craintes, c'est qu'il a dû envoyer cette circulaire et diriger l'institut de son lit.

L'été précédent l'avait déjà très éprouvé, plus que son badinage ne le laisse deviner : « J'ai souffert dans les épaules, le dos, la poitrine. Ce matin encore j'étais tracassé dans toutes ces régions supérieures. Il faut espérer qu'après s'être promené sur toute ma carcasse, mon rhumatisme finira par passer en pays étranger. Je lui souhaite bon voyage et sans retour. » (13 septembre 1863). Il n'était pas encore remis de cette sérieuse alerte, quand la mort du P. Euthyme vint le porter au premier rang. « C'est trop, gémissait-il, d'avoir le gouvernement général et d'avoir le détail de la maison de Paris.» (Au P. Postel, 14 février 1870). Ses forces trahirent son courage. Il dut s'aliter. Il avouait à demi-mot à sa nièce Nelly, dont il dirigeait l'éducation en des lettres aussi enjouées que fermes : « Il est vrai que j'ai été malade assez gravement d'une fluxion de poitrine. Mais je n'ai jamais été en danger. Aujourd'hui je suis convalescent et je me dorlote, il faut voir ! » (Lettre, 14 mars 1870).

Obéissance à être un martyr

Il se dorlote en présidant le Chapitre d'élection. Et quand le 5 avril 1870 il remet, avec quel soulagement, l'autorité au T.R.P. Marcellin Bousquet, un des premiers novices qu'il connut à Issy en 1849, il ne peut se douter que sous peu il aura à le reprendre. Car le Chapitre général et le nouveau Supérieur, reconnaissant la sagesse de sa gestion, l'ont réélu prieur. Ils sont loin d'imaginer qu'en lui signant cette obédience, ils le désignent pour le martyre. À signaler son dernier acte de juridiction : l'achat d'une concession au cimetière d'Issy qui plus d'un demi-siècle abritera sa dépouille glorieuse. « On ne veut pas à la Préfecture approuver une vente en faveur d'une

société non reconnue. Comme le maire désire autant que nous cette concession, il a trouvé le moyen de tourner la difficulté. Comme le cimetière d'Issy est trop petit, le maire achèterait un terrain limitrophe en son nom. J'en ferai don à la commune pour le cimetière, à condition qu'à perpétuité les membres de ma communauté de Paris et d'Issy seront enterrés dans une partie du terrain (50 mètres) que je me réserverai. » (Au P. Postel, 14 février 1870).

Une maison-mère, surtout dans une Congrégation peu développée, est comme la maison familiale de chacun. Et c'est précisément le rôle du prieur de créer cette ambiance, plus que celui du Supérieur général, souvent absent et dont les décisions exigent parfois de douloureux sacrifices. Dans sa déposition, le P. Bousquet a relevé la chaleur et la délicatesse de son accueil. « Cette bonté paternelle qui nous attachait profondément à lui. Il était la vive représentation de l'esprit des enfants des SSCC. »

Un dernier trait achève de le peindre. Il nous est rapporté par sa sœur Flavie. Son père étant malade, il obtint de lui faire visite. À peine arrivé, le siège (de Paris) commence. Aussitôt il décide de rentrer. Son père insiste pour le garder : le blocus est commencé « je suis contrarié de ce que je viens d'apprendre. Il faut que je vous quitte pour aller à mon devoir. » Vaincu par son insistance, le Père lui permet de partir : « Va à ton devoir, mon fils, vas-y toujours. »

Il rentre donc à Paris partager avec la communauté les lourdes épreuves du fameux siège de l'Année terrible. Quelques jours après la capitulation de Paris, le Supérieur général passablement déprimé par les privations et la cohabitation avec la garde nationale, croyant d'ailleurs les épreuves finies avec l'armistice, partait visiter ses maisons de province. Son prieur qu'il ne devait plus revoir, ne partageait pas son bel optimisme. « Notre Père, écrit-il au P. Postel, est parti depuis le 8 courant (février)... Les jours de deuil ne sont pas passés pour Paris. Ne sommes-nous pas à la veille de désastres plus terribles que

ceux qui ont désolé notre pauvre capitale. Il faudrait bien peu de choses pour mettre le feu aux quatre coins de Paris. Nous avons vu les bombardements et la famine sans effroi. Nos inquiétudes pour l'avenir sont tempérées par la confiance que nous avons en Dieu. » (26 janvier et 19 février 1871).

On a retrouvé dans ses notes un de ses premiers sermons. Il porte la date du 19 mai 1849 et a pour sujet : « Dignité du Martyre ». Il commente le texte de St-Paul : « Il nous a été donné pour le Christ non seulement de croire en lui, mais de souffrir pour lui. » On sent que le sermon a été amoureusement composé et soigneusement écrit sur grand format. Mais il n'a jamais été prononcé. Il ne le serait que 22 ans plus tard, par un beau soir de mai, non plus cette fois avec l'éloquence des mots, mais celle du sang.

Chapitre V

LE PÈRE POLYCARPE TUFFIER

Un des traits de caractère les plus indéfinissables est à coup sûr la popularité. Elle tient parfois à bien peu : l'engouement de l'entourage, l'originalité de l'homme, mais souvent aussi à sa chaleur humaine, à sa forte personnalité, à sa « présence » comme on dit au théâtre. S'il n'est pas toujours possible de la justifier à distance par les documents que l'on possède, il faut cependant en tenir compte pour porter un jugement équitable sur quelqu'un.

De bonne heure la popularité a auréolé la figure du P. Tuffier. On aimait en communauté à opposer sa pétulance à la placidité du Père Tardieu, autre lozérien, membre du Conseil comme lui et avec lui martyr de la Commune. On sent nettement chez tous les témoins : confrères, familiers, amis, supérieurs, biographes, une secrète préférence pour lui. Ils ont senti le charme de sa nature expansive. Ils l'ont vu par deux fois rétablir avec dextérité une situation financière compromise. Ils ont souri de sa vivacité, de sa candeur, de ses distractions. Ils ont été édifiés de sa piété et de sa simplicité. « La prodigieuse vivacité de sa nature méridionale » écrit le P. Perdereau en dernière explication. Et si l'enquête révèle sur le chemin du supplice et à l'heure dernière un élan généreux, un beau geste imprévu de l'un ou de l'autre des martyrs, d'instinct ils le lui attribuent, tant ils s'accordent avec l'image qu'ils ont gardée de lui. Une légende l'environne qu'il est parfois difficile de faire cadrer avec la réalité. Comment nier cependant que ce jugement spontané et général ait du poids ?

Racines chrétiennes de la famille

Jules-Toussaint Tuffier (en religion frère Polycarpe) naquit à Malzieu en Lozère le 16 mars 1807 et fut baptisé le lendemain. Juchée

à 863 mètres d'altitude dans un vallon abrité que creusa la Truyère dans les hauts plateaux de la Margeride, sur la route qui conduit de l'Auvergne au Midi, avec ses remparts et sa garnison, sa cour de justice et ses officiers royaux, sa collégiale avec 14 chanoines et son couvent d'Ursulines, ses riches terres à blé et ses troupeaux de moutons, ses tisserands produisant la serge et le cadis, ses boutiques et ses marchés, la petite ville rayonnait sur le haut-Gévaudan et avait inscrit dans ses armes la fière devise : Vireti Gemma, la perle de la vallée. La Révolution avait sonné le glas de son influence : elle n'était plus qu'un simple chef-lieu de canton et pour aggraver la mesure on avait établi côte à côte deux mairies rivales, l'une pour la ville, l'autre pour la campagne. Ses remparts tombaient en ruine, un seul prêtre desservait son Église croulante, il n'y avait plus d'école.

Jules-Toussaint était le fils posthume de Jean-Paul Tuffier, mort cinq mois plus tôt le 23 octobre 1806 à l'âge de 33 ans. Des cinq enfants qui l'avaient précédé deux seulement devaient survivre. Charles-Antoine né le 25 mars 1802 et Dominique né le 19 septembre 1803.

Suzanne Martin, sa mère, était, elle aussi, originaire de Malzieu où elle s'était mariée le 31 janvier 1797. Veuve à 31 ans, elle dut faire appel à tout son courage et à son rare esprit de foi pour mener à bien sa lourde tâche. Tous deux appartenaient à des familles de marchands où le sens des affaires et le désir d'ascension sociale s'alliaient naturellement à un christianisme exigeant et de fortes affections. Dans les registres paroissiaux les Tuffier et les Martin marchands alternent avec les notaires, avocats, médecins, chanoines, prieurs. À la différence de son fils qui y devait exceller, Suzanne Martin n'avait pas le sens des affaires. Un client venait-il lui demander de la monnaie « Voyez vous-même dans le tiroir », disait-elle sans contrôler. Durant ses longues stations à l'Église où elle exhalait sa peine de tant de deuils en son foyer, elle confiait les clefs à la servante, sans jamais vérifier les ventes à son retour. À qui lui reprochait sa trop grande confiance, elle répondait : « C'est vous que votre méfiance leur met le vol en

tête. » Il fallut un inventaire pour la détromper : la boutique pour achalandée qu'elle fût, laissait un énorme déficit.

Les dons de Suzanne Martin étaient tout autres. Sa tendresse inquiète craignit longtemps de perdre son dernier né, comme elle avait perdu son mari et ses autres enfants. Jules d'un tempérament robuste, ne se défendit jamais complètement de cette crainte de tomber malade. Sa taquine cousine Reine ne se faisait pas faute de le traiter de douillet. « Es menardar » disait en écho le frère de Reine.

Cette femme si naïve en affaire se révéla une excellente éducatrice. Elle pouvait du reste s'appuyer sur la famille du frère de son mari. Les deux belles-sœurs s'entendaient à merveille : même piété, même générosité, même ambition de donner à leurs enfants une instruction poussée (malgré l'absence d'école) jointe à une solide formation chrétienne, même réussite aussi. Parmi les enfants d'Antoine Tuffier, Reine deviendrait Supérieure Générale de l'Union ; Guillaume archiprêtre de la cathédrale ; un autre, percepteur et poète romantique. Chez les fils de Jean-Paul, Dominique entrerait comme précepteur dans une famille qui serait si contente de ses services qu'elle l'aiderait à acheter à Paris une pension. Ainsi poussé, il ferait son chemin dans la capitale : son fils deviendrait un chirurgien réputé, sa fille épouserait le lieutenant-colonel de Labretoigne. En montant à Paris Dominique s'éloigna du chemin de l'Église. Dans une grave maladie de son fils, la mère viendra s'installer auprès de lui. Chaque matin elle fera à pied le pèlerinage de N.D. des Victoires, distant de plus d'une heure de son domicile et obtiendra par ses prières et ses sacrifices le salut de son enfant.

Charles-Antoine continuera le commerce du père. Avec sa femme pieuse et distinguée il formera le couple le plus uni et le plus rayonnant. Au moment des Pâques, il aborde un cousin à brule-pourpoint : « Tu viens remplir ton devoir à l'Église ? » « Je n'ai pas le temps aujourd'hui, j'ai une cuve en train. » « Veux-tu bien venir,

lambin, quand la mort viendra, tu seras bien obligé de tout quitter. » Le cousin monte se changer, se confesse et meurt dans la semaine.

Déjà la mère devinait que Jules, plus éveillé et plus ouvert, serait sa consolation, son appui et sa fierté. Au reste, un accord complet de tempérament et d'aspiration lui donnait un accès facile au cœur de son enfant. Au plus fort de la Révolution, alors même que l'on pourchassait la religion et les prêtres, ces montagnes de la Lozère étaient restées des chrétientés ferventes. La tourmente passée et le Culte rétabli par le Concordat, elles étaient redevenues ce qu'elles avaient toujours été, une pépinière de vocations. Les Pères des Sacrés Cœurs récemment fondés, avaient à Mende leur seconde maison et déjà les vocations affluaient.

À le voir imiter volontiers dans ses jeux le célébrant à l'autel ou le prédicateur en chaire, la mère imaginait son fils prêtre et elle-même finissant ses jours près de lui dans un presbytère voisin. Elle lui avait taillé elle-même des ornements et fait fabriquer par un voisin calice, patène, ciboire. À la première messe chaque matin, communiant tous les dimanches et jours de fête, elle revenait volontiers dans la journée à l'Église, dont elle n'était qu'à quelques pas. Ce n'est pas elle qui refuserait son fils au Seigneur ni qui hésiterait devant les sacrifices de son cœur et de son argent.

Jeune novice

Jules n'avait guère que sept ans quand elle le confia au Père Régis Rouchouze, dont la réputation de sainteté commençait à rayonner déjà au-delà de Mende. Sans doute était-il accompagné de Dominique. Le P. Régis admit l'enfant, malgré son jeune âge et s'employa à le

former et à lui ouvrir des horizons plus vastes même que ceux qu'il avait pu découvrir du mont Mimat.[16]

Il aimait à raconter qu'un jour -c'était le 2 février 1819, il n'avait pas encore douze ans- pendant une récréation il s'entendit appeler par le P. Régis : « Monsieur Jules, passez au noviciat. Ce fut pour moi, racontait-il plus tard, comme la voix de Dieu, tant le P. Régis m'inspirait confiance. » Les novices surpris de le voir dans leurs rangs, voulaient le renvoyer. « Laissez venir cet enfant » leur dit-il. À l'imitation du patriarche Saint Benoît qui aimait cultiver les vocations dès la plus tendre enfance, témoins Saint Basile et Saint Maur, la Congrégation naissante cherchait à se préparer un recrutement de choix. Quelques semaines après, il partait à Paris et commençait effectivement son noviciat à Picpus, Paris, le 3 mai 1820 sous le nom de frère Polycarpe disciple de l'Apôtre Saint Jean.

Il devait prolonger son temps de probation bien au-delà du temps habituel, puisqu'il n'émit ses vœux perpétuels que 3 ans plus tard le 14 mai 1823, quand il eût atteint ses 16 ans, l'âge canonique requis pour la validité des vœux. Le P. Malige, s'appuyant sur la cousine Reine, a bien tenté de retarder de 5 ans le départ de Mende. Mais le Livre des Profès dressé par le P. Marcellin Rouchouze au temps où le P. Tuffier résidait à Picpus, est formel sur ce point. Le T.R.P. Bousquet qui fut son confident et son ami, donne l'âge de 14 ans pour son entrée au Noviciat et assure que le P. Coudrin aimait tant sa simplicité qu'il le fit prêcher le jour des Saints Innocents. Un autre jour il le trouva en larmes et lui demanda la cause de sa tristesse : « Bon Père, c'est qu'on n'a pas voulu me permettre de vous entendre prêcher. » Le Fondateur le fit aussitôt monter dans la voiture qui allait l'emporter et sécha ainsi ses larmes.

[16] Les tracasseries de l'Université obligeant les grands élèves à suivre les cours du lycée ne furent sans doute pas étrangères à cette hâte.

Son jeune âge ne nuisit en rien à ses études. Selon le Père Hilarion Lucas, qui en fut le Supérieur, le Grand Séminaire de Picpus était alors le plus important de la capitale, car en plus des étudiants de la Congrégation, il abritait des Irlandais à qui les lois anglaises de proscription ne permettaient pas de poursuivre leurs études chez eux. Le nombre des étudiants était de 80 et monta jusqu'à 100. Il y avait quelques professeurs de valeur : le P. Hilarion avait enseigné à la Sorbonne et avait rempli la charge de théologien de l'Ambassade française à Rome. D'autres encore comme le P. Maigret. Eu égard à ces temps de réorganisation de l'Église en France, les études y étaient bonnes. « Le P. Tuffier, dit encore le T.R.P. Bousquet, avait une instruction solide, une science théologique sûre et étendue. » D'ailleurs trop jeune pour être ordonné prêtre, force lui fut de refaire ses études littéraires et ecclésiastiques.

À la rentrée de 1826, il fut employé au collège de Picpus, où les élèves étaient assez nombreux. On dut même l'année suivante construire un autre corps de bâtiments pour les recevoir. En 1828 les Ordonnances interdisaient aux Congréganistes l'enseignement. Le collège dut fermer ses portes. Le frère Tuffier reprit ses études théologiques, car il n'avait que 21 ans. Suivit-il les cours de Paris ou ceux du Grand Séminaire de Rouen qui venaient d'être confiés aux Pères des SSCC ? Toujours est-il qu'il reçut le sous-diaconat en la cathédrale de Rouen des mains du Cardinal prince de Croÿ le 20 décembre 1828 et le diaconat le 19 décembre 1829.

Un récit de sa cousine le peint sur le vif. Il a obtenu de ses Supérieurs la permission d'aller se retremper au pays natal et de revoir les siens. Il a 20 ans. À l'approche de la maison maternelle, sa nature ardente contient mal son impatience. Mais soudain il bifurque. Sa générosité lui a soufflé un sacrifice : avant tout autre, il saluera le Curé de Malzieu. « Vous voyez, dit-il en l'abordant, que je n'écoute pas la voix de la chair et du sang, puisque ma première visite est pour vous. »

Le religieux naïf a parlé. Il montrera plus d'une fois encore sa naïveté. Il n'a jamais encore vécu hors de son couvent. Il s'effarouche facilement. Une plaisanterie légère est-elle lancée devant lui : « Je m'en vais. Ces choses-là ne me plaisent pas. » Il faut pour le retenir que le plaisant promette de ne plus recommencer.

Il est loin d'être morose cependant. Il aime la joie et sait la répandre autour de lui. Tiraillé en sens contraire entre son exubérance naturelle et sa volonté de porter témoignage, tantôt il s'abandonne à son rire communicatif qui provoque l'hilarité de son entourage, tantôt pris de scrupule il interroge sa tante : « N'ai-je pas été trop loin N'ai-je scandalisé personne ? » « Je suis brusque », avouait-il encore. Pas plutôt pensé que dit. « Je voudrais bien rattraper un mot qui m'a échappé, mais il est trop tard. J'ai beau prendre des résolutions, je ne les tiens guère. » On ne le jugeait pas si sévèrement autour de lui, loin de là. C'était précisément cette nature primesautière, ces réparties ingénues qui lui gagnaient tous les cœurs. On admirait sa fraîcheur d'âme, sa candeur : « Reste comme tu es, mon Jules », lui disait sa tante. « Sois toujours gai dans le Seigneur. » « C'est cela, ma tante, c'est cela (il avait déjà l'habitude de répéter deux fois les mêmes mots), il faut porter le joug du Seigneur avec allégresse. » Et il riait de plus belle.

Deux années après la fermeture du collège de Picpus, la Révolution de 1830 obligea à renvoyer les Irlandais chez eux et à disperser les frères étudiants dans les maisons de province. Il semble bien que le Fr. Polycarpe fut du petit nombre qui restèrent pour garder la maison. Il fut ainsi le témoin du sac de Picpus par les émeutiers, le 16 février 1831. Des Pères et des Frères furent maltraités, frappés avec violence, emprisonnés, tandis que portes, fenêtres, meubles étaient brisés. Ce fut pour la Congrégation la ruine pour de longues années et pour le Fr. Tuffier une anticipation et une répétition générale de la Commune.

Les années d'apprentissage

Il se réfugia en Normandie et quelques semaines après, le 2 avril 1831, il recevait la prêtrise à Sées : il avait juste 24 ans, l'âge canonique. Avec ses collèges fermés, ses résidences de province surpeuplées par les fugitifs venus de Paris, le Fondateur se voyait pour une fois embarrassé de l'abondance de ses sujets. Vicaire général de Rouen, il pensa appeler auprès de lui le nouveau prêtre et il lui confia la paroisse de Martainville sur Ry, près de Darnétal, « dédiée à N.D. de Paix », lui disait-il. « C'est la Mère de Dieu qui vous y appelle. Faites-y connaître son divin Fils et gagnez-lui des âmes. »

Le jeune curé n'avait aucune expérience du ministère. Jusqu'ici il avait toujours vécu comme en serre chaude. Avec sa simplicité naïve il était exposé à faire plus d'un faux pas. Sa piété et sa fidélité à la Règle en firent un excellent curé. Pour la première fois libre de son temps et de sa personne, il n'oublie pas qu'il est religieux et garde les observances religieuses autant que sa nouvelle vie le lui permet. Un trait le révèle. Le Fondateur vint un jour le voir à l'improviste. En visitant le presbytère il s'approcha du lit et fit mine de le tâter pour voir s'il était bien mœlleux : « La Règle, la Règle, -s'écrie le P. Tuffier en son style monosyllabique-. Une paillasse, pas de matelas, comme à Paris. »

Plein de zèle pour la maison de Dieu, on le voyait toujours un chiffon à la main, veillant lui-même à la propreté de son Église. Il restaura les trois autels, décora le sanctuaire, érigea un nouveau chemin de croix. Mais il dut le meilleur de son influence à la visite assidue de ses paroissiens. Ce ministère ne fut pas sans le marquer à son tour. Il en retira l'utilité et le besoin des contacts fréquents avec les gens et le commerce journalier avec ces paysans normands lui fit perdre de sa naïveté, tout au moins en affaires. Il avait pris avec lui sa mère qui tenait le presbytère et l'aidait à faire le catéchisme. Elle réalisait ainsi le rêve de sa vie et sa mémoire reste en vénération à Martainville-sur-Ry.

Au témoignage de son successeur, le P. Tuffier était regardé comme un saint. Il a passé en faisant le bien, c'est l'avis de tous ceux qui l'ont connu. Il ne s'est passé rien d'éclatant ni d'extraordinaire pendant son séjour : ses vertus étaient de celles qui grandissent dans l'ombre sans que le monde paraisse y faire attention et chacun croit avoir tout dit quand il s'écrie Ah ! Celui-là était un saint prêtre !

Il était depuis 9 ans curé de Martainville, quand en septembre 1840 il fut rappelé à Paris. Peu après il était de nouveau renvoyé en Normandie, mais cette fois à Yvetot en qualité d'aumônier des religieuses des SSCC et du pensionnat important qu'elles y dirigeaient. Deux ans plus tard on l'envoya remplir les mêmes fonctions à Laval. Il y resta cinq ans. La supérieure signale avec son zèle, sa piété, son dévouement exemplaire, les amitiés qu'il a su se faire dans le clergé local par sa complaisance à rendre service.

Supérieur entreprenant

Aux vacances de 1847 il fut nommé Supérieur de Cahors. Au lieu-dit les Petits Carmes, les Pères des Sacrés Cœurs avaient ouvert un collège qui avait élevé une partie notable de la jeunesse de la ville depuis le début du siècle jusqu'aux néfastes Ordonnances de 1828. La liberté refusée, le collège dut se transformer en simple école primaire.

Ainsi pour la troisième fois une obédience venait donner une orientation nouvelle à sa vie et le changer complètement de milieu et d'occupations. Après 17 ans de vie solitaire, il fut replacé en communauté pour en être l'animateur. De la direction spirituelle de religieuses et de jeunes filles, il passait au gouvernement d'hommes et de jeunes gens. Comment en 11 ans de direction le P. Tuffier parvint-il à faire de cette modeste école un collège de plein exercice, jouissant de la confiance des familles ? En 1850 la loi sur la liberté d'enseignement était votée. Il décida aussitôt d'annexer à l'école un petit cours de

latin, de grec et de sciences, suivant les programmes officiels. L'essai réussit pleinement. Ouvrant chaque année une classe nouvelle, il put en 1856 présenter ses premiers élèves aux examens du baccalauréat avec succès. En même temps qu'il aménageait et agrandissait les locaux, il élevait une belle chapelle : « Me voici toujours au milieu des tracas, plus souvent sur les épines que sur les roses, mais que voulez-vous ? S'exercer sans cesse à accepter ce que la Providence nous envoie et à nous soumettre toujours à sa volonté adorable. » (juillet 1856).

Les anciens élèves et les professeurs sont unanimes à lui attribuer pour une bonne part la prospérité de l'établissement. « Je me souviens de la satisfaction marquée avec laquelle nous attendions sa visite à l'étude. Quand il venait simplement, familièrement, s'informer de notre conduite, nous donner ses avis, voire nous adresser des remontrances. Nous nous sentions en famille. Nous riions parfois de ses distractions, ses allures un peu vives prêtaient bien matière quelquefois à une espièglerie. La meilleure preuve de la confiance que nous avions en lui, c'est qu'il dirigeait les consciences d'un grand nombre d'entre nous. »

Il estimait qu'une des tâches essentielles du Supérieur était la direction spirituelle des élèves. S'il suivait de très près leurs études, s'il assistait aux examens avec une assiduité que la vivacité de son tempérament devait rendre pénible, il avait toutefois à cœur de former plus que des bacheliers, des chrétiens convaincus.

« Nous aimions particulièrement ses catéchismes qu'il savait rendre intéressants par les saillies de son esprit et par la clarté avec laquelle il nous exposait les mystères de la religion. » Un autre ajoute : « Il avait le don d'ubiquité. On ne pouvait faire un pas sans le rencontrer. Personne n'en prenait ombrage ; c'était chez lui besoin de vivre au milieu de ses enfants plus encore que principe d'éducation. Le frère portier avait coutume de dire aux visiteurs qui demandaient à voir le

Supérieur : Restez ici, il ne tardera pas à passer. » « Soyons dévoués à l'œuvre » : c'était là son mot favori, la maxime de prédilection qui revenait sans cesse sur ses livres. Pour un religieux, un prêtre, un Supérieur : « se dévouer, tout est là ».

Aumônier de religieux

Poursuivant son œuvre de restauration de la discipline et de retour aux traditions, le T.R.P. Euthyme Rouchouze, à l'issue du Chapitre de 1858, fit de notables changements parmi les Supérieurs. Le P. Tuffier devait quitter Cahors, laisser le collège qu'il avait ressuscité, les élèves qu'il aimait, les amitiés qu'il avait nouées. Il ne chercha même pas à cacher sa peine. Les larmes coulèrent. Le sacrifice fut grand, mais il fut total.

Son envoi à Mende, loin de l'adoucir, l'augmenta. Un Ordre religieux venait de prendre la direction du collège municipal. Dans une petite ville de 7.000 habitants où il ne pouvait y avoir place pour deux collèges, c'était obliger les Pères des Sacrés Cœurs à fermer le leur ; c'était aussi tarir en partie leur recrutement. La fermeture du collège de sa jeunesse et de sa vocation, ne pouvait laisser indifférent l'homme qui avait relevé le collège de Cahors. Mais quoiqu'il pût en coûter à sa nature bouillante et sensible, il sut se garder de toute critique facile et se consacrer à sa charge, passablement lourde : en plus de la communauté nombreuse, des novices et des postulants, l'Adoration de Mende abritait encore un pensionnat et une école. Il prêche plusieurs fois à la cathédrale avec succès. Il sait que dans les petites villes les auditeurs se montrent exigeants envers les prédicateurs extraordinaires. Il rédige soigneusement ses sermons : d'abord un premier jet raturé copieusement et suivi de suppléments et corrections, avec en marge : « 1ère édition, il doit être rédigé de nouveau ». Il le recopie à nouveau une fois, deux fois.

L'Évêque de Mende lui confia le soin de promouvoir et d'organiser l'œuvre de la Sainte Enfance. Il s'y adonna à fond, engagea paroisse et communautés à organiser des quêtes supplémentaires, des loteries. Il mettait les Sœurs sur les dents. On le lui fit sentir, sa cousine la première, (mère Reine, supérieure de l'Union). Il en souffrit mais il était le premier à reconnaître que parfois il dépassait la mesure. Le Conseil de l'Œuvre à Paris loue son zèle et les résultats obtenus.

Sa cousine trace de lui ce croquis : « Il ne pouvait rester longtemps assis, il lui fallait se lever, ouvrir la fenêtre, faire du bruit. Le confessionnal où il devait rester immobile et enfermé lui coûtait. Aussi perdait-il patience » : « que j'ai donc été brusque ce matin, mais aussi comme on va lentement. Quand j'ai mal parlé, je répare de suite, mais c'est parti. Quand donc aurai-je de la vertu, de la patience ? Depuis que je suis religieux j'ai fait si peu de progrès. Mon Dieu ! Mon Dieu ! Si Vous savez ce que je vaux peu ! Je suis confus de diriger des âmes si saintes. Que je suis loin de ressembler à celles que je sermonne. » Il ajoutait : « Votre frère ne veut pas se promener : je le secouerai le bon Chanoine et lui il me convertira. »[17] Le chanoine se contentait de lui montrer les contours du Lot à l'entrée de Mende : s'il rencontre un rocher qu'il ne peut franchir, il passe à côté. Et il concluait : Modération, patience.

Économe général

De Mende il revint à Laval en 1862. L'année suivante, le Chapitre Général l'appelait au conseil du Supérieur Général avec la charge de procureur et résidence à Paris. Sa cousine le juge ainsi « Il n'avait pas,

[17] Le chanoine Charles Guillaume Tuffier, pasteur et archiprêtre de la cathédrale de Mende était le frère de Mère Reine, le biographe du père Tuffier, cousin germain du père Polycarpe qui était plus jeune de quatre ans que leur père (Charles-Antoine, né en 1802). Le chanoine a dû prendre une retraite anticipée à cause de son déficit auditif.

disons, assez de patience pour confesser les religieuses, mais pour la tête, l'ordre, la bonté, la propreté, il avait les qualités pour s'acquitter de sa charge » Quoique le bon cousin sut tirer parti des personnes et des circonstances, et vit tout du bon côté, il se faisait bien des violences. Ses changements fréquents, les difficultés à surmonter, ne le trouvaient pas insensible. C'était en effet son septième poste.

La Congrégation n'étant pas reconnue par l'État et à ce titre incapable de posséder, avait dû déclarer ses maisons sous le nom de ses religieux. Ses biens étaient à la merci d'héritiers sans scrupules ou de religieux tentés de fonder quelque Ordre de leur cru. C'est ce qui arriva. Il s'en suivit toute une série de procès retentissants, plaidés par les plus célèbres avocats du temps : Berryer et Olivier. La Congrégation fut condamnée à verser des sommes énormes équivalant pour les Sœurs au quart de leurs trente maisons et pour les Pères au tiers. Il fallut racheter les collèges de Poitiers et de Cahors (celui-ci jusqu'à 3 fois). Au moment où le P. Tuffier entrait en charge, toutes les dettes étaient éteintes. Mais cela n'avait été possible que grâce au sacrifice de tous. On vivait dans la plus stricte pauvreté. La maison-mère de Picpus avait de lourdes charges, dont celles du noviciat et du séminaire et fort peu de ressources. Le plus clair lui venait du travail des frères et du ministère des Pères dans les communautés voisines.

De l'avis de tous sa gestion fut des plus heureuses et, cinq ans plus tard, le Chapitre Général lui renouvelait son mandat. « Impétueux et actif, il était doué d'un bon sens exquis et d'un jugement très sûr » a écrit de lui le T.R.P. Bousquet qui ajoute : « Il réunissait dans sa nature de grandes et riches qualités. Sous un extérieur ouvert et enjoué il cachait une vertu céleste. » Et le P. Perdereau : « La sûreté de son jugement pratique se faisait remarquer dans les questions administratives. C'était vraiment un homme de bon conseil. Son érudition théologique était bien plus étendue que la vivacité de sa conversation, quelque peu décousue, ne le laissait supposer. On voyait souvent briller à travers ces saillies pétulantes des traits de lumière inattendus. »

Dans les conseils qu'à Mende il donnait à sa cousine, il a défini avec bonheur sa manière d'agir : « C'est indigne de tromper les Supérieures en les flattant. Je sais bien leur dire : vous avez tort. Elles doivent être fort bonnes les Supérieures : elles ne le sont jamais assez. Les pauvres Sœurs ne sont pas nées esclaves : elles le sont très bien pour Dieu, mais il faut rendre le joug léger autant que possible. Pour servir Dieu, il faut avoir le cœur content, être au large. Les rendre heureuses, c'est beaucoup pour leur santé. »

Telle était sa manière de traiter les Frères convers, dont comme procureur il avait la responsabilité directe. « Il a le cœur sur la main », disait-on de lui. Il savait leur faire confiance et leur laisser des responsabilités. Mais aussi, il ne leur cachait pas sa manière de voir, quitte à regretter sa vivacité et la réparer avec bonne grâce. Il les harcelait bien quelquefois, mais c'était plutôt besoin de partager la vie des siens plutôt que de contrôler leur travail. Il aimait trop la vie et la joie pour ne pas veiller attentivement sur la nourriture, dont il savait le rôle pour le bon esprit d'une communauté.

Le risque pour un économe est de se laisser absorber par les soins matériels, d'autant qu'avec la charge d'une grosse maison, il cumulait celle de réviser la comptabilité de toutes les maisons et d'en répartir les ressources. Il était, de plus, le procureur des Missions : départs et voyages des missionnaires, trousseaux, équipement, répartition des secours et des dons, lui incombaient.

Malgré un emploi du temps chargé, dès son arrivée à Paris jusqu'à sa mort, il accepta les fonctions d'aumônier au pensionnat de la Mère-de-Dieu, qui comptait 80 élèves. Les enfants goûtaient fort ses catéchismes et les belles histoires dont il émaillait ses leçons. Cela le détendait visiblement d'être au milieu d'elles. Et il les détendait parfois trop au jugement de la maîtresse, qui croyait de son devoir de rétablir l'ordre menacé par le déchaînement des rires. Alors le Père s'accusait le premier, demandait grâce et repartait de plus belle. Ayant

conservé son âme d'enfant, il aimait l'enfance, et savait lui parler et trouver le chemin de son cœur. Il donnait tous ses soins à les préparer à la Première Communion et aussi à la vie.

Pendant le siège, les religieuses avaient recueilli des malades. Le P. Tuffier les visitait chaque matin, s'intéressait à eux. Il gagna si bien leur confiance qu'il put les réunir deux fois par semaine pour leur faire le catéchisme et les préparer à recevoir les sacrements. Il était d'une patience inaltérable à leur égard, remarquait-on non sans édification.

La Passion qu'il prêcha le Vendredi Saint fit une profonde impression sur toutes ses auditrices. Mgr Darboy venait d'être emprisonné. « Sa captivité, s'écria-t-il, est beaucoup plus glorieuse pour lui qu'un chapeau de Cardinal. » Et il montra dans les persécutions présentes de l'Église, la continuation et le complément de la Passion du Christ. Un militaire qu'il avait converti, assistait au sermon. Il vint l'en remercier avec effusion. « Que voulez-vous, répondit le Père, le moment est favorable, la matière abondante. Qui sait ce que le Bon Dieu nous réserve. Nous ne sommes pas au bout de nos épreuves. »

Il prêchait toujours avec feu, non sans une pointe d'accent qui rendait son verbe plus sonore. On avait remarqué quelques jours plus tôt cet aveu qu'il avait laissé échapper dans un sermon à Picpus : Commentant le texte du début de la Messe : « *Ad Deum qui laetificat juventutem meam* », il s'était écrié : « La seule pensée que je vais bientôt monter à l'autel pour y offrir le divin sacrifice, rassérène mon âme et je reprends du courage. »

Aucune pose chez lui. Il pense tout haut. Il avoue aussi bien ses faiblesses que ses élans. « Priez pour moi, j'ai vieilli et je ne me fais pas bon, au contraire. Je décline sans cesse et cependant je ne veux pas mourir encore. Ce sont les mystères du cœur humain. Nous aurons le Jubilé, le carême et nous essayerons un peu de nous convertir. » (À Mère Reine, 18 février 1865). « Je suis rouge : je suis un

scandale de religieux. » « Le Malzieu n'existe plus pour moi. Quand on s'est donné à Dieu, on n'a besoin de rien. Votre cousin qui n'est pas malheureux au service de Dieu. » (Au Chanoine Tuffier, 19 décembre 1865).

Chapitre VI

LE PÈRE MARCELLIN ROUCHOUZE

Il appartenait à cette famille patriarcale des Rouchouze, qu'on ne peut évoquer sans faire du même coup l'histoire de la Congrégation des Sacrés Cœurs. C'est à un Rouchouze, le P. Régis, que le P. Coudrin confia sa seconde fondation, celle de Mende, qui sous la direction de celui que la voix populaire appelait *le saint de Mende*, devint bientôt la pépinière de l'institut naissant. C'est un autre Rouchouze, Mgr Etienne, que le Saint-Siège choisit pour être le premier vicaire apostolique de l'Océanie, chargé d'organiser la pénétration de l'Évangile en cette lointaine partie du monde, et qui périt en mer avec vingt-quatre pères, frères, sœurs missionnaires. C'est encore à un Rouchouze, le T.R.P. Euthyme, que le Chapitre Général fit appel pour mettre fin à un schisme douloureux qui divisait la Congrégation, dont il peut être regardé comme le restaurateur et le sauveur. Le nombre des Rouchouze entrés au service des Sacrés Cœurs : pères, frères, sœurs : 45 d'après le P. Paterne. Plusieurs, dont les trois cités plus haut, sont morts en odeur de sainteté. Il ne manquait à cette méritante famille que l'honneur de donner le témoignage suprême de sa foi, celui du sang : ce fut la part du P. Marcellin.

Originaire du rude et sévère massif du Pilat aux confins de la Loire et de l'Ardèche, un Rouchouze était venu s'établir en bordure des monts du Lyonnais, sur les rives plus riantes de la Gier, où se concentrait l'industrie du ruban. Rubanier habile, vif mais bon, Barthélemy Rouchouze s'était d'abord fixé à Saint-Julien en Jarez, puis à Saint-Chamond. Il avait épousé Suzanne Clot, grande et belle femme, qui sut maintenir les traditions chrétiennes en ses migrations successives. On se levait chaque jour à 5 heures et à 5h. 1/2 on allait entendre la messe. À la prière du soir faite en commun, on lisait la vie des Saints ; et il fallait être très attentif, car le lendemain le père

demandait compte de la lecture de la veille. On y joignait souvent le chapelet. Pour tout dire Barthélemy était le digne frère du P. Régis : devenu veuf, ayant donné tous ses enfants à Dieu et à la Congrégation des SSCC, il demanda d'y finir lui-même ses jours comme frère donné.

Trois enfants étaient venus égayer le foyer : Jean-Marie né le 14 décembre 1810 à Saint-Julien ; François né le 15 janvier 1813 et Anne née à Saint Chamond le 27 mai 1816.

Malgré cette discipline énergique, qui laisse toujours en eux quelque chose d'un peu tendu, on s'aimait bien chez les Rouchouze. Certainement leur affection mutuelle ne fut pas étrangère à leur décision d'embrasser tous les trois la vie religieuse dans la même Congrégation où ils devinrent les Pères Marcellin et Euthyme et la Mère Anna-Régis. Mais on s'en doute, c'était moins une ambiance familiale qu'ils y venaient chercher, malgré tant des leurs qu'ils pouvaient y trouver, qu'un haut idéal de vie connu et goûté dès leur plus jeune âge.

Il est peu probable toutefois, comme l'affirme le premier biographe, que les deux frères aient été confiés dès 1818 à leur oncle de Mende et l'aient suivi l'année suivante à Cahors où il avait été nommé Supérieur. Jean-Marie n'aurait eu que 8 ans et François 6. On était encore au temps des diligences et l'accès de Mende ni de Cahors n'était facile. Vers 1823 ils font leurs études à Sarlat, vieille et pittoresque cité de la Dordogne, dont le Moyen-Âge et la Renaissance ont fait un centre universitaire. Ils ont été appelés par un de leurs cousins l'abbé Deflacieux, professeur au collège que dirigent les Pères des Sacrés Cœurs. « Ils devinrent bientôt, dit celui-ci, les premiers de la classe. Calme, douceur, régularité : voilà ce qu'on remarquait dans le premier, et plus encore le silence. Il saisissait les explications du premier coup. Sa mémoire était excellente et il la cultivait avec soin. Ses cahiers comme sa personne étaient tenus avec grand soin et dans un ordre admirable. »

Il est des familles fortement unies où la réussite de l'un aide à l'ascension sociale des autres. Chez les Rouchouze aussi l'on se faisait volontiers la courte échelle, mais sur un tout autre plan. Les heureuses dispositions de leur esprit et de leur cœur laissant entrevoir qu'ils marcheraient sur les traces de leurs aînés, on jugea préférable de les confier à la poigne vigoureuse du P. Régis.

Ils quittèrent donc Sarlat et le bon cousin Deflacieux pour Mende... où était revenu le P. Régis en 1819. Les Pères des SSCC y avaient débuté modestement en ouvrant une école primaire, puis ils y avaient bientôt annexé une section de latin. L'Université s'opposa vivement à sa transformation en collège, rival du lycée municipal, et obligea les élèves des hautes classes à suivre les cours du lycée. Si la Congrégation y puisait abondamment des vocations de choix, le grand séminaire s'y recrutait aussi et les familles de la montagne confiaient volontiers leurs fils aux Pères. Pour sauver la situation, l'évêché reconnut le collège comme séminaire diocésain : dès lors tous les cours y furent donnés de plein droit, au grand bénéfice de la discipline et de la piété.

L'esprit y était excellent au témoignage du P. Régis qui écrivait en 1828 : « Les élèves, tous pensionnaires, au nombre de cent environ, étaient des modèles de vertu ; ils édifiaient tous ceux qui étaient témoins de leur conduite. Tous ou presque tous étaient reçus dans la Congrégation de la Sainte Vierge. Ces pauvres enfants s'aimaient comme des frères, on peut le dire... Vous en auriez vu un grand nombre un livre à la main dès 4 heures du matin et même plus tôt, quoique le règlement eût fixé le lever à 5 heures... »

Le style est du temps, les mœurs aussi. Des élèves si matinaux et si studieux ne pouvaient que faire de bonnes études. Les matières étaient moins nombreuses que de nos jours, mais ils possédaient le latin et le grec à fond. Ce fut la chance de leur vie....

Ce fut la chance de leur vie d'être à l'école d'un saint. La rumeur publique lui attribuait le don de lire dans les cœurs. Il sut discerner la vocation de ses neveux : « Jean-Marie deviendra un bon et saint religieux. François marchera vite et deviendra quelque chose dans la Congrégation. Ils sont pieux. Ils aiment le travail, et surtout la Règle. Dieu les bénira. »

À la différence de son cadet qui rapidement trouva sa voie, se décida pour la vie religieuse et se mit au régime de la Communion fréquente, l'aîné ne voyait pas encore clair en lui. Il communiait avec ferveur, mais moins souvent. Déjà se manifestait ce trait de caractère : lui que ses camarades ont remarqué pour l'ardeur, le coup d'œil, la décision dans les jeux comme dans les compositions et ont choisi pour coryphée (chef de camp en jargon scolaire du temps), n'est plus que timidité, effacement, attente devant les grandes étapes de sa vie : prise d'habit, profession, sacerdoce, supériorat. Ce n'est pas faiblesse de la volonté qui hésite sur le parti à prendre et répugne à s'engager, mais plutôt vif sentiment d'être fait pour occuper les seconds rôles et se dévouer en silence. Rien de morbide en cela, mais défiance exagérée de soi-même, humilité peu commune.

Il n'était pourtant pas à la remorque de son cadet. Il prenait tout naturellement sa place d'aîné, dès qu'il s'agissait de s'offrir et de rendre service. Tout en suivant les cours, il donnait quelques leçons de latin et de mathématiques, tandis que son frère enseignait la calligraphie aux tout petits. Ils ne cherchaient pas à jouer aux professeurs, mais continuaient à se mêler aux jeux des élèves. Le P. Marius Ruard, parent des Rouchouze, entré naturellement dans la Congrégation des SSCC, par ailleurs savant spécialiste des algues marines, cite ce trait qui peut-être explique le complexe d'infériorité dont souffrit longtemps le P. Marcellin. « Au retour d'une promenade, dit-il, (il avait déjà 22 ans) il rendit compte à son père, sans y être invité, du lieu où il était allé, des personnes auxquelles il avait parlé ; puis il termina en disant : j'ai rencontré une pauvre femme qui m'a

semblée être dans le besoin, je lui ai donné dix sous. » « C'est bien, lui répondit son père. » Il semble qu'il y ait là plus que déférence respectueuse. Inconsciemment sa jeunesse s'est heurtée à trois fortes personnalités : son père, son oncle, son frère.

Survinrent alors les Ordonnances de 1828 imposant la fermeture de tous les établissements appartenant à des Congrégations non autorisées. C'était le cas de la maison de Mende. Toutefois fort de l'appui des autorités qui avaient promis de fermer les yeux, la rentrée d'octobre se fit comme à l'accoutumée. Mais dans les derniers jours de l'année vint l'ordre de renvoyer les élèves. On eut beau faire valoir l'impossibilité pour la plupart de regagner leurs familles avant le printemps, vu l'état des chemins dans la montagne, le collège était définitivement fermé. Force fut donc pour les Pères de revenir à l'école primaire, qui en peu de temps compta 120 élèves ; et à nouveau on y annexa une section de latin. Grâce à cette formule, les deux frères, après un séjour dans leur famille, revinrent prêter main-forte à leur oncle, tout en continuant leurs études.

Elles s'achevaient pour Jean-Marie et François, quand la Révolution de 1830 qui, on l'a vu précédemment, avait saccagé la maison-mère de Paris, vint imposer un long délai à leur désir de vie religieuse. Ce ne fut que le 25 mars 1833 que François put prendre l'habit à Mende même, sous le nom de frère Euthyme, tandis que Jean-Marie remettait sa décision à plus tard.

Un pli officiel émanant de la Propagande mettait peu après la maison de Mende en émoi. Leur cousin, Etienne Rouchouze, en religion Père Jérôme, était élevé à la dignité épiscopale. Simple maître d'école, l'humble, timide et jeune P. Jérôme, (il n'avait que trente ans) se voyait chargé de diriger l'évangélisation de toute l'Océanie Orientale, des Hawaï à Tahiti, des Marquises aux Tuamotu et aux Gambier, où les premiers missionnaires venaient d'aborder. La famille n'avait pu accompagner le nouvel élu à Rome où le Cardinal-Préfet, pour marquer cette prise de possession de l'Océanie par le

Catholicisme, avait tenu à le sacrer lui-même. Mais peu après Mgr. Rouchouze vint passer un mois à Mende. Plus riches de vocations que d'argent, les Rouchouze, Pères, Frères, Sœurs s'offrirent à le suivre dans les Îles lointaines. Jean-Marie, dont chacun savait apprécier et utiliser le zèle et le dévouement, serait-il le seul à se soustraire à cet élan ?

Le Père Régis, qui dirigeait son âme depuis 9 ans, son frère novice, le nouvel évêque de peu son aîné et jusqu'à ces derniers mois son collègue à l'école, tous le pressaient affectueusement d'embrasser cette vie religieuse, dont seuls des scrupules l'éloignaient...

Et voilà que tombait le dernier obstacle : son père devenu veuf, sa jeune sœur qu'il croyait de son devoir d'aîné de ne pas abandonner, demandaient eux aussi à entrer dans la Congrégation des Sacrés Cœurs. Tous trois frappaient ensemble à la maison de Mende qui, sous l'unique direction du P. Régis, abritait le double noviciat des frères et des sœurs. Qui ne lui aurait pardonné son retard à se décider, il avait 24 ans, après ce beau coup de filet ?

Il prit l'habit le 24 août 1834, et, signe et promesse de changement de vie, il changea son nom de Jean-Marie en celui de Marcellin. Il était moins facile de changer de caractère. Avant de se lier définitivement et de passer, salon le rite de la profession perpétuelle, sous le drap mortuaire, il demanda de nouveaux délais. Selon la discipline du temps, la durée du noviciat était de 18 mois, avec toutefois une marge assez large. Le sien fut de 30 mois. Il prononça ses vœux à Picpus le 2 février 1837 entre les mains du Fondateur qui mourut quelques semaines après et dont ce fut un des derniers actes officiels.

Son grand séminaire se terminait normalement 3 ans plus tard. Mais à l'approche du sacerdoce ses scrupules redoublèrent, il se crut indigne de cet honneur et ne se résolut pas à avancer dans les ordres. Ce n'était pas manque de générosité et peur de ses obligations, car

il n'hésita pas à recevoir le sous-diaconat qui impose toutes les obligations du prêtre : chasteté, bréviaire, sans en donner les consolations. Il ne recevra la prêtrise que dix ans plus tard, à l'âge de 42 ans.

Ses supérieurs ne lui tinrent pas rigueur de ses hésitations et dès ses études terminées en février 1840, en firent un professeur de grand séminaire à Picpus même, chargé d'enseigner la philosophie. Quand la Congrégation chercha à s'étendre en Belgique, on pensa tout naturellement au sous-diacre toujours disponible, dont les talents variés et la complaisance inlassable s'adapteraient bien, pensait-on, aux tâtonnements et aux expériences qu'entraîne toute fondation à l'étranger. À la rentrée de 1842 il fut donc envoyé à Nivelles, dans le Brabant, à mi-chemin de la frontière et de la capitale. Les Pères n'avaient pu obtenir comme prévu, le collège principal. Or la petite ville compte déjà 4 établissements. Ils ont bien réuni 85 élèves, mais écrit-il, « nous sommes contraints de vivre au milieu de notre détresse physique et morale ». En 1844, il fut muté au collège d'Enghien, dans le Hainaut, dont le développement rapide possédait des bases plus solides. Il y resta 6 ans jusqu'à la fermeture du collège en 1850 par suite des circonstances dont il sera parlé dans la notice suivante.

La loi sur la liberté d'enseignement, comme on l'a vu à propos du P. Tuffier, incita les supérieurs à transformer le noviciat de Graves, dans l'Aveyron, en un collège secondaire. Sur une colline dominant Villefranche-de-Rouergue et d'où la vue embrasse d'immenses étendues, se dressait la masse imposante du château de Graves, flanqué aux angles de robustes tours, le premier que la Renaissance ait construit au pays. Malgré son cloître intérieur que surmonte une élégante loggia à l'italienne, il ne prêtait guère aux évolutions de jeunes collégiens, frais émoulus de leurs montagnes. On avait bien muré la haute cheminée, délicatement ouvragée, jugée aussi immodeste que fragile. Avec moins de goût encore mais avec un évident souci d'économie, on avait accolé à la façade principale toute une aile utilitaire, sans

égard pour les majestueuses colonnes de marbre qui la décoraient. Mais en attendant que le frère architecte Anastase -un Rouchouze encore- élevât les nouvelles salles de classe et la vaste chapelle dont la nef est épaulée par deux collatéraux surmontés de tribunes, il fallait bien s'en contenter.

Les débuts du nouveau collège commencèrent humblement, comme le nouveau professeur à qui on confia le français en première et seconde année, avec l'arithmétique et la calligraphie ; ce qui lui donna tout le loisir d'arpenter le pays et de s'intéresser à ses antiquités. L'année suivante il faisait la quatrième avec seulement deux élèves. Le collège n'en comptait encore que 48. À ses amis de Belgique il conte la petite guerre que principal et professeurs ont déclarée aux nouveaux venus. « Ils ont couru tous les bourgs et villages de trois sous-préfectures, afin de quêter des élèves et ils en ont gagné ou plutôt acheté plusieurs au rabais, mais qui pis est, ces messieurs arrêtent en ville quelques-uns de ceux qui nous sont destinés. Ils sont même venus une fois nous en ravir deux au pied de la côte qui conduit à notre château. Il n'est donc pas surprenant qu'avec tout ce manège, ils comptent 50 pensionnaires, deux de plus que nous. » (8 novembre 1851).

Cette guerre larvée, cette classe de deux élèves, loin de l'abattre, le stimulent. Les diverses expériences qu'il a tentées à Paris, à Nivelles, à Enghien lui ont donné cette confiance en soi qui lui manquait. Les succès qu'il obtient, l'influence qu'il exerce tant sur les parents que sur les enfants, l'ont révélé à lui-même. Au ton enjoué de la lettre on discerne que le moral est élevé. C'est qu'il a enfin accepté d'avancer aux ordres et il veut mettre à profit cette année scolaire pour s'y préparer dignement. À Cahors où l'accueille le P. Tuffier, il reçoit le 20 décembre 1851 le diaconat et la prêtrise le 5 juin 1852. À la rentrée suivante il est nommé préfet des études : le nombre des élèves augmente sensiblement, puisqu'il est de 102 pensionnaires et de 20 élèves d'après une lettre du 15 janvier 1854.

Il était professeur né et il excellait à se mettre à la portée des élèves. Il trouvait mille industries pour entretenir l'émulation. Loin de négliger les moins doués, il les prenait à part et il se faisait pour eux répétiteur bénévole. Exemple vivant de la régularité, il savait l'imposer aux plus récalcitrants. « Il est juste », disaient de lui les élèves qui par ailleurs appréciaient son adresse aux jeux. Franc et ouvert avec ses supérieurs, il était le plus gai des confrères et le boute-en-train des récréations, se prêtant aux désirs de chacun, indifféremment mouvement ou repos, boules ou quilles, dames ou échecs : ce qui est loin d'être indifférent dans une communauté où les récréations sont regardées comme un exercice régulier. Il remplaçait avec bonne grâce surveillants ou professeurs, les aidait à corriger les compositions, prenant au besoin sur son sommeil.

Sa réussite fut si complète qu'il fut nommé supérieur du collège à la rentrée de 1856. Seul l'obéissance le détermina à accepter la charge. Il eut bientôt à passer un cap assez dur : les effectifs des élèves fondirent sensiblement à la rentrée suivante. Il s'en expliquait à ses cousines : « Nos élèves ne sont pas aussi nombreux que l'an dernier, parce que j'ai tenu à ne pas baisser le prix de la pension. Néanmoins nous comptons 73 pensionnaires et 10 externes. Ce qui est un chiffre raisonnable, ce me semble. Au reste il en est des élèves comme des chalands d'un magasin : ça va et ça vient, comme l'on dit communément. » (14 janvier 1858).

Le ton était d'un homme qui franchit aisément l'écueil. De fait cette année 1858 qui vit le changement de nombreux supérieurs, tels le P. Tuffier, le P. Tardieu, le conserva à son poste. Mais bientôt sa santé ébranlée par le travail plie. Le sentiment de son insuffisance le reprend, son assurance le quitte. Aussi accepte-t-il avec soulagement d'être envoyé à Poitiers en 1860 pour y exercer les fonctions plus modestes de professeur-prieur et préfet des études. Le collège compte bien 160 élèves, dont 90 internes ou demi-pensionnaires, plus une quarantaine en élémentaire. Mais les classes supérieures suivent

les cours du lycée et les Pères n'ont à assurer l'enseignement que de la huitième à la quatrième. Exempt de réelles responsabilités, il peut se consacrer tout entier à l'enseignement. Il trouve les élèves plus indolents que les aveyronnais, mais il reviendra bientôt de sa prévention, et se fera une plus juste idée de leur ardeur, en voyant plusieurs élèves de la Grand'Maison s'engager à la sortie de leurs classes dans les zouaves pontificaux de Rome.

Plus encore qu'à Mende et même qu'à Picpus, il retrouvait à Poitiers le vivant souvenir du Fondateur qui sous la terreur révolutionnaire avait été l'âme de la résistance catholique dans la ville. Ici le Père Coudrin avait trouvé refuge et sous les déguisements les plus variés avait exercé son héroïque ministère. Là il avait animé l'Association du Sacré-Cœur dont les trois branches de prêtres, de sœurs et de fidèles étaient peu à peu devenues les trois branches de la Congrégation des Sacrés Cœurs. Il n'était pas indifférent que le Père Rouchouze eût cette connaissance directe de nos origines pour la charge à laquelle l'appelait l'obéissance.

Pour mettre fin aux divisions qui désolaient alors la Congrégation, le St-Siège ne vit qu'une solution : demander la démission du Supérieur général et procéder à de nouvelles élections. Le Chapitre Général de 1853 désigna à une forte majorité de 20 voix sur 24, le P. Euthyme Rouchouze. Le nouveau supérieur ne déçut pas les espoirs placés en lui. Il sut pacifier les esprits et les cœurs et restaurer la discipline. Ses circulaires exposèrent avec une hauteur de vue remarquable le véritable esprit du religieux des Sacrés Cœurs. En même temps il se montrait administrateur avisé, sauvant de la crise financière cette fois, son Institut que de retentissants procès menaçaient de priver de ses maisons.

Le P. Euthyme pensa associer plus étroitement son frère aîné à son œuvre de pacification et de rénovation et le nomma en 1865 secrétaire général. Il savait que personne ne prendrait ombrage de cette collaboration. Le P. Marcellin jouissait de la confiance générale,

comme en témoigne le choix qu'avaient fait de lui ses confrères pour les représenter aux Chapitres de 1853, 1858, 1863. Au retour du Chapitre de 1853, dans une descente couverte de verglas à une lieue de Cahors, la diligence avait dérapé, et déjà elle basculait dans le ravin profond de 50 mètres quand un petit mur la retint fort opportunément dans sa chute. On a ici, prise sur le vif, sa méthode. Peu de réflexions personnelles, sauf quelques jugements rapides sur les évènements et les hommes. Il préfère décrire par le menu et copieusement les faits. Déjà parfait analyste, sa puissance de travail, sa mémoire heureuse, sa complaisance inépuisable et surtout son désir de se dévouer en sous-ordre en font le secrétaire rêvé, à qui l'enseignement de la calligraphie a donné cette écriture régulière et fine que relèvent d'élégantes boucles !

Certes la situation était délicate. Le P. Marcellin eut le tact et le mérite de savoir rendre les plus signalés services sans se mettre en avant, ni outrepasser ses fonctions. Au reste, malgré l'affection, la confiance, l'estime qu'il témoignait à son aîné, le Supérieur Général savait garder les distances, trop parfois, comme on s'en aperçut à sa mort. Il avait bien tenté de se faire accompagner habituellement de son secrétaire. Il l'avait même emmené à Rome en 1867. Mais le P. Marcellin « y prit une petite cholérine qui l'éprouva passablement », si bien, dit-il, « que je reste à Paris, vu que je suis malade, toutes les fois que je l'accompagne dans ses longues tournées. » (20 novembre 1869).

Voici le jugement que porte sur lui un de ses successeurs : nonobstant les plus difficiles recherches, il a composé seul et grâce à un travail inouï le « Livre des emplois exercés par chacun des membres de la Congrégation, depuis leur sortie du noviciat ». Il entreprit cette tâche surtout par esprit d'obéissance, pour se conformer aux prescriptions de la Règle. Au reste, cette notice comme celle de ses trois compagnons martyrs, doit beaucoup à cette mine de renseignements accumulés en si peu de temps.

C'est à la mort soudaine de son frère, en décembre 1869 que l'on put voir la qualité des sentiments qui l'unissaient à lui. Les distances qui fatalement finissent par s'établir entre le chef que tous entourent de respect et le subordonné que beaucoup mettent à contribution, les inévitables froissements qui résultent d'un plan qu'on mûrit dans le secret et qu'on ne découvre parfois qu'à un tiers, rien n'a pu altérer l'affection profonde de l'aîné pour le cadet. Il écrit en janvier 1870 : « Je suis encore sous une impression de tristesse et d'ennui qui viennent m'assaillir journellement au milieu de mes nombreuses occupations, et il me semble que rien au monde ne pourra désormais combler le vide immense qui s'est fait pour moi le 2 décembre. Toutefois je baise humblement la main toujours adorable de celui qui m'a frappé dans mes plus chères affections » (19 janvier 1870).

Au même, il écrivait peu auparavant, rien de nouveau, sinon l'embarras où l'on se trouve : « Le T.R. Père n'ayant point fait de testament et laissé peu d'ordre dans les affaires. » Nul dépit d'avoir été tenu à l'écart, mais explication jugée indispensable pour éclairer la situation. Le nouveau Supérieur Général sut reconnaître ses services et dès le lendemain de son élection le priait d'être à la fois son secrétaire intime et le secrétaire général, « ajoutant qu'il espérait que je ne lui refuserai pas cette marque de dévouement personnel. Pouvais-je lui dénier mon concours après une si aimable proposition ? Je m'attends donc à devoir donner encore un rude coup de collier, surtout pendant quelques mois. Je me propose de lui demander l'aide que mon pauvre frère me promettait illusoirement depuis deux ans. Je sens que ma tête se fatigue énormément à force de rester penché sur mon écriture. »

Voici le jugement que le T.R.P. Bousquet porte sur lui : « Partout il s'est fait remarquer par son calme, sa douceur, une grande régularité de vie et une disposition à faire plaisir à ses confrères, prenant toujours pour lui ce qu'il y avait de plus pénible. » (*Summarium*, p. 22). Peu après il le faisait entrer au Conseil généralice. Ce fut pour le P.

Marcellin Rouchouze un peu plus d'honneur, mais surtout un surcroît de besogne.

Un de ses successeurs avait ceci à dire de lui : « Malgré les nombreuses recherches, il composa un seul livre et c'était le *Livre des Emplois*, qui sont les positions remplies par chaque membre de la Congrégation depuis son départ du noviciat. Il a entrepris cela dans un esprit d'obéissance pour se conformer aux prescriptions de la règle. » La collection de témoignages faits en si peu de temps à son sujet et à celui de ses trois compagnons martyrs, doit beaucoup au *Livre des Emplois*.

Au *Livre des emplois* il ajouta à la page qui lui était consacrée (tome 1, p. 148, No 256) : « Continué dans son emploi par le T.R.P. Bousquet ; nommé par lui membre du conseil de la maison principale le 22 août 1870 ».

Ni l'un ni l'autre ne pouvaient prévoir que cette nouvelle marque de confiance lui vaudrait neuf mois plus tard de verser son sang pour Dieu et pour l'Église.

La lettre du P. Marcellin Rouchouze (Paris, le 14 mars 1871) à sa sœur Anne Régis Rouchouze qui habitait à La Serena, au Chili, est un bon exemple de la qualité stylistique de ses écrits, de son engagement avec le monde autour de lui et avec sa famille. Cette lettre est aussi une fenêtre sur la situation de Paris pendant et après le siège. En fait cette lettre, écrite un mois avant l'emprisonnement du P. Rouchouze, fut pour lui une grande consolation, au milieu d'un temps d'épreuve.

« Ma très chère et bien-aimée Sœur,

Votre si cordiale missive datée du 3 novembre 1870, n'est arrivée à sa destination que le 3 mars 1871. Hélas ! Tous les désirs exprimés dans cette lettre si impatiemment attendue, sont forcément tombés à l'eau, par suite du triple cercle de fer et de bronze dont notre triste et misérable capitale s'est trouvée investie durant quatre longs mois et demi. Grâces aux ballons montés assez

fréquemment par d'intrépides aéronautes, les habitants de Paris ont pu donner de leurs nouvelles aux parents et aux amis de nos diverses provinces ; mais aucun de ces ballons n'a essayé de revenir à Paris. Quelques-uns sont allés tomber dans des contrées plus ou moins voisines de la France ou entre les mains des Prussiens ; dans ce dernier cas, les aéronautes étaient impitoyablement fusillés par nos barbares ennemis, les dépêches du Gouvernement confisquées, les lettres ouvertes et gardées ou envoyées à leur destination suivant le caprice de nos envahisseurs. Pour notre compte, j'ai hasardé 7 ou 8 lettres par la voie des ballons montés, à savoir 3 à Jean-Louis, notre cousin germain (Mende) qui n'a reçu que les deux dernières ; 2 à nos Pères de Cahors dont la dernière est arrivée à bon escient ; 2 à St Servan qui sont exactement arrivées ; une au P. Léonce, dont j'ignore le sort ; enfin une autre au P. Aumônier de Sarlat qui l'a reçue. Les départements ne pouvaient correspondre avec la capitale que par le moyen des pigeons voyageurs emportés par chaque ballon ; ces intéressants facteurs ne pouvaient rapporter que des dépêches chiffrées en caractères microscopiques ; chaque mot de la dépêche était payé 50 centimes ; mais un certain nombre de ces voyageurs aériens ont succombé au froid ou bien sont devenus la pâture des faucons que les Prussiens avaient dressés à les poursuivre. N.T.R. Père n'a reçu pendant le siège que deux dépêches, une de Rouen, l'autre de Poitiers ; chacune d'elles est restée un mois en route. Vous comprenez ma bien-aimée sœur, que l'absence des nouvelles n'a pas été la moindre de nos peines morales pendant ce laps de temps. Vous avez eu tort de ne pas suivre l'inspiration que vous aviez eue d'écrire à notre maison de Mende et de vous être laissée arrêter par l'ignorance d'un nom de famille. Soyez donc plus avisée désormais en pareille occurrence. Notre tentative à Lima était également inutile puisque les quatre sœurs avaient quitté la France avant le siège de Paris. Quoiqu'il en soit, je ne puis que vous savoir gré de tous les efforts que vous avez faits pour être renseignée sur ma position et celle des deux maisons principales de notre chère Congrégation.

Nos transes ont commencé le 4 septembre, jour où la République était proclamée à Paris par suite de la défaite de notre armée à Sedan et l'incarcération de Napoléon III dans une ville d'Allemagne. Toutefois nous en avons été quittes pour la peur, ce changement politique ayant eu lieu sans

effusion de sang. Les jours suivants, notre T.R. Père a donné carte blanche à ceux des Pères et des jeunes frères qui voulaient se retirer temporairement au sein de leur famille ou dans quelque maison de province. On a commencé par envoyer à Louvain tous les jeunes frères étudiants et un certain nombre de f.f. convers d'origine allemande ou prussienne, la police l'ayant ainsi exigé à cause des circonstances ; trois f.f. convers allemands ont pu rester sur une autorisation spéciale que N.T.R. Père avait obtenue du gouverneur de Paris, le général Trochu. Quatre ou cinq Pères et une dizaine de f.f. étudiants français se sont successivement retirés chez eux ou dans quelques-unes de nos maisons de province. Un seul, dont le père était employé comme portier dans une maison du noviciat d'Issy, louée à des étrangers, est resté à Picpus.

Le 14 septembre, par suite de la précaution qu'avait prise le gouvernement de faire évacuer tous les villages voisins de Paris, de faire rentrer une masse énorme de provisions de bouche, de raser toutes les maisons trop rapprochées de l'enceinte fortifiée, 180 gardes nationaux de la banlieue ont fait subitement irruption dans notre maison-mère et se sont installés çà et là jusqu'à nouvel ordre ; dès ce moment, plus de salles d'exercices, plus de réfectoire, etc. pour nous. Le lendemain, à notre grand effroi, surviennent 720 autres gardes nationaux avec leurs fusils ; force est au T.R. Père de leur céder toute la maison du petit noviciat, plusieurs dortoirs, quelques salons du 1er étage et plusieurs chambres disponibles au deuxième, ainsi que deux longs couloirs de la grande maison. Grâce à l'honnêteté des principaux chefs, les chambres habitées et la maison transversale où se trouvent la cuisine et les ateliers sont pourtant respectées. Une grande quantité de paille est répandue dans tous les endroits envahis, jusque par-dessus la chapelle, afin que ces nouveaux hôtes y prennent leur repos. Dès ce moment, plus d'offices chantés, plus de cloche, plus d'exercices communs sinon à la chapelle pour la prière du matin et celle du soir, le chapelet et la lecture ont lieu pour les f.f. convers dans une petite salle du deuxième à la maison transversale, ils mangent partie à la cuisine partie dans la souillarde, quant aux Pères ils sont obligés de manger en deux bandes dans deux chambres de l'infirmerie. Les quatre compagnies de gardes nationaux mangent en partie dans la cour ce qui leur est apprêté par leurs cantinières respectives.

Bien souvent, après le repas où ils n'ont pas ménagé le vin et l'eau de vie, ils chantent la marseillaise à gorge déployée, circulent la pipe en bouche, dans la cour et dans la maison, fumant à côté ou au-dessus de la paille qui leur sert de couche. Que de fois alors, j'ai pensé à notre pauvre père et à notre saint oncle qui craignaient tant le feu ! Jugez si nous dormions tranquillement au milieu de ces appréhensions journalières, du vacarme que faisaient tous ces gens-là dans les divers coins de la maison, des allées et venues nocturnes de ceux qui formaient le poste pour monter la garde. Cet état de choses a duré sur ce pied environ deux mois ; alors la moitié des 900 gardes nationaux ayant été mobilisés, a été consignée dans les forts ou dans les casernes de Paris, et nos couloirs ont été évacués à la grande satisfaction de ceux de nos Pères dont les chambres s'y trouvaient. Je ne parle ni du bruit du tambour et des clairons ni de l'appel ou des exercices journaliers ; vous vous faites aisément une idée de tout ce train.

Grâce à Dieu nous n'avons pas eu d'incendie, mais nous avons humé la fumée de tabac à satiété jour et nuit. Hier pourtant a commencé le déménagement de ces hôtes incommodes ; il était plus que temps : je ne donnerais pas une prise de tabac de tous ces gardes nationaux parisiens, tant ils valent peu ! Néanmoins, il n'y a eu qu'un sergent major qui ait eu l'audace d'insulter N.T.R. Père et de le menacer de s'emparer de sa chambre. Les chefs l'ayant blâmé au moment de l'appel, les gardes nationaux l'ont dégradé en pleine cour, puis l'ont chassé ignominieusement de la maison. Mais en voilà assez sur cet article.

Le 18 septembre, Paris était entièrement investi par les Prussiens, mais comme ils n'avaient pas encore leurs grosses pièces de canons pour commencer le bombardement, force leur était de travailler à des redoutes, à des barricades, etc., pour se garantir des boulets que leur envoyaient nos forts. Il fallait qu'ils s'emparassent de deux ou trois de ces forts pour pouvoir effectuer un bombardement en règle contre la capitale. Mais nos marins chargés du service des canons visaient si juste sur les pièces ennemies, que jusque vers la fin de décembre, ils ont réussi à détruire les ouvrages des Prussiens et souvent à démonter leurs pièces. Du reste, nos ennemis comptaient plus sur la famine que

sur l'efficacité de leurs pièces de campagne pour la reddition de Paris. Grâce à la quantité des provisions et au rationnement bien organisé, les vivres indispensables ont duré un mois de plus qu'on ne s'y était primitivement attendu. Le bombardement des trois forts de l'Est a commencé le 28 du mois de décembre, a été plus intense le 1er jour de l'an et a duré jusqu'au 4 janvier inclusivement sans avoir causé aucun dommage sérieux malgré le poids des projectiles. Le 5 janvier, les Prussiens ont tonné contre les trois forts de l'Ouest et en même temps des hauteurs de Châtillon leurs plus fortes pièces lançaient des obus sur les maisons qui sont en avant de la rive gauche de la Seine ; ce qui s'est prolongé jusqu'au 25 janvier. La rareté du pain et de la viande de cheval ont déterminé le gouvernement de la défense nationale à solliciter un armistice qui a été signé le 28 janvier, et pendant lequel Paris a pu commencer à se ravitailler par le moyen de ses chemins de fer moins endommagés que les autres par l'ennemi. Les lettres ont pu circuler en passant par Versailles sans être cachetées. Enfin, la paix a été signée à Versailles le 26 février ; cette paix nous coûte la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, ainsi que cinq millions d'indemnité payables jusqu'en février 1874, c'est-à-dire en trois ans ; et pendant ce laps de temps, 50.000 Prussiens occuperont la Champagne et y seront nourris aux frais des habitants. Pendant que la capitale était investie, les Prussiens ont occupé successivement 32 départements de notre belle France et y ont exercé plus ou moins de ravages.

Mais, me direz-vous, parlez-nous maintenant un peu de vos privations et de vos souffrances. Elles ont été moins grandes qu'on ne l'a cru généralement dans nos maisons de province. Dès le 28 septembre, nous avons commencé à n'avoir qu'un plat de viande à dîner ; dès le 28 octobre nous n'en avions plus à souper. Vers la mi-novembre, il a fallu manger du cheval, et encore en petite quantité. Deux gros habillés de soie qui ont été occis à un mois d'intervalle, nous ont été d'un grand secours, ainsi que les légumes de notre jardin qui ne nous ont fait défaut en aucun temps. Le pain de seigle a fait son apparition vers la fin de novembre ; mais à la fin de décembre, il a fallu se résigner à manger du pain noir, épais et lourd. L'analyse qui en a été faite a donné la composition suivante : 1/8 de farine de froment fort commun, 4/8 d'un mélange de farines de riz, de haricots, d'orge, de vesce, etc., 2/8 d'eau et 1/8 de paille ou de balles

d'avoine. Je puis vous assurer que, durant le mois de janvier, bien que chaque particulier fût rationné à 300 grammes, chacun se contentait d'une tranche bien mince de ce mauvais pain qui craquait sous la dent comme du sable et s'émiettait dans la soupe. Pendant le même mois de janvier, le boucher nous apportait tous les deux jours 6 livres de viande de cheval pour 45 personnes, et encore y entrait-il une bonne livre d'os. Nous ne pouvons pas dire que nous ayons souffert de la faim, grâces à Dieu ; mais le mauvais pain a passablement délabré notre estomac. N.T.R. Père a reçu quelques soins particuliers de la part de T.R. Mère Benjamine pendant la dernière quinzaine, dès le 9 février, il partait pour la province et il y est encore, tant nos gardes nationaux lui ont soulevé le cœur ; il est probable qu'il attendra la nouvelle officielle de leur évacuation pour venir nous rejoindre, si toutefois les révolutionnaires de Paris ne continuent pas leur attitude menaçante. Comme ils ont échoué à deux reprises, pendant le siège, dans leur tentative de Commune, et qu'ils sont en minorité, il est à présumer qu'ils feront désormais fiasco avec leur République rouge. Quant à moi personnellement, je n'ai jamais été indisposé pendant le siège ; au contraire, pour étourdir toutes les idées de peur ou de découragement, j'ai travaillé plus fort que jamais pendant ces cinq mois, bien que les coups de canon fissent vibrer parfois les vitres de ma fenêtre, après tout je n'en ai pas été plus malheureux ni moins tranquille. Du reste, Dieu merci, je me porte bien, je chante encore comme à l'âge de 25 ou 30 ans ; je n'ai point d'infirmités corporelles, j'ai encore la main solide, l'œil bon et le pied alerte, quoique le corps épaississe sensiblement.

Avant de passer aux nouvelles sur la famille, je me permets de profiter de cette missive pour porter à la connaissance du R.P. Paul et à la vôtre que depuis novembre dernier, nous avons perdu à Picpus trois frères convers, à savoir le f. Grégoire Forget, né à St Cyr, près Annonay (Ardèche) le 1 mars 1804 et décédé de la petite vérole le 7 novembre 1870 ; le f. Pascal Duhuy, né à Athis-Mons (Seine et Oise) le 26 mai 1793, et décédé paralytique le 27 janvier de l'année courante ; f. Moïse Gouzaringues, peintre né à Moularès (Tarn) le 23 octobre 1806 et décédé asthmatique et hydropique le 11 mars dernier. De plus, f. Casimir Peurd, né à Mont-St Jean (Sarthe) le 14 mars 1796, est décédé au Mans le 18 janvier de cette année. Enfin, le R.P. Ernest

Haake, né à Mulheim, diocèse de Cologne (Prusse rhénane) le 25 avril 1830, est mort au Havre, en février dernier, de la variole qu'il a gagnée auprès des malades par lui soignés dans un hôpital du Havre. Inutile de réclamer pour tous ces défunts les prières ordonnées par nos Stes Règles. La Serena est la première de nos maisons d'outre-mer qui a été avisée de ces décès ; je ne pourrai probablement les notifier aux autres maisons qu'à la fin du mois courant.

Notre cousin Anastase, qui dès la fin de juillet 1870, était allé se remettre dans les montagnes de la Loire des fatigues de son long séjour à Rome pendant le Concile, s'est vu contraint par les circonstances de la guerre d'y séjourner pendant 7 mois et demi. Il me mandait dans une de ses dernières lettres qu'il n'a pas moins de seize neveux sous les drapeaux ; quatre sont prisonniers en Prusse ; tout le reste est en parfaite santé. Il lui tarde beaucoup de pouvoir rentrer au sein de la famille des Sacrés Cœurs, ce qui s'effectuera au premier jour, dès que les chemins de fer auront repris leur train normal. La famille Théolier était allée en vacances au mois d'août ; les trois garçons sont retournés à Cahors, après la rentrée des classes ; le plus âgé, Henri, crache le sang depuis un mois. Quant à Marie, elle est restée dans le pays, elle perçoit les loyers de sa maison et en porte le montant chez le banquier. Elle m'avait écrit au commencement de septembre que, d'après l'avis de son confesseur, elle était appelée à la vie religieuse et qu'elle me priait de la faire rentrer au noviciat chez nos sœurs de Paris. Je lui ai répondu que la chose était impossible pour le moment à cause de la guerre, et que je l'engageais à se rendre plutôt à la maison de Mende. Depuis lors, elle ne m'a pas donné signe de vie. Je pense qu'Anastasie la verra avant de quitter le pays. Je ne sais trop si j'ai eu soin de vous prévenir que leur frère aîné, Jean-Marie, leur tuteur, est mort poitrinaire vers le milieu de l'an dernier. P. Marien est muet à mon égard depuis dix mois bien que je lui aie écrit à Sarzeau deux lettres avant l'investissement de Paris. Jean-Louis m'a écrit au commencement de ce mois que l'hiver a été fort rigoureux à Mende, le thermomètre a marqué -18 degrés dans les vallons et -23 sur les hauteurs : tout a gelé dans les caves. Il était sur le point de partir pour St Etienne avec sa nièce Marie Besset qui allait rejoindre sa sœur Anna, institutrice à la commune de La Rivière, au chef-lieu de la Loire ; il avait reçu depuis peu des nouvelles du petit Souhaye ; sa sœur

Claudine, s'était cassé un bras en deux endroits ; mais elle est à peu près guérie ; les deux plus jeunes Besset sont à l'armée, ils n'ont pris part à aucune bataille. Les autres parents sont en bonne santé. Il m'a chargé de vous dire mille choses affectueuses.

Sr Florentia Girodet, maîtresse à Châtellerault, m'a chargé d'une commission semblable en m'envoyant une image que je vous ferai passer à la première occasion. M. Deflacieux, Sœur Marie-Thérèse Plasson, Sr Stéphanie, maîtresse à St Servan, mont aussi chargé de les acquitter auprès de vous. Je n'ai point de nouvelles du jeune Etienne Dumas, de St Chamond, ci-devant petit novice à Picpus ; je regrette beaucoup que ses parents n'aient pu se décider à l'envoyer à notre collège de Graves ; il y aurait brillé en quatrième. J'ai écrit à son père, il y a bientôt quinze jours, mais j'attends encore une réponse. Il est probable que vous devrez vous passer cette année de calendrier, n'ayant nullement envie de travailler pour le roi de Prusse ; j'attends que les Prussiens aient disparu pour les autographier et les faire tirer. J'en ai écrit à l'encre ordinaire trois exemplaires, dont un pour la T.R. Mère Benjamine, un autre pour notre cuisinier et le troisième pour le cuisinier du noviciat d'Issy. Ce dernier, depuis la guerre, ne compte que deux Pères et quatre frères convers, tous les novices étant partis au commencement du mois de septembre. La chapelle a reçu deux obus qui ont causé peu de dégâts ; il en est tombé une vingtaine dans le jardin, mais personne n'a été blessé, grâces à Dieu.

Enfin me voici à la fin de ma grande feuille, mes respects au P. Paul, mille choses affectueuses à Sr Ramberte et à toutes les nièces. Je me recommande aux prières de la communauté. Adieu.

Votre très attaché frère, f. Marcellin Rouchouze, Secrét. »

Chapitre VII

LE PÈRE FRÉZAL TARDIEU

Au nord du Mont Lozère, s'étendent de hauts plateaux qu'on a pu appeler le château d'eau de la France, puisqu'y naissent côte à côte l'Allier, principal affluent de la Loire, le Lot qui alimente la Garonne, et le Chasserac qui n'est qu'un torrent, mais dont les terribles colères troublent jusqu'au Rhône. Situé à 1170 mètres d'altitude, le village de Chasseradès en occupe à peu près le centre. Il groupe modestement ses maisons autour de sa vieille église romane, en bordure d'une antique voie romaine et bien qu'en toute vérité il puisse dire que lorsqu'il pleut chez lui la France en est arrosée, il ne se croit pas pour autant le point de mire du pays.

Le P. Tardieu était un vrai fils de Chasseradès, taillé dans le même roc. Il existe des hommes modestes qui aiment à s'envelopper de silence. Mais du moins leurs œuvres parlent, elles, pour eux. Lui, modeste autant qu'actif, a eu le don de faire l'oubli sur lui et de disparaître des œuvres qu'il avait fondées ou animées, alors même qu'elles vivaient encore de son impulsion. Il fallut s'apercevoir qu'on ne connaissait rien de sa famille, de sa jeunesse et de longues périodes de sa vie. Encore attendit-on l'ouverture de son procès de béatification, 25 ans plus tard, pour faire quelques recherches. Mais bien des témoins avaient disparu, l'enquête fut menée sans vigueur. Fort heureusement les archives ont la mémoire plus fidèle.

Sa famille était fort honorablement connue. Maître Tardieu était le notaire du lieu et à la fin de l'Empire on le choisit pour maire. Quatre de ses enfants embrassèrent la profession d'instituteur et, à l'exception d'une fille religieuse, exercèrent à Chasseradès même ; l'un des fils fut maire à son tour et un autre adjoint au maire. Françoise-Michel, sa mère, était d'une remarquable piété. Malgré la

charge de cinq enfants, elle trouvait le temps d'assister chaque jour à la messe et même souvent aux deux messes qui se disaient à l'église paroissiale que quelques pas seulement séparaient de sa propre maison, et de faire en outre dans la journée une longue visite au Saint Sacrement. Sans doute cet exemple maternel ne fut-il pas étranger à l'orientation de son fils vers un institut voué à l'adoration perpétuelle.

Il dut faire ses études secondaires, sans qu'on puisse l'assurer, au collège de Langogne. Il entre ensuite au Grand séminaire de Mende où il passa trois ans. On peut conjecturer que c'est là qu'il connut plus intimement la Congrégation des SSCC et le P. Régis que les notices précédentes ont fait connaître.

Rencontra-t-il quelque obstacle ou préféra-t-il mûrir plus longuement sa décision ? En août 1836 mourait sa mère. Avant la fin de l'année scolaire il prenait l'habit le 2 juin 1837. Le mois suivant mourait son père. Lui-même était minoré et devait avoir terminé ses études théologiques, car chose étrange, c'est pendant son noviciat le 21 décembre 1838 qu'il reçut le sous-diaconat à Saint Sulpice des mains de Mgr Blanquart de Bailleul, évêque de Versailles. Il fit profession perpétuelle à Picpus le 24 avril 1839. Il avait pris le nom de Frézal, sanctifié par un évêque de Mende et dont une abbaye proche de Chasseradès perpétuait le culte. On ignore quand il reçut le sacerdoce, sans doute peu après le diaconat que lui conféra son propre Supérieur général, Mgr. Bonamie le 4 avril 1840 dans la chapelle de Picpus.

À la rentrée de 1840, il est nommé directeur au noviciat de Vaugirard. Le poste de directeur exige probablement de la souplesse. Ses attributions ne sont pas nettement définies et dépendent avant tout de la latitude et de la confiance que lui donne le maître des novices, dont il est l'adjoint. Par le genre de vie et de dépendance, c'est une sorte de second noviciat. Il faut aimer les études et compléter les connaissances acquises hâtivement au séminaire. Le P.

Tardieu devait occuper trois fois ce poste modeste et pendant sept ans : à Vaugirard d'abord, puis à Louvain et plus tard à Issy. Dans ces volontés réitérées de ses Supérieurs, il vit la claire volonté de Dieu. Doué d'une volonté bien trempée, il s'adapta si bien à ce genre de vie qu'on ne peut deviner dans quelle mesure cet amour de l'obscurité et de l'étude qui le caractérise est penchant naturel ou vertu acquise, d'autant que succéderont des périodes d'activité débordante où il donnera l'impression d'être là encore dans son élément.

Du novice il avait conservé à 37 ans la ferveur et la fraîcheur d'âme, comme en témoigne cette lettre à sa sœur aînée (2 mai 1841). Marie Tardieu venait d'être nommée à un poste voisin de Chasseradès qui la rapprochait de sa famille. Elle pressait son frère de venir passer quelques mois auprès des siens. Tous se faisaient une fête de le posséder. Sous la forme quelque peu naïve qui sent le professeur et le néophyte, la réponse est révélatrice de son caractère. On y lit la fermeté : il n'aime pas faire les choses à moitié ; il vient de se donner totalement à Dieu par la profession et le sacerdoce, il ne craint rien tant que de se reprendre. La réflexion : ce silencieux n'est pas un impulsif, il ne se décide qu'après mûre délibération où il pèse le pour et le contre. Sa sensibilité est profonde : s'il la cache, c'est pour mieux la dominer et que peut-être il connaît son point faible.

> *« Des raisons graves, des circonstances diverses m'empêchent de céder à vos désirs et aux mouvements de mon cœur. 1°) Vous savez que je suis l'enfant de l'obéissance, je ne suis pas maître de moi, j'ai des supérieurs, et je ne puis faire que ce qu'ils veulent que je fasse. Ainsi aujourd'hui je suis à Vaugirard ; demain on jugera peut-être à propos de m'envoyer à Pékin, après-demain aux extrémités du monde. Je serai en tout obligé de me conformer à leur volonté qui sera toujours la règle de la mienne, bien convaincu qu'en faisant la volonté de mes supérieurs, je ferai la volonté de Dieu même. 2°) Je pourrais, il est vrai, demander la permission de vous voir. Ils y consentiraient peut-être. Mais je vous avoue que je n'ai pas le courage de faire cette demande. Le pas est glissant ; je crains de reprendre quelque chose de ma volonté, que j'ai*

consacrée tout entière à Dieu. Je ne voudrais pas prendre la responsabilité d'une démarche qui peut avoir les plus grandes suites. Vous savez que les rapports qu'on a avec ses parents sont presque toujours dirigés par une affection toute naturelle, toute charnelle, plutôt que par l'esprit de Dieu. Vous savez aussi combien les saints les redoutaient. De plus ce seraient deux ou trois mois de perdus pour moi. Ainsi donc, à moins d'une vraie et puissante nécessité, je n'oserais jamais prendre sur moi de faire une pareille demande. 3°) Dans l'établissement où je me trouve, on ne donne pas de vacances. Enfin 4°) n'ayant pas un centime à ma disposition, gagnant à peine pour fournir aux dépenses de ma nourriture et de mon entretien, je suis trop pauvre pour entreprendre un voyage si long et si coûteux.

« Je n'ai pas promis, ajoute-t-il, parce qu'il n'est pas en mon pouvoir de promettre. Je le désire sans doute plus vivement peut-être que vous ; mais ce désir ne peut pas seul m'y conduire. Après tout en quelqu'endroit que nous soyons, ne sommes-nous pas dans la main du Bon Dieu ? Il nous a séparés pour sa plus grande gloire, et saura bien nous réunir quand il le voudra. Apprenons à souffrir quelque chose pour lui, en lui faisant le sacrifice de nos affections mêmes les plus légitimes.

« Vous parler de moi-même, cela n'en vaut pas la peine. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'avec des occupations très assujettissantes, je me crois le plus heureux des hommes : je n'ai rien, je ne possède rien et je suis content, plus content que si j'avais une grande fortune. Qui vit content de peu possède toutes choses. Ma santé quoiqu'assez faible, se soutient. Au reste que la volonté de Dieu soit faite. Le mal dont je suis atteint fait souffrir, mais il ne fait pas mourir. La patience est son meilleur remède. »

En 24 ans il ne fit qu'un seul et très court séjour au pays. « J'ai ouï-dire à ma mère, sa belle-sœur, écrit un neveu, que pendant son séjour il édifiait tout le monde par ses bonnes paroles, sa piété, son air modeste tranquille et heureux. Il s'opposait aux soins qu'on prenait de lui, couchait sur la dure, et pour cela dérangeait son lit, qu'il trouvait trop bien fait. Ceux qui l'ont vu à cette époque ne parlent de lui qu'avec vénération. »

Il ne resta que trois ans au noviciat de Vaugirard. Le 3 novembre 1843 il était envoyé à Louvain où venait de s'ouvrir un second noviciat. La Congrégation des SSCC était alors en pleine expansion. Au fondateur avait succédé Mgr. Bonamie,[18] archevêque de Chalcédoine qui, missionnaire lui-même, comptait donner une vive impulsion aux missions d'Océanie dont il avait la responsabilité. Le recrutement bien qu'abondant demeurait insuffisant, d'autant qu'à son tour, l'Amérique du sud réclamait des sujets. On pensa à faire appel à cette terre de chrétienté qu'était la Belgique et que commençait à soulever l'esprit missionnaire. Dix-huit mois après son arrivée à Louvain, le 6 mai 1845, le P. Tardieu se voyait confier la charge de supérieur. Tous les espoirs mis dans la nouvelle fondation reposaient donc sur un homme de 30 ans, prêtre depuis trois années seulement. Ce silencieux et cet humble allait se révéler un actif et un audacieux.

Toute l'importance de Louvain venait de sa célèbre université, qui en faisait la capitale intellectuelle et religieuse de la Belgique. Là se formaient ceux qui demain constitueraient les cadres du pays. À qui avait la charge d'implanter et d'acclimater une Congrégation née à l'étranger et de type alors nouveau, il était tout indiqué de rechercher dans le monde universitaire des appuis, sinon des recrues. Pour exercer quelque influence sur ce milieu de professeurs et d'étudiants attaché à son indépendance, il ne suffisait pas de le vouloir. Il fallait créer l'occasion, posséder une personnalité qui attire, et plus encore avoir cet impondérable qu'on appelle la cote.

---

[18] Dans son essai sur le schisme, Antonius Hulselmans propose une brève critique. *« La Congrégation ayant élu Mgr Bonamie Archevêque de Smyrne, elle avait besoin de l'assentiment du Pape et aussi du consentement de l'évêque... Donc, ils envoyèrent à Rome les Pères Sorieul (Alexandre) et Vieillescases (François de Sales) ... le Saint-Père ...n'eut aucune difficulté à leur accorder leur demande... le Père Sorieul se rendit à Smyrne pour essayer de convaincre son Excellence Raphaël Bonamie d'accepter... Il envoya donc sa démission du Siège de Smyrne. Le Pape accepta... lui conféra le titre d'archevêque de Calcédoine in partibus* ».
Cf. *https://www.ssccpicpus.com/en/schim* (Consulté en décembre 2018).

Comment ce jeune étranger sans expérience, descendu en ligne droite de ses montagnes lozériennes, parvint-il à percer en peu de temps et à acquérir un réel crédit ?

À défaut de détails précis, on peut se fier aux témoignages. Un universitaire éminent, Mr Van Emen écrit dans un ouvrage publié 25 ans après la mort du P. Tardieu, « Louvain dans le passé et dans le présent » (p. 505) : « Nous avons connu un prêtre pendant qu'il occupait la charge de supérieur. C'était un homme aussi remarquable par les qualités de cœur que par celles de l'esprit. Aussi est-ce avec un sentiment de profonde vénération que nous rappelons le nom de ce saint et aimable religieux qui laisse à Louvain les exemples les plus édifiants de piété, de dévouement et de charité. »

Le P. Wenceslas Vincke, qui fut son successeur et le vit à l'œuvre, dit de son côté : « Bien que le P. Tardieu ait quitté Louvain depuis près de treize ans, son souvenir y est encore gravé dans tous les cœurs. Tous ceux qui le connaissaient étaient ses amis. Il était en relation avec beaucoup de personnes, notamment avec les professeurs et les élèves de l'Université. Bon nombre de jeunes gens venaient le consulter soit pour la direction de leurs études, soit pour le règlement de leur vie, et il leur faisait le plus grand bien par les sages conseils qu'il leur donnait. Il était aussi en relation étroite avec plusieurs membres du clergé séculier qui lui conservent la plus vive reconnaissance. »

« Il était intimement uni au savant et zélé professeur Moëller, auquel il prêta son concours pour la fondation d'une société d'émulation en faveur des étudiants de l'Université. C'est lui qui fournit à cette société naissante le premier local pour ses réunions. Cette société porte aujourd'hui les plus heureux fruits. » À l'occasion des noces d'argent de cette association en 1878, son président M. Léon de Monge évoque avec émotion son souvenir : « Qui eût pensé que ce bon Père Tardieu que nous voyions à toutes nos réunions, tomberait victime d'un horrible assassinat, non pas chez les sauvages,

chez les cannibales, non pas au centre de l'Afrique, mais au cœur même de la France, à Paris. »

Tous lui ont spontanément donné confiance et amitié, moins pour l'avoir vu quelque temps sur les bancs de l'Université, semble-t-il, que pour l'avoir jugé à l'œuvre parmi les enfants de la ville. Au moment même où il quittait Paris, Mgr de Forbin Janson, évêque démissionnaire de Nancy, fondait l'œuvre de la Sainte Enfance, en l'honneur et à l'imitation de l'enfance de Notre Seigneur, il appelait les enfants chrétiens à travailler au salut des enfants infidèles par leurs prières, leurs sacrifices et leurs aumônes. Fondée sur une fortune de 100.000 francs de rente (25 millions de nos jours), à l'ombre d'un des plus grands noms de France, par un évêque grand Seigneur, elle n'aurait pas eu assez de rapports ni avec l'enfant-Dieu ni avec les petits enfants chrétiens ni avec les petits chinois, si la Providence n'y avait pourvu. Deux ans après l'avoir fondée, Mgr de Forbin-Janson mourait intestat. Ce qui aurait pu être un coup mortel pour l'œuvre, la sauva. Elle n'eut pour toute ressource que la charité publique des enfants à qui il était demandé de mettre de côté un sou par mois. Mgr de Forbin-Janson s'était retiré à Picpus auprès du P. Coudrin, son ami, dont il présida les obsèques et auprès de qui il demanda à être enterré. C'est donc comme un bien de famille que Mgr. Bonamie recueillit la Sainte Enfance. Il rassura les associés, régularisa les versements en décembre et en mai, commencement et fin des catéchismes, entreprit la publication des Annales. Pères et Sœurs de la Congrégation s'en firent les plus ardents promoteurs en France, en Amérique du sud et en Belgique.

Avec un rare esprit de foi et une claire vision des choses, le P. Tardieu comprit qu'avant de recruter des missionnaires il fallait développer l'esprit missionnaire chez les enfants et qu'avant même de travailler pour sa Congrégation il devait se mettre au service de l'Église. Mgr de Forbin-Janson, qu'il avait connu à Picpus, était venu lancer lui-même l'œuvre en Belgique et une trésorière, Mademoiselle

Evain avait été nommée. Le P. Tardieu arrivait à propos pour remonter les courages abattus par la mort du prélat. Il s'aboucha avec la zélée trésorière et une jeune mère de famille nombreuse très influente, Mme Moretus de Bouchout. Ensemble ils dressent un plan de campagne. On le considère comme le directeur ecclésiastique que l'on consulte, sur qui l'on s'appuie : « Nous sommes convenus tous trois de diverses mesures à prendre dans l'intérêt de l'œuvre », écrit à Paris Melle Evain (*Annales* 1847, p. 180) et Mme Moretus proposant la nomination de deux autres centres, l'un à Malines pour les Flamands, l'autre à Liège pour les Wallons, avec cependant un directeur unique, ajoute : « Le P. Tardieu trouve la même nécessité que moi dans la demande que je vous fais » (*Annnales* 1848, p. 28). Du reste la direction de Paris reconnaît l'importance de ses services et lui accorde dans sa revue une place de choix : 7 pages et demie en octobre 1846, 7 pages en septembre 1847.

L'œuvre nouvelle a rencontré une vive opposition de la part des directeurs et zélateurs de la Propagation de la Foi qui craignent une rivale. Le P. Tardieu leur rend visite ou leur écrit pour les rassurer en leur montrant dans la Sainte Enfance un puissant auxiliaire qui prépare les futures recrues de la Propagation de la Foi (lettre du 24/12/1846 à M. Olislayers, directeur de Tournay). Le premier il fait éditer ces images en flamand (*Annales* 1846, p. 190) Grâce aux amitiés qu'il a nouées à l'Université, il obtient que la Revue présente l'œuvre : l'article tiré à part et aux frais du comité de rédaction est diffusé à un grand nombre d'exemplaires (*Annales* 1849, p. 254).

De nombreux centres de Belgique doivent au P. Tardieu leur existence (*Annnales* 1852, p. 32). Mais Louvain reste son terrain de prédilection. Lui-même décrit sa méthode : « Dès le principe j'ai essayé de propager l'œuvre parmi les personnes qui jouissent d'une certaine aisance, mais sans succès. » Une dame pieuse lui donne alors le conseil de s'adresser aux pauvres : « C'est leur œuvre, leur cœur s'ouvre à la compassion pour des misères plus grandes que celles qui

pèsent sur eux . Ses progrès ont été plus grands et plus prompts que je n'aurais pu l'espérer. Les notices que j'ai distribuées avec profusion ont porté leurs fruits. Il y eut dès les premiers jours plus de 400 associés pauvres qui manquent de pain et qui cependant donnent régulièrement leur obole tous les dimanches. Ce que je viens de dire prouve bien que les pauvres comprennent que c'est leur œuvre, la seule à laquelle ils puissent prendre part. » (*Annnales* 1846, p. 190 ; 1847, p. 392).

« Malgré des préjugés qui n'étaient pas entièrement dissipés nous avons pu réunir dans l'espace de dix mois 116 séries soit 1392 associés et obtenir une recette de 981 francs, 25. » De janvier à mai de l'année suivante il inscrit 300 nouveaux. Il tient une grande réunion à la Primatiale de St-Pierre. De mémoire d'homme, on n'avait jamais vu tant d'enfants. On a craint que l'église ne fût trop petite, car beaucoup de mères de familles les accompagnaient. Louvain, qui n'était même pas nommé auparavant, figure au tableau d'honneur en tête des villes belges en 1847, après Anvers et Bruxelles les années suivantes. Les recettes progressent régulièrement : 2106, 2241, 2609, 2658, 2822. En 1850, Mgr Bonamie est déposé d'office de la Sainte Enfance par Mgr Parisis qui le remplace en même temps à la tête de la Congrégation. Loin de bouder l'œuvre, désormais le P. Tardieu s'y attache davantage, comme d'ailleurs le P. Tuffier à Cahors et à Mende. Il envoie même la somme énorme de 6.751 fr. Pour une œuvre dont les recettes plafonnent à 150.000 fr. le pourcentage est considérable. En Avril 1854 on signale 2658 associés.

Ainsi chez lui ni étroitesse ni esprit de clocher. S'il se donne avec tant de cœur à la Sainte Enfance, ce n'est pas parce qu'il y voit une œuvre née à Picpus, confiée à Picpus, mais un puissant moyen d'éveiller les enfants à l'apostolat missionnaire en même temps que d'honorer l'enfance de Notre Seigneur comme le prescrit la Règle. Cette flamme il sait la communiquer à ses disciples. Le P. Wenceslas

fait un voyage à Mende. Chaque étape est pour lui l'occasion de fructueux contacts : à Dijon, c'est le supérieur d'un collège, à Lyon, l'aumônier des soldats, à Langogne, à Mende, partout prêtres, religieuses, voyageurs de toutes conditions sont entrepris, éclairés, conquis à la Sainte Enfance. Tel disciple, tel maître.

C'est la loi de l'apôtre que son action soit couronnée par l'épreuve. À mesure que l'œuvre se développe, les efforts passés s'estompent dans le lointain, les efforts présents se perdent dans la masse. Des divergences de vue se manifestent et aussi une certaine lassitude. À Louvain même on nomme un autre directeur. Le P. Tardieu n'en cesse pas sa collaboration pour cela. En 1856 le P. se plaint qu'on laisse sans réponse ses lettres. La réponse du chanoine secrétaire général de l'œuvre trahit l'embarras, mais contient le plus bel éloge qui soit : « Ne nous accusez pas de négligence ou d'indifférence envers notre fondateur ou du moins notre dévoué propagateur de la Belgique. Une pareille accusation serait mal fondée. Votre lettre si intéressante est réservée pour les *Annales*, elle le mérite à tous égards. Signée par nous et relatant des faits bien précieux, elle aura son tour. Depuis que vous avez établi l'œuvre à Louvain, elle a marché à pas de géants. » (20 octobre 1856). Ce témoignage officiel confirme celui du P. Wenceslas Vincke : « On peut dire qu'il en est le fondateur en Belgique. Elle y rencontra d'abord d'assez fortes oppositions, mais il n'était pas homme à se laisser vaincre par les difficultés. Quand il entreprenait une œuvre, il s'y livrait tout entier et rien ne pouvait le rebuter : aussi vit-il ses efforts couronnés d'un plein succès dans cette entreprise qui était son œuvre de prédilection. » (*Summarium* p. 59).

Les enfants ont parlé du P. Tardieu à leurs parents qui à leur tour viennent à lui ou souhaitent sa visite. « Il avait un cœur très sensible et très compatissant. » dit toujours le P. Wenceslas. Il était à Louvain le consolateur des affligés, de ceux surtout qui avaient à déplorer la perte d'un père, d'une mère, d'un époux, d'un enfant. Il s'était fait

comme une mission d'aller porter les consolations de la foi dans ces familles éplorées, celles mêmes où il était inconnu.

Dans ces visites il a pu mesurer la misère de cette population ouvrière, durement touchée par la crise économique que traverse alors la Belgique. Ces enfants mal nourris, peu vêtus, si pauvres qu'ils ne peuvent parfois verser le sou mensuel de leur cotisation et demandent à l'emprunter, ne vont ni à l'école ni à l'église. Son cœur s'émeut de cette détresse matérielle et spirituelle. C'est alors qu'il fonde pour les accueillir et les aider *L'Association de la Sainte Famille* qu'il présente ainsi au Cardinal Sterchx, archevêque de Malines : « À la sollicitation de plusieurs personnes charitables, nous avons inauguré le 13 avril 1856 une réunion de pauvres enfants dans un local destiné à cette fin. Cela a eu lieu de l'avis et du consentement de Mr. le Doyen et Mr. le Curé de la paroisse, qui ont bien voulu honorer cette première réunion de leur présence. Le succès a dépassé toute attente. Une année s'était à peine écoulée que le local affecté à ces réunions était devenu insuffisant. Nous ne pouvions en recevoir que 80 ou 90 au plus. »

Il leur ouvre la chapelle de la Communauté qu'il vient de faire agrandir en adjoignant à la nef (le réfectoire actuel) les chapelles de la Sainte Vierge et de Saint Joseph. Il s'en explique au Cardinal : « Nous nous sommes déterminés à mettre notre chapelle en état de les recevoir. Pour cela nous devions avoir une entrée sur la rue pour ne pas introduire ces pauvres dans l'intérieur de notre maison. (Ils appartiennent à la classe la plus pauvre et la plus misérable de la population). Ils viennent de toutes les paroisses de la ville. Pourrions-nous terminer les exercices de la réunion par la bénédiction du St-Sacrement ? Ce serait un grand bien pour ces pauvres enfants qui n'y viennent jamais. »

Il a formé dans ce but un comité de dames généreuses. On voit par les registres qu'il y distribue des pains, des chaussures, des sabots,

des mouchoirs, des chapelets, des médailles. Mais aussi il leur enseigne le catéchisme, leur fait réciter leurs prières et chanter des cantiques. Il s'était efforcé d'apprendre le flamand. « Bien qu'il ne sût guère leur langue, il savait parler à leur cœur et il en était compris. »

Cette fondation n'est pas simplement due aux élans d'un cœur sensible à la misère ; elle prend sa source dans la spiritualité de la Congrégation et la pensée du Fondateur. Il revient plus tard sur cette expérience et il adresse le 31 mai 1867 au Supérieur Général : « quelques réflexions à propos des Frères de chœur ». Comme il s'agissait d'une œuvre de réparation et de régénération religieuse et sociale, le P. Coudrin voulait que dans sa société il y eût une classe à part, vouée par état à la vie contemplative et à l'enseignement gratuit des enfants pauvres : les frères de chœur ont leur place marquée dans l'œuvre des Fondateurs et cette place ne peut être remplie que par eux. Ainsi rejoint-il sur le plan de la spiritualité le P. Radigue.

Cette rencontre est encore plus sensible dans les efforts qu'il déploie pour établir l'Association Extérieure des Sacrés Cœurs. Il n'oublie pas que sa mission principale est d'établir solidement la Congrégation en Belgique et pour cela de répandre son esprit en même temps que ses œuvres. Or la Règle invite tous les Supérieurs à doubler leur communauté d'un groupe de fidèles tout imprégnés de la dévotion aux Sacrés Cœurs et faisant avec eux l'Adoration du Saint Sacrement. À cet effet le Chapitre Général de 1843 avait tenté d'adapter la spiritualité picpucienne, primitivement pensée pour les religieux, à la vie des fidèles astreints à des obligations toutes différentes. Cet essai n'avait pas eu de suite. Le P. Tardieu le reprend à son tour. Et puisque pour lui le culte des Sacrés Cœurs s'identifie avec l'imitation des 4 âges de la vie de Notre Seigneur, il fait à l'associé un devoir de s'efforcer par la sainteté de sa vie de retracer les quatre âges de notre divin Sauveur : son enfance, en veillant à ce que les enfants soient instruits dans la religion catholique et romaine, et élevés dans la crainte de Dieu ; sa vie cachée, en fuyant les dangers

du monde et en rendant fréquemment des hommages d'Adoration à Jésus-Christ dans le Très Saint Sacrement ; sa vie publique, en priant pour la conversion des pécheurs et la propagation de la foi, mais surtout en faisant descendre les bénédictions du ciel sur les missions confiées à la Congrégation ; sa vie souffrante, en supportant avec patience toutes les croix et adversités comme venant de la main de Dieu, ainsi que par la mortification des sens . Ce tract édité en français et en flamand porte l'imprimatur de Malines en date du 18 novembre 1855 et semble avoir eu au moins deux éditions.

Ces diverses initiatives n'épuisèrent pas l'activité du P. Tardieu. Il a compris l'importance de l'apostolat par la presse et le livre. En 1856 la *Revue Catholique de l'Université de Louvain* publie deux articles de lui sur les Missions des Iles Sandwich ou Hawaï (p. 281-291, 350-364), avec cette note préliminaire : « les documents sur lesquels nous nous sommes appuyés dans ce travail, sont tirés en partie d'un ouvrage allemand sur les missions d'Océanie de feu M. Michelis, en partie de lettres particulières qu'on a reçues de ces contrées et enfin des Annales de la Propagation de la foi. » Une note finale donne ces précisions sur son apostolat missionnaire : « Sur plus de 60 membres que le noviciat de Louvain a reçus depuis à peu près dix ans de son existence, au moins douze travaillent à l'œuvre de Dieu dans ces contrées, plusieurs autres iront plus tard partager les travaux de leurs frères. »

Plus tard, alors qu'il a quitté la Belgique depuis dix ans, ses fidèles amis de l'Université insèrent un court article de lui, suite au précédent sur les *Missionnaires belges dans l'Océanie orientale* (1868, p. 115, 117). L'année suivante ils accueillirent trois articles de lui (p. 553, 607, 672) : *Notice sur la vie et les travaux du R.P. Caret* (Gambier), qui fournit un tiré à part de 56 pages. Ces articles ne sont pas signés.

Le P. Tardieu n'en était pas à ses coups d'essais. En 1853 avait paru sans nom d'auteur en 2 volumes de 307 et 355 pages, avec 3

planches chez Fonteyn à Louvain : *Histoire de N.D. de la Salette d'après les documents authentiques publiés jusqu'à nos jours, suivis d'une neuvaine et de diverses prières à la Sainte Vierge.* Dans la préface il explique pourquoi il a entrepris ce travail : « L'événement de la Salette est de la plus haute importance et mérite de fixer l'attention de tout esprit sérieux. L'auguste Mère de Dieu apparaît à deux pauvres bergers sur une montagne des Alpes pour annoncer à son peuple les châtiments dont il est menacé, s'il ne revient à son Dieu, s'il ne fait pénitence, s'il ne rentre dans la pratique de ses devoirs qu'il a abandonnés. Comme une messagère de paix elle vient remplir une mission de clémence et de pardon. » « Publier les miséricordes de Dieu, dit-il encore, travailler à étendre le culte de Marie, contribuer dans la mesure de nos forces à faire rentrer dans le chemin de la vérité et de la vertu ceux qui s'en sont écartés en leur montrant que la voie du pardon leur est ouverte, offrir aux âmes affligées une source de grâces et de consolations, tel est le but que nous nous sommes proposé. » Il avouait en toute modestie : « C'est tout simplement une compilation. » La *Revue Catholique de l'Université* en donna un compte-rendu élogieux, regrettant seulement que l'auteur n'ait pas indiqué les sources ni apporté une plus grande attention aux objections faites contre la vérité de l'apparition. (Tome X, p. 248). La critique porta et la seconde édition (la première s'épuisa en moins d'un an) contenait des additions importantes (355 et 402). Cette même année paraissait une traduction flamande.

Autant et plus que l'activité, c'est l'épreuve qui fonde les œuvres de Dieu et trempe les âmes des saints. Elle lui vint du côté où il l'attendait le moins. Un de ses collaborateurs se plaignit au Supérieur Général que les divers ministères auxquels se livrait le P. Tardieu l'obligeaient à des sorties trop fréquentes et ne lui permettaient guère de vivre avec les novices. Ces reproches immérités piquent au vif le jeune supérieur, (il a 33 ans alors). « Je voudrais bien qu'on cite quelqu'un qui soit plus que moi avec les novices. Sous d'autres rapports, ma conduite donnerait plus de prise. Mais on n'y pense pas. » Après la riposte où l'on sent toute la vivacité méridionale, la

double preuve. Il partage toute la vie des novices : « J'ai manqué trois fois la prière du matin pour aller dire la messe à cinq heures et deux fois par indisposition. J'ai manqué à la lecture spirituelle une dizaine de fois. Je n'ai presque jamais manqué une récréation. » D'ailleurs il peut justifier ces sorties : « S'il y a une messe incommode à dire, je la prends. Pour les achats, je sors, car je les ai à meilleur compte. » Chiffre à l'appui, il montre qu'avant lui pour 9 personnes on dépensait 8347,36 fr. (soit 2 fr. 50 par jour et par personne), maintenant avec 17 personnes on ne dépense que 9.507 frs, 16 (soit 1 fr, 56) (Lettre du 7 octobre 1848).

Une épreuve plus cruelle l'attend. C'est moins à sa personne qu'on en a qu'au noviciat de Louvain, auquel certains reprochent de ne fournir que peu de recrues tout en coûtant beaucoup de sous. À leur décharge il faut rappeler que la Révolution de 1848 a saccagé une Seconde fois Picpus. Le conseil aux abois a fermé le noviciat de Graves, en Aveyron, et pense à fermer également celui de Louvain. La réplique du P. Tardieu n'est pas moins vive : « Il ne faut pas supprimer Louvain. La lettre que je viens de recevoir est comme un coup de foudre pour moi » (12 décembre 1848). Et quelques jours après : « L'année qui vient de s'écouler a été une malheureuse année pour plusieurs, pour nous en particulier elle a été très triste. Je demande surtout à Dieu qu'il daigne conserver cette maison de Louvain, si telle est sa volonté » (31 décembre 1848).

Il obtient gain de cause. Mais ce n'est qu'un sursis. Pendant deux ans la menace de la fermeture plane sur la maison. Il plaide avec tant de chaleur et d'habileté qu'il finit par emporter la décision : « Tout bien examiné, écrit-il, le 4 mai 1850, il me semble que la maison de Louvain peut prospérer et je suis convaincu qu'elle prospérera avec quelques sacrifices et un peu de patience. Je crois par conséquent qu'il est avantageux pour la Congrégation de rester à Louvain. Si cette maison était une source de dépenses, sans aucun avantage pour la Congrégation, la question serait différente ; mais depuis 1846, cette

maison a reçu 33 novices : sur ce nombre 17 ont déjà fait profession et 7 sont encore novices. Ils paient leurs dépenses. Nous n'en avons jamais eu de meilleurs sous quelque rapport qu'on les considère. Ce résultat me semble assez satisfaisant pour un commencement. De plus, depuis plus de deux ans, la maison a pu se suffire : il a fallu faire quelques sacrifices, s'astreindre à n'avoir que le nécessaire, mais on ne se fait pas religieux pour avoir tout à souhait. Or, quand après avoir fait des dépenses considérables pour fonder une maison, ou pour la soutenir après l'avoir fondée, on est arrivé à ce résultat qu'elle fournit des sujets, suffit à ses dépenses, et donne de l'espoir pour l'avenir, il me semble qu'on ne peut sans inconvénient fermer une telle maison. » Mgr Bonamie a parfois abusé, ce fut sa perte, de l'éloquence des chiffres. On ne prend pas le P. Tardieu sans vert. Avec un Supérieur qui parle affaires, le fils du tabellion se révèle. Il lui tient le même langage. La placidité du P. Tardieu ne serait donc qu'une parfaite maîtrise de soi ?

On ne reste pas 13 ans supérieur d'une même maison, à l'étranger surtout, sans user quelque peu son crédit. « J'ai entendu dire que vous n'étiez plus aussi bien vu à l'extérieur : est-ce vrai ? », lui demande en janvier 1855 le P. Sorieul, membre du conseil. Délégué au Chapitre Général de 1858, il s'excuse de ne pouvoir y assister, de graves affaires le retenant à Louvain. Dans les derniers jours de septembre il était rappelé à Paris et nommé en sous-ordre à Issy, comme directeur adjoint du P. Radigue.

Combien parmi les 52 novices qu'il conduisit à la profession, parmi lesquels Mgr Kœckmann, missionnaire à Honolulu, le P. Gaspar Zumbohm à l'Île de Pâques, le P. Germain Fierens aux Îles Tuamotu, le P. Eleuthère Sneppé aux Marquises, le P. Pamphile De Veuster à Molokaï, le P. Lambert Rethmann au Havre, combien auraient pu dire comme le P. Wenceslas Vincke : « J'ai toujours été fier et heureux de l'avoir eu pour Père. Tous ceux qui sont venus

ensuite augmenter sa famille ont été également traités comme les enfants chers de son cœur. »

Un noviciat missionnaire qu'il sauve et laisse en plein rendement, l'œuvre de la Sainte Enfance répandue à travers tout le pays, une société d'émulation pour les étudiants, une autre société pour la sauvegarde des enfants pauvres, une association pour promouvoir la dévotion aux Sacrés Cœurs, la direction spirituelle de beaucoup d'âmes ; ce bilan de son activité à Louvain justifie pleinement ce mot d'un prêtre belge apprenant son martyre : « Je voudrais me faire entendre de tout Paris pour raconter tout le bien que le P. Tardieu a fait en Belgique. »

À Issy il peut refaire une santé qui n'avait jamais été bien brillante et qu'une trop grande activité avait sérieusement ébranlée. Mais pour cet ami des livres et de la méditation, le repos c'est la possibilité de reprendre ses chères études, longtemps délaissées et de faire enfin une retraite sérieuse et prolongée. Discrètement aussi il continua son action sur les novices de Louvain qui tous doivent terminer leur noviciat à Issy. C'est ainsi que de juin à septembre 1860 il peut préparer le frère Damien De Veuster à sa profession perpétuelle, qui selon le propre témoignage de l'apôtre des lépreux, le marqua si profondément.

En octobre 1860, le Supérieur Général le faisait entrer dans son conseil avec résidence à Picpus. Il le chargeait en même temps d'enseigner le dogme aux jeunes profès qui se préparaient au sacerdoce. À défaut d'une carrière consacrée à l'enseignement, le nouveau professeur apportait outre ces deux années de préparation, une solide culture, ses contacts avec l'Université lovanienne, son expérience du confessionnal et de la direction. Ses élèves surent apprécier ses cours : « Doué d'une exactitude et d'une clarté remarquables, d'un jugement exquis, ayant à son service une mémoire excellente. » Il sut se faire aimer des jeunes gens qu'il comprenait et aidait. Sa maturité précoce, son long

supériorat n'avaient en rien alourdi ses 46 ans. Il était resté simple et jeune de caractère, aimant partager leurs récréations et leurs promenades.

Il ne connut plus bientôt que les courses apostoliques, en quête d'une affliction à consoler, d'un service à rendre, d'un bien à faire. Comme à Louvain il se constituera une clientèle fidèle de pauvres, de malades, de pécheurs. Il réservait chaque jour une partie de son temps au confessionnal où les pénitents ne le laissaient guère chômer. Parfois, à peine venait-il de regagner sa chambre et de s'asseoir à son bureau que le portier frappait à nouveau : « J'y vais » répétait-il invariablement malgré son asthme qui lui rendait si pénibles les incessantes montées des escaliers.

Il ne quittait le confessionnal à Picpus que pour le reprendre dans la communauté voisine de la Mère de Dieu, où chaque matin il assurait la messe. « Malgré son état maladif, nous l'avons vu persister à vouloir confesser des heures entières, toussant tellement qu'il pouvait à peine parler, mais ne consentant pas à s'arrêter. S'il arrivait parfois qu'on le fit attendre à la porte, malgré le froid et ses infirmités, il ne donnait aucun signe d'impatience : son doux sourire et la sérénité de son visage montraient assez qu'il s'entretenait avec Notre Seigneur. Il avait coutume de dire qu'il valait mieux parler à Dieu que de parler de Dieu. Il parlait fort peu et à l'entendre on l'eut cru incapable de tout. Cependant au saint tribunal il faisait preuve d'une expérience consommée. Il savait pousser les âmes vers la perfection. »

On aimerait en savoir davantage, connaître quelles furent ses luttes intérieures, ses victoires, ses défaites. Les témoignages font défaut, non par sentiment excessif de vénération, mais parce que sa rare maîtrise de lui-même et sa discrétion les leur ont masqués. La vie intérieure n'apparaît guère que dans cette lettre à son neveu séminariste, qui nous donne ses réactions devant la maladie et les contraintes de la vie religieuse.

« C'est pendant cette maladie que j'ai pu voir par expérience la vérité de ce que j'avais enseigné tant de fois sur les avantages spirituels et même temporels de l'état religieux. Non, dans la meilleure condition où j'aurais pu me supposer, je n'aurais jamais joui des mêmes avantages sans compter les prières qu'on faisait pour moi tous les jours à Paris et ailleurs, je pouvais recevoir au moins tous les huit jours la sainte communion et c'est N.T.R. Père qui me l'apportait à minuit. Pour les avantages temporels, il n'est pas d'homme, quelque position qu'il ait dans le monde, qui puisse être l'objet d'autant d'attention, d'autant de soins, visites du médecin presque tous les jours, rien ne m'était épargné pour me procurer quelque soulagement ou quelque satisfaction. » Faisant allusion à une de ses nièces qui venait d'entrer au couvent : « Oh ! Comme pour son bonheur je lui souhaite d'être religieuse. Mais la vocation vient du Bon Dieu. Aussi je le prie et continuerai de le prier pour qu'il lui accorde cette faveur. Adieu, travaillez sérieusement et en conscience. Vous recueillerez plus tard ce que vous aurez semé. »

Au Père Tardieu on peut appliquer, comme à ses trois compagnons les Pères Radigue, Tuffier, Rouchouze, les paroles que prononçait Mgr d'Hulst au 25ème anniversaire du massacre de la rue Haxo : « Il y a deux sortes de martyrs : pour les uns la fin glorieuse est tout, pour d'autres leur vie héroïque appelle une fin héroïque : ils sont de ceux dont la vie a en quelque sorte mérité le martyre. »

Chapitre VIII

LA CONCIERGERIE

Un rude chemin de croix commençait pour les treize prisonniers. Il durerait six longues semaines et se terminerait, pour quatre d'entre eux, avec l'effusion de leur sang sur les hauteurs de Belleville. En ce mercredi 12 avril, ils n'en étaient encore qu'à la première station.

Il était onze heures du soir. Sept fiacres avaient été réquisitionnés et attendaient dans la rue. On y fit monter deux à deux les prisonniers. Les fédérés les encadrèrent de leurs inséparables fusils dont ils jouaient comme des enfants. Par une attention voulue, ils avaient réservé une voiture découverte en tête pour les supérieurs : les Pères Radigue et Tuffier. Sans doute pour qu'ils ne perdent rien du défilé, car malgré l'heure tardive, on espérait bien que la capture ne passerait pas inaperçue. Mais à part le groupe aposté à l'entrée du couvent et qui jeta quelques « qu'on les mette à mort » assez peu fournis, les promeneurs nocturnes étaient rares en cette saison. Cependant, près de la Bastille, un garçon boucher lança : « Tuez-moi tous ces cochons-là pendant que vous les tenez. » Sur le Pont-Neuf, à hauteur de la Place Dauphine, quelques passants attardés qui revenaient de quelque club crièrent : « À l'eau ! À l'eau ! Débarrassez-nous de cette canaille de curés. »

Les fiacres avaient l'ordre de conduire leurs clients au Dépôt de la Préfecture. Mais la Commune y avait entassé à tel point les suspects qu'une compression plus grande était impossible. Le gardien-chef refusa catégoriquement de prendre en charge les nouveaux arrivants. « Mais nous avons l'ordre d'écrou signé du Préfet de Police. » « Alors voyez plutôt à coté, à la Conciergerie. »[19]

[19] Situé sur la rive ouest de la Seine, l'édifice séculaire qui abritait autrefois les rois de France, est devenu au fil du temps, le centre de l'administration de la

Le cortège de la victoire allait-il échouer piteusement sur les quais de la Seine ? Au lieu des félicitations chaleureuses qu'ils escomptaient, voilà qu'on leur fermait le guichet au nez et qu'on les renvoyait d'une prison à l'autre. La perspective d'une nuit à passer sur les berges du fleuve dans la fraîcheur humide, à garder ces curés, ne les inclinait pas à la douceur. Leur naturel mal contenu jusque-là, éclata. Les Pères devaient avouer plus tard avoir été écœurés de leurs propos où l'ineptie l'emportait encore sur la grossièreté.

Sise en bordure de la Seine, la Conciergerie avec sa haute tour rectangulaire que couronnent un chemin de ronde crénelé et ses trois grosses tours rondes, coiffées en poivrière, compose un des paysages les plus caractéristiques du vieux Paris. C'est aussi l'un des lieux les plus chargés d'histoire. Apprenant que lors d'une réfection des bâtiments, on avait jeté aux décombres le seuil usé de la prison, jugé sans valeur, Victorien Sardou faisait cette réflexion mélancolique : « Mon Dieu ! La France toute entière a franchi ce seuil pour aller à l'échafaud. » La Reine Marie-Antoinette, Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI y furent enfermées, mais aussi les Girondins, les Montagnards, Danton, Robespierre, Saint-Just, Marat, André Chénier. Les Pères des Sacrés Cœurs eurent cet honneur de renouer avec la grande tradition révolutionnaire.

C'est à tort que l'on a écrit que Mgr Darboy avait été incarcéré à la Conciergerie. Il y avait en effet deux prisons sur le quai de l'Horloge. À droite des tours jumelles en direction de la Tour de Bonbec, était le Dépôt, petite prison de passage où l'on ne séjournait que durant le temps qu'on passait devant les tribunaux. C'est au Dépôt que furent enfermés l'Archevêque de Paris, les membres de

---

justice, puis la prison la plus célèbre pendant la Révolution et enfin, un site historique. Dans l'ensemble, le nom évoque la prise en charge. Cf. *http://cityguide.paris-is-beautiful.com/paris/monuments/la-conciergerie-lancienne-prison-du-palais-royal/3114* (Consulté le 26/12/2018).

son clergé, les Pères Jésuites. À côté de cette prison cellulaire, derrière la Tour de César, on avait aménagé ce qu'on appelait le « quartier des cochers » où l'on envoyait réfléchir quelque temps les cochers mal embouchés. Il y avait là quelques grandes cellules. Un siècle plus tôt on y mettait les « pailleuses », les prisonnières trop pauvres pour occuper les « chambres à la pistole », situées au premier. On en évacua en toute hâte les prostituées qui y étaient enfermées ce soir-là pour y installer les Pères des Sacrés Cœurs.

Minuit sonnait au pavillon de l'Horloge quand s'ouvrit enfin le grand Guichet. À la lueur fumeuse des lanternes, ils traversèrent la salle des Gardes aux voûtes gothiques portées par de puissants piliers, puis la grande Salle Basse, cette merveille de l'art ogival aux quatre nefs vastes comme une église. Pour lors, le majestueux palais de Philippe-le-Bel n'était qu'un dortoir où fédérés et cantinières gisaient pêle-mêle. Le cœur soulevé de dégoût, ils devaient parfois enjamber les dormeurs sous peine de trébucher sur eux, et de recevoir une bordée d'injures. La « rue de Paris » débouchait sur une petite cour de forme irrégulière. Sous une galerie à arcades ouvraient trois chambres. On y poussa les détenus, remettant à plus tard les formalités.

Les prisonniers étaient recrus de fatigue, mais avant de s'étendre sur les lits hâtivement faits, le P. Radigue récita à haute voix la prière du soir, comme il l'aurait fait quelques heures plus tôt à Picpus, si rien n'était venu interrompre leur vie conventuelle.

Habitués à se lever chaque matin à quatre heures et demie, ils étaient depuis longtemps réveillés, quand le gardien vint leur ouvrir et leur annoncer qu'ils pourraient sortir dans la cour et y rester jusqu'à cinq heures et demie du soir, où il serait obligé de les enfermer à nouveau. Il était temps. Le P. Rouchouze avait été malade toute la nuit, et les Pères âgés, le P. Dumonteil avait 77 ans, souffraient de ne pouvoir satisfaire aux nécessités les plus urgentes.

Ils purent à loisir examiner les locaux. Les chambres étaient sombres, humides, imprégnées de salpêtre, le dallage disjoint. La cour de formes irrégulières, était formée de vieux bâtiments disparates, surélevés au cours des âges et sur deux côtés bordée d'une galerie à arcades. À hauteur du premier courait une corniche hérissée de pointes de fer pour décourager l'escalade. En face des cellules, les cachots de Marie-Antoinette et de Robespierre masquaient le chevet de la chapelle. Dans un angle une fontaine avec ses précieuses tables de pierre où tant d'aristocrates avaient eux-mêmes lavé leur linge.

Le directeur de la prison avait été destitué par la Commune et remplacé par un certain Deville. Mais les anciens gardiens étaient restés à leur poste, avec la mission secrète de défendre le Palais de Justice mitoyen. Deville ne fut pas dupe de la situation. Mais comprenant qu'il rencontrerait encore moins d'appui chez les fédérés, il eut la sagesse de s'adapter. Il se montra correct, humain et de toutes les prisons de la Commune, la Conciergerie fut la mieux tenue.

Deville se montra d'une parfaite convenance, quand vers onze heures on lui amena les détenus pour y remplir les formalités d'usage. Il tenait à la main une liste qui n'était autre que l'ordre d'écrou dressé la veille par le prétendu commissaire Clavier. Toutefois l'un des gardiens leur glissa à l'oreille : « Soyez prudents dans vos déclarations : il y a des fédérés avec nous qui ne vous veulent aucun bien. » Ils furent inscrits suivant l'ordre où ils s'étaient présentés à Picpus et qui était celui prescrit par la Règle pour tous les déplacements en communauté : d'abord les dignitaires : prieur, économe, conseillers, ensuite chacun suivant l'ancienneté de sa profession religieuse. Les registres portent les numéros 459 pour le P. Radigue ; 460 pour le P. Tuffier ; 461 pour le P. Rouchouze ; 462 pour le P. Tardieu etc. En face de chaque nom la mention : prêtre. L'ordre d'écrou était signé : Raoul Rigault.

Clavier était trop fier de son exploit pour abandonner sa prise à laquelle il devait son avancement. Il parut le soir même à la

Conciergerie. Il arborait maintenant des galons de lieutenant, portait une capote et traînait un sabre, alors qu'il n'avait eu droit jusque-là qu'à un képi et une vareuse sans écusson ni numéro. Sans doute s'attendait-il à voir ses victimes effondrées. Il ne put soutenir leurs regards où se lisaient, avec la pleine possession d'eux-mêmes, l'ironie et la pitié. Il fit mine de s'intéresser aux fédérés qui jouaient aux cartes et s'éclipsa discrètement. Nous rencontrons là un des traits saillants des chefs de la Commune, dus à ce que rien ne les avait préparés à l'exercice du commandement : un mélange de brutalité, de forfanterie et de timidité.

Chose étrange au premier abord, mais assez naturelle au fond : après les scènes odieuses dont ils avaient été les victimes à Picpus, il se produisit chez les détenus comme une détente. « Notre gaieté était si grande qu'en toute autre circonstance j'aurais eu scrupule à m'y livrer avec tant d'abandon. Nous prolongions notre récréation jusqu'à neuf et dix heures du soir. (À Picpus le grand silence était de rigueur après huit heures et demie). Nous plaisantions sur la pitance de la Conciergerie, sur les pointes gracieuses dont ses murs étaient décorés. Le P. Tuffier et le P. Tardieu excellaient à entretenir cette innocente jovialité. Nous pensions tous qu'elle ne pouvait déplaire à celui qui a dit : Dieu aime les sacrifices joyeux. » Le frère Lemarchand, dont le témoignage est si précieux par sa précision, nous dit à son tour qu'il fut même repris par le P. Laurent à cause de sa trop grande gaieté.

Il n'y eut qu'une fausse note. Un des anciens fit cette remarque qu'on aurait pu éviter d'exposer ainsi les jeunes Pères, si on leur avait fait quitter Paris à temps. Le P. Radigue, qui en sa qualité de Prieur avait pris sur lui la responsabilité de les garder, se sentit visé. Il lui aurait été facile de se disculper. Chacun des Pères restés à Picpus avait la charge d'une aumônerie de religieuses. Leur départ aurait été jugé sévèrement par les fidèles et regardé comme un abandon du poste. Aussi les jeunes Pères tinrent-ils à exprimer leur fierté de partager le

sort de leur Prieur. L'auteur du malheureux propos protesta à son tour que les mots avaient dépassé sa pensée. L'incident fut vite oublié.

La gravité de leur situation ne leur échappait pas. Les menaces de Clavier et de sa bande, les cris de la populace, les propos des fédérés avaient orienté naturellement leurs pensées vers un dénouement violent. Les cachots de Marie-Antoinette et de Robespierre, situés en face des leurs, leur rappelaient que les révolutions ne sont pas seulement un petit jeu de galons et d'intérêts, mais se terminent d'ordinaire par des jeux sanglants. Leur Congrégation n'était-elle pas née sous la Terreur et pour en relever les ruines ? La Maison-Mère ne s'était établie à Picpus que pour veiller sur les restes des 1.305 victimes de la guillotine qui reposaient dans le petit cimetière enclos dans la clôture.

Ils s'attendaient au pire et se préparaient à la mort. Celui-ci s'était confessé au parloir de Picpus ; cet autre dans le fiacre qui le menait en prison ; ceux-ci dans leur cellule de la Conciergerie ou sous le préau. Ils souffraient surtout de ne pouvoir dire leur messe. Le P. Radigue écrivit au Directeur pour lui demander qu'au moins l'un d'entre eux puisse la célébrer le dimanche et les autres y assister. Deville le fit venir dans son bureau. Il s'excusa de ne pouvoir accéder à sa requête. Personnellement il ne demandait pas mieux de satisfaire à leur pieux désir. Mais il fallait une permission spéciale de la Commune. En effet Raoul Rigault avait envoyé le 25 mars une dépêche à tous les Directeurs de prison : « Interdiction est faite au directeur de laisser dire la messe demain dimanche. » Et Deville savait que Rigault ne plaisantait pas sur ce sujet. À défaut du réconfort de la Sainte Eucharistie, les prisonniers usaient de leur relative liberté pour poursuivre en prison leur vie de communauté et faire ensemble leurs prières et leurs lectures de règle.

Comme dans le Chemin de Croix où la sixième station nous fait méditer sur le geste délicat de Véronique, fendant la foule des soldats pour essuyer le visage de Jésus, une pieuse femme n'hésita pas à

compromettre sa situation et même sa liberté pour venir en aide aux prisonniers. « Dès le lendemain de notre emprisonnement, comme nous étions tous ensemble dans le préau, nous vîmes, vers les huit heures du matin, une respectable dame venir se présenter à une fenêtre grillée donnant sur notre cour et nous offrir ses services. C'était la directrice de la lingerie. Ses offres furent acceptées et non sans besoin car nous manquions de beaucoup de choses. »

Le P. Radigue nous détaille le menu : « Vers huit heures et demie, un cuisinier accompagné d'un gardien, entrait dans la cour avec un seau de bouillon. Nous dûmes tous venir, armés de notre gamelle, en face du corps de garde, recevoir notre ration ; elle nous fut servie avec profusion. Nous avions reçu un pain pour notre journée et nous pûmes en mettre dans notre bouillon. Il y avait dans un coin un robinet qui laissait couler l'eau à volonté ; nous y allâmes nous y désaltérer, et ainsi se termina notre déjeuner.

« À trois heures, même cérémonie, pour aller recevoir dans la gamelle une portion de haricots, de pois ou de riz ; car tel était notre ordinaire, excepté le jeudi et le dimanche, où l'on servait un morceau de viande, qui offrait aux dents une résistance assez ferme. Notre bouillon, qui était habituellement maigre, devenait gras ces deux jours-là. Je n'ai rien trouvé qui ne fut mangeable ; mais il est certain que ceux qui n'ont que cet ordinaire doivent souffrir, s'ils ont été dans l'abondance ou s'ils sont d'une santé délicate. Pour nous, vieux et infirmes, nous aurions bien souffert si la bonne Providence ne nous avait envoyé une sainte âme, par qui nous avons pu avoir un supplément de vivres et passer les jours de la Conciergerie sans trop souffrir. »

Le P. Tuffier n'oublie pas qu'il reste, même en prison, le procureur de la Communauté. Il lui donna ses commissions sans songer à lui demander son nom. « L'air vénérable de cette personne et son empressement religieux à secourir des prisonniers qu'elle

n'avait jamais vus, nous la fit nommer *l'Ange de la prison*. Quand elle revint à l'heure du déjeuner nous apporter ses provisions, le P. Procureur la pria d'accepter cette dénomination. Ce qu'elle fit de très bonne grâce, en promettant de remplir la charge que lui imposait ce nom. Son dévouement fut au-dessus de tout éloge. Par elle nous pûmes obtenir le supplément de nourriture que réclamaient l'âge et la santé de plusieurs d'entre nous. Elle nous procura quelques journaux. Elle se chargea aussi de faire parvenir nos lettres et d'aller rue de Picpus savoir ce qui se passait. »

Par une lettre qu'il reçut d'elle, le P. Tuffier apprit qu'elle était fille, sœur, femme et mère d'officiers et s'appelait Mme d'Aubignosc. En récompense de ses services, elle recommandait à leurs prières son fils Maurice capitaine à vingt ans, aux 110ème de ligne, retenu au lit par une blessure qu'il avait reçue dans l'affaire de Montretout. Elle en fit tant qu'elle devint suspecte aux gens de la Commune. Pour échapper au mandat d'arrêt lancé contre elle, elle dut sortir de Paris.

Mais la Commune n'avait pas arraché ces treize porteurs de soutane à leur couvent, pour les laisser poursuivre, fût-ce à la Conciergerie, leur vie conventuelle.

Chapitre IX

MAZAS

Moins d'une semaine après leur arrestation, le lundi 19 avril, vers trois heures et demie de l'après-midi, on vint prévenir ceux qu'on appelait officiellement les otages, qu'on les transférerait ailleurs : « Où allons-nous ? » - « On ne peut pas vous le dire. »

En apercevant non plus des fiacres cette fois, mais des voitures cellulaires, ils comprirent que leur sort ne s'améliorerait certainement pas et que la Commune entendait les traiter non comme des otages respectés, mais comme de vulgaires malfaiteurs. Ils allaient être soumis pendant un mois à l'une des peines les plus dures qui soient : le secret.

Chaque voiture cellulaire comprend dix cases étroites, séparées par un corridor où se tiennent les gardes, et soigneusement closes. L'air n'y arrive que par une petite grille fixée dans le double plafond. Les voitures remontèrent les quais de la rive droite. Une demi-heure après, elles stoppaient dans la maison d'arrêt cellulaire de Mazas.[20] Aujourd'hui détruite, la prison de Mazas s'élevait non loin du pont d'Austerlitz, face à la gare de Lyon sur le boulevard Mazas, maintenant boulevard Diderot. Elle n'était construite que depuis une vingtaine d'années et passait pour être le type de la prison modèle. Elle devait cette réputation, non à son aspect, qui était la laideur et la tristesse même, mais à son agencement où tout était concerté pour envelopper le détenu dans l'isolement le plus absolu. Puisque, pensait-on, la vie commune des détenus est une école de vices où les plus chevronnés enseignent le crime aux plus jeunes, l'isolement ne

[20] Malgré l'éloge de sa conception innovante pour assurer l'isolement cellulaire, la prison de Mazas à Paris n'a existé que pendant soixante ans, de 1840 à 1900.

peut qu'empêcher leur contamination et procurer par la réflexion salutaire leur amendement.

Six corps de bâtiments partaient d'un rond-point central comme les rayons du moyeu d'une roue. Chacun formait une division et comprenait de part et d'autre d'un grand hall, trois étages de cellules avec leurs galeries de circulation. La prison était prévue pour 1.200 détenus. Au centre du rond-point s'élevait une plate-forme flanquée de colonnes, sur laquelle se dressait un autel, qu'un système de châssis permettait d'apercevoir de chaque cellule, tout en empêchant de communiquer avec ses voisins. En le longeant les otages durent avoir un pincement au cœur. Ils savaient que là comme ailleurs, la Commune avait supprimé le culte dominical. L'aumônier, un vieillard, n'avait échappé à l'arrestation que par le dévouement de la femme d'un gardien. On avait cependant laissé l'inscription latine qui courait sur le pourtour de la rotonde « Il y aura plus de joie au ciel pour un pécheur repentant que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. »

Un vaste préau couvert servait pour les promenades. Autour d'un belvédère central s'élevaient de petites cours triangulaires, isolées les unes des autres, où une heure chaque jour les détenus pouvaient prendre l'air et faire l'exercice, sans pouvoir cependant communiquer entre eux.

Les gens de la Commune, qui comprenaient à tous les échelons un certain nombre d'irréguliers en délicatesse avec les lois, connaissaient Mazas de réputation sinon d'expérience. Ils savaient que l'isolement, surtout s'il est pratiqué avec quelque rigueur, vient à bout des plus fortes résistances. Aussi est-ce Mazas qu'ils choisirent pour incarcérer ceux qu'ils considéraient comme leurs ennemis : les soldats qui s'étaient opposés par la force des armes à leur entreprise, les policiers qui avaient surveillé leurs menées et contrarié leurs plans ; les prêtres surtout en qui plus ou moins confusément ils voyaient leurs seuls

ennemis irréductibles, ceux qui opposaient mystique à mystique, mystique de charité universelle à mystique de justice de classe. Ceux qui sans aller si loin ne voyaient en eux qu'une monnaie d'échange en cas d'échec, pensaient qu'une bonne macération dans le silence ne pouvait que rendre les otages plus souples et plus malléables. Aussi entassèrent-ils à Mazas, avec l'Archevêque de Paris, deux de ses intimes collaborateurs, un vicaire général et son secrétaire particulier, des curés de paroisses bourgeoises et de paroisses ouvrières, des vicaires, des séminaristes mêmes, ainsi que des religieux de divers ordres : Jésuites, Pères des Sacrés Cœurs, Frères de St. Vincent de Paul, Frères des Écoles Chrétiennes, Pères des Missions Étrangères : l'un d'eux était parti en Chine avec le secret désir d'y recevoir le martyre, il n'en était revenu depuis peu de jours que pour voir son rêve se réaliser ... à Paris. À première vue tous ces otages paraissaient avoir été choisis au petit bonheur, au hasard des captures. De fait ce clergé séculier et régulier groupé autour de son archevêque, formait un saisissant raccourci de l'Église en ses diverses activités, où les Pères des Sacrés Cœurs représentaient la vie contemplative.

Les premiers historiens ont raconté qu'avant de passer au greffe, les treize prisonniers s'étaient trouvés réunis quelques instants une dernière fois. Comme dans les légendes de la vie des Martyrs, le Père Radigue les aurait exhortés à se tenir prêts pour le combat proche, les aurait bénis et embrassés avant de se séparer. La réalité fut tout autre et non moins belle.

Les prisonniers ne quittaient leurs voitures cellulaires que pour être enfermés dans des cellules d'attente aussi étroites et peu confortables que les premières, mais disposées les unes à côté des autres comme des cabines de bain. Un coup d'œil a suffi au P. Radigue pour saisir le parti qu'il peut en tirer. Plus que jamais il se sent lié à ceux qui désormais sont doublement ses frères par les vœux de religion et la captivité. Au silence qui succède au claquement des portes et aux grincements des serrures, il comprend que tous sont là.

Alors à haute et intelligible voix, il renouvelle ses promesses cléricales, reprenant la formule qu'au pied de l'Évêque et avec le pontife, il prononça en s'engageant dans la cléricature, le jour où il reçut la tonsure : « *Dominus pars hereditatis meae et calicis mei : tu es qui restitues hereditatem mihi* (*Vous êtes, Seigneur, la part de mon héritage et de mon calice. C'est Vous qui constituez tout mon héritage)* ». Il prononça encore les paroles de Jésus au jardin de l'Agonie, au seuil de la Passion : « *Non mea voluntas, sed tua fiat (Non pas ma volonté, mais la vôtre)* ». Et il ajouta : « Mes bien chers Pères, je vous demande de réciter les uns pour les autres chaque jour les litanies des saints. »

Après une longue attente, ils furent à tour de rôle et sans pouvoir communiquer entre eux, conduits au greffe et à la salle des fouilles. De nouveau ils furent inscrits suivant le même ordre de préséance : prieur, économe, conseillers... sous les numéros 823, 824, 825, 826, etc.… avec cette fois la mention : prêtre catholique. L'ordre d'écrou était signé Edmond Levraud.

Comparaissant le premier, le P. Radigue interroge le greffier pour connaître les motifs de son arrestation. « Vous portez la soutane, vous êtes prêtre et religieux, que nous faut-il de plus ? » Et pour que personne ne l'ignorât, il inscrivit en marge : prêtre catholique, mention qu'il reporta en face des treize nouveaux noms. Avec les autres, les formalités ne traînèrent pas. Toutefois le cas du frère Lemarchand intrigua les gardiens. Il avait bien été arrêté dans une maison de prêtres, il portait la soutane, il avait déclaré être frère religieux de Picpus : pourquoi s'entêtait-il à nier qu'il fût prêtre ? On l'appelle à nouveau au greffe. On lui fit décliner ses noms et qualités.

« Vous êtes prêtre ? » « Non, je ne suis pas prêtre. » « Mais vous portez la soutane ? » « Parce que je suis sacristain de la chapelle. Vous pouvez donc me relâcher ? » « Que voulez-vous ? Nous n'y pouvons rien. » « Au fond », ajoute le frère, « ils m'étaient sympathiques. » De là à l'élargir, il fallait toute la candeur du bon frère pour le croire. La

Commune débordée avait dû laisser à Mazas comme dans la plupart des prisons les anciens cadres en place et s'était contentée de mettre ses créatures aux postes clef. Les anciens gardiens savaient faire la distinction entre les nouveaux venus et les clients habituels de Mazas, les condamnés de droit commun. Pendant une huitaine, l'un d'eux vint chaque jour prendre le bréviaire du P. Tauvel pour le porter au P. Tardieu, à qui on n'avait pas permis de prendre le sien, il venait fidèlement le chercher quelques heures après et le reporter à son propriétaire. Un autre passait dans les galeries en criant : « Du pain, du pain ? » Sur un signal de l'intérieur, il ouvrait le guichet et en donnait à volonté.

Le Directeur installé par la Commune à Mazas était un certain Mouton. Mystère des nominations de ce gouvernement improvisé ! Rien ne prédisposait ce petit homme au crâne pointu, cordonnier de son état, à exercer ce commandement important. Son aspect n'avait rien de fendant et son zèle n'était guère qu'épistolaire. S'il ne se gênait pas pour blâmer son collègue de la Préfecture, le trop fameux Garreau, de sa trop grande indulgence pour les otages, lui-même se montra coulant à leur égard. Il avait un faible pour le vin et il avait le vin indulgent C'est ainsi qu'il permit la correspondance des otages avec l'extérieur. Il autorisa aussi le transfert, en raison de leur âge, de cinq Pères des Sacrés Cœurs à l'infirmerie.

Peu de chose en vérité : lit de bois au lieu du hamac qu'il faut replier chaque matin, chaise non rivée au mur, visite du docteur. Il n'était pas question de relâcher quoi que ce soit de l'isolement des détenus. Ce fut assez cependant pour le faire taxer de faiblesse et le muter à Saint Lazare, la prison des femmes. Ceci se passait huit jours après l'arrivée de nos captifs à Mazas.

On le remplaça par un « dur », l'ouvrier serrurier Garreau. C'était un jeune homme de 24 ans au plus ; mais la peine de 4 ans qu'il avait purgée en prison, lui avait donné, sinon de l'autorité, du moins

l'expérience nécessaire à son nouvel emploi. Toujours aviné, il avait, lui, le vin mauvais. Il ne marchait qu'avec le revolver à la ceinture et le chassepot en bandoulière. Il commença par mettre les gardiens au pas ; ils se le tinrent pour dit. On peut juger de la haine qu'en moins d'un mois il amassa contre lui, car le premier geste des gardiens, lors de la libération, fut de le fusiller, comme on détruit une bête nuisible. À part la grossièreté de ses propos : « Ils n'ont qu'à crever, ce sera un bon débarras. S'ils ne sont pas contents, on leur cassera la g… » On ne peut toutefois lui reprocher de réels sévices. Il se contenta de faire observer strictement le règlement, et grâce à la terreur qu'il exerçait sur les gardiens, la consigne de l'isolement fut appliquée dans toute sa rigueur. Plus d'un rescapé a avoué, et non des moins bien trempés : « Il y avait de quoi devenir fou. »

Tout arrogance devant ses subordonnés, Garreau filait doux devant ses supérieurs plus ou moins hiérarchiques, que démangeait le besoin d'exercer leur pouvoir tout neuf, fût-ce par une mesure de clémence. Un des treize détenus, le P. Louis Lafaye, avait un neveu étudiant en médecine, qui était assez lié à cet autre étudiant amateur, Raoul Rigault, le maître tout puissant de la Commune, dont la rage anticléricale avait lancé le mot d'ordre fameux : « Mort au bondieusisme et à la réaction. »[21] Pour une fois bon prince, Rigault permit à son camarade de transférer son oncle âgé et malade à l'hôpital de la Pitié. Mais tels étaient les appels à la haine lancés par les journaux révolutionnaires que l'hôpital ne se révéla pas moins dangereux que la prison. Le P. Lafaye se trouva en butte à toutes sortes d'injures et de vexations et on alla jusqu'à tirer deux balles dans la pièce où il se trouvait.

[21] « Le Bon Dieu. Comme Dieu est bon » était une expression de foi largement utilisée au XIXe siècle parmi les chrétiens catholiques, par exemple dans la vie et les écrits de sainte Julie Billiart (1751-1816). Les Communards continuent d'entendre dans cette phrase un thème réactionnaire et antirévolutionnaire.

Le corps diplomatique sut, de son côté, faire preuve de fermeté et de courage. Le P. Daniel Holtermann était de nationalité hollandaise. M. Von Zuilen, ambassadeur des Pays-Bas, exigea sa mise en liberté et envoya son chargé d'affaires, M. Vertemberg, s'enquérir à l'Hôtel de Ville du motif qui l'avait fait interner. On chercha dans les registres et ne trouvant rien, on fut obligé de déclarer : « Arrêté pour cause inconnue. » C'était avouer que ni la politique ni l'ordre public n'étaient pour rien dans cette affaire et que son caractère sacerdotal avait été la seule cause de son arrestation.

Le P. Séverin Kaiser était lui originaire de la Prusse Rhénane. Il n'y avait pas alors entre les deux pays cet antagonisme que nous avons connu. Le Père, avant comme après la guerre de 1870, enseigna, ainsi que ses deux frères, dans des maisons françaises. L'ambassade des États-Unis[22] avait pris les ressortissants allemands sous sa protection. Le secrétaire, M. Schmitt, s'en fut en personne réclamer à Mazas son protégé et connaissant les dangers qu'il courrait, le conduisit dans une famille belge, les Nycten, pour l'y cacher. Mais le soir même, le jeune prêtre offrait son ministère à l'Hospice d'Enghien, dont le chapelain, un de ses confrères, était en prison. Un soldat français se mourait : il l'administra et pour le communier, ainsi que ses camarades et les religieuses, il célébra la messe. Il l'achevait à peine qu'un délégué de la Commune se présentait. Le Père n'eut que le temps de fuir. Il revint

[22] À peine arrivé à Paris pour présenter ses lettres de créance, Elihu Washburne, le ministre américain à Paris, s'est engagé à tenter une percée dans la question des otages, à la demande du nonce apostolique, Mgr Flavio Chigi. Il a rendu visite à Mgr Darboy en prison et a bien décrit son état de faiblesse. (Alistair Horne, *La Chute de Paris*, *Le Siège et la Commune 1870-71*. Penguin Books 2007) p. 355 Les Parisiens ont vraiment apprécié la présence de Washburne parce qu'il n'a pas quitté la ville pendant toute la crise quand le corps diplomatique et même le gouvernement se sont échappés à Tours et Bordeaux. Voir aussi Christopher Gerard Kinsella, *La mission diplomatique du Nonce apostolique de Mgr Chigi à Paris 1870-71* (1974).
Cf. *https://ecommons.luc.edu/luc_diss/1378/* (Consulté le 13 juillet 2018).

demander asile à la famille belge. Un petit reposoir fut dressé pour le Saint Sacrement et la famille commença l'Adoration. Quand quelques jours plus tard, le P. Kaiser quittait la maison hospitalière, on vit couler quelques larmes en voyant disparaître avec lui la présence réelle du Christ.

D'autres tentatives de secourir les otages échouèrent, faute de connaître le milieu des fédérés. La Supérieure de la Mère de Dieu chargea une de ses religieuses de visiter les prisonniers et pour lui permettre de les atteindre plus facilement, elle « la déguisa en dame du monde ». Même s'il ne dénonçait pas trop ouvertement la religieuse, ce déguisement était mal choisi, en raison de la haine des Communaux pour « ceux de la haute » : il ne put faire fléchir la consigne.

Le choix de Mme Petit, la bouchère de la Communauté, fut plus heureux. Assurer un commerce après un long siège et en pleine guerre civile, n'allait pas sans difficultés, qu'aggravait encore la mort subite de son mari en ces jours mêmes. Cependant, non contente de faire porter trois fois par semaine leurs douze paniers de provisions, elle n'hésita pas à se rendre à Versailles pour donner quelques nouvelles au Supérieur Général et ramener un peu de linge. Elle se démena si bien qu'elle devint suspecte aux Communaux. On l'arrêta même ; l'intervention d'un client la sauva.

Ainsi sans sortir de ce récit et sans recourir à des sources étrangères, on peut saisir sur le vif l'ambiance de haine et de mépris de la liberté, qui recouvrait Paris en ce printemps 1871, mais aussi quelles réactions de générosité et d'héroïsme elle provoqua dans tous les milieux.

Chapitre X

AU SECRET

Si la loi du secret était la même pour tous les otages, elle ne pesait pas également sur chacun. Une personnalité connue du Tout-Paris, comme tel curé de grande paroisse ou tel directeur de collège, avait des facilités de nouer des intelligences avec l'extérieur que ne rencontrait pas un provincial fraîchement débarqué dans la capitale. Il faut pour frapper à la bonne porte et passer entre les mailles, pas mal d'entregent et une sérieuse connaissance des choses parisiennes. Elle pouvait aussi plus facilement compter sur une complicité du personnel, qui savait qu'on leur saurait gré des services rendus, une fois les beaux jours revenus et qu'au pis-aller on avait le bras assez long pour les tirer d'un mauvais pas. Certains otages réussirent même à se procurer la Sainte Eucharistie.

Tel n'était pas le cas des Pères des SSCC. Picpus était la maison-mère d'une Congrégation répandue en France, en Belgique, en Amérique, en Océanie. Centre d'administration et de formation cléricale, son influence se faisait beaucoup plus sentir au loin qu'à Paris même. La chapelle n'était guère fréquentée que par les gens du quartier, alors peu peuplé et mal relié au centre. Le ministère bien que chargé, se cantonnait dans le milieu clos des communautés religieuses.

Les Pères étaient tous originaires de la province et n'étaient à Paris que depuis peu. À Cahors, à Poitiers, à Louvain où s'était exercée leur activité, leur arrestation aurait fait sensation. Ils auraient vu s'organiser spontanément un réseau d'entraide en leur faveur. À Paris certes, le sac de leur maison et leur emprisonnement ne passèrent pas inaperçus. Mais aucun d'eux n'était personnellement connu. Leurs Frères restés au couvent y furent rigoureusement séquestrés, puis emprisonnés à leur tour. Les Sœurs de Picpus subirent

le même sort. Ainsi s'explique que l'isolement ait été plus strict pour eux que pour les autres otages.

Laissant délibérément de côté les neuf prisonniers qui échappèrent au massacre, nous ne retiendrons que la correspondance des quatre qui versèrent leur sang pour leur foi. Les lettres étaient soumises à la censure. Toute expression trop appuyée de leurs sentiments chrétiens aurait été regardée comme une provocation et jetée impitoyablement au panier. Les détenus en firent l'expérience à leurs dépens. Pour avoir quelque chance d'atteindre leurs correspondants, ils devaient glisser sur leurs sentiments intimes. Leur vie spirituelle profonde paraît à peine. Il faut lire entre les lignes. En cela encore ils étaient fidèles à leur vocation picpucienne.

Un prêtre, un religieux qui a l'habitude de la méditation solitaire en sa cellule, prend volontiers la plume pour fixer sa pensée ou s'aider à faire le point. Pour celui que la règle oblige à passer chaque jour trois heures à la chapelle au milieu de ses confrères, il n'en est pas question. Au reste, la formation picpucienne attache trop de prix à la simplicité pour se complaire dans une analyse trop appuyée de ses dispositions personnelles. Elle vise à tourner le regard avant tout vers les Cœurs de Jésus et de Marie pour rendre hommage à leur amour et les dédommager des injures et de l'oubli des hommes. Bien que directeurs d'âmes expérimentés, ils ne pratiquaient guère à Picpus que la direction orale et fort peu l'épistolaire. Pour toutes ces raisons leur correspondance n'aura pas de ces belles envolées qui font l'attrait des lettres laissées par quelques-uns de leurs compagnons de captivité. Toutefois elle ne sera pas dépourvue d'intérêt et telle lettre du P. Radigue méritera ce jugement autorisé d'un historien de la Commune, l'abbé Virrieux : « On croirait lire une épître retrouvée dans les écrits de saint Ignace d'Antioche. »

Père Marcellin Rouchouze

Depuis six ans que le P. Marcellin Rouchouze était secrétaire général, qu'il avait pu en noircir du papier ! Écrire ne lui coûtait guère. Mais il n'était pas fâché d'avoir enfin quelque répit, des vacances en somme. Du reste à qui écrire ? Sa sœur était depuis longtemps partie en Amérique du Sud où elle était supérieure des religieuses des SSCC à La Serena (Chili). Il se félicitait de lui avoir écrit la veille même de son arrestation : « Ainsi elle sera sans inquiétude à mon sujet. » Son frère cadet, devenu son supérieur général, était mort l'année précédente. Appelé à collaborer étroitement avec lui, il s'était tiré de cette situation délicate en se confinant dans son bureau d'archiviste qu'il ne quittait guère que pour exercer un ministère fructueux mais sans éclat dans la maison de repos, dite du « Prince Eugène ».

Il ne rompt le silence qu'une seule fois pour rassurer un employé de la librairie religieuse Magnin, une relation d'affaires, dont il a su apprécier le savoir-faire et le dévouement. Habitué à dresser les procès-verbaux des conseils auxquels sa fonction l'oblige à assister, il décrit par le menu sa cellule, non sans une pointe de badinage :

> *« Maison d'arrêt de Mazas, 8 mai 1871... le 17 avril, à 3h 1/2 du soir, nous avons été transférés en voiture cellulaire à la maison d'arrêt de Mazas et confinés chacun dans une cellule de 32 pieds carrés environ, où nous avons trouvé pour tous objets: 1°) un hamac à suspendre chaque soir ; 2°) un matelas de laine et crin ; 3°) une paire de drap de toile d'un lé ; 4°) deux couvertures de laine beige ; 5°) une table à tiroir fixée à la muraille ; 6°) une chaise de paille rivée à la table par une chaîne de fer ; 7°) un bidon de fer battu étamé ; 8°) un gobelet id.; 9°) une cuillère de bois ; 1°) un jégneux-crachoir ; 11°) une terrine pour la toilette ; 12°)un balai de bouleau sans manche ; 13°) un balai de chiendent.*
>
> *« Après avoir passé là une huitaine et y avoir fait chacun notre ménage le moins mal possible, cinq d'entre nous ont dû à leurs soixante ans passés, le privilège d'être transférés dans une cellule d'invalide dans la division dite*

infirmerie, où chaque prisonnier a un lit de bois composé d'une paillasse, d'un matelas, de deux draps d'un lé et demi et de deux couvertures. La table et la chaise ne sont pas condamnées ; chaque soir où l'on nous fait allumer notre bec de gaz, on ouvre le guichet de la porte et on le laisse ouvert toute la nuit, ce qui n'a pas lieu dans les autres divisions. Chaque cellule a sa fosse d'aisance munie d'une cuvette en faïence.

« À 8 heures du matin on sert également à tous les prisonniers un bouillon maigre dans une gamelle en fer battu étamé : ce bouillon est gras deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi ; le soir à trois heures, on sert une portion maigre, telle que haricots, pommes de terre en purée, lentilles, riz, (on a un morceau de bœuf froid le dimanche et le jeudi). Chaque matin, on dépose, sur une planchette fixée au-dessous du guichet, un pain de munition. Cette pitance serait bien maigre, si chaque détenu n'avait la faculté de recevoir quelques provisions soit de la cantine, soit du dehors. Le boucher de notre maison nous apporte quelques vivres tous les deux jours.

« Il y a chaque jour une heure de promenade solitaire dans une petite cour triangulaire.

« Avec ce système, Mazas est pour moi une véritable école de silence, où je perfectionnerai mon goût pour la philosophie. Du reste nous aurions tort de nous plaindre des employés, soit supérieurs, soit subalternes ; les uns et les autres sont pleins de convenance à notre égard : pas la moindre parole déplacée...

« En attendant, me voici prisonnier depuis vingt-six jours. La sainte et adorable volonté de Dieu soit faite en tout et partout. »

L'abbé Rouchouze, de Picpus, 6 division, N° 60.

On a remarqué les deux dernières phrases dont les mots voilés cachent mal l'héroïsme. Professeur à Picpus, Enghien, Nivelles, Graves, puis supérieur, professeur à nouveau à Poitiers, secrétaire, prisonnier : autant de changements de décor accomplis en un temps record. Aucun ne l'a pris au dépourvu. Il les a tous accueillis d'une âme égale, car chaque fois il y a vu la claire manifestation de la volonté

d'amour de Celui à qui il s'est lié en réciprocité d'amour par obéissance. Voilà qui a fait l'unité de sa vie et sa densité.

On comprend cette autre réflexion de l'historien Virrieu : « Pour que les otages aient été contents à Mazas, il fallait qu'ils fussent de la race des martyrs. » Le Père Rouchouze était, on l'a vu, d'une famille de saints. Bon sang ne peut mentir.

Père Frézal Tardieu

Le P. Frézal Tardieu avait longtemps doublé son action directe d'un fécond apostolat de la plume. Mais il s'était lui-même enveloppé de silence. Sa modestie lui interdisait de parler de lui. Sa pudeur native s'était encore renforcée durant son long séjour en pays flamand, où l'on n'aime guère à faire parade de ses sentiments. Il avait à Mazas une autre raison de se tenir sur la réserve. Il avait écrit, dès le début de son internement, à l'un de ses dirigés qui n'avait rien trouvé mieux que de le publier dans *L'Univers*. La lettre volontairement modérée prenait, du fait de son insertion dans le journal de Louis Veuillot qui menait une dure guerre aux idées et aux hommes de la Commune, allure de protestation.

« Les 13 Pères de Picpus arrêtés le 8 avril (sic) sont détenus depuis le 17 à Mazas. » L'un d'eux écrit à une personne de sa connaissance une lettre bien simple et bien calme, qui ne dénonce pas précisément un conspirateur :

> *« C'est de Mazas que je vous écris. J'y suis enfermé depuis lundi soir avec douze de mes confrères. Ma cellule n'est pas grande comme vous le pensez bien ; mais elle me suffirait si j'étais libre. Jamais je n'ai eu autant de personnes à mon service que depuis mon séjour ici. J'y passerais mon temps sans trop m'y ennuyer, si j'avais quelques livres. Je dois dire qu'on nous a offert des livres de l'établissement ; mais quand on n'a pas ceux qui font l'objet des études ordinaires, on se sent isolé. Je suis tranquille et je dors bien,*

parce que ma conscience ne me reproche rien. Je ne me suis jamais occupé que de mes études et de ma classe.

F. Tardieu, prêtre, 3ème division, 39 »

« Vive le Cœur sacré de Jésus !!! » avait-il écrit en tête de son premier billet, avec trois points d'exclamation en guise de profession de foi. Désormais il se montre plus discret. Dans ces courts billets, à défaut du confesseur de la foi, se découvre l'homme : son amour du travail et de l'étude, ses goûts simples, sa frugalité, sa délicatesse de cœur.

« On disait toujours qu'il me fallait du repos, mais quand on voit le travail à faire, il n'est pas facile de se décider au repos. Maintenant je m'en donne forcément et comme je ne m'inquiète pas trop, je pense que cela me fera du bien. » (13 mai)

« Je crois que si je pouvais avoir la faculté de me livrer à mes études ordinaires, je finirais par supporter avec patience le séjour de ma cellule. » (15 mai)

On notera qu'il écrit ces lignes après un mois de captivité. S'il se plaint, c'est de l'excessive générosité de ses bienfaiteurs : « Je serais presque tenté de vous faire un petit reproche. Vous voulez trop bien traiter le prisonnier. Vous savez que j'aime bien qu'on fasse un peu mes volontés ; voici donc ce que je désire. Quand on m'enverra une petite soupe, une seule petite portion me suffit amplement ; j'aurai toujours un peu de fromage à ajouter. Que la portion soit petite je le répète ; car je mange peu ordinairement. De vin ne m'en envoyez que quand j'en demanderai. Soyez assuré qu'avec vous je ne me gênerai pas. J'ai aussi du tabac (à priser) pour longtemps. Pour l'argent je n'en ai que faire. Je ne dépense rien. » (15 mai)

Rien n'est souvent plus difficile à percer qu'un lozérien. Non qu'il soit dissimulateur, il est secret. L'homme est à l'image de la nature qui l'environne, aux prises avec la rigueur de l'altitude comme

avec la chaleur méridionale. Chez le P. Tardieu cette rare maîtrise de soi fut aussi et surtout l'œuvre de la grâce divine. Sous son apparente placidité se cachait une âme de feu.

On a trouvé dans ses papiers après sa mort, trois prières écrites de sa main et composées par lui. Il n'y a aucune indication de date. Au papier, à l'écriture, à certaines allusions, on peut les faire remonter à six ou sept ans. Or dans l'une d'elles, il demande, est-ce un pressentiment ? - la grâce du martyre.

> *« Me voici, ô mon Dieu, pour faire votre volonté ; gravez votre loi sainte au milieu de mon cœur et faites-moi la grâce d'accomplir toujours ce qui vous est agréable. O Très Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, mon Dieu et mon Tout, je Vous adore et Vous rends grâce pour les bienfaits de ma création, de ma vocation à la Congrégation des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie...*
>
> *Prosterné devant vous, ô mon Dieu, et tout couvert du sang de votre Fils, je Vous offre et Vous consacre tout ce que j'ai, tout ce que je suis, mes pensées, mes paroles, mes actions, mes infirmités, mes maladies, mes biens, ma réputation, ma vie. Vous m'avez tout donné, je Vous rends tout pour être employé à votre gloire et au salut de mon prochain.*
>
> *Accordez-moi par l'intercession de la B.V. Marie, la grâce... de faire toujours votre sainte volonté. Faites que j'arrive à la perfection de ma vocation selon l'esprit des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, afin que ma joie soit parfaite. Donnez-moi une bonne volonté, ferme et persévérante et une profonde paix. Faites que marchant toujours en votre présence, je vous trouve en toutes choses et accordez-moi de tendre constamment vers Vous par amour et par reconnaissance et d'arriver à Vous par la palme du martyre afin que je puisse Vous louer, Vous bénir et chanter éternellement vos miséricordes. Amen. »*

Dieu qui a sauvé le monde par la mort de son Fils et qui cherche toujours des victimes volontaires pour continuer son œuvre de salut, allait le prendre au mot et lui accorder, avec la palme du martyre, cette paix souhaitée et cette joie parfaite.

Père Polycarpe Tuffier

Tout diffèrent apparaît le P. Polycarpe Tuffier. Autant son compatriote se montre secret, silencieux, maître de lui, autant il se révèle transparent, communicatif, rongeant son frein. Le texte original de ses lettres a été perdu. Il n'en reste que deux copies passablement divergentes : l'une est de sa sainte cousine, la Mère Reine, qui les a copiées de sa main sur l'original pour la consolation et l'édification de sa famille. L'autre partielle, est due à un confrère en vue d'une éventuelle publication. On le soupçonne fort d'y avoir ajouté des réflexions pieuses de son cru pour les rendre plus édifiantes. Qu'on ne se scandalise pas. C'est la conception qu'on s'est longtemps faite de l'histoire. Les anciens recherchaient plus la vérité profonde que le document authentique. En toute bonne foi le confrère devait penser : « qu'aurait écrit le P. Tuffier s'il avait eu liberté complète d'expression ».

L'erreur de ses historiens vient moins de cette entorse à la vérité que de la conception trop étroite qu'ils se faisaient de la sainteté et du martyre. Chacun va vers Dieu et vers la mort avec son tempérament propre et les lumières qu'il reçoit. Doué d'une réelle pénétration d'intelligence et d'un sens des affaires fort avisé, le P. Tuffier a conservé l'âme d'un enfant. Pour être lui-même, il a besoin de parler, de marcher, de s'extérioriser. Le silence, l'isolement, l'immobilité où il fut condamné lui enlèvent ses moyens et le privent de cette clarté sans laquelle son âme droite ne peut se décider. Pourquoi-a-t-il été arrêté : est-ce à titre politique ou à titre religieux ? Cette question le torture. Il est permis d'y voir l'épreuve suprême permise par Dieu pour consommer le don total et sans repentance qu'il lui avait fait à l'aube de ses 12 ans.

Il n'a pour tout correspondant qu'un jeune ménage de cousins éloignés. Leur dévouement est à toute épreuve, mais il ne peut attendre d'eux cette lumière qu'il cherche. Une phrase de lui est révélatrice. « Les lettres à la vérité sont lues au greffe, mais peu importe quand on écrit

pour ses affaires. » (5 mai) Nous sommes prévenus : c'est l'homme d'affaires, l'économe général qui écrit, non le prêtre, le religieux. On sait par Mère Reine que, depuis son mariage et son arrivée à Paris, le cousin Charles s'est éloigné de toute pratique religieuse et que le P. Tuffier cherche à ramener le jeune ménage à Dieu. Il estime que le meilleur moyen d'y parvenir est de gagner leur confiance et de leur faire accomplir les gestes de la charité chrétienne, alors que des exhortations directes risqueraient de les braquer. Une réflexion jaillie spontanément trouvera plus sûrement le chemin de leur cœur. L'avenir lui donna raison et tous deux revinrent sincèrement et définitivement à ce Dieu pour lequel leur cousin allait mourir.

De là, la part importante que tiennent les questions de ravitaillement dans cette correspondance. C'est un sujet de tout repos pour la censure et il sait faire plaisir à la bonne ménagère qu'est sa cousine. Il est pour lui-même, quoique fine bouche, d'une extrême frugalité, mais il n'a gardé d'oublier qu'il est économe et plus que jamais se sent responsable du bien-être de ses frères. « J'ai fait mon possible pour qu'on nous apportât de la maison quelques vivres. Rien n'est encore venu. Plusieurs de ses amis sont capables d'en mourir. » (22 avril). Il relance de sa prison la bouchère Mme Petit, qui vient de perdre son mari et que la douleur a momentanément abattue. De sa cellule, il organise le ravitaillement, fait tenir à l'un une bouteille de vin, à un autre du chocolat ou de l'argent. Jusqu'au bout, il maintiendra sa sollicitude, sans oublier les pauvres avec qui il partage volontiers sa maigre portion.

Il a une autre raison, toute personnelle, d'écrire. Il n'a jamais pu se défendre d'une crainte quelque peu excessive pour sa santé, qui d'ailleurs ne l'a jamais empêché de se dépenser sans compter. À Mazas, ses craintes le reprennent, non sans raison cette fois : la congestion le guette. « Craignant que mon tempérament sanguin ne pût supporter cette existence, j'ai écrit au Préfet. Je mange excessivement peu. Si je mangeais, j'aurais dans ma cellule une congestion cérébrale. » (22 avril)

« Je n'ai pas été malade, mais bien souffrant par suite du manque d'air et d'exercice que réclame impérieusement mon tempérament sanguin. » (7 mai) « Hier je n'étais pas bien et sans la promenade au grand promenoir je ne sais pas ce que je serais devenu ». (9 mai) « Je n'ai pas eu de graves maladies. Mais cette position équivaut bien à une longue et pénible maladie. » (12 mai) Écrire lui semble un excellent exercice d'hygiène pour retrouver l'équilibre physique et moral. « Je vous écris pour me soulager plutôt que pour autre chose. » (6 mai) C'est sous ce double aspect de correspondance d'homme d'affaires et de malade luttant contre la congestion qu'il faut le juger.

Il insiste avec tant de gentillesse et d'affection pour avoir des lettres. Quelle joie pour le prisonnier si à l'heure du courrier, il entend ouvrir le guichet ! Quelle déception s'il en est privé ! « Écrivez-moi tous les jours jusqu'à nouvel ordre. Je n'ai encore reçu signe de vie que de vous. (20 avril) J'attends une lettre de vous ; ne trompez pas mon attente. Il me tarde d'avoir de vos nouvelles. Écrivez-moi souvent ; plus tard ce ne sera pas si nécessaire, mais en ce moment je le désire et vous le demande. » (26 avril)

Il craint parfois d'avoir dépassé la mesure et de s'être montré trop exigeant. Mais il a une si délicate façon de remercier... et de récidiver qu'on ne lui en tient pas rigueur. « Dites-moi comment vous allez, ainsi que la cousine qui sera à l'avenir plus qu'une cousine. Elle se conduit en véritable sœur. » (3 mai) « J'avais réellement besoin de la lettre que vous m'avez écrite. Je plains la petite cousine d'être obligée de venir à Mazas tous les jours. Il ne faut pas faire plus que force. Il faudra se borner à venir tous les deux jours. Elle doit être bien embarrassée pour varier un peu le menu. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous bénisse et vous récompense de tout ce que vous faites pour moi. Que Dieu vous conserve la santé pour soigner ceux qui ont besoin de secours. Comme tu le dis bien, Charles, il n'y a que Dieu qui puisse nous tirer de là. » (12 mai) « Que de courses je vous

occasionne. Mais comme j'espère à présent que cela finira bientôt, je ne vous donne pas congé. J'ai trop besoin de vous. » (19 mai)

Le P. Tuffier est trop primesautier pour ne pas se montrer dans ses lettres tel qu'il est, défauts et qualités : mais plus encore elles révèlent la douloureuse crise de conscience qu'il traverse et qu'achève dans la nuit de l'âme le travail de perfection commencé dans la joie du noviciat.

Une maxime qu'il répète à plusieurs reprises nous fixe sur la ligne de conduite qu'il s'est tracée dès son entrée en prison. « Dans ce monde il faut que nous fassions par nous-mêmes ce dont nous sommes capables et ne pas tout laisser faire à la Providence. C'est elle qui sans doute a dit : Aide-toi et le ciel t'aidera. » (13 mai). C'est là certes l'expérience d'un homme qui a de belles réalisations derrière lui. Mais il ignore encore que les lois qui régissent le monde de la liberté n'ont plus cours dans ce monde concentrationnaire qui désormais sera le sien. Il va l'apprendre à ses dépens.

Dès son arrivée à Mazas il tient à tirer au clair sa situation : Pourquoi l'a-t-on arrêté ? Quand va-t-on l'appeler devant le juge d'instruction pour savoir de quoi on l'accuse ? Le lendemain même de son entrée il écrit au préfet pour lui demander des explications. Deux jours après il voit apparaître dans sa cellule un beau vieillard à barbe blanche qui en plus de la rosette rouge frangée d'or épinglée au veston, porte bien apparente l'écharpe rouge à glands d'or. C'est Miot, un illuminé dangereux qui adore promener ses insignes de représentant de la Commune dans les lieux où il a jadis circulé en plus modeste appareil, (il a été déporté après le coup d'État en 1851). Volontiers maintenant il joue au saint-bernard. Rigault que ses excès vont obliger à démissionner dans quelques jours, sent la nécessité de jeter du lest. Il charge donc Miot d'endormir le prisonnier, qu'il croit sans doute plus puissant qu'il n'est. Miot n'y réussit que trop bien. Le P. Tuffier écrit le lendemain « il faut que nous restions en prison à

cause de Versailles. Notre présence ici empêche, dit-il, beaucoup de mal. » (22 avril)

Le Père est tombé dans le panneau. Puisque la Commune a répondu si vite à son appel et lui a délégué un haut personnage, puisqu'elle veut causer et s'expliquer avec lui, ce n'est donc pas à la religion comme telle qu'on en veut ; il n'a donc pas été arrêté pour un motif religieux, en haine de la foi. Il n'est donc qu'un prisonnier politique.

Prisonnier politique : la phrase comme un venin, va agir sur le moral du captif et le miner lentement. Il écrit huit jours après : « Ne vous découragez pas, marchez, quand c'est pour la justice, pour le droit. (Il ne dit pas pour Dieu, pour la religion). Pourquoi tout cela ? Prenons patience. Bientôt trois semaines de secret sans savoir pour quel motif. » (1er mai) « Est-ce toujours la même sévérité dans notre quartier de Picpus ! Il n'y a pourtant pas là de conspirateurs. Ce secret ne peut durer, parce qu'il ne repose sur aucun motif sérieux ». (3 mai) « Personne ne vient nous interroger. Personne qui nous dise pourquoi nous sommes là. » (6 mai)

Le greffe a-t-il communiqué cette lettre à la direction ? Le soir même la porte de sa cellule s'ouvre et laisse apparaître la silhouette déjetée de Garreau, portant comme toujours revolver à la ceinture et chassepot en bandoulière. « J'ai eu la visite du Directeur. Il m'a dit que nous n'étions pas au secret, que nous pouvions lire les journaux, que nous étions là plutôt comme des otages qu'à tout autre titre, que si nous ne pouvions recevoir la visite de nos parents et amis, c'était que l'instruction était commencée. En fin de compte, cette visite m'a fait du bien. Mon Dieu, mon Dieu, donnez-moi la patience, la résignation. » (7 mai)

Tout à la joie de pouvoir parler, car pour lui vivre c'est parler, il écrit à Miot et à nouveau reçoit sa visite. « Mr. Miot m'a annoncé que nous touchons au dénouement, que les choses ne pouvaient aller plus

loin ; nous étions pour arrêter les fureurs de Versailles. Ce sont ses expressions ». Et il ajoute candidement : « C'est la première bonne visite que je reçois. Cet homme m'a paru sincère et je compte que ses paroles seront suivies d'effet. Oh ! Que c'est dur, surtout quand c'est pour des personnes qui jamais ne vous en saurons gré. Versailles se moque bien de nous ! Que sommes-nous pour eux, je vous le demande, cher cousin. » (13 mai) Il reprend le surlendemain : « La visite de Mr. Miot n'a pas peu contribué à me rétablir. Si tout le monde était aussi raisonnable, les choses iraient peut-être autrement. Aujourd'hui je lui ai écrit pour le remercier. » (15 mai)

Aucun doute n'est possible. Le pauvre Père s'est laissé prendre au piège. Comment n'a-t-il pas vu la contradiction flagrante ? On ne peut être à la fois otage et prévenu, celui qu'on destine à servir de monnaie d'échange et celui dont on instruit le procès. Il oublie son histoire de l'Église. Toujours les persécuteurs ont accusé les chrétiens d'être des agitateurs politiques, à commencer par le Christ en sa Passion.

S'il avait entendu Miot, au sortir d'une visite aux prisonniers politiques, déclarer à la foule : « Le peuple est patient, il se résigne à supporter le joug et l'humiliation, mais sa vengeance n'en est que plus terrible le jour où elle éclate. Malheur à qui le provoque et le pousse à bout. Jusqu'ici notre colère ne s'est exercée que sur des choses matérielles, mais le jour approche où elle atteindra la réaction qui cherche à nous écraser ; et les représailles seront terribles », peut-être aurait-il jugé Miot moins raisonnable et moins sincère et compris qu'il pesait lui-même encore moins devant la Commune que devant les Versaillais, peut-être aurait-il prêté une oreille moins attentive à Garreau lui vantant les adoucissements qu'il avait apportés aux prisonniers, s'il avait pu deviner que ce même Garreau, le plaçant en tête de liste lors du transfert à la Roquette, sans doute parce qu'il le jugeait le plus marquant du lot des prisonniers, le désignait par là même à figurer en tête de liste lors de l'appel du 26 mai.

La dernière lettre que nous possédons de lui se termine par ses mots : « Et dire que tout cela ne finit pas ! Bientôt six semaines que nous sommes là, sans qu'on nous ait dit pourquoi ! » (21 mai)

Aussi jusqu'aux derniers jours de sa captivité à Mazas, le Père Tuffier se range de lui-même dans la catégorie des prisonniers politiques. Il n'a pas conscience, du moins pleinement, d'avoir été arrêté en haine de la foi. Pas une seule fois il ne met en avant son caractère de prêtre et de religieux pour expliquer son emprisonnement. Sa droiture foncière ne lui a pas permis de déceler le mensonge et le double jeu de la Commune. Il n'a vu dans ses souffrances qu'une épreuve permise par Dieu, mais non une épreuve endurée pour Dieu. On n'est pas plus malheureux ! Souffrir pour le Christ et ne pas le savoir ! La certitude de subir la persécution pour son Nom et sa Personne l'aurait exalté. Son ignorance l'accable.

Dès lors sa détention ressemble à une lente agonie. « Que c'est dur, cher cousin, que c'est dur ! Mais que faire ? Il vaut mieux souffrir que d'être coupable. Je souffre beaucoup, mais Dieu est là qui me soutiendra. (29 avril) Vous avez sans doute été appelé par le service. Le mien est d'être toujours à la même place. (22 avril) On nous fait espérer que cet état de choses ne durera pas longtemps. Dieu le veuille. Grâce à vous mes souffrances morales et physiques auront été un peu adoucies. (26 avril) Rien de changé dans notre position. (27 avril) Enfin cette occupation avec cette sévérité ne peut durer. (1er mai) On n'est pas pressé d'en finir avec nous. Mercredi dernier il y a eu trois semaines que nous sommes au secret et rien n'annonce que l'on veuille nous interroger. Nous n'avons vu personne excepté ce membre de la Commune qui ne m'a pas fait espérer une prompte liberté. Mon Dieu ! Mon Dieu ! Donne-moi la patience et la résignation. Sans la pensée de Dieu qui nous soutient, que deviendrons-nous ? Se soumettre, c'est tout ce que l'on peut faire et se soumettre encore. » (5 mai)

Il semble bien que les autres lettres qu'il peut envoyer à certaines communautés religieuses ou à des pénitentes, aient exprimé plus librement ses sentiments religieux. L'original a été perdu. On n'en conserve que de douteuses copies. Il disait à Mme Langlois : « Prions les uns pour les autres. Acceptons les croix que Dieu nous envoie. Vous avez eu dans votre vie sans doute des jours de grandes tristesses. Vous les avez supportées chrétiennement. Il faut bien que nous, les ministres d'un Dieu crucifié, nous participions à la croix de notre Divin Maître. » (26 avril)

« J'ignore ce que le Bon Dieu me prépare et quelles sont ses volontés sur moi. Mais si sous peu j'avais la liberté, j'irais vous demander l'hospitalité pour quelques jours. Que n'ai-je réalisé ce plan inspiré par la confiance à laquelle vous me conviez. Mais d'un côté je n'aurais pas participé à la Passion de Notre Divin Maître. Et je suis heureux d'avoir un peu bu au calice de ses douleurs. On ne peut être ministre de Notre Seigneur si on ne monte pas au Calvaire avec lui. » (28 avril) Une seule fois, cette « correspondance d'affaires » avec le cousin Charles s'élève d'un coup d'aile. Encore cette envolée se loge-t-elle entre l'annonce d'un envoi d'argent et d'une bouteille de vin à un confrère.

Il écrit le 18 mai : « Mettons-nous entre les mains de Dieu. Confions-nous à Lui, après avoir fait les démarches que recommande la prudence. Ce soir fête de l'Ascension :

O quando lucescet tuus	O quand luira-t-il ce jour
Qui nescit occasum dies !	qui ne connaît pas de couchant !
O quando sancta se dabit	O quand nous sera-t-elle donnée cette sainte
Quae nescit hostem patria !	patrie qui ne connaît pas d'ennemis ! »

Huit jours après se lèverait le jour de son martyre que dans sa liturgie l'Église appelle le jour de la naissance au ciel. Ces billets d'affaires, écrits à la diable pour lutter contre la maladie, où les idées chevauchent les unes sur les autres, n'ont certes pas été composés

pour la postérité ni pour son édification. Mais peut-être cette âme qui souffre, qui gémit, qui se débat, qui péniblement cherche à comprendre où Dieu la mène, n'offre-t-elle pas un spectacle moins intéressant pour les pauvres hommes et les simples chrétiens que nous sommes ! L'homme ne peut toujours planer sur les hauteurs. Il suffit à sa grandeur qu'elles ne lui soient pas interdites.

Voué par vocation à honorer et à revivre aussi le mystère de l'agonie du Christ au jardin des Oliviers, il n'est pas interdit de penser qu'au soir d'une longue vie de fidélité à la grâce, le P. Tuffier ait été appelé à revivre d'une façon plus étroite ce mystère, et qu'à sa manière il ait dit comme le Christ : « Que ce calice s'éloigne de moi », pour ajouter comme Jésus : « Que votre volonté soit faite et non la mienne. »

Père Ladislas Radigue

C'est au contraire en pleine clarté que le P. Ladislas Radigue se prépare au suprême sacrifice. Il a sur ses confrères l'inappréciable avantage de pouvoir communiquer librement, par l'entremise d'une de ses sœurs qui habite Paris, avec son Supérieur Général et avec son propre père encore vivant. Pas un seul instant il ne doute que seule sa qualité de prêtre et de religieux ait causé son arrestation. Il se fait un devoir filial de les informer l'un et l'autre et de ne leur rien cacher de ses sentiments profonds.

Le P. Radigue avait un tempérament sensible et affectueux. Il demande à sa sœur et à son frère d'annoncer avec ménagement à son père âgé son emprisonnement. « J'écris à mon père et à Octave. Je ne sais que leur dire. J'ai le cœur navré en pensant à la douleur de mon pauvre père. Il faut encore élever son cœur à Dieu et accepter le calice... Je ne suis pas en état d'écrire. Si je suivais mes impressions, je leur ferais trop de mal. »

Le moment de dépression a été court. Vite il s'est ressaisi et poursuit sur un ton badin : « C'est aujourd'hui l'anniversaire de ma naissance et de mon baptême. Nanon Bobet qui m'a porté à l'église (c'était le jour de l'Ascension) m'a dit qu'il pleuvait. C'est peut-être pour cela que la pluie me donne la migraine. J'aurais été fortement impressionné. Il y eut grande fête et grand carillon ce jour-là au pays. Aujourd'hui il n'y a plus de fête ni de carillon. Espérons que ce ne sera pas sans profit. »

C'est à son frère qu'il s'adresse tout d'abord. Il prend un ton plaisant : « Il est vrai que j'ai changé de domicile pour cause probablement d'utilité publique. Je ne sens pas trop que ce soit pour mon utilité privée. Je suis en très illustre compagnie, dans le même corps de logis que Mgr l'Archevêque de Paris, pavillon privilégié, s'il vous plaît, que m'a valu la délicatesse de ma santé. Et ce qu'il y a de beau dans ce siècle d'égalité, c'est que ma chambre est aussi belle et aussi avantageusement meublée que celle de sa Grandeur. Il faut dire cependant que si je suis au milieu des illustrations, je ne jouis pas beaucoup de leur société. Je mène une vie très retirée. Je ne sors qu'une heure par jour, et encore je ne fais qu'une promenade solitaire... Une fenêtre donne de l'air et de la lumière tant qu'on en peut désirer. Seulement il est difficile de regarder par la fenêtre qui ne commence qu'à deux mètres vingt-cinq au moins du sol. C'est bien un petit inconvénient dans un moment où on serait si content de voir ce qui se passe au dehors. On ne peut pas tout avoir. J'avoue qu'il me manque une chose essentielle, la liberté ; mais du temps qu'il court, il y a plus ici de liberté que partout ailleurs dans Paris. »

Il essaye d'adopter le même ton de badinerie avec son père. Mais il le quitte aussitôt pour décharger son cœur. Sur ce sujet on ne peut biaiser. D'ailleurs le vieillard connaissait son arrestation.

> « 6 mai... Je défie qui que ce soit de prouver que je me suis occupé de politique. J'aime mon pays. Je désire son bonheur. Je

souffre beaucoup de le voir livré aux horreurs de la guerre civile, après les malheurs de la guerre étrangère. Je prie Dieu sans cesse de le délivrer de tous ces maux, de lui rendre la paix et la prospérité, de lui faire recouvrer son rang à la tête des nations ; voilà toute ma politique, elle ne peut porter ombrage à personne.

Je ne vois que mon caractère de prêtre et de religieux qui pourrait m'exposer à quelques tracasseries ; c'est même, je crois, ce qui m'a fait arrêter. Vous verrez que j'en sortirai sans une égratignure et bien honoré d'avoir souffert quelque chose pour Dieu... J'espère qu'il me comptera ces jours de captivité et qu'au ciel je les regarderai comme les plus beaux jours de ma vie. »

Avec son frère, il est encore plus explicite :

« La politique n'est pour rien dans mon affaire. Je suis arrêté comme prêtre et comme religieux, par conséquent je souffre pour le nom de Dieu et pour la religion. Je ne suis donc pas malheureux... Je suis persuadé que vous me voyez massacré ou fusillé. Je n'aurai pas cette chance. Si elle m'était donnée, je serais délivré de ma pauvre carcasse qui m'a bien fait souffrir et je partirais pour un autre monde (où il faudra bien aller sous peu) par la porte la plus courte et la plus avantageuse. Il y aurait bien un mauvais quart d'heure à passer, mais quand il serait passé, quel bonheur ! »

C'est dans l'épreuve que se révèle le vrai chef. Sans doute le P. Radigue est-il au secret et ne peut-il avoir aucune communication avec ses confrères. Il ne se croit pas pour cela déchargé de sa responsabilité de prieur. Plus que jamais il prend en charge spirituellement les neuf religieux enfermés à Mazas avec lui. Il est sûr de parler en leur nom en envoyant à son Supérieur Général cette profession de foi, qu'on a pu comparer à une épître retrouvée dans les écrits de Saint Ignace Antioche.

« Mazas, 3 mai 1871

Mon Très Révérend Père,

Dans les pages précédentes, je vous ai fait une froide analyse de ce qui nous est arrivé, sans rien vous dire de nos impressions, de nos souffrances morales, des dispositions de nos esprits et des sentiments de nos cœurs. Mon bien aimé Père, il est des choses que tout le monde doit sentir et qu'il est impossible d'exprimer. Comment vous dire nos impressions pendant ces heures d'angoisse passées au parloir de Picpus, les déchirements de notre cœur en quittant la maison-mère et la laissant à la merci de gens ennemis, sans savoir ce que nos Frères et nos Sœurs avaient à redouter de leurs dispositions hostiles ? Comment vous dire nos sentiments dans les diverses circonstances où nous nous sommes trouvés depuis notre arrestation ? Je ne pourrais exprimer ce que j'ai éprouvé, mais ce que je dois dire, c'est que tous ont été dignes et vraiment disciples de Jésus-Christ. Tous ont fait à Dieu leur sacrifice avec une sainte intrépidité ; il y avait un peu de l'Ibant gaudentes des Actes des Apôtres. J'ai la confiance, mon Père, que vous ne rougirez pas de vos enfants ; ils n'ont fait ni ne feront rien d'indigne de vous ni de la société dont ils sont membres.

Il me semble, mon Père, que tout cela ne suffit plus et que vous désirez savoir quelque chose de plus précis sur les faits et gestes de votre pauvre prieur et sur son état actuel. Je vous dirai d'abord, mon bien aimé Père, que j'ai été soumis à une épreuve un peu forte pour ma faiblesse ; si, grâce à Dieu le courage n'a jamais manqué, les forces physiques ont souvent fait défaut. Vous connaissez mes infirmités, une névrose, que j'éprouve dans tout le corps et particulièrement au cœur, m'occasionne en temps ordinaire, des impressions pénibles à la moindre commotion ; jugez par-là de ce que j'ai éprouvé au milieu de circonstances si pénibles, même pour les moins impressionnables. J'ai cru plusieurs fois que j'allais défaillir ; heureusement que l'âme tenait encore un peu pour contenir le corps qui fléchissait. Tout cela doit encore vous dire que ma santé n'est pas brillante, et que ces jours de ma captivité sont pénibles à ma nature, mais enfin je vis encore, et je m'en tirerai, j'espère, à moins qu'une balle vienne m'arrêter en chemin.

N'allez pas conclure que je suis malheureux ; je puis le dire à vous, mon bien aimé Père, je n'ai jamais été aussi heureux de ma vie. J'ai éprouvé combien le Seigneur est bon, et quelle assistance il donne à ceux qu'il éprouve pour la gloire de son nom. J'ai même un peu compris après l'avoir goûté, le superabundo gaudio in omni tribulatione de Saint-Paul. N'est-il pas vrai, mon Père, qu'aux yeux de la foi nous ne sommes pas à plaindre ? Pour moi je me trouve très honoré de souffrir pour la religion de Jésus-Christ. Je ne me regarde pas du tout comme un prisonnier politique. Je ne veux pas avoir d'autre politique que celle de mon Sauveur Jésus. Je suis donc maintenant fier de me trouver à la suite de tant de glorieux confesseurs qui ont rendu témoignage à Jésus-Christ. Je pense au glorieux apôtre Pierre, dans la prison Mamertine ; tous les jours je baise avec amour un fac-simile de ses chaînes, que je suis heureux de posséder. Je pense au grand Saint Paul, en lisant ses souffrances dans les Actes et dans ses Épîtres. Ce que je souffre n'est rien en comparaison ; c'est beaucoup pour moi, parce que je suis faible. Je passe en revue tant d'autres saints et saintes qui sont loués pour avoir souffert ce que je souffre, et je me demande alors pourquoi je ne serais pas heureux de ce qui a fait la félicité des saints. Les fêtes de chaque jour me fournissent encore des encouragements. Comment se plaindre, en lisant l'office de Saint Athanase ? Et aujourd'hui, comment n'être pas glorieux de porter un peu cette croix dont on célèbre le triomphe ?

Je pense à la Congrégation dont tous les membres prient pour nous ; je pense à vous surtout, bien aimé Père, qui souffrez autant que nous de nos souffrances. Je suis tout joyeux de tenir votre place ici et de vous savoir en sûreté ; vous pouvez consoler la famille et la diriger.

Je tâche de m'unir au Saint Sacrifice célébré dans nos chapelles ; aux adorateurs et aux adoratrices qui nous remplacent au pied du Saint Tabernacle. Je me suis orienté et, comme Daniel vers Jérusalem, je me tourne vers les sanctuaires de la maison-mère, et j'adore avec les membres de la famille qui y sont encore, hélas ! en captivité.

Pardon, mon Père, de tout ce verbiage ; je suis si heureux de m'entretenir avec vous ! Un petit mot de votre part me ferait bien plaisir ; je crois la chose

possible, en m'écrivant par l'intermédiaire de ma sœur, qui vient me voir deux fois par semaine. Elle a un correspondant à Saint Denis, pour écrire en province.

Vous pourrez écrire aux autres Pères par le même moyen ; mais ces lettres seraient vues par l'administration ; tandis que les miennes pourront m'être remises par ma sœur ; je ne pourrai cependant en donner connaissance à personne. Je voudrais pouvoir, mon Père, vous donner des nouvelles de tous les prisonniers de Mazas ; je sais seulement qu'ils existent.

Bénissez-nous tous, bien aimé Père ; veuillez présenter mes respectueuses salutations aux membres de la famille qui sont avec vous, et vous souvenir au Saint Sacrifice de celui qui est avec un profond respect et une vive affection votre très humble dans les Sacrés Cœurs. »

Mystère des âmes et des vocations. De l'aveu des témoins qui les connurent en captivité, les Pères des SSCC étaient reconnaissables à un air de famille fortement marqué, qu'explique la vie quelque peu en circuit fermé de la maison-mère, mais plus encore la formation identique qu'ils avaient reçue. Mais dans leur façon de supporter leurs quatre longues semaines de secret : effacement chez le P. Rouchouze, sérénité chez le P. Tardieu, fièvre inquiète chez le P. Tuffier, lucidité chez le P. Radigue, on découvre en chacun une manière tout originale et personnelle de concevoir et de vivre leur vocation propre d'enfants des Sacrés Cœurs, qui est, selon l'expression du Fondateur : « d'entrer dans la douleur intérieure du Cœur de Jésus (pour) réparer les outrages qu'il reçoit tous les jours ».

Chapitre XI

LA ROQUETTE

Dans une émeute populaire les heures les plus critiques sont toujours les premières et les dernières. Les nerfs de la foule, excitée par les appels à la révolte ou déçue dans ses espérances, sont à fleur de peau. Le pouvoir passe de main en main. C'est l'heure de la vengeance. C'est la panique.

Sous le coup de l'émotion provoquée par sa première défaite, la Commune, nous l'avons vu, avait voté une loi des otages, ordonnant « pour toute exécution d'un partisan, l'exécution sur le champ d'un nombre triple d'otages ». Nous savons aussi que dans l'optique de la Commune, qui se proclamait athée et prétendait combattre les Versaillais, champions du catholicisme, les prêtres constituaient des otages de choix.

Jusque-là les têtes les plus solides de la Commune avaient su garder assez de sens politique et d'humanité pour résister aux provocations quotidiennes des clubs et des journaux. Mais forger un instrument de mort, c'est courir le risque de voir un forcené s'en servir.

Dans la soirée du dimanche 21 mai, les troupes de Versailles commencent à s'infiltrer dans Paris par les portes du Point du jour, d'Auteuil et de Sèvres. Deux colonnes s'engagent, l'une dans la direction de la Butte de Montmartre, l'autre vers la colline Sainte Geneviève du Panthéon, tandis qu'une troisième nettoie les berges de la Seine. La Commune ne peut plus échapper à l'immense mâchoire qui va se refermer inexorablement sur elle. Ses jours, ses heures mêmes sont comptés. Alors de rage, elle va appliquer le plan de désespoir qu'elle a voté la veille : brûler Paris, massacrer les otages.

Pour brûler les palais nationaux, les édifices publics, les magasins, des quartiers entiers, détruire à jamais ce qui a fait la parure et la gloire des siècles, rivaliser avec l'incendie de Rome par Néron, il faut mettre sur pied une organisation puissante. Le transport de masses énormes de pétrole, leur disposition judicieuse exigent un certain délai. Pour tuer des prêtres gardés comme otages, il suffit de bien peu : un ordre, quelques heures, quelques fous.

Il est absolument certain que dans la journée du 22 mai, l'ordre fut donné par Ferré, délégué de la Sûreté générale, de faire fusiller les otages enfermés à la Santé. Le même ordre parvint-il à Mazas ? Des témoins l'affirment. Mais le Directeur Garreau représenta qu'une exécution dans une maison de prévention était contraire à tous les précédents. Ses séjours en prison lui avaient donné, sinon la science juridique nécessaire à son état, du moins la connaissance pratique des règles élémentaires du droit des gens. Il savait qu'il jouait sa tête et qu'il ne pourrait invoquer aucune excuse. Il existait d'ailleurs une prison des condamnés à mort : la Roquette.[23] Qu'on y transférât les otages. On céda à ses représentations.

Vers les trois heures, le Procureur de la Commune, Raoul Rigault, selon certains, son substitut, Da Costa selon d'autres, portait l'ordre du Comité du Salut Public, contresigné par Eudes, délégué. Il était ainsi conçu : « Transférer immédiatement les otages tels que l'Archevêque, les différents curés, Bonjean sénateur, les mouchards et sergents de ville et tous ceux qui peuvent avoir une importance

[23] Plus précisément les prisons de La Roquette, Grandes et Petites, ces dernières pour les femmes et les premières d'où les gens étaient exilés ou mis à mort. En 48 ans d'existence, de 1851 à 1899, soixante-neuf y ont été exécutés dans la rue devant la prison. La demande de la Commune pour que cinquante personnes meurent s'avérerait cependant trop lourde à gérer pour la prison d'où la marche ignominieuse vers Haxo Street pour un lynchage public.
Cf. *http://www.francegenweb.org/wiki/index.php?title=Prisons_de_la_Roquette* (Consulté en décembre 2018).

quelconque, à la prison de la Roquette. » Garreau trop heureux de se décharger sur un confrère d'une aussi dangereuse corvée, conduisit lui-même les deux hauts personnages au greffe où ensemble ils dressèrent la liste de transfert. Les trois compères discutèrent longtemps. Finalement ils ne rayèrent que trois noms : l'abbé Crozes trop populaire dans le quartier de la Roquette et deux prêtres polonais ; et sans plus de modifications ils recopièrent le livre d'écrou.

Un gardien monta aussitôt avertir les prisonniers de se tenir prêts à partir. « Où ? » demandèrent-ils. Il ne donna pas de réponse. Vers les six heures, on les conduisit séparément au greffe pour la levée de l'écrou. Le greffier leur fit les sommations réglementaires : « Avez-vous quelque réclamation à faire ? » Peu familiers avec le règlement des prisons, les otages n'y prêtèrent guère d'attention. C'était pourtant leur arrêt de mort qu'ils contresignaient par leur réponse négative, dûment enregistrée. En effet, remarque l'un des rescapés, « la prison de Mazas est une prison préventive. Lorsqu'on la quitte, une sentence a été rendue soit de délivrance, soit de condamnation. Dans ce dernier cas, le condamné peut former un appel ou signer un recours en grâce. S'il ne fait pas de réclamation, c'est qu'il accepte son jugement. J'ignorais pour ma part qu'une sentence de mort eût été portée contre moi. » De toute façon il n'existait pas de juridiction d'Appel, encore moins de recours en grâce. Les jugements de la Commune étaient définitifs. Le greffier Cantrel écrivit donc à côté de chaque nom : « Transféré à la Roquette par ordre du Comité de Salut Public ».

Pour préciser le transfert, on remit à quelques otages un petit bout de carton portant ce simple mot expressif : « Condamné ». Sans doute pris de court par ces condamnations en masse, on eut vite épuisé la provision de cartons. D'ailleurs qu'était-il besoin de préciser davantage ? Le nom même de la Roquette évoquait une fin tragique : c'était la prison des condamnés à mort.

Les otages n'eurent guère le temps de manifester leur joie de se revoir après cinq semaines de séparation. Les voitures de factage que Da Costa était allé réquisitionner à la gare de Lyon toute proche, les attendaient. Il n'en avait trouvé que deux, du genre que l'on nomme tapissières, recouvertes seulement d'une toile et ouvertes aux deux bouts, de sorte que l'on pouvait voir facilement ceux qu'on y transportait. Il n'avait pas même pas pris la peine de les garnir de bancs.

Pendant que Mgr Darboy montait le premier en s'aidant d'une chaise, le P. Tuffier put joindre son secrétaire, l'abbé Petit : « Pourquoi nous transfère-t-on à la Roquette ? » lui demanda-t-il, cherchant encore instinctivement des raisons d'espérer. « Mais c'est pour vous avoir sous la main et faire plus facilement notre affaire, quand il leur plaira. » « Ah ! » répondit-il simplement.

Et sa nature expansive reprenant le dessus en apercevant le P. Tauvel, le plus jeune des détenus de Picpus, il l'embrassa avec effusion. « Maintenant, dit-il, que j'ai la consolation de vous voir en bonne santé, je mourrai content. »

Le chargement achevé, il fallut encore attendre que les gardiens prennent des forces à la buvette. Car, bien qu'escortés d'une cinquantaine de fédérés en armes, les voitures n'étaient rien moins qu'assurées d'arriver à bon port. On devait traverser, après le Boulevard de Mazas, le Faubourg Saint Antoine, par tradition point névralgique de toute révolution. La voiture de l'Archevêque vite reconnue, il fut copieusement conspué : « Mort aux calotins ! Qu'on les coupe en morceaux ! Pas la peine d'aller si loin ! À bas ! Qu'on leur fasse de suite leur affaire. »

Pour empêcher la foule de lyncher les prisonniers, l'escorte eut à s'employer à fond. Da Costa dut descendre du siège qu'il occupait près du cocher et prendre, tout substitut qu'il fût, le cheval par la bride pour se frayer un passage à travers la foule déchaînée. La

seconde voiture, où se trouvaient les Pères de Picpus, paraissant ne contenir qu'un moindre gibier, passa inaperçue.

Le cortège évita la place Voltaire, jugée trop dangereuse et emprunta des artères moins populeuses, la rue de Charonne, la rue des Boulets. Au tiers de sa course, la rue de la Roquette s'élargit subitement pour former une place carrée où s'élevaient alors les célèbres prisons de la Petite et de la Grande Roquette.

Une première cour donnait accès à une sorte de vestibule où s'ouvraient le greffe, le parloir et le corps de garde. Au-delà une seconde cour plus vaste était encadrée au fond par la chapelle, à l'ouest et à l'est par deux bâtiments composés d'un rez-de-chaussée réservé aux ateliers et aux salles communes et de trois étages de cellules. Chaque étage formait une section indépendante qu'isolait à chaque extrémité une grille de fer. Une troisième cour venait ensuite où donnaient l'infirmerie et les cellules des condamnés à mort. Une double ceinture de murs hauts de 10 mètres, clôturait le tout et délimitait un double chemin de ronde.

Quand s'ouvrirent enfin les portes de la Grande Roquette, Da Costa et ses acolytes respirèrent : leur chargement était arrivé à bon port. On empila les otages dans une salle d'attente, on fit l'appel pour voir s'il ne manquait personne et on alla se restaurer dans le bureau du Directeur. On y resta longtemps. C'est qu'un grave problème se posait : « À cette heure tardive, où loger les nouveaux venus ? » Rien n'avait été prévu pour les recevoir. On trouva une solution radicale. On fit évacuer une section aux détenus de droit commun qui s'y trouvaient encore, pour y loger les « curés ». Ainsi la surveillance en serait-elle plus facile, comme aussi serait facilitée l'exécution des projets de la Commune. Toujours ce mélange de préméditation et d'improvisation qui caractérise ce régime !

François, le nouveau Directeur, grillait pourtant de voir de près ce haut clergé, ces soutanes, ces Jésuites notamment, qu'il n'avait

jamais entrevus que de loin dans sa petite boutique d'emballeur. Car c'était là, semble-t-il, le plus clair de ses titres à occuper ces hautes fonctions : ayant appris à construire des caisses en bois blanc pour ses emballages, (il était layetier-emballeur), ne devait-il pas être expert également en l'art de « coffrer » les ennemis de la Commune ? Rien ne prédisposait ce modeste artisan à occuper ce poste délicat de Directeur ... Petit et maigre il n'avait certes rien de fendant. Aussi s'efforçait-il de racheter son peu de prestance naturelle par une tenue voyante qui provoquait immanquablement le sourire : pantalon rouge, écharpe rouge si largement étalée que certains détenus y ont vu qui un gilet, qui une cravate rouge, képi orné de quatre galons d'argent, sabre traînant, revolver. Il affichait naturellement des convictions non moins rouges que ses fantaisies vestimentaires. Toujours aviné il avait l'éloquence de l'injure : « Voilà 1900 ans que ces calotins nous embêtent ! Il faut que cela finisse ! Aucun d'eux ne sortira vivant d'ici », dira-t-il à un otage laïque, Mr Chevriau, proviseur du lycée de Vanves. Il avait écopé quatre mois de prison en 1857 dans une obscure réunion publique et récidivé en 1870. Mais plus encore que sur ses convictions révolutionnaires, on savait pouvoir compter en haut lieu sur son obéissance aveugle. Ranvier, une des têtes les plus solides de la Commune, l'avait bien jaugé en le nommant.

Peu familier avec le règlement de la maison, François se chercha aussitôt un second en qui il put avoir une totale confiance. Il le trouva en Ramain, qui de surveillant de troisième classe fut promu brigadier-chef. Ce bond de cinq échelons dans la hiérarchie enflamma son zèle. Toujours chaussé à la légère, il était présent partout, aussi fuyant et effacé que son patron était encombrant et voyant, il sut à sa manière, faire peser un joug de fer sur les autres gardiens restés à leur poste. Ceux-ci constituaient, à n'en pas douter, l'élite du corps pénitentiaire et montrèrent à l'occasion qu'ils ne confondaient pas les nouveaux venus avec leurs clients habituels.

Est-ce dédain des formes ? Est-ce calcul ? Trop sûr du sort réservé aux otages qu'on lui confiait, François préféra-t-il qu'ils laissent le moins de trace possible de leur passage ? Toujours est-il qu'aucun des prisonniers ne passa au greffe et qu'aucune des formalités garanties par la loi ne fut accomplie. Il se contenta de lire, en écorchant les noms, avec une lenteur qu'il voulait solennelle, la liste qu'on lui tendait. Il ne put résister au plaisir qu'il s'était promis, de les faire défiler devant lui ; puis radouci, s'excusa de les recevoir si mal. Sur la demande de quelques-uns qu'on leur indiquât les lieux d'aisance, il fit apporter un baquet qu'on plaça sans façon au milieu de la pièce : « c'est tout ce qu'on peut faire pour l'instant ». Même ensuite, à la quatrième section, les otages n'obtinrent jamais mieux. À nouveau l'on retrouve cette surveillance étroite, qui conduit à d'odieuses brimades, accompagnées d'excuses et de mauvaises raisons !

L'attente interminable ne prit fin que vers les dix heures du soir. Alors on les fit ranger les uns derrière les autres. Un gardien muni d'une lanterne fumeuse prit la tête, un autre ferma la marche et l'on se rendit en procession vers la quatrième section, au premier étage du bâtiment de l'ouest. Les cellules étaient ouvertes. Au fur et à mesure qu'on passait devant une porte, on y poussait au hasard un otage, un tour de clef bouclait le malheureux et l'on passait à la suivante. Il n'y avait pas de lumière. À tâtons il fallait découvrir le lit, la couverture parfois, mais pas toujours le drap.

Au petit jour, ils eurent vite fait le tour de leur étroite demeure (2m,50 x 1m,50) et l'inventaire du mobilier : un lit de fer sans table ni chaise ni le moindre ustensile, pas même la cruche d'eau traditionnelle. En revanche puces et punaises à foison, ainsi que les multiples preuves d'une occupation récente et d'un départ précipité.

Si la propreté était douteuse et donnait l'impression d'une maison mal tenue, par contre l'isolement était singulièrement adouci. Chaque fenêtre éclairant deux cellules, une large fente le long de la

cloison permettait sinon de voir son voisin, du moins de lui parler et même de lui glisser de menus objets. Surprise plus grande, après le très clair bouillon servi dans une terrine ébréchée qu'accompagnait un moignon de cuiller, à huit heures les portes des cellules s'ouvrirent pour une récréation commune. Les détenus n'en croyaient pas leurs yeux.

Alors ce fut la détente, telle qu'on peut l'imaginer après cinq semaines d'incarcération et de secret. Prélats, curés des paroisses « chics » et des paroisses populaires, vicaires, séminaristes, Jésuites, prêtres des Missions Étrangères, Frères de St-Vincent de Paul,[24] Pères de Picpus fusionnaient comme s'ils avaient toujours vécu ensemble. À tour de rôle prêtres et religieux allèrent saluer leur Archevêque et prendre de ses nouvelles. Au P. Radigue qui lui présentait sa communauté et l'assurait combien elle se trouvait honorée de partager ses épreuves : « Pour moi, leur répondit-il, je ne vous dis pas que je suis heureux de vous voir en ces tristes lieux, mais je suis consolé des sentiments que vous m'exprimez. » Le prélat, bien que souffrant, n'avait rien perdu de son courage et de son aménité. Il avait un mot aimable pour chacun. Il disait au P. Carchon, en lui montrant sa barbe naissante : « Que voulez-vous ? La Commune n'a pas assez de confiance en moi pour me laisser un rasoir et moi je n'en ai pas assez en elle pour lui confier ma tête. » La joie était expansive, le ton si élevé qu'un des gardiens vint prévenir tout bas : « Faites attention ! Votre attitude a produit mauvaise impression sur le chef. »

Car François, qui les savait de source certaine destinés à un massacre prochain, ne comprenait rien à cette gaieté. Il y soupçonnait

[24] P. Matthias Henri Planchat, rsvp (né en 1823), dont la cause a été présentée pour la première fois (1897) comme le serviteur principal de Dieu avec les quatre SSCC. Il fut le premier membre du presbyterium des Religieux de Saint Vincent de Paul.

quelque obscure machination et rageait de ne pouvoir y opposer que rassemblements impromptus et défilés.

Mais souvent aussi la conversation prenait un cours plus grave. Rencontrant dans le chemin de ronde l'abbé Guéibels, vicaire de la paroisse Saint Eloi dont le couvent de Picpus faisait alors partie, le P. Radigue lui demanda quelle impression leur arrestation avait produite dans le quartier. L'abbé répondit sans ambages : « Tout le monde a pensé que la religion était visée dans la personne de ceux qui s'étaient consacrés à Dieu. » « C'est bien cela, reprit le Père. Pour ma part j'aurais été humilié, si notre Congrégation n'avait rien eu à souffrir dans la crise que nous traversons. En nous laissant de côté, les Communards nous auraient fait une insulte plus sensible que tous les mauvais traitements dont ils nous ont accablés. »

Chapitre XII

LES PRÉMICES DU SANG

Les Pères des Sacrés Cœurs, au nombre de 10, formaient le groupe le plus nombreux et le plus homogène. Le Père Perny, ancien missionnaire de Chine, a laissé d'eux ce témoignage : « Ils me parurent dès le commencement très résignés à la volonté de Dieu. Je portai dès cet instant ce jugement que la simplicité et une candeur d'agneau semblaient le partage de ces ... excellents Pères de Picpus, qui s'étaient faits admirer et aimer de tous. Ensemble nous parlions des missions de la Chine et de l'Océanie. »

Avides de nouvelles, provinciaux un peu perdus au milieu de ces parisiens, ils interrogeaient anxieusement le Président Bonjean, sénateur de l'Empire, incarcéré avec eux. « La crise que nous traversons » leur répondit avec gravité le vieillard, « me rappelle les périls que j'ai courus en mer. Au milieu de la tempête, le gouvernail échappe aux mains du pilote. On serait perdu si la main de Dieu ne soutenait le navire sur les eaux. Lui seul est présentement notre ressource. Comme il fait bon s'abandonner entre ses mains paternelles. »

Le temps ne manquait pas pour prier, méditer et réfléchir sur les événements. Les nuits étaient longues à la Roquette. Le dernier ou plutôt l'unique repas se prenait à trois heures. Les provisions, notamment le pain, étaient réduites et la direction connaissait le proverbe : qui dort dîne. Aussi, après une courte récréation, les prisonniers étaient-ils verrouillés jusqu'au lendemain matin.

En prenant congé de ses confrères le P. Radigue leur dit gaiement : « Avouez qu'il faut avoir été à Mazas pour apprendre à réciter ces mots de la prière du soir : Secourez les pauvres, les prisonniers et les agonisants. »

Et le Père Tuffier ajouta : « Si Dieu nous délivre, il faudra qu'il y ait entre nous, qui avons eu le bonheur de souffrir ensemble, une affection toute spéciale. » Il venait de réciter les premières Vêpres de N.D. Auxiliatrice où il est dit : *Ecce Maria spes nostra.* (*Voici Marie, notre espérance).* Une lueur d'espoir brillait dans ses yeux.

Pourtant cette seconde nuit de mardi 23 au mercredi 24 mai fut agitée. La fusillade se rapprochait. Le tocsin sonnait. Le ciel prenait une étrange teinte pourpre. La Commune aux abois avait lancé l'ordre insensé de mettre le feu à la Capitale. Pétroleurs et pétroleuses s'étaient partagé les monuments et les quartiers. La Légion d'honneur, le Conseil d'État, les Tuileries, la Bibliothèque du Louvre, des rues entières flambaient à qui mieux mieux. Paris ne semblait plus dans la nuit qu'un vaste brasier.

Aux premières lueurs du jour, avant même que la cloche de 6 heures sonnât le réveil, les otages purent voir des nuages de fumée si épais envahir le ciel que le soleil en était obscurci. On aurait dit une éclipse de soleil.

« Je me suis orienté, dit le P. Ducoudray au P. Tauvel. Ce sont les Tuileries qui brûlent. »

Et comme ce dernier lui exprimait son espoir de célébrer la messe le dimanche suivant, fête de la Pentecôte, puisqu'il n'avait pas eu la consolation de le faire pour l'Ascension : « Oui, répondit-il, d'un ton grave, à la Pentecôte nous monterons à l'autel, ou nous serons au ciel. »

Prédiction qui devait se réaliser différemment pour l'un et pour l'autre. Cédant encore une fois à l'optimisme foncier de son tempérament, le Père Tuffier dit à Darboy : « Encore une journée, Monseigneur. Maintenant ce ne sera plus long. » « Non, répondit-il, ce ne sera pas long, mais bon. »

Pendant ce temps l'armée régulière avançait à travers Paris. Force fut à la Commune de se replier sur les mairies du XIème et du XXème. Certains chefs pensèrent qu'il était temps de déguerpir et de mettre leur précieuse personne en lieu sûr. La panique s'emparait déjà des troupes de fédérés. Il fallait frapper un grand coup, capable de distraire l'attention des masses et galvaniser les courages.

Dans la matinée, une bande de forcenés avait exécuté l'un des leurs, le capitaine de Beaufort, accusé à tort de trahison. Elle se fit menaçante et réclama à Ferré et à Delescluze qui avaient établi leurs bureaux à la mairie du XIème, place Voltaire, l'exécution du Décret des Otages du 4 avril. Genton, un sculpteur sur bois bombardé juge d'instruction et Fortin, son secrétaire qui allait devenir son gendre, saisirent l'occasion de jouer un premier rôle.

Genton tint à s'assurer d'abord du concours de François chez qui il déjeuna et de Vérig, chargé d'abord de la garde des prisonniers. Bien que sortant de table, François, épouvanté par la responsabilité qu'il sentait peser sur ses épaules, mais incapable de s'y dérober, alla chercher réconfort au café. Voici comment le frère sacristain Constantin Lemarchand l'apprit peu après. Il n'est pas rare que certains Frères, du fait de leur vie plus humble, attirent davantage l'attention des gens et gagnent plus facilement la confiance que les Pères. Il avait pour voisin de cellule un homme appelé Greff, agent double, ami de François que celui-ci cherchait à sauver. Il l'avait convoqué dans son bureau.

Mais devant l'opposition de certains communards qui exigeaient sa peau, il avait dû bien malgré lui le renvoyer dans sa cellule. Dans son effondrement Greff chercha appui auprès du frère Lemarchand : « Nous sommes tous condamnés à mort, le Directeur me l'a dit, déclara-t-il comme hors de lui en se jetant sur son lit. Je n'aurais jamais cru que ces canailles en vinssent jusque-là. François cherche à

sauver l'abbé Deguerry et l'Archevêque. S'il y parvient, ils lui devront de grandes obligations. »

Vers les six heures Fortin se présenta au greffe porteur d'un ordre signé : Ferré, écrit au crayon bleu ; il spécifiait : « Six des principaux otages, notamment l'Archevêque et le président Bonjean. »[25] François fit observer qu'il ne pouvait exécuter un ordre en blanc. Fortin retourna donc à la mairie pour le faire compléter. Mais le nain Ferré entêté, le maintint dans sa teneur et exigea son exécution immédiate.

Pendant ce temps Genton, aidé d'Edmond Mégy, avait recruté le peloton d'exécution, de jeunes forcenés et de vieux drôles. Ils ne sont guère qu'une quinzaine, car la cantinière Lachais du 66ème a défendu à ses hommes qui s'étaient portés volontaires, de tremper dans cette affaire. Il fallait six noms. Comme il n'y avait pas de livre d'écrou, mais une simple liste, Genton s'en saisit, Mgr Darboy figurait en tête. Il prit les trois noms qui suivaient : le président Bonjean, l'Abbé Allard, ancien missionnaire, depuis peu aumônier, les Pères Jésuites Ducoudray et Clerc, tous deux professeurs à la célèbre école Ste Geneviève. Il sauta quelques noms et choisit le huitième, l'abbé Duguerry, Curé de La Madeleine, bien connu par ses attaches avec la Cour des Tuileries.

Il était sept heures et demie du soir. Soudain une troupe fit irruption dans la quatrième section. Il y avait là François, Genton, Fortin, Mégy, Vérig, Ramain et une vingtaine d'hommes, qui firent à plaisir sonner leurs pas et les crosses de leurs fusils. Les uns traversèrent en trombe le couloir et allèrent occuper le second escalier ; les autres

[25] Louis Jean Bonjean, né pauvre en 1804, est devenu président de la Cour d'appel. Avec l'archevêque, il aurait été très apprécié comme otage si l'échange d'otages proposé avait été authentique.
Cf. *https://it.wikipedia.org/wiki/Louis_Bernard_Bonjean* (Consulté le 26/12/18).

se postèrent devant les cellules, regardant goguenards par le guichet, lançant des plaisanteries ineptes.

Ramain brandit la liste que lui a remise François. Il ouvre une porte : « C'est vous le citoyen Darbois ? » « Non », répond l'interpellé. Il ouvre la porte voisine et réitère la question. « Présent », répond l'Archevêque sans élever la voix.

Ramain lui intima l'ordre de sortir et d'aller l'attendre devant le petit escalier. Après plusieurs reprises, pour s'épargner la peine de chercher et gagner du temps, il lance à la cantonade : « Bonjean ». Personne ne répondant « Bonjean », répète-t-il avec impatience : « Attendez un instant, je m'habille. » « Vous êtes bien comme cela. Sortez. »

L'appel continue : « Allard, Ducoudray, Clerc, Deguerry ». Les six y sont. La troupe disparaît par l'escalier. Un silence angoissant plane maintenant dans la quatrième section. « C'est 93 qui recommence », pensent plus d'un otage. Chacun prie dans sa petite cellule, se préparant à l'appel prochain. Des Pères de Picpus, un seul a vue sur le chemin de ronde. C'est le P. Tardieu qui occupe le N. 20, du même côté que Mgr Darboy, qui logeait la première nuit au N. 1 et ensuite au N. 23, d'où sans doute la méprise. Les autres prennent jour sur la cour intérieure : le P. Radigue au N. 27 ; le P. Tuffier au N. 29 ; le P. Rouchouze au N. 35 ...

Un long temps se passe. Vers huit heures, une première salve résonna sourdement, suivie d'une seconde et de quelques coups isolés. Loin de tout regard indiscret, dans le second chemin de ronde, à l'angle de la rue de la Folie-Regnault et de la rue de la Vaquerie, le crime a été consommé.

Ensemble, officiers et soldats, juge d'instruction et directeur de prison, vont fêter au café avec une gaieté forcée, leur première vengeance. Tandis que leurs compagnons vantent leurs prouesses :

« Justice est faite. Nous avons gagné nos cinquante francs. C'est moi qui lui aie donné le coup de grâce. Il était blindé celui-là, il ne voulait pas mourir. Il s'est relevé par trois fois et je commençais déjà à avoir peur. Il voulait me donner sa bénédiction. Mais c'est moi qui lui ai donné la bénédiction. »

François leur fausse compagnie. Il tient d'abord à dégager sa responsabilité. Il fait recopier en hâte sur les registres d'entrée et de sortie les noms des otages et inscrit cyniquement en face du nom des six fusillés : « Sorti pour être remis au juge d'instruction ».

Puis accompagné de Ramain, son homme à tout faire, du tremblant Garraud, le greffier comptable, de Rohé, le serveur borgne et de quelques autres, il monte faire l'inventaire des cellules. Il est onze heures passées. François se trompe de cellule et entre au 24. Le détenu, l'abbé Bécourt, Curé de Bonne-Nouvelle entend la réflexion de Ramain : « Il sera de la prochaine fournée. »

Les otages croient à une nouvelle fournée de victimes. Aux aguets, ils entendent les comparses discuter, se chamailler ou montrer leur dépit. Le butin leur semble maigre. Ils font un paquet du linge, des livres, des papiers : « Brûlez-moi toutes ces ordures », ordonne François.

Ensemble ils reviennent au chemin de ronde, retournent les corps encore chauds, promènent leurs mains avides parmi les plaies sanglantes, vident les poches. Pour aller plus vite ils arrachent les boutons, déchirent l'étoffe. L'un d'eux arrachant les boucles d'argent des souliers de l'Archevêque, se blesse au doigt. « Le s..., s'écrie-t-il ; mort, il trouve encore le moyen de me faire du mal. »

Pendant que se déroulait cette affreuse tragédie, quels étaient les sentiments de leurs compagnons de captivité ? Le P. Tauvel nous a laissé l'émouvante confidence que lui fit le lendemain matin le Père Radigue ; « Lorsque j'ai entendu l'appel hier soir, j'étais à la fenêtre

ayant quitté ma soutane et gardé seulement ma douillette pour respirer plus facilement à cause de ma maladie de cœur. À l'instant j'ai repris ma soutane, voulant offrir le sacrifice de ma vie avec les habits que je porte à l'autel. »

Il ajouta : « Pendant la nuit j'ai éprouvé une terrible agonie. » Certes les causes naturelles ne manquent pas qui expliquent cette épreuve morale. Mais n'est-il pas permis d'y voir en outre cette purification mystique par où le Christ voulait faire participer plus complètement cet enfant des SSCC à son agonie de Gethsémani ? C'est en effet une des caractéristiques de la spiritualité picpucienne d'honorer la douleur intérieure du Cœur de Jésus en sa Passion par l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement tant de jour que de nuit. Ce que nous savons de la vie intérieure du P. Radigue et de son attrait pour l'Adoration, autorise cette interprétation. Mais comme le jour même de son exécution, le Père aurait une longue course à parcourir à pied, par une délicatesse toute divine, son agonie fut devancée d'une nuit.

« Et maintenant, conclut le P. Radigue, je vais vous faire mes adieux. Ce qui n'a pas eu lieu hier, arrivera sans doute aujourd'hui. » Il ne se trompait que d'un jour.

Chapitre XIII

IL EN FAUT QUINZE

Il restait encore ce soir-là 529 détenus à la Roquette, parmi lesquels 167 seulement y avaient été enfermés pour crimes et délits de droit commun. Les 362 autres, et en premier lieu les otages survivants (33 ecclésiastiques et 22 laïcs), savaient que leur sort serait réglé dans les prochaines heures.

Ils avaient vu au déclin du jour six de leurs compagnons arrachés brutalement de leurs cellules. Ils avaient entendu le feu de peloton tiré comme en sourdine dans le chemin de ronde. À travers leurs cloisons ils avaient deviné la fouille pratiquée dans les cellules et les disputes qui s'en étaient suivi. Comme on était loin du glorieux martyre, tel que le racontent les légendes du Bréviaire ou que l'imagerie des vitraux l'a popularisé, avec tout le déploiement de l'appareil judiciaire : tribunal, interrogatoire, profession de foi ; sous la menace des revolvers braqués non sur les victimes, mais et c'est bien là le comble, sur les bourreaux, ils seraient abattus à la faveur de la nuit dans quelque sordide impasse, comme en catimini.

Le jeune séminariste Paul Seigneret, (il n'avait pas 24 ans), s'était dans sa longue réclusion de Mazas, courageusement préparé au martyre qu'il souhaitait et regardait comme une faveur insigne de Dieu. Mais il ne cachait pas son horreur d'être ainsi abattu d'un coup à la nuque comme une bête nuisible ou encore lynché par une foule avinée. Il était bien de la même race que ses aînés et en lui, comme dans le P. Radigue, l'héroïsme allait de pair avec une sensibilité frémissante.

Dans son langage direct le P. Planchat, ce précurseur de l'apostolat populaire, disait tout crûment : « Nous sommes positivement des otages, par conséquent bons à fusiller d'un moment à l'autre. »

Aussi, spontanément, les otages firent-ils de ce jeudi 25 mai une journée de retraite et de préparation à la mort. Ils se confessèrent et s'exhortèrent mutuellement au sacrifice suprême. On a vu plus haut la confidence du Père Radigue au P. Tauvel. Le frère Lemarchand nous raconte que Paul Seigneret, le voyant abattu, l'entraîna dans sa cellule où ensemble ils récitèrent le chapelet. Tandis qu'il regagnait sa cellule tout rasséréné, son jeune compagnon traçait d'une écriture rapide sur son calepin cette émouvante lettre à ses parents : « Je vous quitte pour une vie meilleure... Je mourrai en redisant le *Te Deum*. Bientôt nous serons réunis pour nous aimer éternellement. »

Solitaire, le P. Planchat arpentait le corridor, attendant les clients éventuels. Il eut la consolation de ramener à Dieu l'agent secret Largillère qui, nouveau Bon Larron, devait le lendemain partager sa passion.

Ce fut pour les otages une journée de répit. Elle avait pourtant mal commencé. À l'heure de la soupe matinale, le marmiton borgne s'était présenté accompagné de Roché, le greffier de la prison d'en face de jeunes détenus, comme lui, passablement éméché par les libations qui avaient suivi le massacre. Tandis que le marmiton portait avec ostentation l'anneau pastoral de Mgr Darboy et remplissait les terrines avec des gestes qu'il voulait onctueux, son acolyte se pavanait avec la croix pastorale qu'il avait agrémentée de médailles diverses.

On ne voudrait pas accabler les hommes de la Commune. On aimerait au contraire rencontrer en eux des adversaires de taille. Or parmi les acteurs de ce drame, ce qui surprend le plus, c'est l'absence de qualités humaines. De là sans doute sa déconfiture rapide et totale. De là aussi ses crimes. Loin d'être l'expression du petit peuple parisien, artisan anonyme mais qualifié, citoyen frondeur mais idéaliste, les cadres de la Commune furent trop souvent des ratés, plus enclins à devenir des piliers de cabarets que des constructeurs d'un monde nouveau, juste et fraternel. On serait même tenté d'incriminer la

mauvaise qualité du vin : ce n'était plus le stimulant du combattant ; ils sombraient dans la stupidité, comme en témoigne cet incident héroïco-comique.

Le directeur François avait entreposé dans ses magasins avec mille précautions une caisse de bombes Orsini, aussi délicates que dangereuses, qu'il comptait utiliser à bon escient et à toute extrémité. Le 206ème bataillon qui gardait la Roquette, était commandé par le capitaine Vérig. C'était le type même du dévoyé qui avait dû rompre avec sa famille notoirement catholique pour suivre sa belle, une militante communarde. Mais dans les milieux de la Commune il n'avait d'autre autorité que celle d'un fieffé ivrogne. Il exigea qu'on ouvrît la caisse devant lui, distribua les bombes à ses hommes, en prit lui-même plusieurs dans les poches de sa vareuse, et s'en alla en titubant vers la cuisine. L'inévitable se produisit. Une bombe tomba, explosa, blessant à la jambe un cuisinier. François fit preuve, cette fois, d'une juste fermeté. Il enferma Vérig dans un cachot où l'armée régulière devait le fusiller. Cet épisode a été anticipé d'un jour pour montrer l'entourage et l'atmosphère de la Roquette.

Le vendredi 26 s'annonça mal. Le temps était sombre et pluvieux. Et tel un oiseau de mauvais augure, le commissaire Clavier de Bel-Air-Picpus, reparut. Il n'était pas encore sept heures qu'il se présentait au greffe. Il portait cette fois avec plus d'assurance qu'à la Conciergerie l'uniforme de l'officier fédéré. Et manifestement il avait acquis de l'importance. Il était accompagné de deux secrétaires et d'un embryon d'état-major, formé d'un capitaine et d'un lieutenant du 275ème.

Il exigea de François, en lui braquant son revolver sous le nez, qu'il lui remit l'un des otages, le fameux banquier Jecker, qui occupait le N. 29 de la 4ème section. On l'accusait d'avoir financé l'expédition du Mexique, vendu des canons à l'ennemi, dilapidé les fonds publics. Il semble bien que les intentions de la bande étaient moins pures. On

le pressa de questions sur l'origine, le montant de sa fortune, le lieu où il cachait son magot. Le banquier protesta : tout cela n'était qu'une légende, il s'y était ruiné. De dépit on l'abattit d'une balle tirée dans le dos, dans une rue déserte, la rue de la Chine.

Plusieurs autres détenus, civils ou militaires, furent ainsi descendus par des bandes rivales. Le P. Tauvel entendit nettement un appel : « Au secours ! Au secours ! », suivi d'une détonation. Les règlements de compte commençaient. Les responsables étaient débordés. C'était le prélude du dénouement, le moment aussi où des personnages obscurs, ambitieux ou détraqués, chauffés à blanc, s'essaient à jouer un rôle de premier plan.

On a parfois allégué un ordre de Delecluze, membre de la Commune du XIème, délégué de la guerre, prescrivant le massacre des otages. C'est un fait notoire que l'exécution du fameux Décret des otages du 4 avril avait été plusieurs fois demandé par des extrémistes et le meurtre de Mgr Darboy et de ses compagnons instituait un précédant dont il était facile de s'autoriser.

Il semble bien que ce soit l'exécution de Jecker par Clavier et sa bande qui ait précipité les événements. Le colonel d'état-major Gois, dit « grille d'égout », avait été depuis peu désigné pour présider la Cour Martiale. Son premier soin fut de recruter un peloton d'exécution ; ses hommes, des durs connus pour leur violence, portaient au képi une bande rouge. Il lui tardait de se signaler et d'utiliser son peloton de tueurs. Pour renforcer son escorte jugée insuffisante, il racola en hâte quelques « Enfants Perdus » du général Eudes que distinguaient leur uniforme vert et leur chapeau mou, dit garibaldien, et quelques autres exaltés.

Il s'aboucha avec Clavier, et tous deux se présentèrent à la Roquette vers les trois heures, suivis d'une soixantaine d'hommes.

« Cinquante otages et tout de suite », dit Clavier sans préambule. En le voyant reparaître à quelques heures d'intervalle avec une escorte de forcenés, François pouvait s'attendre à la requête. Mais devant l'ampleur de la demande il fut atterré : « Avez-vous des ordres ? » « Les ordres, les voilà », coupa Gois en tirant son révolver. « Il nous faut des curés, des gendarmes... et des mouchards. » « Oui », reprit-il, en regardant fixement le directeur, « il y a ici quelques petits messieurs auxquels je m'intéresse particulièrement. »

À ces mots, François pâlit. Il se sentit personnellement visé, car parmi ces « mouchards », figurait un de ses amis les plus chers, Greff, qu'il avait cherché sans résultat à faire évader les jours précédents. Il n'arrivait pas à retrouver ses listes. Certes son émotion n'était pas feinte. Mais sans doute le calcul n'en était-il pas absent. Il devait penser que le nom de son ami, enfermé à la 4ème section, figurait à la suite de ceux des « curés ». Aussi est-ce délibérément qu'il présenta la liste des gendarmes. « Combien ? » demanda Gois. « Trente-six », répondit François.

Gois prit machinalement la liste. Son esprit était ailleurs. Il réfléchissait que sa troupe était bien faible. Il consulta d'un regard ses acolytes : « C'est bien, dit-il, voyons maintenant la liste des curés. »

Gois la parcourut lentement, calculant mentalement : trente-six gendarmes, quatre mouchards, avec dix curés, ça fera le compte. « Écris », dit-il à l'un de ses secrétaires. Il dicta d'abord manifestement les têtes de liste ; puis il choisit, semble-t-il au hasard.

Pourquoi sur les 26 ecclésiastiques détenus à la 4ème section, désigna-t-il en premier lieu les Pères de Picpus ? Du fait de leur résidence en un quartier excentrique, où leur ministère discret ne s'exerçait guère que sur les communautés religieuses, ils étaient certes les moins connus des otages, et si la Commune voulait des représailles, ils étaient les moins représentatifs : leurs noms n'avaient pas franchi les murs de leur couvent. Pourquoi sur les dix Picpuciens emprisonnés à

la Roquette, choisit-il les 4 conseillers du Supérieur Général ? Leur qualité ne figurait pas sur les registres. Faut-il, comme Vuillaume, attribuer la désignation de « ceux de Picpus » à Clavier, le commissaire de Bel-Air-Picpus ? C'est lui qui avait perquisitionné à Picpus, procédé à un interrogatoire serré et opéré leur arrestation. Il était venu, on s'en souvient, les narguer à la Conciergerie et maintenant il prenait la direction des opérations. Gois d'ailleurs ignorait tout des Picpuciens. Tout porte à croire que Clavier lui ait soufflé les quatre noms.

Les deux listes étaient prêtes : François appela son homme de confiance, le brigadier-chef Ramain. « Va faire chercher les gendarmes. » Et lui tendant la liste des prêtres et des policiers : « mais pour ceux-là, vas-y toi-même. » Ramain transmit au sous-brigadier Picon l'ordre concernant les gendarmes et grimpa lui-même en toute hâte à la division. « Tous ici, Messieurs », lança-t-il à la cantonade.

Il n'est pas loin de 4 heures. La récréation a été prolongée. Des petits groupes stationnent dans le corridor, mais plusieurs ont regagné leur cellule. Ils se rendent à l'appel. Ramain déplie son papier, reste en suspens. François lui a donné la liste d'une autre section. Il hausse les épaules et redescend. Il revient peu après, va se placer au milieu du corridor, face à la salle d'eau, on ne peut lui donner un autre nom, car il n'y avait pas de cabinets d'aisance, dans un réduit de la grandeur de deux cellules qu'éclaire une fenêtre.

« Faites attention. Répondez à l'appel de vos noms. Il m'en faut quinze ! » Il tient cette fois une liste écrite à l'encre rouge. Nerveux, il jette le cigare qu'il mâchonne et lance le premier nom. « M. Tuffier ». L'interpellé qui se trouvait à l'extrémité du corridor accourt : « Qu'est-ce qu'il y a ? Qu'est-ce qu'il y a ? » Selon son habitude de répéter toujours les mots. « Mettez-vous là », fait Ramain en lui montrant la fenêtre. « M. Radigue ». Rouge d'émotion le Prieur vient se ranger en silence auprès de son économe. « M. Tardieu ». « M. Rouchonze ». « Rouchouze », répond l'interpelé. « N'estropiez pas mon nom. »

On comprend l'émotion des cinq autres Pères de Picpus et du Frère de chœur Constantien, en entendant désigner nommément les quatre dignitaires de la Congrégation. Le plus jeune, le P. Tauvel, nous a laissé cette confidence : « Je les enviais d'avoir été jugés dignes de souffrir pour le Christ et j'étais tenté de crier au P. Prieur comme le diacre St Laurent (au Pape St Sixte que l'on conduisait au supplice) : Père, où allez-vous donc sans votre fils ? »

Mais Ramain poursuivait l'appel, ânonnant et trébuchant sur les noms : « MM. Olivaint, Bengy, Caubert, Sabattier, Planchart, Seigneret ». « C'était comme la proclamation des élus, dit un témoin, tant ils étaient heureux et fiers d'entendre prononcer leurs noms. » « Point de plaintes ni de réclamations, dit un autre, point d'embrassements ni de bénédictions, mais la simplicité, le calme, le silence qui imprimèrent à cette scène le caractère le plus auguste et le plus solennel. »

L'appel terminé par les trois de la police secrète, Ramain les compte, les recompte. Il en a annoncé 15. Il n'en trouve que 13. Il consulte sa liste. Il a fait erreur. Elle ne porte que 14 noms et l'un d'eux, Greff, est absent ; il sait pourquoi : le directeur cherche à le sauver. Il fait mettre les otages sur deux rangs.

« Maintenant suivez-moi. »

Le P. Tuffier montre ses pantoufles et demande s'il ne peut aller mettre ses chaussures. Le P. Radigue et plusieurs autres voudraient prendre leur chapeau. « Pourquoi faire ? » réplique Ramain, « vous n'en avez pas besoin. » Et faussement bonhomme : « N'ayez pas peur. C'est pour descendre au greffe. » « Mais si, nous avons peur », lance un des restants, l'abbé de Marsy. Nous sommes payés pour cela. Un autre ajoute : « Votre greffe on y descend. On n'en remonte pas. »

Gardant toute sa présence d'esprit, le P. Tuffier glisse à l'un de ses confrères restants[26] son portefeuille qui contient toute la fortune de la communauté. Celui-ci n'eut rien de plus pressé que de porter au greffe et d'en exiger un reçu. Détail infime peut-être. Mais ne dénonce-t-il pas une différence de classe. L'un craint à juste titre pour sa vie, l'autre n'hésite pas à courir le risque de tenter de sauver, à travers trois prisons, tout l'avoir de la communauté. Vraiment le Seigneur a choisi les meilleurs ! « Nous les suivîmes des yeux, autant qu'il nous fut possible. Nous prêtâmes l'oreille, croyant à chaque instant que nous allions entendre la fatale détonation. »

Dans la cour étaient déjà groupés une centaine d'hommes. Le sous-brigadier Picon avait mal compris les ordres de Ramain et avec les 36 gendarmes, il avait fait descendre 40 gardiens de la paix, 16 artilleurs, tous les militaires de la seconde section. Il les avait même assurés qu'on allait les remettre en liberté. Ils étaient descendus avec empressement sauf quelques-uns, dont un gendarme flairant un piège. Gois s'impatientait du retard et tempêtait contre les gardiens. Mais à la vue de la masse d'hommes assemblés dans la cour, il prit peur. Il calcula que son escorte atteindrait à peine la moitié des prisonniers et que les gendarmes et les gardiens de la paix constituaient une troupe d'élite. Il entra dans une violente colère contre Ramain qui se hâta de faire remonter les gardiens de la paix et les artilleurs. Il fit passer les gendarmes au greffe où ils rejoignirent les 10 prêtres et les 4 agents de la police secrète. Il n'y avait que 35 gendarmes, mais il se garda bien de le dire. Le compte y est.

« Mes souliers ! Mon chapeau ! » Voilà les derniers mots qu'on a retenus d'eux. Ce n'est certes pas inconscience du sort qui leur est réservé, encore moins fallacieux espoir de délivrance, mais souci de mourir avec dignité, en tenue cléricale. N'oublions pas que nous sommes à la fin de l'empire ; le chapeau ecclésiastique est de rigueur

[26] P. Laurent Besqueut sscc.

pour toute sortie et cérémonie. Et ils sortent sur une des collines qui dominent Paris pour célébrer leur dernière messe, une messe sanglante, où ils seront plus totalement cette fois *offererens et oblatio*, prêtre et victime, à l'image du Christ immolé aux portes de la ville sur la montagne du Calvaire. « Mes souliers ? Mon chapeau ! » Mots simples s'il en fût, mais qui exprimait toute une vie de fidélité qui prépare au sacrifice suprême.

Chapitre XIV

LA MONTÉE AU CALVAIRE

Les otages sortirent deux par deux de la Roquette, les gendarmes les premiers, les prêtres ensuite, ceux de la police secrète les derniers. Les « Enfants Perdus »[27] et les fédérés, qui stationnaient sous les arbres du terre-plein, les encadrèrent aussitôt. Ils durent s'employer à fond pour les protéger de la foule qui, ameutée à dessein et énervée par une longue attente, les accueillit par une bordée d'injures, les bombarda de projectiles variés et tenta de rompre les barrages.

Gois surveillait la marche, rendue difficile par la cohue. Apercevant un vieux prêtre qui traînait la jambe. « Mais avance donc, misérable », lui cria-t-il, en lui donnant une bourrade.

C'était le P. Tuffier qui n'avait aux pieds que des chaussons et pouvait difficilement suivre le pas des gendarmes. Est-ce à ce moment que Paul Seigneret lui donna le bras ? C'est le tableau qu'ont retenu les témoins, un vénérable prêtre soutenu par un jeune clerc et marchant de concert à la mort.

Tant bien que mal le cortège démarra et s'engagea dans la rue de la Roquette en direction du cimetière du Père Lachaise. Puis tournant sur la gauche, il emprunta le boulevard extérieur de Ménilmontant.

Un homme à cheval le précédait d'une cinquantaine de mètres et ameutait la populace. Au numéro 90, des ouvriers de la grande

[27] Les Enfants Perdus. Phénomène de guerre à travers les âges, les muffins ont suivi l'avancée de l'armée, étant à la fois serviables et intéressés. À l'époque de la Commune, ce type d'aide était surtout employé par Émile François Eudes (1843-1888), d'abord intellectuellement impliqué dans la révolution, puis élu membre blanquiste du Comité central de la Commune, et enfin devenu militaire, ce qui s'avéra être un rôle farouche.

fabrique d'eau de Seltz, attirés par les cris, s'étaient mis aux fenêtres. Le cavalier les harangua : « Ce sont les prisonniers qu'on a faits ce matin. L'heure de la justice a sonné pour eux. On va les fusiller. La population de Belleville et de Ménilmontant a bien mérité cette récompense pour son dévouement à la cause de la Commune. »

Un attroupement se forma. Le cavalier espérait mieux. Le boulevard lui sembla trop vaste. Il fit obliquer le cortège vers la chaussée de Ménilmontant, plus étroite et plus populeuse, où la manifestation prendrait, pensait-il, plus d'ampleur.

Une barricade en défendait l'accès. Elle était gardée par un bataillon du 74ème placé sous les ordres du Capitaine Dalivous. La foule demeurait silencieuse. Au milieu de la cohue, les gendarmes au pas et en rangs, donnaient une impression de force. Gois prit-il peur ? Il somme le commandant de lui prêter main forte. Le capitaine Dalivous entraîne sa section. Ses hommes interrogeant avec insistance les gendarmes, Gois dut intervenir et frappa même l'un d'eux de son épée.

Le cavalier avait vu juste. La foule grossissait au fur et à mesure qu'on avançait. Cependant elle n'insultait pas. Les prêtres priaient et encourageaient leurs compagnons.

Au carrefour de Puebla, autres barricades, nouvel arrêt. Des fédérés accoururent. Ils avaient été délogés de leurs positions le matin même par l'armée régulière. Ils respiraient la vengeance et parlaient d'exécuter sur le champ les prisonniers. De toutes parts fusaient les cris « À bas la calotte ! Mort aux curés ! Mort aux mouchards ! Mort aux cognes ! »

Les femmes étaient les plus animées : « Si je les tenais, disait une de ces furies, ils y passeraient tous jusqu'au dernier. » Le cavalier dut alors calmer la foule. Il se fit houspiller. « Pas de faiblesse, qu'on en finisse tout de suite », lui cria quelqu'un. Bien que forte maintenant

de 500 hommes, l'escorte risquait d'être débordée. Aussi se hâta-t-on d'engager le cortège dans la rue de Puebla et la rue des Rigoles.

La mairie s'élevait alors dans l'angle que forment la rue des Rigoles et la rue de Paris, face à l'Église St Jean-Baptiste. C'était le fief de Ranvier qui à cette heure était devenu, sinon le chef, du moins l'âme de la Commune. Il s'y était retiré depuis peu avec son état-major et bon nombre des incendiaires des Tuileries et de l'Hôtel de Ville. Le cortège pénétra par une porte de service dans la cour de la mairie. Alerté par les vociférations, Ranvier parut. Il eut un court entretien avec Gois. Puis il lança : « Fusillez-les tous, mais je ne veux pas que ce soit à la mairie. »

On allait donc priver la foule encore une fois du spectacle qu'on lui avait promis et qu'elle avait conscience d'avoir mérité. Une clameur de protestations s'éleva. Déférant à la voix du peuple, le Conseil annonça qu'il allait délibérer. Pour calmer l'effervescence et gagner du temps, on versa généreusement à boire en puisant dans un cellier voisin.

Au bout d'un quart d'heure, on fit connaître le verdict : « Les otages seraient fusillés sur les remparts. » L'ordre était signé de Ranvier. On laissa aux condamnés un autre quart d'heure pour rédiger leur testament.

Il semble bien que cette clause ne fut qu'une manœuvre destinée à donner un semblant d'humanité et de légalité à cette sentence monstrueuse et illégale, car on n'a trouvé aucune trace de ces testaments.

Le cortège sortit cette fois par la porte principale face à l'Église. Il était dans les 5 heures. Une dernière fois les otages purent saluer leur Maître pour qui ils allaient mourir et dont ils ravivaient en ce moment la montée au Calvaire. On les avait déjà promenés toute

une heure sous les huées de la foule. À nouveau il leur fallait reprendre le chemin de croix.

Le P. Radigue avait longtemps commenté à ses novices et à ses frères l'article du chapitre préliminaire de la Règle : « Tous les membres de la Congrégation doivent rappeler, autant qu'il est en eux, la vie crucifiée de notre divin Sauveur, en pratiquant avec zèle et prudence les œuvres de la mortification chrétienne, surtout en réprimant leurs sens. »

Pour lui et ses confrères ces mots prenaient toute leur plénitude : retracer, c'est-à-dire mettre ses pas dans les pas de Jésus.

Le répit laissé aux otages à la mairie ne fut pas du temps perdu pour le mystérieux imprésario qui sut improviser cette sinistre et solennelle mise en scène. Puisque la foule réclamait un spectacle, elle en aurait pour son argent et pour sa peine.

Le cortège emprunta la rue de Paris, aujourd'hui de Belleville. Une cantinière à cheval ouvrait la marche. Elle était petite, boulotte, passablement laide. Elle portait un costume de marin et était coiffée d'un bonnet phrygien. On a voulu nier le fait et parler de roman (Vuillaume d'Hérisson). Mais trop de témoins l'ont vue. Elle était accompagnée de trois autres cavaliers, porteurs de drapeaux rouges et lançait de temps à autre : « Vive la Commune ! À mort ! » Derrière venaient quelques clairons sonnant le refrain populaire : « Y a de la goutte à boire là-haut ! Y a de la goutte à boire ! »

Est-ce cet ivrogne de Gois qui le leur avait soufflé ? Il marchait derrière la clique en tenue de colonel fédéré : képi au quintuple galon d'argent, bottes vernies à l'écuyère, ceinture rouge, épée au côté, révolver.

Puis venait Clavier en vareuse et ceinture rouge. Il venait voir comment les Pères des Sacrés Cœurs qu'il avait arrêtés, savaient

mourir. À ses côtés se tenait une jeune cantinière, un officier garibaldien, divers autres.

Derrière un piquet de fédérés de tous poils (zouaves, marins, artilleurs, chasseurs, Vengeurs, Enfants perdus ...) s'avançaient les prisonniers dans le même ordre que précédemment : gendarmes, prêtres, ceux de la police secrète, encadrés de fédérés baïonnette au canon. Le gros de l'escorte fermait la marche. Une foule grossissante suivait le cortège ou l'accompagnait sur les trottoirs. Parfois un forcené arrivait à briser le barrage, prenait à partie l'une ou l'autre des victimes et jetait en lui montrant son arme : « C'est avec ça que je te descendrai tout à l'heure. »

Des attroupements se formaient au pas des portes où les orateurs de club reprenaient les slogans de l'heure : « La justice du peuple va s'exercer sur les traîtres. » Quelques femmes ne purent s'empêcher d'exprimer leur pitié : « Les pauvres gens ! Ça ne portera pas bonheur à Belleville. »

« Où les conduit-on ? » interrogea l'une d'elles à hauteur du 229. « Au ciel », répondit un gradé qui s'engouffrant aussitôt sous un porche, demanda qu'on lui prêtât des vêtements civils et faussa compagnie à l'escorte. Dans la montée de Belleville, le P. Tuffier traînait à nouveau la jambe : « Hue donc ! La tête blanche, tu n'en peux déjà plus ? » Lui cria un officier et d'un coup de plat de sabre sur les reins il l'invita à presser le pas. On lui offrait une promenade en musique : c'était bien le moins qu'il marchât en cadence !

Au 253, c'est à un autre vieillard, le P. Rouchouze, qu'on s'en prit. Un hurluberlu voulut l'obliger à crier : « Vive la Commune ! » « Je voudrais bien me payer ce vieux-là », déclara un petit jeune de 15 ou 16 ans, en désignant l'un des otages.

À nouveau les esprits s'échauffaient. Des rangs partirent deux coups de fusil qui ne touchèrent personne. En vue de la porte de

Romainville, on fit obliquer le cortège à droite dans la rue Haxo. On n'allait donc pas aux remparts comme on l'avait dit. Devant un terrain vague, les cavaliers arrêtèrent leur monture. Gois leur cria : « Un peu plus loin. Au secteur. »

En langage de la Commune, on donnait ce nom de « Deuxième Secteur » à un ensemble de petits pavillons et de jardins, qui n'avaient certes rien de belliqueux et de révolutionnaire, mais paraissait plutôt le symbole de l'ordre et de la paix. C'était avec la mairie de Belleville, le dernier bastion de l'insurrection. Parent y avait établi depuis la veille son quartier général. Une véritable meute d'officiers l'avait suivi et logeait dans les parages.

Parent venait d'être nommé ou plutôt de se nommer ministre de la guerre en remplacement de Delescluze, blessé mortellement sur une barricade. Il n'avait guère que trente ans. À défaut d'autre expérience il avait une demi-douzaine de condamnations : « C'était un de ces êtres comme il en pousse sur les détritus d'une défaite », a écrit de lui Lissarragay.

Il se montra ici d'une déplorable faiblesse. Se tournant vers les membres du Comité Central qui l'accompagnaient : « Si vous avez quelqu'influence, ce serait le moment d'intervenir. Il faut empêcher cette tuerie. » « Ce serait plutôt à toi de le faire. » Parent n'insista pas et se referma chez lui.

Le « général » Eudes occupait lui aussi un pavillon donnant sur la rue Haxo. Sachant de bonne source la situation perdue, il pensait à toute autre chose qu'à se mouiller. Il risqua cependant un œil à l'arrivée du cortège. L'officier qui semblait depuis la mairie de Belleville exercer de fait le commandement, le reconnut à son feutre. « Ce sont les otages de la Roquette. Où faut-il les conduire ? » « C'est toi qui les as amenés », répliqua sèchement Eudes, « je n'ai pas d'ordres à te donner. » « Mais j'ai les ordres écrits de Ranvier. »

« En ce cas, conclut Eudes, adresse-toi au commandement du secteur. » Et il s'éclipsa comme venait de le faire Parent, jouant l'un et l'autre à leur insu mais avec une rare vérité le rôle de Pilate en cette nouvelle Passion.

Outré de tant de calcul et de lâcheté, l'officier fit taire un braillard qui juché sur une charrette et agitant un drapeau rouge, haranguait la foule. Et ne pouvant plus longtemps contenir son indignation, il lança : « Nous comptions trouver ici une cour martiale. Que faire ? » « À mort ! À mort ! Vive la Commune ! »

Ce fut toute la réponse qu'obtint ce pur qui voulait sans doute que se manifestât la justice du peuple, mais dans l'ordre de la dignité. Quand on a imprudemment excité la colère d'une foule, parler de la discipliner, c'est vouloir canaliser la tempête.

Une grille défendait l'accès du IIème secteur, face à la rue des Tourelles. D'une poussée, un brigadier la fit céder. Doué d'une force herculéenne, il se posta au travers de l'entrée et au fur et mesure que passaient les prêtres devant lui, il leur assénait un formidable coup de poing. « Je leur ai tellement tapé dessus, devait-il se vanter ensuite, que j'en ai la patte toute bleue. »

Mais il ne toucha pas aux gendarmes, sans doute était-il moins sûr de leur réaction. Après cette halte, le P. Tuffier semblait s'être repris et marchait d'un pas plus décidé. Mais toujours distrait, il trébucha sur le seuil. Le coup de poing de la brute l'envoya rouler sur le sol, la face contre terre. Un coup de crosse l'obligea à se relever. À son tour, son jeune compagnon le séminariste, fut projeté à terre. Comme il tardait à se relever : « Attends un peu que je te fasse ton affaire, » lui jeta méchamment un gamin d'une douzaine d'années. Mais il ne fut pas, comme on l'a dit, traîné jusqu'au lieu de supplice, éloigné de près de 150 mètres.

On pénétrait dans le secteur par une longue allée d'arbres d'environ 80 mètres qui aboutissait sur la gauche à une cour plus longue que large. Une quinzaine de pavillons les bordaient. Au milieu de la cour s'élevait le pavillon de l'horloge, ainsi nommé à cause du petit clocheton à cadran qui le dominait. Un balcon de bois agrémentait l'unique étage. On l'avait affecté au commandement. Au-delà, en pendant à l'allée et séparé par un treillis de bois, s'étendait un parc abandonné orné en son centre d'un bassin. Deux grilles le faisaient communiquer avec la rue Borrégo qui le longeait. On avait projeté d'y construire une salle de bal en prolongement du pavillon. Seule la fosse d'aisance était terminée et la terre qu'on en avait retirée formait une petite butte, accolée à un mur élevé de 4 mètres. Les murs en construction ne s'élevaient guère qu'à cinquante centimètres.

La colère peut être aveugle. Il faut reconnaître qu'en ce vendredi soir 26 mai 1871, on aurait pu difficilement trouver un décor mieux approprié au drame qui se déroulait : une cour où comparaissent les otages, un balcon d'où l'on proclame la sentence, un terrain vague où se postent le peloton d'exécution et les soldats de l'escorte, tandis qu'au-delà du bassin se masse la foule, un réduit fermé, sorte de scène clôturée de hauts murs sur lesquels ricochent les balles. Il n'y manque même pas cette butte de terre qui rappelle le Calvaire. Ajoutez à cela l'air d'abandon du parc qui évoque plus un massacre passionné qu'une exécution judiciaire.

D'après le rapporteur au 6ème conseil de guerre, « il semble que l'attitude douce et sereine des condamnés, l'aspect touchant de leurs regards sans haine et sans peur, aient alors fait hésiter un instant les assassins, car ils restèrent plusieurs minutes sans oser les toucher malgré les excitations et les cris de mort qui partaient des rangs les plus éloignés de la foule. Enfin un officier fédéré monta sur une voiture et fit un discours, un autre grimpa sur le mur du terrain vague attenant à la cour et lut un papier. Alors d'immenses clameurs s'élevèrent, en même temps qu'une poussée formidable agitait la masse.

Bien des témoignages sont venus depuis compléter et rectifier le récit du rapporteur. Une dernière fois s'affrontèrent les deux tendances de la Commune. Les modérés avaient beau dire : « Il ne faut pas déshonorer notre cause. Ne peut-on les garder prisonniers ? » Ils avaient déjà perdu la partie, en les faisant sortir de la Roquette et en les exposant aux huées de la foule. Les extrémistes tenaient la décision.

« Ils n'en finiront donc pas, ces fainéants-là », clama une fille de 19 ans, une cantinière, en désignant le pavillon où discutaient les officiels. Tas de lâches vous n'allez pas commencer ?

Enfin le lieutenant-colonel Demurat, commandant du secteur, parut sur le balcon. Il lut la sentence de Ranvier, condamnant les cinquante otages à mort. Il n'y avait donc pas eu de conseil de guerre, puisqu'on s'en référait purement et simplement à la décision de Ranvier au mépris du reste de la volonté de Parent.

« À mort ! À mort ! » À nouveau ce cri jaillit, mais amplifié cette fois, car entre temps la foule débordant la cour, avait envahi le parc, s'était agrippée aux deux grilles de la rue de Borrégo ou encore s'était hissée sur les murs.

« À mort ! À mort ! », répétèrent comme en écho des hommes montés sur les omnibus du dépôt voisin de la Compagnie générale.

Les gendarmes, qui avaient jusqu'alors conservé quelque espoir, comprirent enfin que tout était perdu. Ils tirèrent de leurs sacs leur argent, leurs lettres, se défirent de leurs alliances et les tendirent à leurs gardiens, en les priant de les remettre à leur famille. Ce geste si naturel n'éveilla que des ricanements chez leurs bourreaux. Ils se gaussèrent de leur simplicité et certains allèrent jusqu'à déchirer leurs lettres d'adieux et briser sous leurs yeux croix, médailles, souvenirs.

C'est peut-être cet épisode qui donne tout son sens au drame de la rue Haxo. On est loin de l'éternelle querelle du particulier contre le

gendarme qu'il aime voir rosser. On ne peut non plus parler d'une foule égarée ou manœuvrée qui passe sa colère sur la police. Ce serait trop peu dire que c'est contre « l'ordre établi » plus ou moins fondé sur la justice, que gronde la foule. On se trouve en face d'une révolte déclarée contre tout droit humain et divin. C'est à ce titre que les gendarmes sont associés aux prêtres et massacrés avec eux. Ce jour-là la Commune a jeté le masque et montré son vrai visage.

L'écume de la société tient sa vengeance : On peut sur ce point accepter le témoignage du capitaine Dalivous : « La foule qui m'a arraché les otages des mains, était composée d'individus en bourgeois, de fédérés, de femmes vêtues en gardes nationaux, de quelques enfants de quinze ou seize ans et d'une quinzaine de chasseurs fédérés. » Les nombreux témoins le confirment : « La foule était formée de toute espèce de gens à mines patibulaires armés les uns de pistolets, les autres de sabres, de fusils de chasse, de chassepots, de fusils à tabatière et de bâtons. » (Pyat)

Qui a commandé le feu ? Les premiers récits dénoncent « Une cantinière au filet blanc. » Elle se serait avancée la première en criant : « Pas de pitié pour les Versaillais ! Ce sont des assassins ! Pas de calotins ! Pas de gendarmes ! »

Et à bout portant elle aurait déchargé son révolver sur un prêtre !

Le Conseil de guerre a retenu l'intervention du « capitaine » Dalivous, couvreur de son état. Debout sur le petit mur de la salle de danse, sabre au clair, il interpelle la foule. « Attendez, ne tirez pas encore. Attendez mon commandement. » D'autres affirment que le « colonel » Gois, commis en vin, aurait fait avancer les otages dix par dix. « Face au mur », aurait-il dit aux premiers, qui étaient des gendarmes. « Jamais ! » aurait répondu le maréchal des logis.

Sans nier la participation de Gois, de Dalivous et de la cantinière, il semble bien que ce soit le « colonel » Bénot, garçon-boucher, qui

ait pris l'initiative à ce moment. Sortant d'un pavillon voisin, il fend la foule en hurlant « À mort » et déchaîne le massacre.

À 85 ans de distance, il est difficile de reconstituer le minutage exact de ces heures de folie. Trop de témoins avaient intérêt à mentir ou à se taire. De tous les récits surgissent les mêmes mots, désordre, confusion, tuerie, sauvagerie. Il y eut bien au début quelques feux de pelotons. Mais très tôt chacun s'en mêle. Le capitaine Dalivous, de son petit mur, tire sans arrêt. D'autres officiers (Bérot, Gois ?) déchargent leur révolver, le rechargent, empruntent les chassepots des hommes. Il y a des instants de répit, le temps qu'une autre rangée d'otages gagne le réduit. Mais l'ivresse du sang rend impatients les bourreaux. Avant même que les otages se soient mis en ligne, on tire dessus comme on tirerait sur des lapins. Bientôt on tire dans le tas. « Tout le monde tire, frappe, scène affreuse, sauvage », déclare encore le clerc d'huissier Pyat, membre de la Commune, et témoin oculaire.

Pour corser le jeu, on imagine de faire sauter le petit mur de séparation aux otages ! On pourrait maintenant les tirer au vol comme des pigeons. L'un ou l'autre gendarme affolé se prête à la comédie. Les prêtres, il en reste trois, s'y refusent énergiquement. « Je veux bien mourir pour confesser ma foi, je ne veux pas faire des cabrioles. »

On aimerait à connaître les derniers gestes, les ultimes paroles des victimes. Trop rares sont les amis qui ont pu ou osé se mêler à la foule et pénétrer dans ce fief de la Commune. Du moins est-on sûr de l'épisode suivant.

Alors que le maréchal des logis Geantry (le même sans doute qui avait répondu : « Jamais ! » à l'ordre de tourner le dos) présentait courageusement sa poitrine à un marin fédéré qui, l'injure à la bouche, le visait, on voit un prêtre aux cheveux blancs et à la taille élevée se précipiter et tenter de faire au garde un rempart de son corps.

« Trois coups pour celui-là », crient les femmes qui se sont glissées au premier rang parmi les tueurs.

Atteint de plein front le Père tombe, puis relève les bras comme pour continuer son geste de protection.

« Voilà le vieux qui demande grâce maintenant. »

À nouveau les fusils se déchargent. Le prêtre s'affaisse soudain. Dans un mouvement convulsif, il se redresse et rampe vers la muraille comme pour y chercher une issue. Un jeune homme fonce et décharge sur lui son arme à bout portant.

« As-tu vu cette crapule qui courait encore à quatre pattes ? Je lui ai lavé la gueule avec mon fusil. » dit-il à son camarade qui, pour ne pas être en reste, retourne du pied le vieux prêtre et lui donne le coup de grâce.

Une mégère se précipite à son tour et tente de lui arracher la langue. « Pour qu'il ne dise plus de bêtise. » « Mais je n'ai pas réussi », ajoute-t-elle à regret.

Alors de dépit elle urine sur lui.

Dans ce vieux prêtre sur qui s'acharne la populace, la tradition a reconnu le P. Tuffier. Lui seul réunissait ces trois signes distinctifs : de porter la soutane et de joindre une taille avantageuse à un âge avancé.

De plus il n'était pas bon marcheur et ne portait ce jour-là que de mauvais chaussons.

Il était souvent distrait. Il n'est pas étonnant qu'il ait heurté la marche d'entrée du secteur. Et l'on sait que la vivacité était le trait le plus saillant de son caractère.

À l'appui, le P. Sosthène Duval apporte le témoignage d'un de ses cousins M. Vast. Ce dernier était venu rue Haxo pour reconnaître

son parent qu'il croyait massacré avec ses compagnons. Il fit retirer les cadavres de la fosse. Il remarqua entre autres un prêtre très fort, la figure massacrée, sur le visage duquel on devait verser arrosoirs d'eau pour en chasser les insectes. On le reconnut au scapulaire des Sacrés Cœurs qu'il portait. Pourquoi ces insectes sur lui seul, sinon à cause de la profanation dont son cadavre fut l'objet ?

Seul le frère Marin Fouquet a émis un doute. Il avait assisté à la reconnaissance des corps et il avait remarqué que c'était le P. Tuffier dont la tête avait été la mieux respectée, et celle du P. Rouchouze la plus maltraitée. En conséquence il proposait d'attribuer au P. Rouchouze le bel élan qui l'avait porté à protéger le gendarme. Mais ce doute est très tardif, près de quarante ans après les événements. Et vu l'état de décomposition des corps et les circonstances, il n'y eut pour eux ni autopsie ni examen médical. La tuerie durait depuis environ une vingtaine de minutes, quand tombèrent les derniers otages. Alors ce fut une ruée générale. Comme l'écrit le rapporteur du Conseil de guerre : « Des officiers, des soldats, des femmes, des enfants marchèrent en trépignant sur ces corps palpitants, d'où le sang jaillissait encore. Ils voulaient voir si tous avaient bien effectivement exhalé le dernier soupir. Et quand ils croyaient apercevoir un reste de souffle ou une suprême convulsion, ils frappaient encore à coups de crosse ou à coups de sabre. » Tel corps portait les traces de 69 coups, tel autre 72.

« C'était une vraie bouillie humaine. » Tout autour, la terre, détrempée par l'orage de la veille, était devenue par le piétinement un bourbier et par le sang un cloaque. On en vit cependant se pencher sur les cadavres et sans répugnance les fouiller. Tel exhibait une montre prise à un prêtre. Une fillette se pavanait avec un chapelet en ivoire qu'elle s'était passé autour du coup en guise de collier.

Le soir tombait. La pluie menaçait. Le ciel prenait sous les reflets de l'incendie une teinte blafarde, sinistre. Les arbustes brisés, les barrières renversées, le parc semblait avoir été ravagé par un ouragan.

Un marin piquant sa baïonnette dans le chapeau d'un prêtre, donna le signal du départ en proposant à sa bande d'aller boire. L'enclos se vida rapidement, tandis que les cabarets se remplissaient. « À l'orgie du sang allait succéder l'orgie de l'ivresse. Tuer donnait soif. » Dans les propos où l'ordure se mêlait au cynisme, on décèle bien des vantardises : du moins donnent-ils le climat de haine.

« Ces curés ont la vie dure, quel travail pour les refroidir. » « On devrait les massacrer tous jusqu'au dernier. » « Bien travaillé les gars ! Bonne journée pour la Commune ! »

« Tout cela n'est rien encore », concluait un Officier d'état-major, « mais demain quand il y en aura des milliers, ce sera quelque chose. » Certains, et non des moindres, ne cachaient pas leur dégoût. On vit le commandant du 11ème secteur, le lieutenant-colonel Demurat, entrer dans un café et se faire servir un vulnéraire. « Je comprends qu'on se batte dans la rue, mais qu'on assassine ! J'ai tout fait pour empêcher cette tuerie. Malheureusement mes efforts sont restés impuissants. »

On cite encore ce gargotier qui refuse de servir un tueur notoire et faillit subir le sort des otages. « Je viens d'en fusiller qui ne méritaient pas autant que toi. » Un dur disait simplement : « Non, ce n'est pas un crime. C'est la justice du peuple. »

Aurait-il fermé de même les yeux s'il avait vu les membres de la Commune, « au lieu de se tenir à portée des combattants qui luttaient encore sur quelques points, demeurer au secteur, ne pensant plus qu'à s'enfuir à travers les lignes prussiennes ? » La zone occupée était en effet si proche qu'on avait pu entendre, quand avaient cessé les coups de feu, les accents de leur fanfare jouant un air de danse.

Les fumées de l'ivresse se dissipant, il fallut songer à enfouir les cadavres : l'armée gouvernementale approchait et les gens du quartier manifestaient leurs craintes d'une épidémie. Il y avait tant de corps qu'on ne savait qu'en faire. Creuser une tranchée suffisamment

grande exigeait un vrai travail. Du reste on ne pouvait demander à ces justiciers d'avoir plus de respect pour les morts que la veille. Se transformer en fossoyeurs eut été déchoir. Fort à propos ils découvrirent la fosse inachevée. Ils ôtèrent les pierres qui en masquaient l'entrée et y jetèrent pêle-mêle les cinquante cadavres.

Le cantonnier Léon qui demeurait tout près du 89 de la rue Haxo, décrit la scène dont il fut témoin : « Je tombe derrière un individu qui avait un pantalon rouge. Il y en avait quatre autres qui faisaient la corvée d'aller chercher les otages et qui les apportaient devant lui. L'individu avait un couteau en main et les dépouillait. Il les fouillait et je l'ai vu moi-même regarder dans leurs poches. Il se rendait compte par lui-même que ces hommes n'avaient rien sur la peau. Ce qu'il trouvait sur les corps il le remettait à un autre à sa gauche et on le plaçait dans une petite boite en bois blanc. Il y en avait encore sept à enterrer quand un individu a apporté un corps sur le bord du trou. Là il l'a poussé avec le pied dedans. J'ai dit alors : « De ce coup-là je m'en vais. » Non moins réaliste le récit d'un gamin : « Ils étaient deux, l'un prenant par les pieds, l'autre par la tête. Ils les balançaient un moment et les laissaient aller dans la fosse.»

Depuis le Calvaire, tous les témoins du Christ ont été comme leur Divin Maître rassasiés d'opprobres, torturés dans leur âme non moins que dans leur chair. Et voici que rue Haxo, après avoir été abreuvés d'outrages tout le long de leur voie douloureuse, on s'acharnait sur leurs cadavres. Ils avaient été conduits au supplice par une fanfare militaire. Ils avaient râlé aux accents d'une fanfare ennemie. Ils gisaient maintenant en vrac sous une salle de danse. Mais leur sépulcre à eux aussi deviendrait glorieux.

Épilogue

(Éditeur : *la prière de Salomon devient la prière de l'Église*)

Mais les âmes des justes sont dans la main de Dieu ;
aucun tourment n'a de prise sur eux.

Aux yeux de l'insensé, ils ont paru mourir ;
leur départ est compris comme un malheur,
et leur éloignement, comme une fin : mais ils sont dans la paix.

Au regard des hommes, ils ont subi un châtiment,
mais l'espérance de l'immortalité les comblait.

Après de faibles peines, de grands bienfaits les attendent,
car Dieu les a mis à l'épreuve et trouvés dignes de lui.
Comme l'or au creuset, il les a éprouvés ;
comme une offrande parfaite, il les accueille.

Au temps de sa visite, ils resplendiront :
comme l'étincelle qui court sur la paille, ils avancent.

Ils jugeront les nations, ils auront pouvoir sur les peuples,
et le Seigneur régnera sur eux pour les siècles.

Qui met en Lui sa foi comprendra la vérité ;
ceux qui sont fidèles resteront, dans l'amour, près de lui.
Pour ses amis, grâce et miséricorde :Il visitera ses élus.

Sg 3,1-9